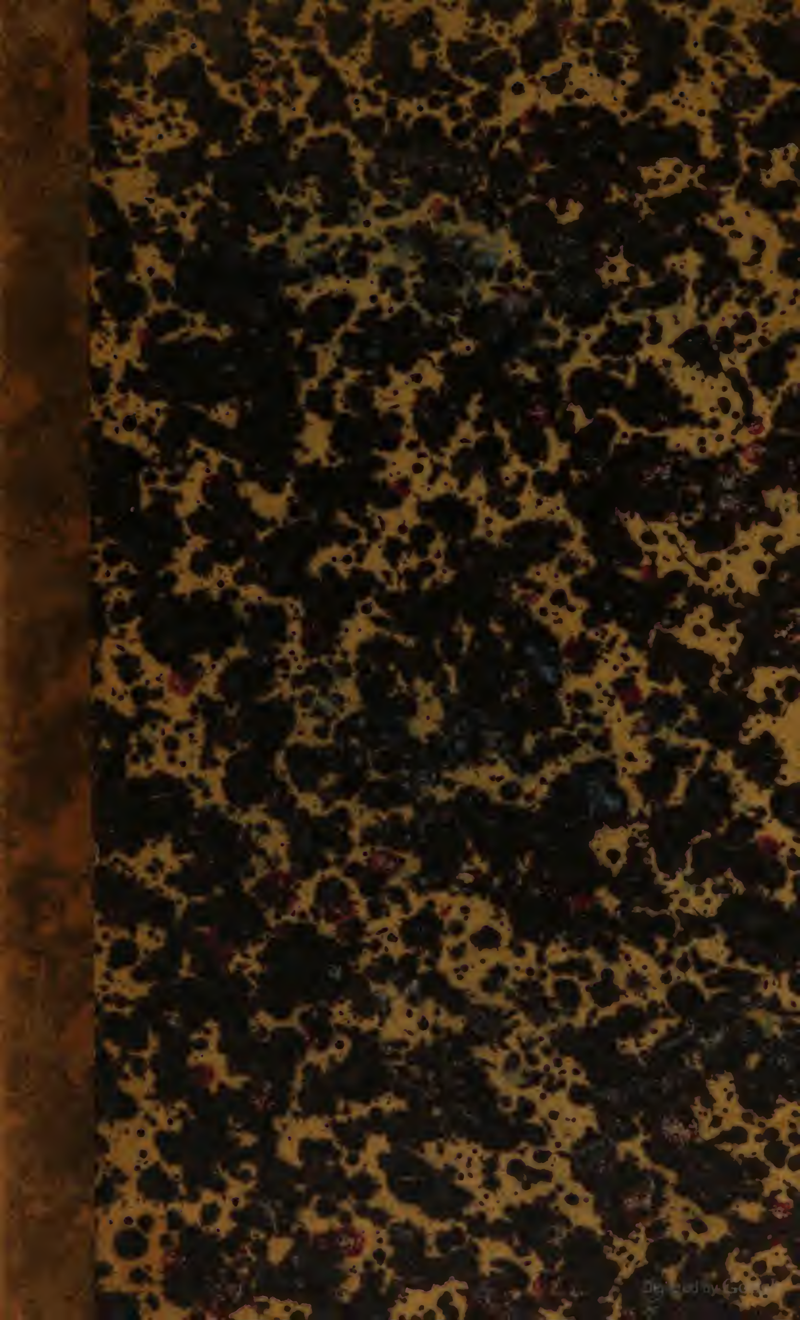


BIBLIOTHEQUE
DU
DAUPHINÉ.



BIBLIOTHEQUE DU DAUPHINÉ,

Par GUY ALLARD,

CONTENANT *l'histoire des habitants de cette province qui se sont distingués par leur génie, leurs talents & leurs connoissances.*

NOUVELLE ÉDITION
Revue & augmentée.



A GRENOBLE,
Chez V.e GIROUD & Fils, imprimeur-libraire
Place aux Herbes.

M. DCC. XCVII.

A ETIENNE DUCROS,

Bibliothécaire à Grenoble.

Cette Édition, commencée ſous vos yeux, continuée par le deſir de mériter votre utile amitié, ne peut paroître ſous des auſpices plus favorables. Ce n'eſt pas un hommage que je vous préſente; c'eſt une dette que je paye à vos lumieres & à vos conſeils. Vos encouragements, & ceux du ſavant Veronne, m'ont ſoutenu dans un âge où les pénibles recherches de l'érudition n'ont aucun attrait. En vous rappel-

lant le souvenir de ce respectable magistrat, je renouvelle sans doute les regrets que vous a causés sa mort : mais comme il a partagé l'intérêt que vous m'avez témoigné, je dois vous réunir dans ma reconnoissance : vous m'avez familiarisé, dès l'enfance, à ce précieux sentiment ; vous ne pouvez en désapprouver l'expression.

P. V. Chalvet, Professeur d'Histoire à l'École centrale du département de l'Isere.

AVERTISSEMENT.

LA publication tardive de cette production achevée en 1790, n'a d'autres causes que les événements de la révolution. L'éditeur profite du premier moment de tranquillité, pour offrir à ses concitoyens le monument élevé à leur gloire : il regrette de n'avoir pu lui donner toute la perfection dont il l'avoit conçue susceptible. Malgré ses efforts à rechercher tous les articles qui peuvent intéresser la mémoire des hommes instruits du Dauphiné, il est persuadé qu'il n'a pu connoître tous ceux qui ont marqué leur existence par quelques productions utiles; qu'il a inséré plusieurs articles très-incomplets, en ne parlant pas des hommes morts depuis 1790. Il n'ignore pas qu'il s'est privé d'une foule d'articles intéressants & curieux ; mais, s'il a cru devoir le faire, c'est pour recueillir avec le temps, tout ce qui peut servir à la perfection de cette bibliotheque : & il s'est flatté que cette publication lui procureroit, de la part de ceux qui peuvent le seconder, les détails & les renseignements qui lui manquent. Aussitôt qu'il aura rassemblé des matériaux pour former un supplément, il s'empressera d'en faire part au public.

En s'occupant de l'hiſtoire littéraire du Dauphiné, l'éditeur a eu ſoin de recueillir ce qui peut intéreſſer, ſoit pour l'hiſtoire des grands capitaines & des magiſtrats diſtingués, ſoit pour les antiquités & l'hiſtoire générale de la province. Ces recherches forment un ouvrage particulier, qui aura pour titre, *Mémoires hiſtoriques*, auquel je renvoie dans cette bibliotheque, & dont la publication dépend du ſuccès de cette derniere.

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE
DU
DAUPHINÉ.

INTRODUCTION.

LE berceau des connoiſſances, ainſi que l'origine des nations, eſt enveloppé des plus épaiſſes ténebres. Les premiers peuples, étrangers à cet amour de la gloire à venir, qui n'appartient qu'aux hommes policés, ont négligé de conſtater par des monuments, leurs progrès dans la civiliſation & les arts. Pour ſuppléer à ces monuments, on a cru pouvoir ſe livrer à des conjectures fondées ſur quelques traditions poſtérieures, ou ſur quelques paſſages d'auteurs dignes de foi. En ſuivant cette méthode, ſur le rapport de quelques écrivains, on peut préſumer que

les Gaulois, antérieurement à l'arrivée des Grecs & des Romains, n'étoient pas dénués de toute inſtruction. Leur empreſſement à s'approprier les lumieres que leur offrirent les Phocéens, fondateurs de Marſeille ; les écoles nombreuſes qu'ils ouvrirent à leur exemple, & qui ne tarderent pas à ſe rendre recommandables ; enfin cette foule de rhéteurs qu'ils fournirent à Rome, du temps de Ciceron, permettent au moins de ſuppoſer que leurs progrès furent rapides. Lorſque les Romains franchirent les Alpes, ils trouverent des écoles floriſſantes à Bordeaux, à Nantes, à Autun, à Vienne, à Valence.

En obſervant que notre patrie renfermoit ſeule deux écoles célebres ; en rappellant le ſurnom de Bardou, que les habitants de la rive occidentale du rhône donnoient à ceux de la rive oppoſée, on peut croire que les Allobroges furent des premiers à ſe diſtinguer dans l'acquiſition des connoiſſances.

Après l'établiſſement des Romains dans

les Gaules, Vienne devint chef-lieu d'une province Romaine. Comme il étoit dans le ſyſtême du Peuple-Roi d'enchaîner les nations, non ſeulement par la force des armes, mais encore par l'adoption de ſon langage, il favoriſa l'établiſſement des écoles; fit joindre aux études apportées par les Grecs, celle de la littérature latine.

Sous les ſucceſſeurs d'Auguſte, la corruption des mœurs & du goût fut moins rapide dans les provinces que dans la capitale de l'empire. Martial nous apprend que, de ſon temps, on ne pouvoit à Vienne ſe raſſaſier de la lecture de Virgile & des autres poëtes latins eſtimés. Sous le regne de Trajan, un magiſtrat de cette ville, nommé Tribonnius Rufus, appelé devant le ſénat de Rome, ſe diſtingua par ſon éloquence; obtint l'amitié de pluſieurs citoyens célebres, parmi leſquels on nomme Pline le jeune. Juvenal, dans une de ſes ſatires, invite les jeunes Romains à ſe rendre dans les Gaules pour y étudier: le ſuffrage de ce poëte n'annonce-t-il pas que les écoles des Gaules étoient devenues le

refuge du bon goût ? Ce qui concourut à conſerver l'amour de l'étude au ſein des Alpes, long-temps après qu'il fut devenu étranger aux Romains, ce fut la propagation d'une religion nouvelle, qui vers ce temps, partie de la Judée, ſe répandit bientôt par toute la terre. Ce ſont les annales du chriſtianiſme qui nous apprennent que l'étude de la langue grecque, juſqu'au 4.e ſiecle, fut preſque générale dans la province Romaine, dont Vienne étoit la capitale. C'eſt dans cette langue que furent écrits les martyrologes des égliſes de Vienne & de Lyon. Ce qui obligea les chrétiens à en conſerver l'étude, fut, non ſeulement la correſpondance qu'ils entretenoient avec les égliſes de l'Orient, mais encore la lecture des livres religieux les plus révérés, dont les textes originaux étoient grecs. Les annales du chriſtianiſme font ſeules mention des hommes alors célebres. Sabaude fut recommandable par ſon zele à entretenir l'amour de l'étude, à prémunir la jeuneſſe contre la corruption du goût. Les Mamert, les fils d'Iſichius, ſe

distinguerent autant par leurs connoissances que par leurs vertus chrétiennes ; & l'histoire littéraire du Dauphiné doit, ainsi que celle de la religion, rappeller avec soin leur souvenir.

Depuis le 4.e siecle, la confusion qu'introduisit l'invasion des peuples du nord, couvrit les Gaules des plus épaisses ténebres. Des ouvrages, qui, s'ils eussent été conservés, eussent instruit de l'état des sciences avant & après les Romains, se perdirent ; quoique les prêtres & les moines s'occupassent encore à les recueillir. Cependant, au milieu de cette nuit profonde, l'école de Vienne jouit encore d'une certaine considération.

Les Bourguignons, qui se fixerent dans les provinces Romaines qu'arrosent le Rhône & l'Isere, ne furent pas ennemis des lettres ; mais les Sarrasins, qui, sortis de l'Afrique, conquirent l'Espagne, ravagerent le midi de la France, les enfouirent sous les ruines des temples & des monasteres. Depuis cette époque, les téne-

bres de l'ignorance couvrirent les Gaules. Charlemagne & ſes ſucceſſeurs firent de vains efforts pour les diſſiper ; & quoique le ſeul dioceſe de Vienne renfermât plus de ſoixante monaſteres, Adon paroît avoir été le ſeul homme alors qui ſacrifia ſon repos au deſir de s'inſtruire. Sa chronique, ouvrage précieux pour le temps où il fut compoſé, eſt un monument de ſes connoiſſances. Son attachement à l'étude lui ſuſcita des perſécutions qui ne donnent pas de ſes contemporains une idée bien avantageuſe. Semblable à ces feux incertains & paſſagers, dont le foible éclat dans le ſein d'une nuit obſcure, conſole le voyageur égaré & ranime ſon courage ; ainſi le ſouvenir d'Adon vient ſoutenir l'attention, prête à ſe détourner du ſpectacle déplorable que préſente l'inſtruction, non ſeulement au pied des Alpes, mais encore dans toutes les Gaules. Le régime de la féodalité apporté dans les provinces Romaines par les Barbares du nord, lui étoit défavorable. De quelle utilité pouvoit-elle être, quand la force des armes décidoit

ſeule de la juſtice ? la perte des ouvrages la rendoit plus difficile ; auſſi fut-elle moins générale.

La Bourgogne, qui, ſous Charlemagne, fit partie de l'Empire, fut le patrimoine de ceux de ſes ſucceſſeurs qui gouvernerent en Allemagne, ſous le titre d'empereurs. Le Dauphiné fut de leur reſſort. Une foule de preux chevaliers, qui faiſoient des armes leur unique occupation, profiterent de l'éloignement de leurs ſuzerains pour envahir les domaines de leurs voiſins, pour vexer leurs vaſſaux. C'eſt à ces temps d'anarchie qu'on doit attribuer ces antiques châteaux, dont on voit encore les débris ſur les coteaux les plus eſcarpés. Les prêtres, qui juſqu'alors, par devoir, s'étoient voués à l'étude, furent des derniers à l'abandonner. Mais bientôt, trop riches pour ne pas connoître l'ambition, ils imiterent les preux chevaliers : les abbés & les évêques échangerent leurs croſſes & leurs mitres pour des glaives & des lances ; les miniſtres d'un Dieu de paix

ne parurent qu'avec l'appareil des guerriers ; & animés par des paſſions mondaines, démentirent par leur conduite les principes de leur religion.

Cependant, dans la foule des petits ſouverains qui ſe partagerent le Dauphiné, une famille favoriſée par de grandes alliances, reſſerroit dans des bornes étroites ſes turbulents voiſins. Toujours armée, ſous prétexte de maintenir la tranquillité publique, elle modéroit l'humeur guerriere & dévaſtatrice des plus fougueux ſeigneurs. En s'uniſſant aux moins puiſſants, elle s'emparoit de toute l'autorité. Les empereurs la favoriſerent en lui cédant la ſuzeraineté. Enfin, les croiſades, qui éloignerent les hommes les plus belliqueux, concoururent à affermir l'autorité des comtes d'Albon, qui, ſous le titre de Dauphins de Viennois, ne s'occuperent qu'à maintenir la tranquillité publique.

A la tête de la premiere de ces émigrations militaires, parut Adhemard de Monteil, qui, ſelon les écrivains du temps,

fut auſſi recommandable par ſes vertus que par ſes connoiſſances. Il avoit auprès de lui un ſecrétaire, également du Dauphiné, qui prit ſoin de tranſmettre à la poſtérité l'hiſtoire de cette premiere expédition des croiſées contre les Turcs. Vers le même temps, dans un déſert auprès de Grenoble, un ordre monaſtique s'étoit formé par les ſoins d'un pieux évêque. Bruno, en mettant au nombre des occupations de ſes diſciples, la tranſcription des manuſcrits, rendit un ſervice important aux lettres. Les chartreux, en conſervant une partie des ouvrages de l'antiquité, ont acquis un droit impériſſable à la reconnoiſſance des gens éclairés.

L'inſubordination des habitants des montagnes; le voiſinage du duc de Savoye, dont l'ambition active méritoit d'être ſurveillée, firent eſtimer aux dauphins la ſituation de Grenoble importante : ſon agrandiſſement devint un objet de leurs ſoins. En y fixant leur demeure, ils n'oublierent rien pour lui donner, ſur toutes

les autres villes, une considération qui justifia leur préférence.

Durant l'anarchie féodale, les langues anciennes, absolument négligées, trouvoient à peine dans les cloîtres quelques moines qui s'occupassent des avantages & des plaisirs que pouvoit procurer leur culture. Une langue barbare, composée de toutes celles qu'on avoit successivement parlées dans les Gaules, étoit commune aux peuples & à la plus grande partie des ecclésiastiques. Les seigneurs & les vassaux, égaux en ignorance, s'ils ne l'étoient en condition, se familiariserent avec ce langage, qui dut sa principale vogue aux poëtes du temps, & son nom de Romance aux poëmes dans lesquels elle fut employée. Ceux des troubadours que le Dauphiné se glorifie d'avoir vu naître, ne sont pas les moins estimables. Rambaud de Vacheres, Floquet, Adhemard, se distinguerent par des pieces de vers, qui, malgré la barbarie de leur langage, donnent une idée avantageuse du talent de leurs auteurs.

Comme autrefois les chantres de la Grece alloient de ville en ville diſputer la palme du mérite ; ainſi les troubadours, ſuivis de jongleurs & de comics, voyageoient de cour en cour, de château en château, pour chanter la beauté des dames & le triomphe des chevaliers dans les tournois. Accueillis avec empreſſement, ils jouiſſoient des récompenſes les plus flatteuſes. L'honneur, l'intimité même les fixoient auprès des rois & des princes. Leur fortune paroiſſoit un enchantement aux yeux du vulgaire : & ils le devoient à la nature, qui leur donna le don de plaire. Puiſqu'elle faiſoit ſeule les frais, les rois, les princes, les ſeigneurs, qui s'en crurent également favoriſés, deſcendirent de la hauteur où les avoit ſéqueſtrés la morgue féodale, pour diſputer des palmes qu'ils avoient dédaignées ; le talent ſuffit pour franchir les lignes de démarcation tracées par un amour-propre ignorant & barbare : les diſtinctions de naiſſance & de rang ne furent point miſes en balance avec le génie ; & dans ces temps d'oppreſſion, on entendit

ſouvent des troubadours plaider la cauſe de l'innocence & de l'humanité. Leurs ouvrages, tableau fidele de leurs mœurs, donnent à-la-fois une haute opinion de leur zele à défendre la vertu, & une belle idée de leur indépendance dans ces jours de ſervitude.

La poéſie fut en France, comme elle le fut chez tous les peuples, l'avant-couriere des études les plus utiles. Elle éveilla les eſprits, juſques alors retenus dans un aſſoupiſſement déplorable ; & les lueurs qu'elle jetta dans la nuit épaiſſe, qui, depuis pluſieurs ſiecles, couvroit la France, ſervirent à guider les hommes qui cherchoient à ſe diſtinguer par leurs connoiſſances. La juriſprudence fut la premiere après la poéſie, qui fut cultivée avec quelques ſoins. L'avantage général qui en devoit réſulter, fut l'unique motif de la préférence qu'elle obtint ; & le Dauphiné, qui avoit produit des troubadours célebres, ſe fit gloire encore de juriſconſultes juſtement eſtimés. Jean I.er, qui avoit établi

à Grenoble une école de droit, favoriſa le premier cette étude, d'autant plus importante qu'elle ſervoit à garantir la sûreté des perſonnes & des propriétés. Par la diſcuſſion des principes de juſtice civile & criminelle, elle a certes conduit, quoique lentement, à cette ſageſſe de législation qui fera le bonheur de l'humanité.

L'école de droit de Grenoble fut convertie en univerſité par Humbert II. Ce dauphin, ami de l'inſtruction, accorda de précieux privileges aux étudiants. Pour que la juriſprudence fût cultivée avec plus de ſoins, il inſtitua un tribunal, où le mérite ſeul eut droit de ſiéger, & où les ſeigneurs, ainſi que le peuple, étoient obligés de recourir. Auſſitôt que des emplois honorables furent aſſignés pour prix au ſavoir, il ne fut plus le patrimoine excluſif des eccléſiaſtiques; des roturiers furent jaloux de lui devoir leurs conſidérations; & arbitres de leurs ſuperbes ſeigneurs, les juriſconſultes obtinrent, par leurs connoiſſances, un triomphe bien plus glo-

rieux que celui des armes, jusqu'alors le seul connu & recherché.

Les privileges qu'Humbert II accorda aux amis de l'étude ; les soins qu'il se donna pour en multiplier le nombre, lui méritent une place parmi les protecteurs des lettres. Quoique le succès n'ait pas répondu à son attente, ses intentions furent louables ; & certes ces titres d'Humbert à l'estime des gens éclairés, eussent dû fixer l'attention de Voltaire, qui n'a su voir en lui qu'un prince idiot, & non un ami des connoissances.

C'est dans ces temps qu'eut lieu une institution singuliere, où les charmes de la poésie, alliés aux subtilités d'une jurisprudence barbare, cherchoient à saisir tous les rapports du plus doux sentiment de la nature. Sous le titre de Cours d'amour, on forma des tribunaux, où furent décidées les questions que faisoit naître un amour honnête, & où des dames seules furent juges. Alix de Chandieu, Anne de Die, la comtesse de Tallard, qui furent

du nombre, ont été célébrées par les plus fameux troubadours.

En observant que les poëtes dont alors le Dauphiné se fait gloire, naquirent dans la partie montagneuse, où l'on retrouve encore le plus vif amour pour la musique, seroit-il invraisemblable de présumer que les joueurs de vielles, qui vont de village en village servir de ménétriers, tiennent cette habitude de leurs ancêtres?

Pendant que les troubadours fixoient, par leurs chants, l'attention du peuple & des seigneurs; que des savants roturiers consolidoient la paix dans le sein des familles, par une justice integre; deux hommes simples voulurent dégager le christianisme des langes gothiques dont l'avoient accablé l'ignorance & la cupidité des prêtres. Quoique poursuivis par cette classe, dont ils censuroient les préjugés & les vices, Pierre Vaud & Bruys se firent de nombreux partisans: leur doctrine jeta de si profondes racines dans le Haut-

Dauphiné, qu'on y retrouve encore de leurs disciples.

La cession que fit Humbert II du Dauphiné à la couronne de France, nuisit à l'émulation qu'entretenoit la présence du souverain, en éloignant le centre de l'autorité. Quoique Louis XI eût établi une seconde université à Valence, dont les professeurs étoient, ainsi que ceux de l'université de Grenoble, recommandables par leur savoir, l'instruction n'en fut pas plus générale, puisque, depuis son regne jusqu'à celui de François I.er, l'histoire littéraire n'offre qu'un petit nombre de jurisconsultes distingués, dont le plus célebre est Guy Pape.

Sous le regne mémorable de François I.er, notre patrie produisit des hommes de mérite divers. Les sciences exactes, négligées jusqu'alors, durent leurs premiers développements à Oronce-Finé, & Borel son éleve. Quoique ces deux mathématiciens aient été contrariés par les événements malheureux de leur temps, il y auroit

auroit de l'injuſtice, pour ne pas dire de l'ingratitude, à méconnoître les ſervices qu'ils ont rendus aux ſciences, ſans autre ſecours que leur zele & leurs talents. Il ſuffit d'ailleurs d'obſerver l'état des mathématiques, aux temps où ils s'y livrerent, de calculer les pas qu'ils y ont faits, pour ſe convaincre que Finé & Borel ne furent redevables de leurs progrès qu'à la ſeule force de leur génie.

Sous le même regne, alors que le Chevalier *ſans peur & ſans reproche* ſe diſtinguoit par ſa valeur; que le loyal ſerviteur traçoit un récit naïf & fidele de ſes exploits; la doctrine de Luther & de Calvin ſe faiſoit de nombreux partiſans en Dauphiné, ſur-tout dans les montagnes, où nous avons obſervé que Vaud & Bruys avoient préparé les eſprits aux nouveaux dogmes. La proximité de Geneve, qui devint le chef-lieu de la réforme, concourut à multiplier le nombre des proteſtants. Les diſputes ſavantes qui s'éleverent entre les défenſeurs de l'auto-

rité Papale & les diſciples de Luther & de Calvin, furent très avantageuſes au développement de l'eſprit humain. Heureux ſi l'on ſe fût borné à diſputer; ſi la diverſité d'opinions n'avoit pas armé le fanatiſme des brandons de la diſcorde! Le Dauphiné fut un des principaux théâtres de la guerre civile; & quoique l'on n'y jouit pas de cette tranquillité qu'exige l'étude, les annales de la réforme offrent, dans ces jours de carnage & de deuil, une foule de miniſtres qui ſe diſtinguerent autant par leurs connoiſſances, que par l'énergie de leurs caracteres. Chandieu, qui préſida leur premier ſynode en France; Farrel, qui fut ami de Calvin, & un des premiers prédicants, ſont particulierement dignes d'être cités.

François I.er ne fut pas ſeulement célebre par les ſoins qu'il prit à faire germer les talents; il le fut encore par ſes qualités perſonnelles, qui l'ont fait ſurnommer le plus galant chevalier de ſon temps, comme il étoit le plus ſpirituel. Dans le

nombre des femmes aimables dont il rechercha l'amitié, on diſtingue Bectoz, qui eut avec lui une correſpondance de lettres, & qui, par ſes ſuccès dans la poéſie latine, avoit mérité l'eſtime de pluſieurs littérateurs étrangers.

Sous les ſucceſſeurs de François I.er, des miniſtres proteſtants défendoient avec zele, par leurs perſonnes comme par leurs ouvrages, la cauſe de la réforme; & quoique le fanatiſme prêchât la guerre civile, on cultiva, avec un certain ſuccès, des études encore dans leur enfance. Joubert, qui publia en français un des premiers ouvrages d'anatomie, ſe diſtingua par ſes connoiſſances en médecine; Laboiſſiere, Nicolaï, par des ouvrages de géographie; Beſſon, par quelques ſuccès dans la mécanique.

Sous le regne de Henri IV, le Dauphiné n'eut pas ſeulement l'avantage de fournir à ce prince un confident & un ami dans la perſonne de Calignon; il eut encore à ſe glorifier de Jean de Serre, qui mérita

le titre d'hiſtoriographe de France; de Féronce, qui, des premiers, obſerva à Vizille les aſtres, rédigea ſes obſervations, & inventa des inſtruments pour les faire avec plus de fruits; de Caſtillon, qui ſut s'approprier le langage de Ciceron, & qui fut, de ſon temps, un des écrivains qui poſſédoient le mieux l'urbanité romaine. Le barreau de Grenoble offroit des juriſconſultes inſtruits; & dans la foule d'écrivains que notre patrie vit naître, dont les ouvrages ne furent pas ſans utilité, il eſt juſte de diſtinguer encore Pluvinel, qui, le premier en France, ouvrit des académies d'équitation, & publia, ſur les principes de ſon art, un ouvrage eſtimé.

L'édit de Nantes, qui mit fin aux déſaſtres de la guerre civile, rendit aux amis de l'étude le calme néceſſaire à leurs travaux. Des deux univerſités établies en Dauphiné, on avoit ſupprimé celle de Grenoble. L'inſtruction publique, dans cette ville, étoit partagée entre les domi-

nicains & les jesuites, ordres religieux, qui comptoient également parmi leurs membres les plus célebres, des compatriotes qui font honneur à leurs pays.

Après la mort de Henri IV, aux états-généraux tenus en 1640, un député du Dauphiné se distingua par son énergie à défendre les droits de ses commettants. Quoique ses efforts n'aient eu, ainsi que les états-généraux, aucuns résultats utiles, par l'énergie de caractere & les principes qu'il développa, Brosse s'est acquis des droits à la reconnoissance publique.

Ce fut sous le regne de Louis XIII, ou plutôt sous celui de Richelieu, que se prépara un des plus glorieux siecles de la France. L'émulation que ce ministre sut entretenir parmi les hommes instruits; l'établissement de l'académie françaife, où il leur offroit une récompense digne de leurs efforts, donnerent une direction avantageuse aux talents & au génie. Le Dauphiné a fourni à l'académie française, dès son origine, Abel Servien,



qui, dans les négociations dont il fut chargé, développa des talents diplomatiques; Boiſſat & Baro. L'hiſtoire Négrépontide du premier eſt encore recherchée; les pieces de théâtre du dernier ne ſont pas ſans mérite.

Les jeſuites, dont le principal ſoin étoit de s'approprier les talents qu'ils remarquoient dans leurs éleves, compterent, à cette époque, quelques hommes de mérite, formés dans leur college en Dauphiné: Sautel, de qui les jeux allégoriques & poétiques ont encore des charmes pour les amis de la poéſie latine; la Colombiere, qui, par une éloquence onctueuſe & ſimple, ſe fit entendre avec plaiſir à la cour de Londres, ſont les deux plus célebres.

Lorſque Corneille, Moliere, Racine charmoient la cour de Louis XIV par leurs chefs-d'œuvres, on remarqua dans la foule des littérateurs, Louiſe-Anaſtaſie Serment, dont Quinault & l'auteur de Cinna ne dédaignoient pas le ſuffrage, &

qui fut surnommée la Philosophe par l'académie de Ricovratty de Padoue ; Boissieux, Vulson, la Colombiere, érudits à qui nous devons de savants ouvrages sur les temps de la chevalerie ; Allard & Chorier, dont les recherches sur l'histoire du Dauphiné sont précieuses. Les amis des mœurs eussent desiré que le dernier, toujours occupé de pareils ouvrages, n'eût pas attaché son nom à une production honteuse, publiée sous le titre d'*Allosiæ Tolletanæ, satira sotodica de arcanis Amoris & Veneris.*

Si l'édit de Nantes eut des résultats avantageux, la révocation, qui fut l'effet de la vieillesse de Louis XIV & des menées des prêtres qui l'entouroient, fut presque aussi funeste que les guerres d'ambition dont ce prince s'occupa tout le temps de son regne. Des familles laborieuses sortirent en foule de France. Le Dauphiné fut long-temps à se remettre des pertes qu'entraîna cette démarche impolitique ; le commerce & l'industrie s'en ressentirent par-

ticulierement : & dans la foule des protestants, il en est quelques-uns dont nous devons ici rappeler le souvenir. Lange, qui se réfugia à Geneve, Jacques Bernard & Hélie Saurin, qui se retirerent en Hollande, ont obtenu par leurs ouvrages une place distinguée parmi les ministres de la réforme. Joseph Saurin, frere du dernier, qui rentra en France, après avoir abjuré les dogmes de Calvin, se livra à l'étude des sciences exactes, qui lui ouvrirent les portes de l'académie des sciences de Paris.

Nous avons, en quelque sorte, parcouru jusqu'ici les landes de notre histoire littéraire. A une route pénible, en succede une plus facile & plus agréable. Semblables au voyageur fatigué, reposons-nous un instant sur les points qui les séparent, d'où l'œil embrassant à la fois l'une & l'autre, se plaît à comparer, & celle que nous avons faite, & celle qui nous reste à parcourir. Le souvenir des dégoûts que nous avons eus à surmonter pour débrouiller l'origine

& les progrès des lumieres dans les temps d'ignorance & de barbarie, s'efface ; notre courage ſe ranime en fixant notre attention ſur la renommée & les talents de ceux de nos compatriotes qui ſe ſont diſtingués dans le 18.e ſiecle.

En rapprochant l'étonnante ſupériorité des habitants du Dauphiné dans ce ſiecle, du peu de progrès de nos ancêtres, on ne pourra même ſe défendre de quelque ſurpriſe.

L'impulſion donnée à l'eſprit humain par cette foule d'hommes à talents, qui firent la gloire du regne de Louis & de Colbert, ſe fit ſentir preſque également dans toutes les parties de la France. Le Dauphiné, qui déjà avoit fourni aux académies les plus célebres, des hommes dignes d'elles, en produiſit encore dans le 18.e ſiecle.

Valbonnais mérita d'être choiſi pour correſpondant à l'académie d'inſcriptions & belles-lettres. Quelque glorieux que fut

pour lui ce choix, ce n'eſt pas cependant le ſeul titre qu'il ait à l'eſtime des gens inſtruits : il employa ſon opulence à encourager le mérite : un des premiers à Grenoble, il rechercha & accueillit les talents ; & par de pareils ſoins, s'acquit de nouveaux droits à la reconnoiſſance des amis de l'étude.

Saurin l'aîné, Lafaye, qui s'étoient ouvert le ſanctuaire des ſciences, furent les précurſeurs de deux de leurs compatriotes juſtement illuſtres : ces deux hommes ſont Vaucanſon & Fontaine.

Le flûteur automate & le canard, exciterent la plus vive admiration, lorſqu'ils furent offerts aux regards du public : ils obtinrent à Vaucanſon la plus grande célébrité. Mais c'eût été peu pour l'intérêt général, que cet homme de génie ſe fût borné à des inventions de pur agrément ; il importoit que l'auteur de pareils chefs-d'œuvres conſacrât ſes talents à des ouvrages utiles. C'eſt ce qu'il fit, en s'occupant du perfectionnement des métiers employés

aux étoffes en soie. Il ne se contenta pas de la confection des métiers, il s'appliqua encore à en développer les principes dans des mémoires lumineux, qui ne sont pas les moins intéressants du recueil de l'académie des sciences.

Fontaine, comme Vaucanson, n'eut pas chez la multitude une grande renommée, quoiqu'il se soit livré aux sciences exactes avec succès : ses calculs ne conduisant pas à des résultats applicables aux objets utiles, il n'a pu être apprécié que par quelques savants capables de le suivre & de l'entendre. Assez philosophe pour se borner à l'estime de ses pairs, le sentiment de sa supériorité l'a sans doute dédommagé de l'estime d'un vulgaire incapable de l'apprécier.

Un des Lafaye, qui s'étoit ouvert des portes de l'académie française, par diverses pieces fugitives pleines d'esprit, excitoit encore les regrets des amis de la poésie française, par sa mort prématurée, lorsqu'un digne émule de Quinault, sortit

des murs de Grenoble, vint consoler le Dauphiné de sa perte. L'opinion avantageuse qu'avoit fait concevoir l'épître à Claudine, fut confirmée par l'opéra de Castor & Pollux. Mais celui qu'on jugeoit digne d'éclipser ses maîtres, se détourna du sentier de la gloire, pour s'abreuver du poison des plaisirs. Enchaîné par la mollesse, il préféra les charmes de la volupté aux faveurs des muses; & termina sa vie dans un état de délire pire que la mort.

A ce tableau de la triste destinée du plus charmant poëte que Grenoble ait vu naître, on reconnoît celle du chantre des Grâces, de gentil Bernard. Moins libertin, il eût multiplié ses titres de gloire: il est néanmoins assuré avec son petit langage, de transmettre, ainsi que le chantre de Théos, son souvenir à la postérité la plus reculée.

Vaucanson, Bernard, nés à Grenoble, avoient fait rejaillir sur leur patrie une partie de leur gloire. Ils n'étoient pas les

ſeuls dont cette ville dût ſe glorifier dans ce ſiecle. Par d'utiles travaux, les Bonnot, en immortaliſant leurs noms, ont également immortaliſé leur patrie.

Doué d'une conception vigoureuſe, Condillac, l'un des Bonnot, s'attacha à ſuivre l'homme dans le développement de ſes facultés intellectuelles. Un des premiers en France, il marcha avec ſuccès ſur les traces de Locke, & n'oublia rien pour donner à la méthode du philoſophe Anglais, les développements les plus avantageux. On fut long-temps à apprécier ſes efforts. Un petit nombre d'hommes, pendant ſa vie, lui rendit la juſtice que ſes travaux le mettoient en droit d'attendre. Il eſt mort ſans jouir de cette renommée, qui toujours devroit être le partage de la ſupériorité. De nos jours ſeulement, on commence à applaudir au ſurnom de Locke Français, que quelques écrivains s'étoient empreſſés de lui donner, & que confirmera ſans doute la poſtérité. Dans le tribut que nous payons à ſa mémoire,

nous croyons acquitter une dette ſacrée, à laquelle doit contribuer chaque compatriote, en ne rappelant qu'avec reſpect le ſouvenir de Condillac.

Si la perfection de l'homme comme individu, avoit fixé ſon attention, l'homme comme citoyen, fixa celle de Mably, ſon frere aîné. Juſqu'alors victimes de la féodalité & des préjugés, les nations avoient admis en principes, des erreurs monſtrueuſes. Pour les réfuter, il falloit s'affranchir de cette conſidération aveugle qu'avoit commandée l'aſſentiment de quelques publiciſtes révérés : il falloit ne pas craindre de heurter les intérêts de quelques corporations puiſſantes ; & Mably, ſoutenu par ſon courage & ſon génie, oſa les braver, dire la vérité aux peuples & aux rois. Ses efforts puiſſent-ils avoir les réſultats qu'il déſiroit, la liberté & proſpérité nationales !

C'eſt du ſein d'un peuple libre qu'on pouvoit eſpérer de voir s'élever un homme aſſez courageux pour réclamer les droits de l'humanité outragée. On étoit loin d'at-

tendre qu'il paroîtroit au milieu d'un peuple, assez abruti pour chérir sa servitude: & ce fut néanmoins parmi les Français que vécut l'austere & courageux Mably. Jusqu'à sa derniere heure, il a rappelé aux nations leurs droits imprescriptibles. Jaloux sur-tout de voir les Français se montrer dignes de leurs ancêtres, par ses soins à les instruire sur leurs véritables intérêts, il peut être considéré comme un des apôtres de la révolution. Si la liberté & l'égalité installées par la justice, assurent jamais parmi nous la prospérité publique, il est certes un des écrivains qui a le plus concouru à leurs triomphes. Ainsi que l'orateur de Geneve, il avoit puisé dans le cœur humain cette sagesse de principes, qui seule garantit aux nations une félicité durable. Si par la nature de ses travaux & par caractere, il s'occupa moins de plaire que d'être utile; s'il n'a pas pendant sa vie joui de la gloire à laquelle il avoit droit de prétendre, nous désirons réparer l'injustice de ses contemporains. Son mérite n'est pas comme celui de son frere, étranger

à la majorité des hommes : il n'eſt aucun Français qui, depuis la révolution n'ait eu occaſion d'apprécier ſes travaux.

Valbonnais, Vaucanſon, Fontaine, Bernard, Condillac, Mably, ſuffiroient ſeuls pour illuſtrer le Dauphiné. Leur ſupériorité reconnue de l'Europe ſavante, nous eſt un sûr garant de l'aſſentiment général aux hommages que nous avons cru devoir leur rendre. Fiers d'être nés ſur le ſol qui les vit naître, il nous ſemble que leurs compatriotes doivent partager, & les élans d'amour-propre qu'ils excitent, & cette noble émulation qui rend jaloux d'obtenir auprès d'eux une place. En rappellant leur ſouvenir, il y auroit de l'injuſtice à paſſer ſous ſilence celui de quelques écrivains, qui, ſans avoir eu comme eux des ſuccès extraordinaires, ont néanmoins des droits à l'eſtime des gens éclairés.

Delille avoit chauſſé le brodequin, & Thalie n'avoit pas dédaigné de ſourire à ſes eſſais; Duvaure ſe montra digne encore de ſes faveurs.

Barral,

Barral, Accarias de Serione, & d'Artigny, par des ouvrages inſtructifs, ont marqué leur exiſtence. Enfin, Mme. de Tencin, par des productions dont l'amour & la ſenſibilité ſont le principal mérite; s'eſt obtenu une place diſtinguée parmi les femmes auteurs.

Tels ont été en Dauphiné les hommes dont les productions utiles rendent le ſouvenir précieux. Il en eſt qui, ſans avoir laiſſé des monuments de leur génie, ont néanmoins, par des opérations ſavantes, obtenu dans l'hiſtoire une place diſtinguée. Les ſervices importants rendus à la France par les freres Pâris, leur aſſurent une célébrité méritée. Un d'entr'eux, Duvernay, a même laiſſé quelques monuments qui rendent plus chere encore ſa mémoire. Quoique l'école militaire n'ait pas eu des ſuites heureuſes, on n'en doit pas moins eſtimer les intentions de ſon fondateur.

Si les Dauphinois, dans les Pâris, ont à ſe glorifier d'avoir fourni à la France des hommes utiles, Bourcet, dans le même

temps, rendit des ſervices éclatants, qui firent non ſeulement ſa fortune, mais qui dans les carrieres du génie militaire, lui ont mérité une premiere place. Dupré, par une découverte terrible, eût ſans doute compromis le ſort de l'humanité, ſi l'on n'eût pas acheté ſon ſilence. Puiſſe-t-il avoir replongé dans l'oubli une découverte qu'aucun être raiſonnable ne doit plus rechercher !

C'eſt peu d'avoir jeté quelques fleurs ſur la tombe de ceux de nos compatriotes dont le génie, les talents & les lumieres ont rejailli ſur notre patrie, une partie de leur gloire; nous nous privons d'une grande ſatisfaction, en nous refuſant de faire mention de cette foule d'hommes qui chaque jour promettent des ſuccès. Il nous feroit bien doux ſans doute de fixer l'attention ſur l'orateur des mœurs, qui, dans le ſein des Alpes, fit le premier retentir le barreau d'une éloquence juſqu'alors inconnue: ſur l'auteur de la Veſtale, dont les productions intéreſſantes tranſmettront

le ſouvenir à la poſtérité : ſur l'émule de Linnée, qui, par de grands pas dans la carriere nouvelle & utile qu'il a parcourue, a marqué & marque encore ſon exiſtence de la maniere la plus flatteuſe : ſur le citoyen des Alpes, dont le mérite peu connu par ſes contemporains, doit l'être par la poſtérité ; enfin, ſur ce légiſlateur modeſte, qui ne terminera pas ſans doute ſa carriere ſans donner au public *le Vieillard de Memphis*, production qui doit obtenir à ſon auteur une place diſtinguée.

Une carriere nouvelle eſt ouverte à l'éloquence. Déjà les orateurs de Vizille juſtifient la confiance de leurs concitoyens : puiſſent-ils, par une conſtitution ſage, aſſurer à leur patrie une proſpérité durable !

En réfléchiſſant qu'avant ce ſiecle on n'a vu aucun homme s'illuſtrer dans les arts d'agréments, tels que la peinture, la ſculpture & la muſique : que le Dauphiné ne compte que deux hommes, qui, dans le dernier de ces arts, ſe ſoient diſtingués

de nos jours ; un acteur lyrique, dont la voix mélodieuse obtint le suffrage des gens de goût ; un compositeur, dont les premiers travaux font concevoir les plus flatteuses espérances ; on ne pourra peut-être pas se défendre de surprise ! Comment, sur un sol aussi favorable à la peinture, par la variété & le pittoresque de ses sites, l'imagination d'aucun artiste ne s'est-elle pas enflammée ? Pour la peinture, comme pour les autres arts, on a cru trouver une raison péremptoire dans l'influence du climat. La température influe sans doute sur la force & le développement du génie ; mais est-il déterminé que celle du Dauphiné soit défavorable à l'imagination qu'exigent les arts d'agrément ? En considérant que les autres contrées de France n'ont pas vu se développer les génies dont elles se font gloire ; que le plus grand nombre, pour ne pas dire tous, furent redevables de leurs succès au séjour de la capitale ; & que la température enfin de cette ville, bien-loin d'influer dans le développement des talents, ne pourroit que leur nuire,

ſi elle n'étoit en quelque ſorte modifiée par les occupations & les aliments; on reconnoîtra que les motifs d'émulation qu'offroit Paris aux gens de lettres, étoient la ſeule cauſe de leur affluence & de leurs ſuccès. Avec de moyens égaux d'émulation, toute autre part qu'à Paris on peut eſpérer d'avoir en France, & les mêmes réunions, & les mêmes ſuccès. C'eſt ſans doute d'après ces réflexions que l'ancien gouvernement avoit favoriſé l'établiſſement des académies dans les divers points de la France.

Grenoble fut des dernieres villes à en reconnoître les avantages. L'inſtruction publique, qui étoit paſſée des jeſuites à des prêtres ſéculiers, étoit bornée aux éléments des connoiſſances. Quoiqu'en général favoriſés d'une vivacité d'intelligence, d'une préciſion d'idée aſſez rare, les habitants de Grenoble vivoient ſans affection pour cette gloire inappréciable que procure l'acquiſition des connoiſſances. L'académie delphinale eut de la peine à fixer

leur attention ſur les avantages qu'elle vouloit leur aſſurer ; & dans l'eſpace de temps qu'elle a exiſté, ſes efforts n'ont pas eu tout le ſuccès qu'elle ſe propoſoit. Les trois volumes qu'elle a publiés, ſont un monument précieux de ſon empreſſement à s'occuper des objets les plus utiles.

La révolution qui s'opere, doit engager tous les Français à acquérir des lumieres ; puiſque ſans elles & des vertus, on ne doit plus ſe flatter d'obtenir la confiance & l'eſtime. En rappellant aux Dauphinois ceux de leurs compatriotes dont le ſouvenir eſt mémorable, n'eſt-il pas poſſible d'éveiller en eux le deſir de ſuivre leurs traces ? C'eſt là du moins le motif qui nous a ſoutenus dans les pénibles recherches qu'a néceſſitées cette production.

A

ADHEMARD (*Guillaume*), fils de Girard Adhemard, feigneur de Grignan en Provence & de la Garde en Dauphiné, naquit dans cette derniere province. Ses talents pour la poéfie provençale lui obtinrent, dans le 12.e fiecle, une place diftinguée parmi les troubadours. Favori de l'empéreur Frédéric I.er, il dédia à fon époufe le catalogue des femmes célebres de fon temps. On rapporte qu'il fut épris d'amour pour la comteffe de Die, & qu'en apprenant qu'elle devoit époufer le comte d'Embrunois, il tomba malade. Anne, qui en fut inftruite, crut devoir lui faire une vifite, & l'on dit qu'il rendit l'ame en lui baifant la main. Des hiftoriens les font mourir de mifere à Grignan. Millot rapporte qu'il finit fes jours dans un couvent. Il ne refte de lui aucun ouvrage.

ADON (*Saint*), né en 800 d'une famille diftinguée dans la province, fut élevé avec foin dans l'abbaye de Ferrieres. Ses rapides progrès dans l'étude, lui mériterent l'amitié de Mazuard, abbé de Proin, qui l'attira dans fon abbaye, avec le deffein de l'y fixer. Adon n'y fut pas long-temps fans remarquer que les reli-

gieux étoient jaloux de ses succès. Il crut devoir quitter un monastere où il ne pouvoit en liberté se livrer à son goût pour les connoissances. Après avoir appris la langue tudesque, il fut passer cinq ans à Rome ; & pendant son séjour dans cette capitale de la chrétienté, il s'unit avec les hommes les plus recommandables par leur vertu & leurs lumieres. Il revint en France, en passant par Ravenne, où il fit des découvertes qui lui servirent dans la composition de son martyrologe. Il visita à Lyon les savants qui y demeuroient ; & l'évêque Remi, jaloux de le fixer dans son diocese, obtint & fut autorisé par le supérieur d'Adon de lui confier la paroisse de Saint-Romain. Il fut quelque temps tranquille, & ce fut alors qu'il s'occupa de sa chronique. L'église de Vienne le choisit pour successeur à Agilmar son évêque, sur l'invitation de Remi, évêque de Lyon, & d'Ebbon, évêque de Grenoble. Adon assista en 860, en qualité d'évêque de Vienne, au concile de Tours. Il eut la confiance du pape Nicolas I.er, & d'Adrien, son successeur. Charles le chauve, Louis & Lothaire ses fils, eurent pour lui la plus grande estime ; le dernier même, par ses conseils, s'engagea à réparer le scandale qu'avoit donné son divorce. Adon eut à cœur l'instruction de ses ouailles ; il souf-

crivit aux conciles tenus à Châlons-ſur-Saône, en 873 & en 875; le 14 décembre de la même année, eſtimé un des plus recommandables prélats de ſon temps.

On doit regretter, & les lettres différentes qu'il écrivit aux papes & aux princes avec qui il fut en correſpondance, & l'ouvrage contre les ſchiſmatiques grecs dont le temps nous a privé. Il ne reſte d'Adon qu'un *martyrologe* latin, dont la meilleure édition eſt celle des freres Paléarini, publié à Veniſe, in-fol.; une *chronique* latine, qui annonce dans l'hiſtoire les plus grandes connoiſſances; enfin, les *vies* de *St. Diſdier* & de *St. Theuder* : la premiere, inſérée dans le recueil de Caniſius; la ſeconde, dans le premier volume de dom Mabillon. Dom Acheri a publié dans ſon ſpicelege une partie du *réſultat d'un ſynode tenu en 870* pour la confirmation de la ceſſion d'une égliſe au monaſtere de St. Engendre ou St. Claude, & qu'on croit être de St. Adon.

ADRIAN, de St-Natalie, auguſtin déchauſſé de Seyſſieu, a donné la *bonne ſupérieure* & la *bonne inférieure.* Son nom de famille eſt Serves.

ADRIAN, capucin, natif de Bourgoin, mort

en 1613, après avoir publié une *méthode pour convaincre les hérétiques.*

AGILES (*Raymond des*), natif de St-Paul-Trois-Châteaux, fut pourvu dès sa jeunesse d'un canonicat à l'église de Puy, par Adhemard de Monteil, évêque de cette ville, qu'il suivit à la Terre-Sainte lors de la premiere croisade. Il n'étoit que diacre lorsqu'il s'embarqua; il fut ordonné prêtre en route. Raymond, comte de St-Giles & de Provence, un des chefs de l'armée, le choisit pour son aumônier: il s'étoit uni d'amitié avec Ponce-de-Balazun, pour écrire l'histoire de l'expédition où ils se trouvoient. En 1099, Ponce fut tué au siége d'Archos; & Raymond continua seul, jusqu'après la prise de Jérusalem, l'histoire qu'ils avoient commencée ensemble. Il quitta les croisées lors du différent qui survint entre Godeffroy de Bouillon & Raymond comte de Provence. On ne sait s'il mourut en Asie, ou s'il revint en Europe. Son histoire a été publiée dans le recueil de Bougars, intitulé *Gesta Dei per Francos*, in-fol. Entre les événements ordinaires qui se trouvent dans les histoires du temps, Raymond offre des détails curieux qui ne se trouvent nulle part.

AIMAR-TERNAI (*Jacques*), natif de Saint-

Veran, près de Saint-Marcellin, s'acquit une certaine célébrité, en prétendant découvrir les eaux souterraines, au moyen d'une baguette devinatoire. Les épreuves auxquelles on le soumit à Paris chez le prince de Condé, furent funestes à sa réputation : il avoua qu'il ne savoit rien, que la faim seule lui avoit inspiré des manœuvres qu'accréditoit la crédulité publique.

Aimoin, supérieur de l'hôpital de Saint-Antoine, a rédigé, en 1298, les statuts de son ordre.

Aimon, évêque de Valence en 943, fut chancelier de Conrard, roi de la Bourgogne transjurane. Dom Mabillon a conservé de lui un manifeste adressé à la ville d'Arles, contre un nommé Eicard, usurpateur des biens de son église.

Albon (*Claude d'*), avocat au parlement de Grenoble, a donné en 1575, in-8.°, un *traité de la majesté, de l'institution, de la prééminence des rois, & des faveurs qu'ils reçoivent du ciel.* La même année, dans le même format, un *traité de la création impériale, des moyens de créer les empereurs, de l'imposition des trois couronnes,*

des sept électeurs, de leurs droits, de leurs offices & de leur ordre.

ALBY (*Henri d'*), natif de Valence, jesuite, qui publia en 1627 une *vie de St. Homobon, patron de Crémone.*

ALEMAND (*Louis-Augustin*), né à Grenoble en 1643, docteur ès arts en l'université de Valence, reçu avocat au parlement de Grenoble. Après avoir abjuré la religion protestante, il se fit recevoir docteur en médecine à la faculté d'Aix, dans l'espoir d'obtenir un brevet de médecin du roi sur les vaisseaux. Ses démarches étant vaines, il se rendit à Paris, où il publia, en 1688, un ouvrage sur la langue française, ayant pour titre : *Nouvelles observations, ou guerre des Français sur leur langue* : c'étoit l'essai d'un dictionnaire historique & critique des mots, dont l'académie française arrêta l'impression, se disposant à publier le sien. Pelisson & le P. Bonhours furent amis d'Alemand, qui perdit l'amitié du dernier, en obtenant de l'abbé *de la Chambre* le manuscrit des nouvelles observations de Vaugelas. Le jesuite, aigri de la préférence, n'a pas ménagé dans un de ses ouvrages Alemand, qui donna, en 1694, le premier volume d'un journal histo-

rique de l'Europe, qui ne fut pas continué. Il mourut à Grenoble en 1728, laissant une *histoire monastique d'Irlande*, un vol. in-12, 1690, & une traduction de la *médecine statique* de Sanctorius. Il se proposoit de publier un traité de l'ancienneté des médecins méthodiques, & un ouvrage où il essayoit de démontrer que les protestants ne sont pas toujours inutiles à la religion catholique. Son frere, avocat au parlement de Grenoble, avoit dédié au pere la Chaise un ouvrage à-peu-près semblable, contenant un nouveau systême contre les protestants.

Allard (*Claude*), antonin, natif de Montbreton dans le Viennois, a donné en 1653 le *crayon des grandeurs de St. Antoine du Viennois*; & sous le titre de *Miroir des religieuses*, la vie de Flandrine de Nassau, abbesse de St.e-Croix de Poitiers. Le nécrologe de son ordre, cite de lui plusieurs ouvrages manuscrits.

Allard (*Guy*), neveu du précédent, avocat, conseiller du roi, président en l'élection, obtint le titre de généalogiste du Dauphiné, par son *histoire généalogique* en 4 vol. in-4.°, 1697. Pour soutenir un procès que lui susciterent des ennemis, il fut obligé de vendre sa charge

de préſident ; & il mourut en 1716, doyen des avocats, & généralement eſtimé. Son zele pour la gloire de ſon pays lui donne des droits à la reconnoiſſance de ſes concitoyens. Il débuta, en 1673, par une nouvelle hiſtorique, intitulée, *Zizime* : il donna, en 1675, les *éloges de des Adrets, Dupuy-Montbrun, de Calignon* ; en 1677, les *aïeules de Mme. de Bourgogne* ; en 1680, la premiere édition de la *bibliotheque du Dauphiné* ; en 1683, les *inſcriptions de Grenoble* ; en 1688, la *vie de Humbert II* ; en 1695, les *préſidents uniques & les premiers préſidents au parlement du Dauphiné* ; la même année, un *recueil de lettres* ; le *nobiliaire du Dauphiné*, en 1696 ; la *généalogie de la famille Simiane*, en 1697 ; l'*état politique de Grenoble*, en 1698 ; enfin, les *gouverneurs & lieutenants au gouvernement du Dauphiné*, en 1704. Lorſqu'il mourut, il travailloit à un traité de la juſtice, de la police & des finances de France ; à une hiſtoire complette du conſeil delphinal au parlement de Grenoble. De ſes manuſcrits nombreux, il feroit poſſible de former quelques ouvrages curieux & dignes du public.

ALLEMAND (*Laurent*), oncle maternel de Bayard, fut évêque de Grenoble en 1488, eſtimé pour ſes vertus autant que pour ſes

connoiſſances. Parmi les manuſcrits qu'on conſerve de lui dans les archives de l'évêché de Grenoble, le cardinal de Camus eſtimoit ſurtout celui qu'il avoit compoſé, concernant la viſite du dioceſe. Dans ſes travaux apoſtoliques, il fut ſecondé avec beaucoup de zele par *Louis Allemand* ſon neveu, chanoine à la collégiale de la même ville.

ALLIAN (*Pierre*), ſavant avocat ſous le regne de Henri III.

ALLIAN (*François*), natif de Creſt, entra chez les jeſuites en 1625, fut docteur en droit, ſupérieur des miſſions; & mourut à Grenoble, le 18 novembre 1696, après avoir traduit le *catalogue des ſaints de Lyon*, compoſé en latin par *Théophile Reynaud*, ſon confrere.

ALLIEU (. . . . .), natif de Peirins, près de Romans, a donné en 1532, les *ſept degrés de la pénitence, figurés par les ſept pſeaumes pénitentiaux.*

ALLUIS (*Jacques*), avocat à Grenoble en 1670, a laiſſé pluſieurs petits ouvrages oubliés; tels que l'*accommodement de l'eſprit & du cœur*,

moitié vers, moitié prose ; le *chat d'Espagne*, les *amours d'Abeilard & d'Héloïse*.

ANNISSON (*Charles*), natif de Saint-Marcellin, entra dans l'ordre de St. Antoine, fut commandeur d'Aubeterre, & vicaire-général de son ordre à Rome, où il servit utilement Henri IV auprès du saint siége. Il mourut, lorsqu'il avoit lieu d'espérer les plus éminentes dignités. Allard s'est trompé, en lui attribuant l'érection d'une pyramide en mémoire de l'absolution accordée à Henri IV. Ce religieux, estimé dans son temps pour ses talents de controversiste, a seulement fait décorer l'église de son ordre à Rome, de quelques peintures à fresque, qui représentent les principales actions de *St. Antoine*, & qui sont de Jean-Baptiste *Della Marca*.

AUTHON (*Jean d'*), ou d'*Anthon*, augustin, natif de Beaurepaire dans le Viennois, abbé de Langle dans le Poitou, fut chroniqueur & poëte de *Louis XII*, qu'il suivit dans toutes ses expéditions. Par ordre de ce prince, il composa deux poëmes en l'honneur de la belle Gênoise *Thomassius*; & a laissé en manuscrit en 3 vol. in-f.°, *l'histoire de Louis XII*, surnommé *le pere du peuple*. En 1615 & 1620, Godefroi en a publié une partie : les trois années qui n'ont

n'ont pas vu le jour, ne contiennent que des vers & peu de faits. Cette hiſtoire en manuſcrit eſt conſervée dans la bibliotheque du Roi, N.os 9700, 9701 & 8421.

APPOLLINAIRE (*St.*), ſucceſſeur de Maxime à l'évêché de Valence, en 480, fut digne, par ſes vertus & ſes connoiſſances, de remplir cette place éminente ; & ſans avoir les talents de St. Avit, ſon frere, il parut avec honneur à un concile tenu en 515 contre Etienne, tréſorier des rois de Bourgogne. Il fut exilé avec les autres peres de ce concile, à Sardines, petite ville du Lyonnois. Ferme dans la condamnation qu'il avoit ſignée contre ce fornicateur, il refuſa conſtamment de l'admettre à la communion. Après avoir aſſiſté au concile d'Epaone en 517, il mourut la même année, ne laiſſant que deux lettres, qu'on trouve dans le recueil de celles de St. Avit ſon frere, à qui elles ſont adreſſées. Son tombeau, placé dans l'égliſe de Valence qui porte ſon nom, fut célebre par la confiance des fideles juſqu'au 9.e ſiecle.

AQUIN (*Jean d'*), natif de la vallée de Graiſivaudan, avocat célebre en 1575.

ARCES (*Jean d'*), fils de Jean d'Arces, seigneur de la Bâtie, & d'Antoinette Baile, naquit dans la vallée de Graisivaudan. Il fut aumônier du cardinal de Tournon ; & donna en 1554 une traduction de l'ouvrage de *Palladius-Taurus* sur *l'Agriculture.*

ARÉOD (. . . .), médecin de Grenoble en 1525, a réfuté le systême de *Jerôme montueux* sur la Fontaine qui brûle, une des sept merveilles du Dauphiné.

ARGENTIER (*Georges*), natif de l'Oisans, prêtre de l'église de Saint-Nizier de Lyon, fit paroître en 1558 une traduction de l'épître de St. Bazile *sur la vie solitaire.*

ARMAND (*Ignace*), natif de Gap, entra chez les jesuites à l'âge de dix-sept ans, professa deux ans la philosophie, six ans la théologie. Il est mort, fort regretté de son ordre, après avoir été recteur du college de Tournon, de celui de Paris, supérieur de la maison professe de Champagne, & visiteur une année. Il avoit beaucoup contribué au retour des jesuites en France, sous Henri IV ; & outre le discours qu'il fit à cette occasion, il a laissé une *épître contre le ministre Chamier*, une *paraphrase sur les épîtres des Apôtres*, & une *sur les Pseaumes.*

Armand (*Guy*), de Gap, célebre à Grenoble en 1650, se fit estimer par ses connoissances & ses talents pour la plaidoirie, & eut un fils également distingué par son mérite dans le barreau.

Arnaud, abbé de Bonnevaux en 1177, né à Chatte près de Saint-Marcellin, cité avec éloge par Gesner, Bellarmin, Trilhemius, a laissé une *vie de St. Bernard.*

Arnoux (*Pierre*), de Crest, prieur de Baix, se livra à l'étude des langues, & composa quelques pieces de vers latins.

Artaud, chanoine de Die, jurisconsulte estimé en 1227.

Artigny (*Antoine Gachet d'*), né à Vienne, le 8 octobre 1706, de Charles Gachet, seigneur d'Artigny, capitaine-aide-major au régiment de Catinat infanterie, & d'Etiennette Penin. Placé dès son jeune âge dans l'église primatiale de sa patrie, il y fut successivement maître de chœur, coadjuteur, & enfin chanoine. Il eut dans ses premieres études, des succès qui l'encouragerent. Il s'amusa d'abord de la lecture des romans, dont sa mere avoit fait une ample

collection. Reconnoissant ensuite la futilité de cette lecture, il s'attacha aux bons écrivains; les journalistes & les ouvrages de bibliographie furent particuliérement de son goût; & les soins qu'il prit à cultiver son esprit ne furent pas infructueux. Doué d'une mémoire heureuse, sa conversation ne fut que plus instructive; & ces avantages d'un esprit cultivé, lui procurerent sur la fin de ses jours l'estime & l'amitié du cardinal d'Auvergne, nommé à l'archevêché de Vienne. Quoique ce protecteur lui vint un peu tard, il ne lui fut pas inutile, ayant dissipé son patrimoine dans les brillantes sociétés, où il avoit été admis dès sa jeunesse. Il n'avoit jamais voyagé: son cabinet & un cercle choisi étoient toutes ses délices. Sa gaîté vive & les agréments de sa conversation le faisoient rechercher, ainsi que ses connoissances. Son éloignement pour la promenade ne fit que hâter sa derniere heure: il est mort en 1768, âgé de soixante-deux ans. Il cultiva d'abord la poësie française; mais les succès ne répondant pas à son attente, il sacrifia ses premiers essais. En 1739, il publia une *relation d'une assemblée tenue au bas du Parnasse*, qui est une satyre contre les écrivains obscenes. En 1749, ses *mémoires d'histoire, de critique, de littérature*, parurent en 7 vol. in-12; & cette compilation, par rapport

aux matériaux, comme l'avoue l'auteur lui-même, eſt digne d'un autre titre, ſoit par l'arrangement qui s'y trouve, ſoit par les jugements, les réflexions ſolides dont elle eſt remplie. Quoiqu'au fond elle ne contienne rien de neuf, le choix des pieces, qui ſont intéreſſantes par elles-mêmes; la clarté, la préciſion & les agréments du ſtyle, ſont des titres ſuffiſants pour obtenir le ſuffrage du public. A la priere de le Bure, qui lui avoit envoyé un manuſcrit ſur *la Pucelle d'Orléans*, Artigny avoit entrepris une hiſtoire de cette héroïne; mais la publication de ſon ouvrage, prévenue par celle de l'hiſtoire de l'abbé Lenglet, lui fit ſuſpendre ſon travail, & l'on n'a pas même trouvé ſon manuſcrit. Sur la fin de ſes jours, l'étude des médailles lui fit abandonner les lettres, & lui fit négliger un *abrégé de l'hiſtoire univerſelle*, qui eſt reſté manuſcrit.

AUCTOUL (*François*), minime, né auprès de Romans, a vécu ſous Henri III, & a laiſſé une chronologie latine, intitulée, *Epoquæ mundi.*

AUDEYER (*Alexandre*), conſeiller au parlement de Grenoble, célebre ſous Henri III, travailla aux *remontrances* que ſa compagnie fit à ce prince en pluſieurs occaſions.

AUREL (*Jean*), du Briançonnois, a composé un poëme latin sur la *facture de l'Or.*

AUREOL (*Pierre*), de Trieves, cordelier en 1340, écrivit sur la *Conception de la Vierge.*

AURIÈS (*Guigues d'*), chanoine de Vienne, jurisconsulte célebre en 1230.

AVANÇON (*François de Saint-Marcel d'*), conseiller au parlement de Grenoble, chanoine, ensuite prévôt de l'église collégiale de la même ville, enfin son évêque, s'acquit l'affection de ses ouailles par ses vertus & ses lumieres. Il mourut en 1580. Jean de Saint-Marcel d'Avançon son frere, garde-des-sceaux, sur-intendant des finances sous Henri II, s'acquit de la célébrité par la protection qu'il accorda aux favoris des muses. Guillaume d'Avançon son fils, archevêque d'Embrun, en 1561, assista avec honneur au concile de Trente, aux colloques de Poissy, aux assemblées du clergé à Blois. Ce ne fut qu'après la prise d'Embrun par Lesdiguieres, qu'il sortit de son diocese, pour se retirer à Rome, où il fut camérier du Pape, & d'où il ne revint qu'après la conversion d'Henri IV. Sa résistance à permettre aux protestants de vivre dans son diocese; son zele pour la ligue, qui le porta à

prendre les armes, lui ont mérité la haine des écrivains de la réforme, qui l'ont peint ſous les couleurs les plus noires. Il tint en 1589 un concile provincial, & mourut en 1600, à Grenoble, lorſqu'on lui apportoit de Rome le chapeau de cardinal.

AVITUS (*Sextus Alcimus Œcdicius*), fils d'Iſichius, ſénateur Romain établi à Vienne, qui, après la mort de ſon épouſe, entra dans les ordres, & ſuccéda à St. Mamert, à l'évêché de Vienne. Avit, ainſi qu'Apollinaire ſon frere, fut élevé avec ſoin, fit ſes études ſous Sabaude, l'un des plus célebres rhéteurs de ſon temps. On peut juger de ſes progrès par les ouvrages qu'il a laiſſés, & qui, malgré la barbarie du temps où ils furent écrits, ne laiſſent pas d'offrir quelques beautés. La piété héréditaire dans ſa famille germa auſſi dans ſon cœur, & il fut choiſi pour ſuccéder à ſon pere au ſiége de Vienne, en 490. St. Epiphane, évêque de Pavie, qui ſe rendit en 494 à la cour de Bourgogne, pour y racheter des captifs Italiens, lui fournit une occaſion de faire éclater ſa générοſité. Gondebaud, quoiqu'Arien, ne put lui refuſer des éloges; & Clovis, avant de ſe convertir, lui donna ſa confiance. On reconnoît par la lettre qu'il écrivit à ce prince après ſa converſion, qu'il lui avoit pluſieurs fois écrit ſur ſon aveuglement.

La vénération que Gondebaud avoit pour les talents & les lumieres d'Avit, ne le porta pas cependant à abjurer l'Arianifme. Ce favant prélat conféra vainement avec lui ; & dans une conférence publique tenue à Lyon en 499, il l'obligea d'avouer qu'il étoit dans l'erreur. La converfion d'une foule de Bourguignons, qui abjurerent dans cette circonftance, & l'exemple de Sigifmond fon fils, ne firent nulle impreffion fur ce prince, qui mourut Arien. Le zele que firent éclater en cette occafion les prélats catholiques pour le triomphe de la foi, fait croire que c'eft à leur ardeur & à leurs vertus, autant qu'à l'éloquence de l'évêque de Vienne, que les Gaules durent l'extirpation de l'Arianifme de leur fein.

Les befoins de l'églife gallicane ne furent pas l'unique objet des follicitudes d'Avit ; il compofa une réfutation d'Eutichès, à la priere de Gondebaud, qui envoya fon ouvrage à l'empereur Anaftafe, fon ami, pour le prémunir contre des erreurs qui avoient de nombreux partifans en Orient. Lors du fchifme qui furvint entre l'antipape Laurent & Simmaque, Avit fut défenfeur de ce dernier, ainfi que d'Horfmidas, fon fucceffeur. Il ne négligea rien pour terminer le différent qui s'éleva entre l'églife de Rome & celle de Conftantinople : & lorfque Sigifmond eut fuccédé à fon pere, il engagea ce prince,

qui avoit embraſſé la foi chrétienne, à rétablir le monaſtere d'Agaune ou Saint-Maurice en Vallais. Il profita de la paix pour aſſembler des conciles provinciaux. En 517, il préſida à celui d'Epaone, & eut la plus grande part aux canons qui y furent faits. A ſon retour du premier concile d'Orléans, il mourut âgé de 73 ou 74 ans. Son *recueil de Lettres* eſt des plus intéreſſants. Des différents *poëmes* qu'il avoit compoſés, il n'en reſte que deux : le premier, ſur les *premiers livres de l'Ecriture ſainte* ; le ſecond, ſur la *Virginité*, dédié à Fuſcine ſa ſœur. Avit ſe diſtingua ſur-tout par ſon éloquence. Baluze, Sirmond, & pluſieurs autres érudits, ont publié les deux ſeuls diſcours qui aient échappé aux injures du temps.

AVOND (*Jacques*), natif de Die, abjura la religion proteſtante, dans laquelle il avoit été élevé ; donna, en 1651, un poëme ſur le *vœu de virginité.*

AYMAR (*N.*), avocat, juge de Pierre-Latte, ſa patrie, publia en 1699 l'*hiſtoire du marquis de Courbon*, lieutenant-général des armées de Veniſe, dont il avoit été l'ami. On a encore de lui une *hiſtoire du chevalier Bayard.*

AYMARD (*Jacques-Henri*), avocat au parle-

ment d'Orange, a donné au public, en 1679, in-4.°, les *très-humbles remontrances dressées au nom des ecclésiastiques religieux & autres personnes ayant directe dans la principauté d'Orange.*

AYMON (*Jean*), né en Dauphiné, fut quelque temps curé d'une paroisse dans sa patrie ; & en qualité d'aumônier, suivit l'évêque de Maurienne à Rome, où il se fit recevoir protonotaire. A son retour en France, il passa à Geneve, où il abjura le catholicisme ; il fut ensuite à Berne, d'où il se rendit en Hollande, où il vécut quelques années. Ayant témoigné quelques desirs de rentrer dans le sein de l'église, il obtint un passeport pour revenir en France. Le cardinal de Noailles lui fit avoir une pension, le plaça au séminaire des missions étrangeres. Clement, garde des manuscrits de la bibliotheque du roi, eut en lui la plus grande confiance, & il en abusa. Il enleva quelques ouvrages, entr'autres, l'original d'un synode de Jérusalem ; & se réfugia en Hollande, où il s'empressa de le faire imprimer, sous le titre de *Monuments authentiques des Grecs.* Le roi réclama l'original des états-généraux. L'abbé Renaudot réfuta victorieusement Aymon, qui avoit obtenu les plus grands éloges des journalistes Hollandois. Quoiqu'il ne fut qu'un mince

théologien, au rapport même de Bernard, il fut reçu ministre; & pour se mériter la bienveillance des églises protestantes, il donna en 1712, en 2 vol. in-12, un *recueil des synodes nationaux des églises réformées de France.* Il eut la mal-adresse d'y insérer des anecdotes peu avantageuses à la discipline des religionnaires; ce qui lui valut quelques désagréments. Son ouvrage intitulé *Métamorphose de la religion romaine*, fut mieux accueilli, ainsi que les suivants. En 1704, parut de lui le *tableau de la cour de Rome :* en 1707, des *lettres à tous les interpretes de France :* en 1708, les *monuments authentiques des Grecs :* en 1710, les *lettres & anecdotes du cardinal de Ste.-Croix* : en 1716, les *lettres & anecdotes de l'ambassadeur Hurtado de Mondoza* : les *maximes politiques de Paul III, & un parallele de ce pape avec Clement XI*, en 1719; les *lettres & mémoires du nonce Visconti*, la même année: enfin, des *lettres historiques* de ce qui s'est passé en Europe depuis 1712, jusqu'en 1718. Aymon a eu part aux voyages de la Hontan, & a publié anonyme une *nouvelle méthode* pour apprendre le droit civil & canonique; une *diognométrie* pour la navigation; une *lettre circulaire* à divers ministres des états protestants.

B.

Baile (*Jean*), natif d'Embrun, avocat-général, conſeiller, enſuite préſident unique du conſeil delphinal ſous Charles VII, s'attira l'inimitié de Louis XI, en refuſant de le reconnoître, lorſque ce prince, encore dauphin, ſe réfugia en Dauphiné. En punition, il fut privé de ſa charge & condamné par arrêt en 1463. Guy Pape ne parle de Baile ſon ami, qu'avec éloge. Il eut un fils, archevêque d'Embrun, qui ne fut pas moins eſtimable.

Balarin (*N.*), juriſconſulte eſtimé du 14.e ſiecle.

Balde (*Hyacinthe*), ſurnommé *Bellecour*, naquit à Grenoble, fut miniſtre de la réforme à Nîmes en 1650 ; il abjura & compoſa un poëme latin en l'honneur de Louis XIV, ſous le titre de *Lyſiados*.

Balme (*Claude*), chanoine de l'égliſe cathédrale de Grenoble ſa patrie, en 1500, a laiſſé l'*électuaire du ſouverain ;* l'*entrée du ſanctuaire*,

ſuivi d'une liſte des évêques de Grenoble : ce dernier a été imprimé en 1624.

Bancel (*Louis*), religieux dominicain, docteur agrégé, doyen & profeſſeur en l'univerſité de Valence ſa patrie, examinateur du dioceſe & de la légation d'Avignon, a donné en 1674, *la milice évangélique contre les vices de la chair*; en 1677, *morale puiſée dans les livres de St. Thomas.*

Barbier (*Joſué*), de Pontcharra, abjura la réforme, & fut reçu avocat conſiſtorial au parlement de Grenoble. Il publia, en 1608, la *miniſtrographie huguenote*; en 1618, les *merveilleux effets de la main des rois pour la guériſon des malades*; *la converſion des hérétiques.*

Barlet (*Etienne*), du dioceſe de Vienne, vivoit ſous Henri IV. Dans la bibliotheque de St. Magloire à Paris, on conſervoit de lui de curieux manuſcrits in-fol., ſur *les merveilles du Dauphiné.*

Barnaud (*Nicolas*), médecin alchimiſte, natif de Creſt, ſortit de France après la St. Barthelemi, voyagea en Eſpagne, où l'on croit qu'il mourut. Il fit imprimer, ſous des noms

ſuppoſés, pluſieurs ouvrages d'alchimie peu eſtimés.

Baro (*Jean*), de Valence, donna en 1480 une *traduction des épîtres & évangiles* des dimanches & fêtes de l'année.

Baro (*Gaſpard*), natif de Valence, conſeiller au parlement de Grenoble, a laiſſé des *notes ſur les déciſions de Guy Pape*, imprimées en 1617.

Baro (*Balthazard*), natif de Valence, fut ſecrétaire du marquis d'Urfé, qui lui laiſſa en manuſcrit la *concluſion de l'aſtrée.* Il fit un voyage à Paris, où il épouſa la fille de ſon hôteſſe. Il fut gentilhomme de Mll.e de Montpenſier, bienvenu auprès de Mm.e de Chevreuſe; & ce ne fut pas ſans peine que le cardinal de Richelieu permit qu'il fût un des premiers membres de l'académie françaiſe. Sur la fin de ſa vie, il ſe retira à Valence ſa patrie, où il obtint deux places de nouvelle création: l'une, de procureur du roi à Valence; l'autre, de tréſorier à Montpellier. Il mourut en 1650, dans la 30.e année de ſon âge. Outre la *concluſion de l'aſtrée*, Baro a donné au public une *ode* ſur la mort du maréchal de Schomberg; une autre,

en faveur de Richelieu ; *Celinde*, poëme héroïque en cinq actes, en prose ; *Clorise*, pastorale ; *Parthenie*, tragédie ; *Clarimonde*, tragédie ; le *prince fugitif*, poëme dramatique ; *St. Eustache, martyr*, poëme dramatique ; *Rosemonde*, tragédie ; l'*amante vindicative*, poëme dramatique.

BARRAL (*François*), de Grenoble, a publié en 1630, en latin, un *traité sur les contrats de vente & d'achat*.

BARRAL (*Gaspard*), conseiller au parlement de Grenoble en 1630, célebre par ses consultations.

BARRAL (*Pierre*), naquit à Grenoble, où il fit ses études & où il prit les ordres. Il se rendit ensuite à Paris, où il se dévoua à l'éducation de la jeunesse, & où il mourut en 1772. D'une humeur douce & sociale, d'une bonté extrême, il prodiguoit le fruit de ses travaux aux indigents qui recouroient à sa générosité. Partisan de Jansenius, de Quesnel, il consacra sa plume aux défenseurs de leur cause ; & dans son *dictionnaire historique*, il fut d'une partialité déplacée. Le talent qu'il développa dans les articles où il ne s'agissoit pas du formulaire, faisoit regretter qu'il eût ainsi tombé dans le

défaut qu'il reprochoit à Ladvocat. Le *dictionnaire abrégé des Antiquités Romaines de Pitiſcus* eſt ſon meilleur ouvrage : le *dictionnaire abrégé de la Bible*; les *lettres ſur les maximes & les devoirs des Rois*; la *lettre ſur les querelles littéraires d'Irail*; le *recueil de pieces concernant Viſé* ; enfin le *Sevignana* ne ſont pas ſans mérite.

BARRATIER (*Jean-Baptiſte*), natif de Valence, curé de la paroiſſe de Saint-Laurent de Grenoble, chanoine de l'égliſe collégiale de la même ville, mort en 1764, a prononcé en 1752 l'*oraiſon funebre du duc d'Orléans*, mort l'année précédente.

BARRUEL (*Diſdier*), curé d'Entraigues, ſe rendit célebre en 1627, par ſes diſputes avec le miniſtre Euſtache : il fit imprimer ſes *Colloques*.

BARRY (*François*), de Montelimart, a dédié à Jacques I.er, roi d'Angleterre, un *traité des ſucceſſions ab-inteſtat*, qu'il publia en 1625.

BASSET (*Felix*), conſeiller, garde-des-ſceaux au parlement de Grenoble en 1592, a laiſſé un ouvrage en faveur des Praticiens, ſur les inſtituts de Juſtinien. André Baſſet ſon fils, également

également conſeiller, qui fut recteur de l'univerſité de Valence, a compoſé un *diſcours latin* ſur l'établiſſement, les ſtatuts & les privileges de cette univerſité.

BASSET (*Jean-Guy*), doyen des avocats de Grenoble en 1686, a laiſſé un *recueil de plaidoyers & d'arrêts.*

BASSET (*Jean-Claude*), jeſuite, a prononcé en 1713 l'*éloge d'Armand de Montmorin*, archevêque de Vienne.

BEAUME (*Louis de la*), conſeiller au parlement de Grenoble, mort en 1676, ſe livra à l'étude des médailles, & y acquit de grandes connoiſſances.

BECTOZ (*Claudine de*), fille de Jacques de Bectoz & de Michelette de Salvaing, naquit dans un château près de Grenoble, & fut placée dès ſon enfance au monaſtere de Saint-Honorat en Taraſcon, où elle prit le voile ſous le nom de ſœur *Scholaſtique*. Un moine nommé Fauchier, qui s'apperçut qu'elle avoit une pénétration & une vivacité d'eſprit ſurprenante, prit la réſolution de lui enſeigner les langues. Ses ſoins ne furent pas infructueux: Bectoz parvint en peu

de temps à avoir une grande connoiſſance des langues grecque & latine; elle compoſa même dans cette derniere, & ſes ſuccès ne tarderent pas à lui donner une certaine célébrité. Ses vers lui obtinrent le ſurnom de *Sapho* ; ſes diſcours, les louanges des écrivains étrangers. Elle vécut ſous François I.er, qui fut jaloux d'avoir un commerce de lettres avec elle, fut même la viſiter en paſſant à Avignon pour ſe rendre en Italie. La reine de Navarre, sœur de ce prince, & ſupérieure du couvent de Saint-Honorat, la traitoit de ſœur. Elle mourut en 1547.

Beins (*Jacques des*), né aux environs de Grenoble, fut ingénieur eſtimé ſous Henri IV & Louis XIII. Ce dernier lui donna des lettres de nobleſſe. La *carte du Dauphiné* qu'il publia, fut long-temps la plus exacte. Et Jean des Beins de Viſancour, ſon fils, qui ſe diſtingua par ſon goût pour les mathématiques & la mécanique, fut employé par Louis XIV à la direction d'un chemin à travers les Alpes.

Beissier (*Jacques*), natif de Saint-André-de-Roſans, étudia la chirurgie ſous le célebre Martin d'Alancé. Après avoir été chirurgien-maj. de l'armée de Flandre, il fut nommé en 1673

chirurgien-major des camps & armées du roi. Il dut à ſon ſeul mérite les faveurs qu'il reçut de la cour. Un nombre infini d'opérations difficiles & périlleuſes qu'il avoit faites avec ſuccès, non ſeulement dans les armées, mais encore dans les cours étrangeres, où il fut ſouvent appelé, & l'adreſſe avec laquelle il fit à Louis XIV une opération délicate qui faiſoit craindre pour les jours de ce monarque en 1686, lui mériterent des lettres de nobleſſe. Rempli d'eſtime pour ſes talents, ce roi voulut qu'il l'accompagnât dans toutes ſes campagnes; lui commit la ſanté du Dauphin & du duc de Bourgogne, qu'il fut également obligé de ſuivre à l'armée. Se voyant ſur l'âge, Beiſſier ſe prépara à la mort par de bonnes œuvres; vendit ſon équipage en 1709, & en donna le prix aux pauvres. Il mourut en 1712, âgé de 91 ans, d'une mort ſubite, mais non imprévue, & fut généralement regretté.

BELLARD (*Antoine*), de Moirans, publia en 1545 une traduction françaiſe de l'ouvrage d'Allieu, intitulée, *les ſept degrés de la pénitence figurés par les ſept pſeaumes pénitentiaux.*

BELLIER (*Etienne*), conſeiller du roi en l'élection de Vienne, en 1640, a laiſſé en vers latins une *deſcription de la grotte de Notre-Dame-de-Balme.*

Benezot (*François*), du Dauphiné, publia en 1626 l'*hiſtoire des exploits généreux, faits, tant par les armées du roi que de ſon alteſſe en Piémont, ſur les terres de Gênes, le ſiége de Verue, en Dauphiné ſous Leſdiguieres : ſon trépas, ſon enterrement, & ſon oraiſon funebre par Bouchet.*

Berard (*Pierre*), apothicaire à Grenoble en 1660, s'addonna avec beaucoup d'ardeur à l'étude, & fut un des plus ſavants botaniſtes de ſon temps ; il acquit ſur-tout une connoiſſance preſque parfaite des plantes du Dauphiné. Son *theatrum botanicum*, conſervé manuſcrit, en 7 vol. in-fol., dans la bibliotheque publique de Grenoble, outre la deſcription de près de 6000 plantes connues alors, renferme la deſcription de pluſieurs inconnues ou particulieres à la province. Berard étoit en correſpondance avec la plupart des célebres botaniſtes de ſon temps. Il a donné ſon nom à une plante du Dauphiné : honneur qu'on a voulu lui enlever, mais que le ſavant Villard lui a conſervé dans ſon *hiſtoire des plantes du Dauphiné*, qui ne permet plus aucun regret ſur la non publication de l'ouvrage de Berard.

Berenger (*Roſtaing de*), chevalier templier, d'une famille diſtinguée de la province, s'ad-

donna en 1290 à la poësie provençale, & fit un ouvrage sur la fausseté de ceux de son ordre.

BERGER (*Jean-Antoine*), organiste de l'église cathédrale de Grenoble, né en 1719, mort en 1777, se fit estimer non seulement par ses talents pour la musique, mais encore par la découverte qu'il fit dans la mécanique des instruments. Il sut faire rendre à l'épinette, non seulement le jeu du luth, celui de la harpe, du *forte-piano*, mais encore le *crescendo*; effet regardé comme impossible à trouver. En 1762, il fut à Paris faire part de sa découverte à l'académie des sciences, qui lui en donna des certificats. Il la fit annoncer dans les papiers publics; mais comme on se bornoit à l'admirer, il ne jugea pas à propos de la publier. Il l'avoit adaptée à l'orgue. Ce qu'on sait de cette invention, c'est que sans appuyer plus ou moins le doigt sur la touche, pour faire le *piano*, le *forte* ou le *crescendo*, il suffisoit que le genou ou le pied pressât un levier où aboutissoit la mécanique, & alors on avoit des sons plus ou moins forts. Le peu de soins qu'on eut à accueillir cette découverte, l'a peut-être fait perdre pour toujours. Son fils, musicien estimé, n'a rien trouvé après sa mort qui la concernât.

L'épinette perpendiculaire du P. Marin-Mar-

ſenne lui avoit donné l'idée d'ajouter un clavier à la harpe ordinaire ; mais Frique, ouvrier Allemand qui travailloit pour lui, lui enleva ſa mécanique & ſes plans.

BERNARD (*Jacques*), naquit à Nions, le 1.er ſeptembre 1678, de Salomon Bernard, miniſtre, & de Magdeleine Galatin. Après avoir fait ſes premieres études à Die, il fut à Geneve faire ſa philoſophie & ſa théologie. Il ſoutint des theſes avec le Clerc, ſon parent, qui devint dès-lors ſon ami. Peu de temps après, il fut admis au miniſtere ; & il n'avoit que vingt ans lorſqu'on le chargea de l'égliſe de Venterol, d'où il fut obligé de ſortir, pour avoir prêché dans des lieux défendus. De Geneve, où il s'étoit retiré, il paſſa dans le pays de Vaud, où il reſta juſqu'en 1683. Il obtint, par le moyen de le Clerc, d'être admis au nombre des miniſtres penſionnés de la ville de Tergow ; & fixé à la Haye, il s'y maria. Il donna des leçons de philoſophie, de mathématiques & de belles-lettres. En 1691, il travailla à la *bibliotheque univerſelle* de ſon ami, & en donna les ſix derniers volumes. En 1699, il ſe chargea de continuer les *nouvelles de la république des lettres de Bayle*, qu'il diſcontinua en 1710, & qu'il reprit en 1716. Il mourut en 1718, âgé de 58 ans, après avoir été dix ans miniſtre

de l'églife Wallonne de Layde, laiffant un fils & deux filles. Outre les volumes de journaux, qui font une preuve de fon amour pour le travail, s'ils n'en font pas une de fon bon goût, Bernard préfida à l'édition donnée à la Haye, d'un *recueil de traité de paix*, en cinq vol. in-fol. 1700. Il publia, la même année, un *théâtre des états du duc de Savoie* : en 1703, *des remarques fur les diverfes éditions des livres dans la république des lettres* : en 1707, une *differtation* où il fait voir qu'une fociété de vrais chrétiens peut fubfifter & fe maintenir dans la république des lettres : en 1712, un *traité de la repentance tardive*, où il prétend prouver que la converfion renvoyée à l'heure de la mort eft moralement impoffible ; une lettre au fujet de cet ouvrage dans le journal de la Haye, tom. 3, pag. 413 : en 1714, l'*excellence de la religion*, fuivie de quatre difcours de morale : en 1716, un *fupplément au dictionnaire de Moreri*, en 2 vol. in-fol. ; un *abrégé de l'hiftoire de l'europe, depuis 1686 jufqu'en 1688*, en 5 vol. On trouve de lui plufieurs lettres publiées dans le recueil de celles de Bayle. On lui attribue la *lettre apologétique de Frédéric-Augufte Gabilon, moine défroqué.*

BERNARD (*Pierre-Jofeph*), né à Grenoble en 1708, de parents peu fortunés, fit fes études

à Lyon chez les jesuites, qui, selon leur usage, voulurent engager leur éleve à entrer dans leur société, reconnoissant en lui des talents propres à leur faire honneur. Bernard résista à leurs sollicitations, & préféra de se rendre à Paris, où il espéroit perfectionner son goût & ses talents pour la poësie françaife. Il s'étoit uni d'amitié avec un Lyonnois qui avoit les mêmes goûts. Il passa quelque temps à Paris avec l'aimable Bordes, vivant du peu d'argent qu'ils s'étoient pu procurer l'un & l'autre. L'*Epître à Claudine*, & quelques autres petites pieces de vers, firent distinguer Bernard. Il dut sa fortune à un millionnaire, qui, par vanité, voulut connoître un poëte dont les succès rendoient célebre un nom qui leur étoit commun. Logé dans le même hôtel, Samuel Bernard offrit sa table & son appui au nourrisson des muses, qui profita d'une offre aussi généreuse pour se livrer à des ouvrages qui pussent justifier l'estime & la célébrité que lui avoient méritées ses débuts. Ce fut dans le loisir qu'il jouit auprès du favori de Plutus, que Bernard composa l'*art d'aimer*, poëme, dont la simple lecture l'introduisit dans les plus brillantes sociétés. Il étoit de mode alors d'avoir la primeur des essais poëtiques des hommes un peu distingués; en conservant manuscrit son poëme, il se réserva l'avantage de se faire rechercher: & ce

ne ſut pas, comme on l'a répété dans pluſieurs notices, en allant en Italie avec Pezai, qu'il dut ſa fortune ; mais ce fut à la ſeule lecture de l'art d'aimer, que Pezai procura au maréchal de Coigny, qui véritablement charmé de l'eſprit du jeune poëte, s'occupa de ſon avancement. On voulut connoître à la cour un poëme dont la ville faiſoit tant de cas. Coigny préſenta Bernard à la Pompadour, & obtint pour lui la place de ſecrétaire-général des dragons, des intérêts dans les fermes. En peu d'années, notre poëte ſe vit aſſuré d'une brillante fortune. La place de bibliothécaire du Roi à Choiſi, fut la derniere & la plus glorieuſe des faveurs qu'il obtint. Il avoit ſoin de ſe trouver à ſon poſte lorſque Louis XV ſe rendoit à Choiſi, & l'on aſſure que ce roi le voyoit avec plaiſir. Bernard eut un logement dans la maiſon de Coigny juſqu'à l'époque où par ſuite de ſes excès dans les plaiſirs, il tomba dans une eſpece de délire qui dura quelques années, & à la ſuite duquel il mourut en 1776.

D'une conſtitution des plus fortes, il aima & fut aimé des femmes, quoique peu conſtant & peu ſuſceptible d'affection vive. Occupé d'abord de ſa fortune, il fut modéré dans la jouiſſance. Ce ne fut que lorſqu'il ſe vit aſſuré d'une exiſtence fortunée, qu'il ſe livra à ſon amour pour

le plaiſir : que recherché d'ailleurs dans toutes les ſociétés, il n'eut qu'à ſaiſir les occaſions multipliées qui lui furent offertes. A une grande amabilité qui réparoit les torts de la nature à l'égard de ſa figure, il joignoit une nobleſſe de ſentiments, une fineſſe de penſées qui faiſoient qu'il n'étoit jamais déplacé dans quelques cercles qu'il ſe trouvât. Après ſon triſte délire en 1771, on a publié un recueil de ſes œuvres, in-8.° , avec figures, contenant ſon *art d'aimer*, en trois chants, poëme qui ne ſoutint pas la réputation anticipée que lui avoient donnée de ſimples lectures. Il offre néanmoins des tableaux dignes de Bernard, & qui pourroient dédommager des défauts d'enſemble qui lui manque. *Phroſine & Mélidore*, poëme en quatre chants, eſt encore plus défectueux que l'art d'aimer. On apperçoit que les ouvrages de longue haleine ne convenoient nullement à ſon auteur, qui en effet n'a été ſupérieur que dans les poëſies fugitives. En 1731, Bernard donna *Caſtor & Pollux*, opéra digne de Quinault, un des meilleurs qui ait paru dans ce ſiecle. En 1760, ſur le même théâtre, il fit repréſenter *les ſurpriſes de l'amour*, ballet en trois actes, qui, ſans jouir de la même eſtime que Caſtor & Pollux, offre néanmoins trois tableaux de main de maître.

BERTRAND (*Etienne*), natif de Saint-Chef dans le Viennois, jurifconfulte célebre dans le 16.e fiecle, a fait imprimer en 1532 un *recueil de confeils* eftimés.

BERTRAND (*François*), eccléfiaftique d'Embrun, a donné en 1654 un *recueil de vers acroftiches.*

BESANÇON (*Hugues*), né à Varces près de Grenoble, oncle d'Allard, avocat célebre en 1679.

BESSON (*Jacques*), natif de Grenoble, profeffeur de mathématiques à Orléans en 1569, publia, la même année, un *art de trouver des eaux fouterraines*, in-8.o : en 1578, un *théâtre des inftruments*, in-fol. : un *traité des moyens de tirer de l'huile & de l'eau des médicaments fimples & oléagineux*, en 1580; fes *mécaniques*, la même année: en 1567, avoit paru fon *cofmolable*, ou *inftrument univerfel*; & fes ouvrages furent eftimés dans leurs temps.

BEYLIÉ (. . . .), confeiller médecin du roi, agrégé & profeffeur de médecine à Grenoble, a laiffé une *méthode générale pour traiter les maladies connues en Dauphiné fous le nom de* rhume.

BIARD (*Paul*), de Grenoble, entra fort jeune chez les jesuites, fut un des premiers missionnaires qui prêcherent l'évangile dans l'Amérique septentrionale, où il fut tourmenté plus par les Anglois qui s'y trouverent, que par les sauvages eux-mêmes. A son retour, il professa 9 ans la théologie à Lyon, où il mourut en 1622. Outre une lettre latine adressée à son général, sur les progrès de la Foi dans le nord de l'Amérique, il a donné une *relation de ce qu'avoient fait les Anglois au Canada*; une *relation de la nouvelle France, & du voyage des jesuites dans ce pays*; une *défense du pape contre le ministre Martinel.*

BLANC (*François le*), né en Dauphiné, se livra, dès sa jeunesse, à l'étude des médailles, pour laquelle il avoit un goût déterminé, & parvint à en faire un amas fort considérable. Il se proposa, en 1684, de donner un ouvrage sur les monnoies des rois de France, qu'il intituloit *France métallique.* Il consulta sur ce projet M. Rainssant, directeur du cabinet des médailles du roi, qui plein d'estime pour ses talents, lui procura la place de garde du même cabinet. Louis XIV lui donna ordre de travailler à l'ouvrage qu'il avoit annoncé, & il le publia en 1690, sous le titre d'*histoire générale des monnoies de France.* Cette production est curieuse par les

ſoins qu'il prit de ne faire uſage que de pieces authentiques. Outre l'hiſtoire des monnoies des rois de la 1.ere, de la 2.e, de la 3.e race, elle contient encore une table du poids du marc d'or & d'argent, année par année, depuis 1144 juſqu'à ſon temps. Il s'occupoit de ce travail, lorſqu'en voyageant en Italie avec le comte de Cruſſol, petit-fils du duc de Montpenſier, il trouva un denier d'argent de *Louis le débonnaire*, frappé à Rome. Il réſolut de réfuter les écrivains, qui prétendent que les rois de France n'ont eu de droit à Rome que du conſentement du pape. En 1689, il donna à ſon retour une *diſſertation ſur quelques monnoies de Charlemagne, Louis le débonnaire, Lothaire & ſes ſucceſſeurs, frappées dans Rome.* Il fut choiſi pour enſeigner l'hiſtoire aux enfants de France ; mais il mourut à Verſailles en 1698, avant d'avoir rempli cet emploi. D'un caractere mélancolique & bilieux, il réuniſſoit une vivacité extrême à de grandes connoiſſances. Les recherches qu'il avoit faites ſur l'hiſtoire des médailles des anciens peuples, & ſur les monnoies des différents ſeigneurs Français qui avoient droit d'en faire battre, ſont reſtées manuſcrites, quoique curieuſes & dignes de l'impreſſion.

BOCZOSEL-CHATELARD. (*Voy.* CHATELARD).

Boffin (*Felicien*), jurisconsulte estimé, avocat-général au parlement de Grenoble en 1581.

Boffin (*Thomas*), avocat, vibailli du Graisivaudan, employé par Henri IV dans plusieurs affaires importantes.

Bois (*Antoine du*), avocat, qui publia en 1656 un *traité des saisies*, *encans*, *ventes*, *criées*, &c. Il avoit déjà donné un *traité des châtelains & sergents.* Il reste de lui quelques vers latins, qui ne sont pas sans mérite.

Boissat (*Pierre de*), vibailli de Vienne sa patrie, mort en 1613, a laissé une *histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, dont la premiere édition est de 1612, 1 vol. in-4.o; la seconde de 1643, 2 vol. in-fol. En 1602, il publia un livre sur la *prouesse & réputation des anciens Allobroges*; suivi d'une *dissertation sur le duel*, & *d'un remercîment au roi par les anoblis du Dauphiné.* L'année même qu'il mourut, il fit imprimer, sous le titre de *Brillant de la reine*, la généalogie de la maison de Médicis.

Boissat (*Pierre de*), fils du précédent, né à Vienne en 1603, eut dès ses premieres

années une grande facilité pour la poëfie latine. Elle étoit fi grande, que, fous la dictée, on rapporte qu'il tournoit fes thêmes en vers; ce qui lui valut le furnom de *Boiffat-L'efprit.* L'abbé de Saint-Arnoul, qui vouloit lui laiffer fon bénéfice, lui confeilla de prendre le petit collet; mais il fe dégoûta bientôt de cette profeffion, & lui préféra celle du barreau, qu'il abandonna pour le parti des armes. Il fit quelques campagnes fous Lefdiguieres. Ayant eu occafion d'aller à Malte, il y fut bien reçu, en confidération de fon pere, qui avoit fait l'hiftoire de l'ordre qui y réfidoit. A fon retour de Malte, il échoua fur les côtes du Languedoc. M. de Montmorency, gouverneur de cette province, à qui il fut préfenté, lui fit le meilleur accueil, voulut vainement fe l'attacher. Lefdiguieres venoit de faire un appel à la nobleffe du Dauphiné, pour fecourir le duc de Savoie : Boiffat crut qu'il étoit de fon devoir de fe rendre auprès de lui, & fe diftingua dans cette occafion, autant par fa plume, que par fon épée. Les ennemis avoient répandu un libelle contre la conduite des Français; il y répondit par une apologie. En fuivant toujours la carriere des armes, il fe trouva à la défenfe de l'île de Rhé & de la Rochelle. Différents duels qu'il foutint avec honneur, le firent dif-

tinguer, & lui valurent l'eſtime de Gaſton d'Orléans, qui le fit gentilhomme de ſa chambre. Il ſuivit ce prince dans ſa retraite; & à ſon retour à la cour, il obtint une place à l'académie françaiſe. Dans un voyage qu'il fit à Grenoble, il lui ſurvint une aventure fâcheuſe qui lui fit renoncer à la cour. Dans un bal, il ſe permit quelques propos libres avec Mm.e Duſault, qui s'en courrouça, & qui s'en vengea le lendemain, en le faiſant inſulter par les gardes de ſon époux. Le corps de la nobleſſe s'offenſa de cet outrage : on fut quelque temps à en venir à un accommodement qui ſatisfît. Enfin, au moyen de quelques proteſtations réciproques, l'affaire fut terminée; & Boiſſat, après cette diſgrace, ſe retira à Vienne, où il ſe maria. Sur la fin de ſes jours, il ſe livra à des excès de dévotion; il négliga ſes cheveux, ſe vêtit d'habits groſſiers, attroupa les pauvres dans les carrefours pour les catéchiſer. La reine de Suede, Chriſtine, paſſoit à Vienne pour ſe rendre en Italie : les bourgeois de cette ville, en le chargeant de la haranguer, ne crurent pas pouvoir mieux choiſir : mais Boiſſat n'écoutant que ſon zele religieux, fit, pour compliment à Chriſtine, un ſermon ſur le jugement dernier & ſur le mépris de ce monde. Cette princeſſe, auſſi choquée que ſurpriſe, ne

ne voulut pas revoir cet insipide sermoneur. Il fut fait comte palatin d'Avignon, & membre de l'académie de la même ville. Il mourut à Vienne en 1662, âgé de 68 ans. Il avoit recueilli ses poësies latines, & les avoit fait imprimer en 1 vol. in-4.° Par humilité chrétienne, il en suspendit la vente; & à sa mort, il en fit un legs à l'hôpital général de sa patrie. Ce recueil, dont il ne s'est vendu qu'un petit nombre d'exemplaires, qui a été en grande partie livré aux épiciers & aux flammes, ne se trouve pas dans les bibliotheques. Boissat a publié en 1633 les *fables d'Esope, illustrées de discours moraux, philosophiques & politiques.* Sur la traduction italienne d'Octavio Finelli, il a traduit en français, *la vie & les amours d'Alexandre Castriot, arriere-neveu de Scanderberg*, roman composé par un moine grec.

BOISSET (*Gaspard*), natif de Saint-Marcellin, publia en 1663 un *tableau de la jurisprudence.*

BOISSIERE (*Claude*), né dans le diocese de Grenoble, se livra aux mathématiques, & donna en 1554 *l'art de l'arithmétique*, contenant les dimensions commodes, tant pour l'art militaire que pour les autres calculs, 1 vol.

in-4.° : en 1556, le *jeu pithagorique*, dit *Rithmomachie* ; la même année, des *principes d'astronomie & de cosmographie, avec l'usage du globe, traduit de Gemma Frison* ; *celui de l'anneau astronomique, traduit du même* ; enfin, *l'exposition de la mappemonde*. On lui doit encore un *abrégé de l'art poëtique*.

BOISSIEU (*Denis Salvaing de*), fils de Charles de Salvaing de Boissieu, jurisconsulte estimé par sa vaste érudition, naquit à Vienne en 1600, fit ses premieres études à Lyon, d'où il fut les achever à Paris. Il fit sa rhétorique sous les P. P. Pettau & Cossin, jesuites; sa philosophie, sous Janus-Cecile Fray & Isaac Habert; enfin, il étudia la langue grecque sous Fréderic Morel. Dans un voyage qu'il fit en Dauphiné, il se fit recevoir docteur en l'université de Valence. Il retourna à Paris pour étudier les mathématiques. Obligé de revenir à Vienne pour affaires de famille, il fut accueilli des hommes de mérite qui vivoient alors en Dauphiné, & se lia avec Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de la province. Epris d'une jeune demoiselle, il passa quelque temps à lui faire sa cour; & dans la vivacité de sa passion, il composa quelques pieces de vers à sa louange. L'ambition vint le distraire de cette affection.

Contre le gré d'Expilly & de Lefdiguieres fes amis, il voulut fuivre le parti des armes; il demanda & obtint une compagnie. Licencié peu de temps après, il entra dans la carriere du barreau, fut d'abord fubftitut du procureur-général, enfuite lieutenant-général du bailliage de Graifivaudan. Après avoir époufé Elifabeth Déageant, il fuivit à Rome M. de Crequy, & fut chargé de haranguer le pape. La fermeté qu'il développa dans cette circonftance, en refufant de fupprimer quelques expreffions qui déplaifoient à la cour de Rome, lui fit honneur: fon difcours fut imprimé la même année qu'il le prononça, en 1629. A fon retour de Rome, le cardinal de Richelieu le chargea de quelques négociations auprès de la République de Venife: il réuffit, & obtint pour récompenfe une place de confeiller d'état. Il fuccéda à fon beau-pere dans la place de premier préfident à la chambre des comptes; & après la mort de fon époufe, il fe remaria à Elifabeth de Villiers de la Faye, qui mourut peu de temps après fans laiffer des enfants. Sur la fin de fes jours, Boiffieu fe retira dans fon château de Vourey, où il mourut en 1683. Outre fa *harangue au pape Urbain VIII*, il a publié en 1654, in-4°, un *recueil de poëfies latines*, à la fuite defquelles fe trouve fon *commentaire fur l'Ibis d'Ovide*. Cet

ouvrage avoit été composé dans sa jeunesse, & avoit paru en partie en 1632 : il donna de l'érudition de Boissieu l'idée la plus avantageuse. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, fut son *traité des fiefs*, dont les décisions sur les matieres féodales ont servi de lois dans différents parlements. La science héroïque lui doit une partie des termes qui lui manquoient, & qui parurent pour la premiere fois dans l'ouvrage de la Colombiere, auquel il a travaillé. Videl a publié à la suite de son histoire de Bayard, ses *notes sur les actions de ce héros.* Sa justice, sa probité reconnue, qui lui valurent l'estime générale, le disculperent d'une accusation infamante, que ses talents pour la poësie latine pouvoient seuls rendre vraisemblable.

Bompard (*Marcellin*), jesuite, natif d'Embrun, a traduit l'ouvrage de Louis Richeome son confrere, sur *l'idolatrie huguenote*, & les trois traités qu'il composa contre les sectateurs de Calvin.

Boniel (*François*), avocat-général au parlement de Grenoble, distingué par sa connoissance dans le droit civil & canonique. Ses fils se sont également fait estimer. L'aîné, Antoine Boniel, avocat-général à la chambre des

comptes, mort en 1679, a laissé une *vie du président Expilly*; le cadet, prieur de Tressort, a donné un *traité des fêtes, jeux publics*, &c.; le troisieme, jesuite, a composé l'*éloge de Théophile Reynaud*, son confrere.

BONNEFOI (*Ennemond*), né à Chabeuil dans le Valentinois, jurisconsulte, & professeur célebre de l'université de Valence, mort à Geneve en 1574. Il fut enveloppé dans la proscription catholique de la St. Barthelemi; il n'y échappa qu'avec peine: & cette boucherie le pénétrant d'horreur, l'obligea de s'exiler. Il avoit appris de lui-même les langues latine, grecque & hébraïque. Cujas, en mourant, le désigna pour son successeur; & outre un *recueil d'œuvres latines* estimé des jurisconsultes, on a de lui un *traité du droit civil & canonique dans l'orient*, qui a obtenu les plus grands éloges.

BONNET (*Henri du*), célebre avocat-général en 1600.

BONNET (*Claude*), natif du Dauphiné, a donné une *traduction de l'histoire de Gregoire de Tours*.

BONNET (*Christophe*), curé à Saint-Martin

près Grenoble, publia en 1673 un poëme burlesque, intitulé ; *Il faut rendre compte, qui est le pis.*

Bonneton (*Jean*), avocat, substitut du procureur-général à Grenoble, sous Henri II, a donné des *Notes* sur Guy Pape. Son *histoire du Dauphiné* étoit déposée dans la bibliotheque Bourchenu.

Bontoux (*Henri*), avocat au parlement, jurisconsulte célebre sous Henri II.

Borel ou Buteo (*Jean*), naquit à Charpey près de Romans, en 1492. Il entra dans l'ordre de St. Antoine, & ne fut pas long-temps sans être chargé d'emplois. Il consacra les moments de loisir qu'il put se procurer à s'instruire seul de la langue grecque & des éléments d'Euclide. Il ne pouvoit pas se livrer à l'étude autant qu'il desiroit : & lorsque François I.er rassembla les savants les plus célebres, Borel sollicita & obtint la permission de passer quelque temps à Paris, pour suivre son goût pour les mathématiques. Il ne perdit pas son temps ; car le président de Thou assure qu'il surpassa Oronce Finé, son maître. Il fut un de ceux qui contribuerent le plus au perfectionnement de cette

ſcience. Dans des ouvrages dont il publia un recueil en 1554, en latin, à la ſollicitation de ſes amis, on trouve des idées propres à redreſſer ou à expliquer ceux qui l'avoient précédé dans ſon étude. Il ſut réunir la clarté à la préciſion : mérite rare, & pour les matieres qu'il a traitées, & pour le temps où il vivoit. A ſon retour à St. Antoine, il fut choiſi pour gouverner l'ordre avec Aimar Falco, pendant la vacance du ſiége abbatial, qui dura deux ans. Il demeuroit dans le château de Balan, fief dépendant de St. Antoine, lorſqu'il fut nommé commandeur de St.e-Croix de Die. Les devoirs de ſon état & l'étude des mathématiques partageoient ſes moments. Les horreurs qu'exercerent les proteſtants à St. Antoine, le forcerent d'abandonner le château de Balan. Il ſe retira au bourg de Cannard près Romans, où il mourut en 1557. Le nécrologe de St. Antoine cite de lui divers ouvrages qui n'ont pas été publiés.

BOREL (*Pierre*), de Trieves, donna en 1662 des *principes de ſapience.*

BOUCHET (*François du*), lieutenant d'une compagnie qui a compoſé une *oraiſon funebre de Leſdiguieres.*

BOUILLAUD (. . .), conseiller à la chambre des comptes de Grenoble, de qui l'on a manuscrit un *recueil de recherches sur l'histoire du Dauphiné.*

BOULE (*Gabriel*), de Vinsobre, ministre de la R. P. R., a publié *le pasteur évangelique*; une *théologie*; un *arrêt définitif en faveur des ministres protestants.*

BOURCET (*Pierre-Joseph*), naquit en 1700 à Usseaux, dans la vallée de Pragelas; entra au service à l'âge de 18 ans, & fit sa premiere campagne en qualité de lieutenant, dans la compagnie de fusiliers, dont son pere étoit capitaine. Celui-ci mécontent du peu d'avancement qu'il obtenoit par ses services, se retira, & obligea son fils de l'imiter. Il voulut qu'il suivît le barreau : mais porté par goût au métier des armes, Pierre-Joseph, sans les secours, ni même le consentement de son pere, fut, en qualité de simple volontaire, faire la campagne de 1719 en Espagne. A la sollicitation du maréchal Berwick, le colonel de son régiment lui offrit une lieutenance; mais par crainte de déplaire à son pere, il refusa. Il revint même auprès de ce dernier; & par ses instances, il le fit consentir à ce qu'il reprît du service. Celui-ci exigea seulement qu'il étudiât les ma-

thématiques, pour ſervir dans l'artillerie. Bourcet le ſatisfit ; & ſes progrès furent ſi rapides, qu'en peu de temps il ſe vit en état de remplacer ſon profeſſeur, qui étoit tombé malade. M. de Buzani, commandant de l'école d'artillerie, lui donna même une place de capitaine-pointeur. Comme la carriere du génie militaire lui convenoit mieux, & que pour y entrer, il falloit ſervir dans un régiment d'infanterie, il ſollicita & obtint une lieutenance dans le régiment Royal-des-Vaiſſeaux, où il ſervit juſqu'en 1728. M. Dangervilliers obtint cette année de M. d'Asfeld, commandant des ingénieurs, qu'il fût reçu dans ce corps ; & il fut compris dans la promotion de 1729.

Il ne reſta que quinze jours à Mont-Dauphin ; il fut envoyé à Briançon, pour diriger les fortifications de la place. Par ordre de la cour, il accompagna M. de Maillebois dans une reconnoiſſance ſecrette des frontieres de Savoie & de Piémont. Il ſervit en 1733 aux ſiéges de Milan, de Navarre, &c. Ce fut ſur-tout à la priſe des châteaux de Regnolo & de Coſagne, qu'il donna des preuves de ſon intelligence & de ſes talents. Chargé de reconnoître la Seraglio, il s'empara de Bergoforte avec 15 grenadiers & 15 huſſards. En ſe rendant maître de Governolo, petit fort ſur la rive droite du Mintio, il obligea l'ennemi

de ſe retirer ſur l'Adige. La reconnoiſſance de Mantoue & la fortification du poſte de Bergoforte, lui furent confiées : mais, ſoit qu'il fût épuiſé de fatigue, ſoit que le climat lui fût défavorable, ſa ſanté s'altéra; & M. de Maillebois, dans une viſite, l'engagea à ſe rendre au quartier-général, pour y prendre du repos. Bourcet ſuivit ce conſeil, & ne fut pas longtemps ſans en reconnoître l'avantage. Il n'eut pas recouvré la ſanté, qu'il fut chargé de reconnoître l'Adige; & ſur ſon rapport, M. de Noailles fit avancer ſon armée, le laiſſant maître des diſpoſitions néceſſaires pour empêcher l'ennemi de pénétrer en Lombardie.

Pendant la paix qui ſurvint, M. de Maillebois l'engagea à lever le plan des villes, & du cours des rivieres & fleuves d'Italie; ce qui forma un atlas qui fut préſenté au roi, à qui on rendit le compte le plus avantageux des talents de l'auteur. Lorſque M. de Maillebois fut envoyé en Corſe, il eût déſiré que Bourcet l'accompagnât; mais M. d'Asfeld s'y refuſa, & l'envoya ſurveiller les fortifications de Valence, Montelimart & Tour de Creſt. Il fut quelque temps après nommé ingénieur en chef à Mont-Dauphin; & en ſuccédant à M. de Pene dans cette place, il lui demanda en mariage une de ſes filles, qui lui fut accordée. En 1741, M. de Maillebois

l'appella pour ſervir auprès de lui dans l'armée qu'il commandoit ſur le Bas-Rhin : il le chargea de reconnoître la Weſtphalie. Bourcet l'accompagnoit dans le Palatinat, lorſqu'il reçut une lettre du miniſtre de la guerre, qui l'appeloit à la cour. Il s'y rendit en diligence ; & après avoir conféré avec le cardinal de Fleury, il fut chargé de ſe rendre ſecrettement à Graſſe en Provence, auprès de M. de Glimes & de l'infant d'Eſpagne, pour diriger leurs marches. Sa miſſion remplie, il ſe retira à Mont-Dauphin, d'où il fut appelé pour faire les fonctions de maréchal-général-des-logis de l'armée d'Eſpagne. Il en dirigea la marche, & la fit entrer en Piémont par les cols de l'Agnelle & de Saint-Veran.

Lorſqu'on eut réſolu la conquête du comté de Nice, M. de Maillebois, qu'on nomma maréchal-général-des-logis, voulut avoir Bourcet auprès de lui : il le chargea de déterminer la marche & la poſition que devoient prendre les troupes. L'attaque & la priſe des barricades furent dirigées par lui ; & le prince de Conti, très-ſatisfait, ordonna à Milord Tyrconel, qu'il envoyoit à la cour, de bien obſerver au roi que le ſuccès des opérations étoit dû à l'ingénieur. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Demont, de Coni, d'Alexandrie ; il conduiſit celui de Valence, qui ſe rendit en moins de dix jours, & dont il fut chargé d'en

emporter la nouvelle au roi. Il revint l'année ſuivante pour aſſiſter au ſiége d'Acqui. Le paſſage du Pô, qu'il fit exécuter avec célérité & ſuccès, lui obtint la plus grande conſidération. M. de Maillebois ayant échoué dans la négociation qu'il avoit entamée, eut pour ſucceſſeur M. de Bellisle : & Bourcet, qui continua de ſervir, ſe diſtingua particulierement à l'affaire de Vintimille. Le maréchal de Bellisle, dans ſa lettre au miniſtre de la guerre, reconnut que les manœuvres ſavantes & le ſuccès des armées françaiſes étoient ſon ouvrage. Le marquis de Pezai, dans les mémoires qu'il a publiés ſur ces campagnes, fait de lui le plus grand éloge : & néanmoins ces ſervices importants furent inutiles pour ſon avancement.

Pendant le ſéjour des troupes françaiſes dans les comtés de Nice & de Beuil, il fit lever la carte géométrique du pays; & pour la rendre plus utile, il propoſa de la lier à la frontiere extrême du Dauphiné, & d'occuper à ce travail les officiers du génie pendant la paix. Sa propoſition fut acceptée; & il fut nommé pour diriger les opérations, qui l'occuperent juſqu'en 1752, qu'il préſenta le travail au roi.

M. de Paulmy, adjoint au miniſtre de la guerre, vint la même année faire une viſite des provinces méridionales de France. Bourcet, qui

eut ordre de l'accompagner, le détrompa bientôt de l'opinion désavantageuse qu'on lui avoit voulu donner de son mérite. Plein de considération pour lui, M. de Paulmy l'employa dans la discussion des moyens de défendre la Flandre; l'envoya à Mezieres, pour examiner les ingénieurs; le chargea de parcourir les côtes de la Flandre. Il eut l'avantage de faire adopter le plan de défense pour la côte de Saint-Omer à Aire, qu'il crut la plus importante.

En 1756, il fut chargé de commander l'artillerie & le génie, dans l'armée qu'on envoya en Allemagne, sous les ordres du prince de Soubise. Il se trouva aux siéges & aux batailles qui eurent lieu dans cette campagne, & obtint le grade de maréchal-de-camp. Nommé commissaire principal pour la limite des frontieres de Dauphiné, de Provence & de Bourgogne, il se rendit en 1759 à Turin. L'année suivante, il fut choisi pour commander les officiers du génie de service dans l'armée du prince de Soubise; il travailla au plan de campagne. En 1762, il fut retenu à Versailles par M. de Choiseul, pour tenir la correspondance avec les armées d'Allemagne & celle d'Espagne. Ce travail l'occupa jusqu'à la paix: & pour prix de ses services, il fut enfin fait commandeur de l'ordre militaire de St. Louis, lieute-

nant-général des armées du roi. La fortification de la ville & du port de Toulon lui fut confiée; & ses projets furent suivis exactement, non-seulement pour cette ville, mais pour les autres de la Provence & du Dauphiné, dont il avoit la direction.

C'est alors que, dans ses moments de loisir, il s'occupa de la rédaction de divers mémoires sur les opérations des armées dans lesquelles il avoit servi. Il récapitula la conduite des généraux ; remonta aux principes de l'art militaire ; laissa sur la guerre des montagnes sur-tout, un *recueil d'instruction* des plus utiles. Il est à regretter que cet ouvrage, dont une copie fut remise à Louis XV, une autre à M. de Choiseul, n'ait pas vu le jour. On a publié de lui à Paris, chez Maradan, en 3 vol. in-8.°, des *mémoires historiques sur les campagnes d'Allemagne.* Ce ne sont que des fragments : l'ouvrage entier, enrichi de plans & de cartes détaillées, est encore inédit.

M. de Choiseul, jaloux de profiter des lumieres & de l'expérience de Bourcet, établit, sous sa direction, une école d'instruction militaire pour les officiers qui se destineroient au service de l'état-major des armées. Cet utile établissement ne dura que pendant le ministere de M. de Choiseul. Bourcet fut chargé en 1769

d'indiquer les points de la Corse qu'il importoit de fortifier; & à la suite de son travail, fut fait grand-croix de l'ordre de St. Louis. M. de Monteynard, successeur de M. de Choiseul au ministere en 1770, en qualité de compatriote, auroit dû conserver à Bourcet ses divers emplois: il ne le jugea pas à propos, & ne lui laissa que le traitement de directeur des fortifications, qu'il a conservé sous le ministere du duc d'Aiguillon & du maréchal de Muy. M. de St. Germain, dans ses projets, destitua Bourcet de sa place de directeur; & ce fut le prince de Montbarey qui répara cette injustice, en lui donnant le commandement en second du Dauphiné, après la mort de M. de Puisignieux. Il a exercé cet emploi jusqu'à sa mort en 1780, & n'a laissé à sa veuve, pour tout héritage, qu'une modique pension que M. de Choiseul avoit rendue reversible. Bon ami, bon mari, bon pere, Bourcet a comblé ses parents de bienfaits; il les regardoit comme ses enfants, n'en ayant eu de son mariage qu'un seul, qui étoit mort dans son bas-âge. Avec un extérieur austere, il avoit le cœur bon & généreux. Porté par tempérament à la colere, il avoit su corriger la nature; & par la régularité de sa conduite & de ses mœurs, il sut se soustraire aux traits de la calomnie. Il parloit peu, si ce n'est de

ſon art, dont il avoit fait l'occupation de ſa vie. Pieux ſans intolérance, il n'impoſa jamais de contrainte à ceux avec qui il vivoit. En mourant, il a emporté les regrets des pauvres & de ceux qui avoient été dans la poſition de connoître les qualités excellentes de ſon cœur.

(*Article communiqué par M.* Berthelot, *adjoint au corps du génie*).

Bourchenu (*Flodoart Moret de*), abbé de Notre-Dame de Rigny, chanoine-prévôt de l'égliſe collégiale de Grenoble, enfin évêque de Vence en 1744, fut eſtimable par ſes vertus, autant que par ſes lumieres.

Bourg (*Laurent du*), de l'île de Crémieux, a laiſſé une élégie ſur les *calamités de la ville de Lyon* en 1568, pendant la guerre civile.

Bourgoin (*Jean*), prédicateur célebre en 1484, de l'ordre des cordeliers. Ses manuſcrits conſervés dans le couvent de ſon ordre à Grenoble, ont été perdus du temps des guerres de religion, dans le 16.e ſiecle.

Bourelly (*François*), jacobin, inquiſiteur des Vaudois dans le 15.e ſiecle, s'acquit une grande

grande confidération par fes connoiffances théologiques.

BOUSTIER (*François*), Briançonnois, miniftre de la religion proteftante, en 1670, a donné un ouvrage fur *les rapports de la langue françaife & la langue hébraïque.*

BOUVET (*Jacques*), d'Ariès, fut agrégé en l'univerfité de Valence en 1680, & publia un *abrégé des inftituts de Juftinien*, avec des notes pleines d'érudition.

BOUVIER (*Jacques*), jurifconfulte célebre dans le 15.e fiecle.

BOVET (*Zacharie*), de Grenoble, fe fit diftinguer en 1502 par fes connoiffances dans le droit.

BOVIER dit de Saluces (*Zacharie*), capucin, né à Curfon dans le Valentinois, a publié en latin les *annales de fon ordre*; divers ouvrages contre les Athées, les Juifs, les Proteftants. Il eft mort en 1638.

BRENIER (*Claude*), natif de St-Marcellin, a prononcé une *oraifon funebre de Lefdiguieres*,

dans l'églife des jefuites de Grenoble ; il s'étoit fait recevoir dans cette fociété. Un de fes parents fe diftingua dans le barreau de la même ville, par fes plaidoyers.

BRESSAC (*Laurent-Barthelemi de*), natif de Valence, prédicateur célebre en 1630, a laiffé des oraifons funebres, & un recueil de fonnets, fous le titre de *caracteres chrétiens.*

BRESSAN (*Claude*), avocat eftimé fous Henri IV, ami du préfident Faber & d'Expilly, qui ne le citent qu'avec éloge.

BRESSIEU (*Maurice*), natif de Saint-Jean-de-Chepié, près de Vourey, diocefe de Grenoble, a profeffé la philofophie à Peyroufe en Italie ; a été bibliothécaire du Vatican ; orateur des rois Henri III & Henri IV auprès de Sixte V, Clement VIII & Paul V. Il revint mourir dans fa patrie, après avoir obtenu l'eftime de ces princes & de ces pontifes. Il a compofé des harangues & des ouvrages de mathématiques en latin.

BRIANÇON (*Guy de*), d'une des plus anciennes familles de la province, cordelier,

docteur en théologie en 1512, a laissé des *remarques sur le livre des sentences de Pierre Lombard.*

BRIANÇON (*Laurent de*), recteur de l'université de Valence en 1560, fut ensuite avocat au parlement de Grenoble sa patrie. Il composa, dans l'idiome du pays, *lò banquet de le faïes*; *lò batizet de la Gizen*; *la vientenency du cortizan.*

BRIARD (*Jean*), de Saint-Vallier, a donné en 1547 *des questions en forme de sentences.*

BROSSE (*Claude*), syndic des communautés villageoises du Dauphiné, exerça cet emploi dans des moments où il étoit des plus importants, à cause des différents survenus entre le tiers & les deux anciens premiers ordres. Par sa fermeté à défendre les intérêts qui lui étoient confiés, il distingua son syndicat; & ce fut cette même fermeté qui lui mérita la haine de la noblesse, qui fit informer contre lui & qui porta le parlement à le bannir de la province. L'unique vengeance qu'il se permit, fut d'engager le roi à cadastrer la province, & de se faire réintégrer dans ses droits, par un arrêt du conseil qui cassoit celui du parlement de Grenoble. Les divers mémoires qu'il eut occasion de publier, sont intéressants pour l'histoire de la province.

Brueil (*N. Pons de*), du Gapençois, se distingua dans le 13.e siecle par ses talents pour la musique & la poësie provençale ; il jouoit de plusieurs instruments avec beaucoup de grâce. Quoiqu'il n'eût pas de grands revenus, il étoit cependant toujours bien mis. Bon, vaillant, courtois, il gagnoit ce qu'il vouloit. Il fut amoureux d'Elys de Merillon, femme d'Ozil de Mercuys ; il composa plusieurs chansons à sa louange. Fidele jusqu'à la mort, lorsqu'elle fut trépassée, il s'embarqua pour la Terre-Sainte, où il mourut en 1227. Outre les chansons & le chant funebre qu'il fit sur la mort d'*Elys*, il a laissé les *amours d'André de France*, qui mourut pour trop aimer.

Bruis (*Pierre de*), héréfiarque, natif des Baronnies, fut poursuivi avec vigueur par Pierre de Cluni, & fut brûlé vif par les habitants de Saint-Gilles en Languedoc, en 1147. Ses principales erreurs étoient qu'il croyoit le baptême inutile avant l'âge de puberté ; que le sacrifice de la messe & les prieres pour les morts n'étoient pas nécessaires ; que les autels, les églises, les croix n'intéressoient nullement la Divinité. Sa patrie, le Languedoc & la Provence furent infectés de ses erreurs, & ses disciples porterent le nom de Petrobrusiens.

Brunel (*Jean*), ſeigneur de l'Argentiere, conſeiller du roi, ancien commiſſaire des guerres, receveur des tailles, & député du Briançonnois, mort en 17 . ., publia en 1754 un *recueil d'actes, pieces & procédures de l'emphytéoſe perpétuel des dîmes du Briançonnois; précédé d'un mémoire hiſtorique & critique, ſervant de préface.*

Bucher (*Pierre de*), procureur-général à Grenoble en 1554, ſe fit eſtimer autant par ſes connoiſſances en matiere de droit, que par ſon goût pour l'architecture & la ſculpture.

Buissiere (*Gabrielle de*), religieuſe de St-Honorat à Taraſcon, compagne de Bectoz, native de la province, s'adonna à l'étude des langues grecque & latine; & quoique moins célebre que ſa compatriote, elle ne lui fut pas néanmoins inférieure en mérite littéraire.

Bussilet (*Jean*), natif du Viennois, fut eſtimé de François I.er, pour ſon érudition en matiere de juriſprudence, & a laiſſé quelques manuſcrits.

C

CALIGNON (*Joffrey*) naquit à Saint-Jean-de-Voiron près de Grenoble, en 1550, & mourut à Paris en 1606, de douleur d'avoir déplu à Henri IV, dont il avoit obtenu la confiance, & qui l'avoit nommé chancelier de sa cour de Navarre, avant d'être parvenu à la couronne de France. Outre les *mémoires des choses advenues en France ès années* 1587, 88, 89, qui lui sont attribués, il avoit laissé plusieurs pieces de vers manuscrits, dont il ne reste plus que deux. La premiere, qui est une satyre contre les femmes, a été mise au jour dans la bibliotheque française de Verdier. L'autre, qui n'est qu'un quatrain, a été insérée dans les mêlanges historiques de Colomies.

CARLES (*Chaffray*), président unique au parlement de Grenoble en 1504, fut choisi par Anne de Bretagne, femme de Louis XII, pour enseigner les belles-lettres à René sa fille. Aussi valeureux que savant, il fut armé chevalier par Louis XII, sur le champ de bataille à Aiguebelle; & par ses connoissances, mérita l'estime des savants de son temps. Un de ses descendants,

ſous Charles IX, mit en rimes françaiſes le *blaſon du genou, du pied, de l'eſprit & de l'honneur des grâces.*

CASAUBON (*Arnaud*), natif de Bordeaux; miniſtre de la religion proteſtante à Creſt, fut pere du fameux Iſaac Caſaubon, un des plus ſavants écrivains ſous le regne d'Henri IV. Allard le fait natif de Bordeaux, comme ſon pere. Mais dans ſa 879.e lettre à Prideaux, il annonce que Geneve eſt ſa patrie : ce qui nous prive d'inférer ſon article dans cette nomenclature. Arnaud ſon pere, fut digne de conſidération par ſes connoiſſances, & par le ſoin qu'il prit de l'éducation de ſon fils.

CASSARD (*Etienne de*), gentilhomme du Graiſivaudan, cultivoit la poëſie italienne avec ſuccès en 1660.

CATAN (*Joſeph*), natif de Saint-Martin-de-Poiſat, dioceſe de Grenoble, ſervit en Italie ſous François I.er, & publia un *traité de chiromancie.*

CELAY (*Jean*), de Valence, compoſa des *queſtions latines ſur Ariſtote*, d'après St. Thomas.

CESANNE (*Aubain de*), du Briançonnois, poëte provençal, célebre en 1260.

CHALEON (*Juste*), natif du Royannois, jurisconsulte célebre en 1660.

CHALIER (*N.*), né à Embrun, fit abjuration de la religion protestante, dans laquelle il avoit été élevé & reçu ministre. Il fut médecin à Tullins, & fit imprimer un ouvrage intitulé : *La vérité triomphante des impostures des ministres.*

CHAMIER (*Daniel*), de Montelimart, après avoir été ministre de la religion protestante dans sa patrie, fut appelé en 1612 à Montpellier, & se trouva au siége de cette ville en 1621. Dans cette circonstance, on le vit souvent, au sortir de son prêche, où il s'étoit emporté contre les ennemis des protestants, marcher à leur tête & voler à la défense des remparts : il y fut tué d'un coup de boulet. A beaucoup de connoissances dans la controverse, il réunissoit une impétuosité & un courage peu ordinaires ; l'intrépidité qu'il faisoit paroître, jointe à ses talents pour la prédication, lui captoit la confiance des protestants. Parmi les divers ouvrages qu'il a publiés, on distingue ses *Jesuitiques*, qui

lui obtinrent l'eſtime & l'amitié de Scaliger. Conſidéré avec raiſon comme l'un des plus ſavants miniſtres de ſon temps, il a préſidé à pluſieurs ſynodes, a été honoré de diverſes députations, a travaillé à l'édit de Nantes. Quoique théologien éclairé, bouillant & fanatique, l'aigreur ſeule & la paſſion conduiſirent ſouvent ſa plume. Son ouvrage intitulé, *Penſtralie catholique, ou guerre de l'Eternel*, qui eſt le plus connu & le plus impartial, eſt auſſi ſingulier par les choſes intéreſſantes & curieuſes qu'il contient, que par ſon titre extraordinaire.

CHAMILLARD (*Alexandre*) prononça en 1537, à Grenoble, une *oraiſon funebre latine de François de Valois, dauphin de France.*

CHANDIEU (*Alix de*), fille d'Artaud, ſeigneur de Chandieu, célebre dans le 12.e ſiecle par ſon eſprit ainſi que par ſa beauté.

CHANDIEU (*Antoine de*), d'une des plus anciennes familles de la province, fut envoyé à Paris pour y faire ſes études. Il eut pour inſtituteur un partiſan de Calvin, qui l'engagea d'aller étudier à Toulouſe, où la fréquentation des étudiants Calviniſtes acheva de lui faire embraſſer les opinions du patriarche de Geneve.

Il ſe rendit dans cette ville pour recevoir des inſtructions de Calvin & de Beze. De là, il fut à Paris pour quelques affaires de famille, & ſe livra pendant le temps que dura un procès qu'il avoit à ſoutenir, à l'étude de la théologie, où il fit de ſi rapides progrès, que quoiqu'à peine âgé de 20 ans, on lui confia l'égliſe de Paris. Il fut choiſi pour dicter la profeſſion de foi que Coligny préſenta au roi, & à laquelle il ajouta une préface, lorſqu'on la fit imprimer. Peu de temps après, arrêté pour cauſe d'héréſie, il fut délivré par le moyen du roi de Navarre, & ſe retira quelque temps à Orléans. Il ne retourna à Paris que pour y préſider au premier ſynode national que tinrent les proteſtants en France. Il préſida à celui d'Orléans, qui ſe tint en 1562; & il fut un des députés que le roi de Navarre envoya aux princes d'Allemagne pour ſolliciter des ſecours. Reçu avec honneur par les princes qu'il viſita, il eut ſur-tout à ſe louer de l'accueil que lui fit l'électeur palatin, qui voulut retenir dans ſes états ſon jeune fils Daniel, en ſe chargeant de le placer. Eſtimé du roi de Navarre, depuis roi de France, Chandieu ſuivit trois années ſa cour, & ſe trouva à la bataille de Courtrai. Comme le tumulte des armes ne convenoit pas à ſa ſanté, il fut obligé de s'éloigner d'un roi qu'il reſpectoit autant qu'il

en étoit reſpecté. Ne voyant pas que la paix pût de long-temps reparoître en France, il ſe retira à Geneve, où il mourut de peripneumonie en 1592, âgé de 57 ans. Quoique peu verſé dans les antiquités eccléſiaſtiques, il fut un des plus grands théologiens de ſon parti. Ses ouvrages de controverſes, qu'il publia ſéparément, tantôt ſous le nom de *Zadéel*, qui ſignifie *champ de Dieu;* ou de *Zamariel*, qui ſignifie *chant de Dieu*, ont été recueillis & publiés à Geneve en 1615, in-fol. Outre ce volume, il reſte en français une *hiſtoire des martyrs de l'égliſe de Paris*, qui parut en 1562.

CHAPOT (*Jean*), minime, natif de Saint-Marcellin, a donné une *vie de St. François de Paule.*

CHAPUIS (*François*), du Viennois, médecin ſous François I.er, a laiſſé quelques manuſcrits ſur *la peſte.*

CHAPUIS (*Antoine*), a publié en 1561, *le duel ou combat de Jerôme Muccio, avec les réponſes chevalereſques : la deſcription de la Limagne d'Auvergne, traduite de Gabriel Simon.*

CHARENCY (*Guillaume*), de Grenoble, con-

ſeiller au parlement en 1625, compoſa une *pratique judiciaire, tant civile que criminelle*, qui fut imprimée après ſa mort, en 1658.

CHARENCY (*Guillaume*), chanoine de Saint-Sauveur de Creſt ſa patrie, a publié en 1680 la *clef du ſens littéral & moral de quelques pſeaumes de David.*

CHARVET (*C.*), prêtre, archidiacre de l'égliſe primatiale de Vienne, a laiſſé manuſcrite une *hiſtoire de la ſainte égliſe de Vienne*, que M. Richebourg publia en 1761, in-4°.

CHASTILLON (*Bertrand de*), gentilhomme du Gapençois, célebre dans le 12.e ſiecle, par ſes talents & ſes ſuccès dans la poëſie provençale.

CHASTILLON (*Sébaſtien*), naquit dans les montagnes de la province en 1515, profeſſa quelque temps les belles-lettres à Geneve, & fut un des premiers partiſans de Calvin, dont il ne tarda pas d'avoir l'inimitié, en refuſant de ſe ſoumettre à ſes lumieres. L'attachement qu'il marqua à l'infortuné Servet, qu'il oſa accompagner au ſupplice, lui procura ſur-tout la haine de ce ſectaire, qui le fit bannir de Geneve, ſous prétexte qu'il avoit altéré le ſens de

l'écriture sainte dans la traduction qu'il en avoit publiée. Poursuivi même à Berne, où il s'étoit d'abord retiré, Chastillon sortit de cette ville; se réfugia à Basle, où il vécut d'abord dans la misere. Pour fournir à ses besoins, il se mit à pêcher sur le Rhin le bois que ce fleuve enleve dans sa course. Sur la fin de ses jours, il obtint une place de professeur. Attaqué de la peste, qui pour lors ravageoit l'Allemagne, il mourut en 1563. Trois Polonois de ses disciples lui dresserent un monument dans l'église de Basle. Outre une traduction de la bible qu'il donna latine & française, in-fol. en 1556, il a laissé un *abrégé de l'histoire sainte* en dialogues, en latin, & divisé en quatre livres, qu'Iselin a publiés en 1710: une traduction des *dialogues de Bernardin Ochin, sur la polygamie*; c'est ce qui le fit accuser d'être son partisan: enfin une traduction des *vers sibyllins, avec des remarques*. On l'a soupçonné de socianisme, d'être anabaptiste: mais, sans déterminer de quelle secte il étoit, on peut dire qu'il fut un des écrivains de son temps qui a connu le mieux la pureté, les douceurs de la langue latine. Nourri de la lecture des meilleurs écrivains de Rome, il paroît par ses ouvrages, sur-tout par sa version latine de la bible, que Ciceron fut son modele. Son élégance est extraordinaire pour son siecle.

CHATELARD (*Pierre de Boczosel de*), gentilhomme dauphinois, petit-neveu de Bayard par sa mere, ressembloit à ce héros par sa belle taille, quoique maigre, & réunit à un esprit cultivé un air franc & noble. Adroit dans tous les exercices, il se servoit (dit Brantome) d'une poësie douce & gentile, aussi bien qu'aucun gentilhomme de France. Il étoit attaché à la maison de Montmorency, lorsque d'Anville & le Grand-Prieur de Lorraine, accompagnerent Marie Stuard, qui s'en retournoit en Ecosse, après la mort de son époux, François II. Il se fit connoître à cette princesse par ses rimes, & parut même lui faire plaisir lorsqu'il les lui récitoit. Ce petit avantage lui procura bientôt celui de l'entretenir souvent, & ces faveurs lui firent concevoir le plus violent amour. Lorsqu'elle fut partie, Châtelard qui suivoit d'Anville, retourna à Paris, où il passa une année, dévoré par la plus profonde tristesse & le plus parfait amour. Après bien d'incertitudes, pour calmer son martyre, il résolut de se rendre à la cour d'Ecosse. Il profita des troubles de la guerre civile pour faire agréer son projet à la maison de Montmorency, & partit avec des lettres de recommandation. Lorsqu'il fut arrivé à la cour de Marie, il fut bien reçu de cette reine & des grands : il fut admis dans les meilleures sociétés ; & en modérant sa paf-

ſion, il pouvoit jouir d'un certain bonheur. Mais n'écoutant que les ſentiments de ſon cœur, & foulant aux pieds les obſtacles que le rang mettoit à ſon contentement, il ſe conduiſit lui-même à l'échafaud. La premiere fois qu'il fut ſurpris caché dans la chambre de Marie, il obtint ſa grace. Mais la ſeconde fois, cette reine croyant devoir édifier ſa maiſon, le livra aux magiſtrats, qui le condamnerent à perdre la tête. Avant d'expirer, il lut l'hymne de Ronſard ſur la mort; enſuite ſe tournant vers le lieu où il crut que ſe trouvoit Marie, il s'écria : « Adieu » la plus belle & la plus cruelle princeſſe du » monde ». Il reçut le dernier coup avec le plus grand ſang-froid. Le Laboureur a conſervé dans les mémoires de Caſtelnau, la ſeule piece qui reſte ſans doute du grand nombre qu'avoit compoſé cet infortuné favori des muſes.

CHAULNES (*Claude de*), préſident au bureau des finances de Grenoble ſa patrie, ſe diſtingua dans le commencement du 17.e ſiecle, par les agréments de ſon eſprit, ſon goût & ſes talents pour la poëſie françaiſe.

CHEF (*Hugues de Saint*) naquit ſur la fin du 12.e ſiecle, au village du même nom dans le le Viennois. Après avoir reçu une bonne éduca-

tion, il fut à Paris, où il fut reçu bachelier, & où il professa la philosophie & la théologie. Il donnoit des leçons de droit, lorsqu'il fut attiré dans l'ordre de St. Dominique par Humbert de Romans, un de ses éleves. Par son mérite, plus que par son âge, il parvint bientôt dans cet ordre aux places les plus éminentes, & fut fait cardinal, prêtre de S.te Albine, par le pape Innocent IV, en 1244. Il donna en plusieurs occasions des preuves de son mérite. Il fut chargé de revoir la regle qu'Albert, patriarche de Jérusalem, avoit donnée aux carmes. Il mourut en 1263, à Orviette, estimé d'Alexandre IV, successeur d'Innocent, & de tous les écrivains de son temps. On dit dans son épitaphe, que *par sa mort, la sagesse avoit souffert une éclipse.* Outre la regle des freres du Mont-Carmel, il a laissé manuscrite une *bible* corrigée des fautes des copistes, enrichie de plusieurs passages hébraïques & de plusieurs apostilles, & qui est déposée dans la bibliotheque de Sorbonne à Paris, où il fut agrégé docteur : un extrait de l'*évangile éternel*, dont il fut un des examinateurs : *le combat des vices & des vertus* : un ouvrage latin, intitulé, *speculum ecclesiæ*, publié en 1480 à Paris, in-4.° : une *concordance de la bible*, publiée aussi en 1684, in-8°.

CHEVALIER

CHEVALIER (*Beranger*), de Trieves, professeur en droit de l'université de Grenoble en 1278, se distingua par ses connoissances dans le droit.

CHEVRIER (*Pierre*), conseiller du dauphin Guigues I.er, estimé un des plus grands jurisconsultes de son temps.

CHIVALET (*Claude*), gentilhomme du Viennois, a cultivé la poësie françaiſe avec un certain succès, & a donné en 1530 *le mystere ou la moralité de St. Christophe, mise en rimes & par personnages*, in-4.o; ouvrage plus recherché pour sa rareté que pour son mérite.

CHOLIER (*Isaac*), ministre de la religion protestante dans les Baronnies, a laissé un ouvrage sur *la divinité des écritures.*

CHORIER (*Nicolas*), né à Vienne en 1609, eut dès ses premieres années une grande ardeur pour l'étude. En faisant son cours de droit, il s'attacha à acquérir des connoissances dans les belles-lettres, & sur-tout dans l'histoire de la province, qui fut le principal objet de ses recherches. Au vif desir d'acquérir de la gloire & d'être utile à ses concitoyens, s'il eût joint

plus de goût & moins de crédulité, il eût obtenu un rang parmi les écrivains de ſon temps. On ne reconnoît en lui qu'un écrivain laborieux, dont le ſtyle eſt dépourvu d'élégance & de force. On n'a pas ſouſcrit aux éloges qu'il reçut du journal des ſavants ; & il n'eſt regardé, à juſte titre, que comme un poëte & un hiſtorien médiocre, dont les recherches peuvent être de quelqu'utilité. Il n'a peut-être pas acquis toute la réputation qu'il pouvoit ſe promettre, moins faute de talents que par la ſuite néceſſaire de ſa mauvaiſe conduite. Il mourut en 1692, accablé d'infirmités & de miſere, qui furent plus le fruit de ſes débauches, que celui de ſon âge. Outre l'*hiſtoire générale du Dauphiné*, dont le premier volume parut en 1661, & l'autre en 1672, on a de lui les *éloges de trois archevêques de Vienne*, publiés en latin en 1640 : le *portrait d'un parfait magiſtrat*, en latin, en 1648 : la *philoſophie de l'honnête homme*, en 1654 : les *antiquités de Vienne*, en 1659 : l'*hiſtoire généalogique de la maiſon de Saſſenage*, en 1669 : l'*état politique du Dauphiné*, ou *le nobiliaire de la province*, en 1672 : une *hiſtoire abrégée du Dauphiné*, ſuivie d'un armorial, en 1680 : l'*éloge latin de Boiſſat de Boiſſieu*, & le recueil de ſes poëſies latines, en 1683 : la *vie du duc de Leſdiguieres, maréchal de France*, en 1692 : la *juriſprudence de Guy Pape*,

réimprimée chez Giroud en 1769 : enfin l'infame production donnée d'abord sous le titre d'*Aloïsiæ toletanæ satyra sotodica* ; ensuite sous celui de *Joannis Meursii sermonis elegantiæ*, traduite sous celui d'*Académie des Dames.* Pour disculper un vertueux magistrat à qui on a attribué cette honteuse production, il suffira de rapporter ce que M. Lancelot a dit. Ce savant académicien a vu chez M. de Vachon, conseiller au parlement de Grenoble, mort en 1708, un exemplaire de l'*Aloïsia* corrigé de la main même de Chorier, qui bien-loin de rougir d'une pareille turpitude, eut l'impudeur de se plaindre de ce que l'imprimeur de Geneve qui étoit chargé de la II.e partie de l'ouvrage, y avoit laissé une foule de fautes d'impression. Nicolas, imprimeur à Grenoble, qui se chargea de la I.ere partie, fut obligé de fermer sa boutique ; & sans la protection d'amis puissants, eût été puni d'un pareil attentat contre les mœurs.

CHRÉTIEN (*Philippe*), avocat à Grenoble en 1566, a publié un *recueil d'arrêts.*

CLAUDIEN (*Mamert*), né à Vienne, frere puîné de St. Mamert, évêque de la même ville, professa la vie monastique ; consacra à l'étude des auteurs grecs & latins, les loisirs que lui

procuroit la ſolitude. Il fut ordonné prêtre ſous l'épiſcopat de ſon frere, le ſeconda avec zele dans ſes travaux apoſtoliques ; fut, à proprement parler, ſon vicaire dans le gouvernement du dioceſe, ſon agent dans l'adminiſtration de ſes affaires domeſtiques, ſon compagnon de voyage & de lecture, enfin l'interprête de ſes penſées. Ses connoiſſances dans le chant de l'égliſe le placerent à la tête du chœur des fideles pour la célébration des offices divins ; il fut même chargé d'apprendre le chant aux jeunes eccléſiaſtiques. Doué d'un eſprit auſſi vif que pénétrant, on le conſultoit ſouvent ſur les queſtions les plus abſtraites. Dans ce temps d'ignorance, il joignoit à de vaſtes connoiſſances un extérieur ſimple & modeſte, une affabilité & une douceur de caractere, qui faiſoient qu'on ne le conſultoit jamais ſans être ſatisfait. Géometre, aſtronome, orateur, muſicien, poëte, ſavant dans l'interprétation de l'écriture ſainte, il fut conſidéré, avec raiſon, comme un phénomene.

St. Sidoine ne fait pas difficulté de le placer au rang des plus grands philoſophes chrétiens. L'humilité chrétienne fut ſon partage, quoique platonicien. Pour les indigents, comme pour les malheureux, il fut un pere & un conſolateur, qui mettoit le plus grand zele à obliger. Il compta parmi ſes amis St. Sidoine, Sabaude,

& Salvin, prêtre de Marſeille, qui lui dédia un de ſes ouvrages. Il mourut avant ſon frere, vers l'an 743 ou 44. Les ouvrages qui reſtent de lui ſont un *traité de la nature, l'état & la ſubſtance de l'ame*, diviſé en trois livres: un *recueil de penſées ou raiſonnement ſur la nature corporelle, incorporelle & divine.* Quoiqu'ils traitent des queſtions abſtraites, ces deux ouvrages ſont écrits d'un ſtyle aſſez pur pour le temps où ils furent compoſés. Dans les lettres de St. Sidoine, on en trouve une de Claudien; & Baſnage a conſervé celle où cet ami des connoiſſances invite Sabaude à continuer d'enſeigner les belles-lettres. Il avoit compoſé pluſieurs pieces de vers. La ſeule qui nous ſoit parvenue, eſt le *pange lingua glorioſi prælium certaminis, &c.* On doute que le poëme contre la poëſie profane, qui lui eſt attribué, ſoit de lui.

CLAVESON (*Exupere*), natif de Pernans près de Romans, qui ſe diſtingua en 1580 par ſes ſuccès dans l'étude, eſt cité avec éloge par la Croix-du-Maine.

CLAVESON (*Charles de*), chevalier du roi, a publié en 1616 un *recueil d'œuvres mêlées.*

CODURE (*Jean*), né à Embrun, compagnon

de St. Ignace, fut le premier qui fit après lui le vœu de religion. Il prêcha à Padoue & dans quelques villes du territoire de Venise; s'acquit une certaine réputation par son éloquence & la sainteté de sa conduite; & mourut à Rome en 1541.

COLOMB (*Jean*), de Cesanne, mourut à Avignon en 1510, après s'être distingué par de grandes connoissances dans la théologie.

COLOMBIERE. (*Voyez* LA COLOMBIERE).

COMIERS (*Claude*), chanoine d'Embrun sa patrie, prévôt de Ternan, docteur en théologie, protonotaire apostolique, s'adonna à l'étude des mathématiques, de la médecine, de la controverse; travailla au journal des savants en 1676, 77, 78. Dans les mercures & les extraordinaires des mercures de 1682, 83, 84, 85, 86, 91, 93 & 99, on trouve de lui plusieurs morceaux. Après avoir perdu la vue, il obtint une place aux Quinze-vingts, & prit depuis le titre d'Aveugle Royal. On croit qu'il est mort en 1693. Outre les morceaux qu'il avoit publiés séparément, il a laissé la *nouvelle science des cometes*, qui parut en 1663 : une *nouvelle instruction pour réunir l'église réformée à l'église*

romaine en 1678 : enfin, *la pratique curieuse*, *ou l'oracle des Sybilles*, qui fut imprimé, à ce qu'on croit, après sa mort, en 1694.

CONDILLAC (*Etienne Bonnot de*), né à Grenoble en 1715, entra dans l'état ecclésiastique, ainsi que son frere aîné Mably, prit les ordres, & fut quelque temps à se faire connoître dans le monde littéraire. L'étude à laquelle il se livra, avoit été cultivée avec peu de succès jusqu'alors ; il lui étoit réservé d'y faire les plus grands pas : & lorsqu'il publia en 1746 son premier ouvrage, sous le titre modeste d'*essai sur les connoissances humaines*, il se plaça d'une maniere avantageuse près de Locke, dont il avoit adopté & développé le systême. Les idées abstraites dont il s'étoit occupé, n'étoient pas à la portée du commun lecteur : aussi n'eut-il pas d'abord une grande renommée. En dédommagement, il eut l'estime des hommes de mérite en état de l'entendre & de l'apprécier ; & certes, il fut plus flatté du suffrage des Voltaire, des Buffon, des Diderot, des Nivernois, que d'une vaine célébrité auprès d'un vulgaire ignorant.

Vers ce même temps, la cour de France, à la demande de celle d'Espagne, cherchoit un instituteur pour le prince de Parme. Le duc de Nivernois crut que le philosophe qui avoit le

mieux connu l'esprit humain, étoit le plus propre à former celui du jeune prince ; il fit tomber le choix sur Condillac, qui ne se refusa pas à l'hommage qu'on rendoit à ses talents. Il fut à Parme, où il s'occupa de ses fonctions d'instituteur : il s'attacha sur-tout à donner à son éleve un esprit d'analyse & des idées justes. Pour le développement de ses facultés intellectuelles, il suivit une méthode nouvelle, qui employée d'une maniere convenable, sera toujours suivie du plus heureux succès.

En travaillant pour Ferdinand, Condillac ne voulut pas que sa méthode & ses découvertes fussent perdues pour le reste des hommes : par la voie de l'impression, il s'occupa de les rendre utiles à tous ; & son éleve y donna d'abord son consentement. Mais à peine l'édition fut-elle achevée, que, par des suggestions étrangeres, il en suspendit la vente. Condillac fut même obligé de quitter Parme, sans avoir obtenu les récompenses que méritoient ses soins ; & en partant, ayant oublié quelques volumes du cours d'études, il les réclama vainement. On croit que les principes développés dans cet ouvrage, mal interprêtés par ceux qui entouroient son éleve, furent cause de cette espece de disgrace.

Rendu à ses amis & à ses travaux favoris,

Condillac fut récompensé par la cour de France, qui lui donna l'abbaye de Mureaux. Il étoit membre des académies de Lyon, Parme & Berlin. En 1768, l'académie françaife le choifit pour fuccéder à l'abbé d'Olivet.

La publication de fon *cours d'études*, fut fa premiere occupation, & il parut en 1776, en feize volumes in-8°. La même année, il donna fon ouvrage fur *le commerce & le gouvernement*. Le comte de Potocki, au nom de fa patrie, l'invita l'année fuivante de s'occuper d'un livre élémentaire fur l'art de penfer. Flatté de ce nouvel hommage, Condillac ne s'en prévalut pas dans le public : il s'attacha à juftifier la confiance & l'eftime qu'on lui témoignoit ; & ce n'eft que par la publication même de fon ouvrage, quelque temps avant fa mort, qu'on a été inftruit de ce choix honorable, & pour Condillac, & pour les Polonois.

D'un extérieur froid, Condillac fut néanmoins d'une fociété douce & même agréable. Un peu de difficulté naturelle à s'exprimer lui avoit fait prendre un ton fentencieux : mais, à travers la mélancolie empreinte fur fon front, on retrouvoit dans fa phyfionomie les traits caractériftiques de la douceur qui lui étoit propre. Le philofophe grave en public, n'étoit qu'un homme affable dans l'intimité.

Ainſi que tous les hommes ſupérieurs, il eut des ennemis qui lui conteſterent ſon mérite. On fit des critiques ameres de ſes ouvrages; on alla juſqu'à abuſer de ſes principes, ſans que jamais il s'occupa, non ſeulement de répondre, mais encore de lire ce qu'on ſe permettoit d'écrire ſur ſes ouvrages & ſes principes. « Ou » mes écrits ſont bons, diſoit-il, ou ils ſont » mauvais: dans le premier cas, la critique ne » peut leur nuire; dans le deuxieme, ma dé- » fenſe ne ſauroit leur donner un mérite qu'ils » n'ont pas ». Ainſi, ſans ſollicitudes ſur les clameurs de la médiocrité & de l'envie, il s'en remit au jugement des hommes en état d'apprécier ſes travaux. Sa franchiſe à émettre l'opinion qu'il avoit de ſon propre mérite, ne lui fut pas pardonnée. On prit pour de l'orgueil ce qui n'étoit que la conſcience de ſes propres forces.

Sur la fin de ſes jours, il reſſentit des infirmités, qui lui donnerent des accès de bruſquerie: mais ſon humeur ne troubla jamais la ſociété qu'il fréquentoit; elle le rendit ſeul malheureux. Il mourut le 2 août 1780, dans ſa terre de Flux près de Beaugancy. Peu connu pendant ſa vie, Condillac eſt du petit nombre des hommes ſupérieurs, qui n'ont de juſtice à attendre que de la poſtérité. C'eſt à elle à aſſi-

gner la place qu'il doit occuper; à confirmer le ſurnom de Locke français, que lui donnerent quelques contemporains. Sa méthode d'inſtruction doit opérer la révolution la plus avantageuſe: & pour juſtifier cette aſſertion, il ſuffira ſans doute de préſenter le tableau analytique de ſes découvertes, tracé par Condorcet.

« . . . Condillac ſavoit parfaitement combien il eſt difficile de rendre l'étude de la métaphyſique auſſi intéreſſante qu'utile; il ſe flatta d'y parvenir juſqu'à un certain point, s'il la rendoit aſſez claire pour qu'on en vît tous les avantages; il crut que l'obſcurité appartenoit plus aux métaphyſiciens qu'à la métaphyſique. C'eſt une choſe curieuſe de voir dans *l'eſſai ſur les connoiſſances humaines*, combien il prenoit de précautions, combien il employoit les reſſources de ſon eſprit, pour porter dans l'eſprit de ſes lecteurs des idées claires & ſenſibles de tous ces mots abſtraits, *perception*, *attention*, *comparaiſon*, *imagination*, *réflexion*. Il n'avoit jamais paru, en métaphyſique, un ouvrage auſſi clair que celui-là; & cependant il étoit encore obſcur, du moins dans ſa premiere partie. Condillac a depuis avoué lui-même, qu'elle n'étoit pas facile à lire. On doit remarquer qu'il lui eſt arrivé plus d'une fois de reconnoître & d'avouer publiquement ſes fautes; c'eſt là,

comme on ſait, un des caracteres des vrais talents.

» C'eſt pourtant dans cette premiere partie, qui manque de clarté, que l'on trouve les idées les plus neuves & les plus importantes ſur les opérations de l'eſprit humain. C'eſt là qu'on les voit réduites, pour la premiere fois, à un ſeul principe, la ſenſibilité.

» Locke avoit vu que la plupart de nos diſputes viennent de ce que nous n'attachons pas les mêmes idées aux mêmes mots. Condillac nous apprit que l'homme ne s'eſt rendu compte de ſes idées, que lorſqu'il a établi des ſignes pour les exprimer; que c'eſt à l'inſtitution des langues que commencent l'exercice & les progrès de la penſée; qu'en un mot, nous n'avons le pouvoir de réfléchir, que parce que nous ſavons parler: cette découverte eſt bien plus étendue, bien plus féconde.

» Condillac avoit trouvé dès-lors le principe de la liaiſon des idées; découverte bien plus importante encore que la précédente, & qui n'en eſt qu'une ſuite. C'eſt avec ce principe qu'on explique naturellement preſque tous les phénomenes de l'eſprit humain; enfin, c'eſt dans cet eſſai que furent développés les avantages de la méthode connue ſous le nom d'analyſe, dont tout le myſtere conſiſtoit à regarder

ſucceſſivement les parties d'un objet ou d'une idée, pour en mieux connoître & ſaiſir enſuite l'enſemble. Condillac, le premier, a démontré que l'analyſe, lorſqu'on ſait bien s'en ſervir, peut donner à toutes les connoiſſances qui ſont à notre portée, cette certitude que la géométrie ſe vantoit de poſſéder excluſivement.

» Beaucoup de gens ont cru que trouver trois ou quatre idées neuves, n'eſt pas un grand effort de génie. Mais on penſera différemment, ſi l'on réfléchit que ces trois ou quatre idées ne peuvent ſe trouver que dans l'analyſe entiere de l'eſprit humain. On a dit & répété que les découvertes de Condillac étoient tirées du livre de Locke; comme on a dit en Angleterre que le livre de ce dernier n'étoit qu'une longue paraphraſe de cette maxime d'Ariſtote, *Nihil eſt in intellectu quod non prius fuerit in ſenſu.* Cependant nous pouvons affirmer qu'aucune des idées attribuées à Condillac, ne peuvent ſe trouver dans le livre de Locke.

» Le philoſophe anglais n'a pas même traité le ſujet de la ſeconde partie de l'eſſai ſur l'origine des connoiſſances humaines. Elle eut infiniment plus de ſuccès, & elle eſt faite pour un bien plus grand nombre de lecteurs. Le métaphyſicien n'y paroît qu'un amateur des beaux-arts : il n'y eſt queſtion que de l'harmonie des

langues, que de musique, de danse, de poësie, de théâtre, de pantomime. Tous les arts de l'imagination sont les signes de nos pensées, ce sont des langues différentes : dans les principes de Condillac, ce sont donc les beaux-arts qui ont formé & perfectionné l'esprit humain. Il est, ce me semble, assez heureux d'apprendre que c'est à nos plaisirs, autant qu'à nos travaux, que nous sommes redevables des progrès de notre raison. Rien de plus ingénieux & de plus neuf que la maniere dont l'auteur fait naître tous les arts les uns des autres, & tous ensemble du langage d'action ; on croit lire l'histoire des beaux-arts, écrite par ceux qui en ont été les créateurs.

» On peut remarquer un contraste singulier dans Mallebranche & dans Condillac, entre leurs talents & leur métaphysique. Mallebranche étoit né avec l'imagination la plus brillante, & sa métaphysique finit cependant par nous égarer avec lui dans une multitude d'abstractions, où l'on ne trouve plus rien qui parle au sens : & quoique Condillac eût reçu beaucoup moins d'imagination, ses principes ramenent toujours au monde sensible & aux arts qui l'embellissent.

» Dans la préface de l'essai, il avoit dit que parmi les métaphysiciens dont il avoit com-

battu les principes & la méthode, ceux qui s'étoient le plus égarés, lui avoient été le plus utiles. Des erreurs qui lui avoient rendu de si grands services, pouvoient affermir dans la bonne route ceux qu'il y avoit fait entrer: & ce fut l'objet du *traité des systêmes*, qui parut en 1749. Il y donne l'analyse des systêmes les plus célebres, de ceux entre lesquels étoit partagé le monde savant. Descartes y paroît avec ses idées innées; Mallebranche avec ses visions éternelles; Leibnitz avec ses monades; Spinosa avec sa substance unique. Ce n'est point par de longs raisonnements que Condillac combat tous ces systêmes: pour les détruire, il ne fait que leur donner la clarté qui leur manque. Dès qu'on a fait expliquer ces grands philosophes sur ce qu'ils veulent dire, on voit qu'ils ont été le jouet d'un mot abstrait, dont il ne déterminoit pas le sens; ou d'un mot figuré, qu'ils prenoient au sens propre. Condillac fit plus encore, & c'est peut-être un trait de génie. Persuadé que toutes les fausses idées ont la même origine, il rapprocha les erreurs du peuple des systêmes des philosophes: il mit l'astrologie judiciaire à côté des idées innées, la magie à côté des visions éternelles de Mallebranche. C'est partout la même marche, le même abus des mots abstraits ou figurés. . . . .

» En remontant à la ſenſibilité comme à l'unique principe des opérations de l'eſprit, Condillac avoit paru à beaucoup de gens chercher trop loin la ſource de toutes nos idées. Il voulut cependant aller plus loin encore : il voulut diſtinguer les idées que nous devons à chaque ſens en particulier, & il ſuppoſa une ſtatue organiſée comme l'homme, mais ſans avoir encore l'uſage d'aucun de ſes organes. Il répand tour à tour la vie dans chaque ſens ; & à meſure qu'il laiſſe entrer dans le ſens de l'odorat, par exemple, les impreſſions qu'il peut recevoir, il obſerve les idées qui naiſſent de ces impreſſions ; il ſuit ainſi la ſtatue dans tous les progrès de la vie qu'il lui donne, & marque par-tout les développements de la penſée. On conçoit les avantages d'un tel plan : l'imagination ſe plaît à ſuivre les mouvements que chaque nouvelle impreſſion fait faire à la ſtatue ; & toutes les idées, même les plus abſtraites, ſont ainſi attachées à une image, & à une image en mouvement. Condillac devoit cette idée à Mlle. Ferrand. Il y avoit quelque temps qu'elle étoit morte, lorſque dans la dédicace de ſon traité *des ſenſations*, qui parut en 1754, il en fit un aveu public. L'ouvrage eut aſſez de ſuccès pour qu'on voulut lui enlever le mérite de l'avoir fait; on aſſura qu'il étoit dans l'hiſtoire naturelle de

Buffon,

Buffon ; dans la lettre ſur les aveugles, ſourds & muets de Diderot : & lui qui fut indifférent à l'injuſtice, qui trouvoit dans Locke ſon premier ouvrage, fut très-ſenſible à une injuſtice qui lui diſputoit la gloire de Mlle. Ferrand ; il cita deux morceaux de la lettre de Diderot, où l'on vit que ce dernier eût pu faire le traité des ſenſations, mais où l'on vit auſſi qu'il ne l'avoit pas fait.

» Pour ſe juſtifier d'avoir copié l'auteur de l'hiſtoire naturelle, il prit une marche différente : il le réfuta avec les principes mêmes de ſon ouvrage ; & cette réfutation eſt un ouvrage excellent, où les vues les plus nouvelles ſur les animaux, confirment toutes celles de Condillac ſur l'eſprit humain.

» Ces divers ouvrages ont été raſſemblés & publiés en 1780, en 3 vol. in-12, ſous le titre d'*œuvres de Condillac.* On y a recueilli & publié le diſcours qu'il prononça lors de ſa réception à l'académie françaiſe, & dans lequel s'attachant plus aux choſes qu'à la diction, il donna un précis raiſonné des révolutions de l'eſprit humain. Accoutumé à trouver dans ces diſcours une pompe d'expreſſion, une pureté de ſtyle extraordinaire, on fut choqué du ton ſimple & précis que Condillac y prit, ſur-tout de la conciſion, pour ne pas dire la ſécherеſſe, avec laquelle il préſenta ſon vaſte ſujet.

» Le *cours d'études*, en 16 vol., contient l'*art de parler*, l'*art d'écrire*, l'*art de penser*, l'*art de raisonner*, & l'*histoire*.

» A la tête du premier volume, on trouve un discours préliminaire, qui est un des meilleurs ouvrages de Condillac. Il y rend compte de la méthode qu'il a suivie, & des motifs qui lui ont fait préférer cette méthode.

» Il s'étoit assuré qu'un enfant raisonne dès l'âge le plus tendre, puisqu'il acquiert des idées justes sur les objets de ses besoins & de ses plaisirs. La maniere dont on acquiert une idée juste, est celle dont on acquiert toutes les autres. Un enfant fait donc usage de toutes les facultés de l'esprit pour apprendre un jeu, comme le philosophe pour résoudre un problême. Il n'y a qu'à lui faire observer ce qu'il fait dans ces moments; ce sera l'occuper encore de ses plaisirs, & l'analyse de l'entendement humain sera faite par un enfant dans l'observation des jeux de son âge. Ce résultat nous paroît une idée sublime en philosophie.

» Cette méthode de Condillac étonne d'abord par sa simplicité: presque toutes les grandes idées ont toujours fait cette double impression sur les hommes. Il a paru une foule de réfutations du systême d'éducation négative de l'Emile. S'il y en a une bonne, c'est dans le discours préliminaire qu'on la trouve.

» Une chose plus surprenante encore que ce plan d'études, c'est la maniere dont Condillac en prépara l'exécution pour son éleve. L'analyse des opérations de l'esprit humain occupoit tout un volume dans l'essai sur l'origine des connoissances humaines : elle n'occupe que dix à douze pages dans le discours préliminaire. Le premier ouvrage étoit à peine à la portée des hommes les plus exercés : dans celui-ci rien n'est au-dessus de l'intelligence d'un enfant. C'est à ce degré de facilité, de clarté, de précision que ce philosophe avoit su amener les idées les plus profondes, à force de s'en occuper sans cesse.

» La *grammaire* de Condillac ne ressemble point à celles qu'on a publiées. Il faut la distinguer de celles dont les auteurs ont montré beaucoup de philosophie & de sagacité : c'est une histoire de la parole qui commence au langage d'action, & par des développements successifs, arrive à ce point de perfection, où elle peut rendre également les pensées de Pascal, les mouvements passionnés de l'ame de Racine. Les langues y sont considérées comme des méthodes analytiques, & cette vue est une des plus belles de Condillac. L'établissement du langage des sons articulés paroissoit un prodige à tous les philosophes ; on ne pouvoit le conce-

voir que comme l'effet d'une convention, & il étoit néceſſaire pour concevoir la convention elle-même. Condillac fait voir dans trois ou quatre pages, que l'établiſſement des ſons articulés n'a coûté aucune peine, aucun effort d'eſprit aux hommes groſſiers & ignorants dont il a été l'ouvrage.

» Le volume de l'*art d'écrire* ne nous paroît pas auſſi intéreſſant. On n'a rien dit de mieux ſans doute ſur les moyens de donner au ſtyle de la préciſion, de la netteté, de la juſteſſe : tout ce qui ne regarde proprement que l'art d'écrire, y eſt approfondi. Mais l'art & le talent du ſtyle, ſont deux choſes très-différentes. Beaucoup de gens ont donné la théorie de l'art : celle du talent eſt encore à faire ; & on avoit peut-être droit de l'attendre du philoſophe qui a ſi bien connu la ſource de toutes nos idées. On trouve dans ce volume des critiques de quelques vers de Boileau. Il y en a de juſtes; mais il y en a plus encore qui ne prouvent qu'une ſeule choſe : c'eſt qu'on peut être un excellent métaphyſicien, ſans ſe connoître du tout à la poëſie. . . . .

» *L'art de raiſonner* n'eſt point une logique où l'on apprend à faire des enthymemes & des ſyllogiſmes, qui n'ont jamais appris à perſonne à trouver une vérité. Pour enſeigner l'art de

raiſonner à ſon éleve, Condillac lui fait obſerver comment ont raiſonné ceux qui ont découvert les lois du mouvement & de la peſanteur, les principes de la mécanique, & la théorie du monde. Dans l'examen de quelques faits qui frappent nos yeux, il le conduit par une ſuite de propoſitions identiques, aux belles découvertes de Kleper, de Newton.

» Condillac avoit prouvé plus d'une fois, que c'eſt par l'analyſe qu'on doit chercher & qu'on peut trouver les vérités qui ne frappent pas nos ſens. Il n'avoit pas dit encore à quel ſigne on peut les reconnoître. Ce ſigne eſt leur identité avec les vérités ſenſibles : & ce nouveau principe répand une nouvelle lumiere ſur tous les autres dont il eſt le complément; il forme le ſyſtême entier de l'eſprit humain avec l'analyſe & la liaiſon des idées. . . .

» Le volume de l'*art de penſer* n'a preſque rien de nouveau. L'auteur n'a gueres fait que donner plus de clarté à ce qu'il a écrit dans ſon premier ouvrage, ſur l'établiſſement des ſignes, ſur la liaiſon des idées, ſur la méthode de chercher & d'expoſer la vérité.

» En écrivant l'*hiſtoire*, Condillac ſe trouvoit dans un genre étranger à celui de tous ſes autres ouvrages; & il étoit aſſez curieux de voir, ſi bon métaphyſicien, il ſeroit bon hiſtorien.

Son hiſtoire embraſſe tous les temps connus depuis les premiers empires de l'Aſie, jusqu'au regne de Louis XV. Sa narration eſt pure & nette ; elle a cette ſorte de clarté qui reſſemble à l'élégance ; mais il ne ſait ni deſſiner ni peindre.

» Puiſqu'il y a dans l'hiſtoire une partie où l'eſprit philoſophique eſt le talent le plus néceſſaire, on pouvoit prévoir que Condillac ſeroit ſupérieur dans cette partie ; & c'eſt ce qui eſt arrivé. Aucun hiſtorien n'a mieux vu dans leurs cauſes & dans leurs effets, la naiſſance, les progrès & la fin de toutes les opinions, de tous les uſages, de toutes les lois qui ont régné ſur la terre. Ce que Hume a fait pour l'hiſtoire d'Angleterre, Monteſquieu pour l'hiſtoire romaine, Condillac l'a fait pour toute l'hiſtoire : nul n'a mieux vu ce qu'a été & ce qu'a fait l'homme dans les trois mille ans de ſon hiſtoire ; nul n'a mieux recueilli les leçons de l'expérience de tous les ſiecles.

» L'ouvrage ſur le *commerce* a eu un ſort aſſez ſingulier : il a eté réfuté par les économiſtes, qui n'ont rien écrit de mieux en faveur de leurs principes . . . Le public fit des reproches fondés ; on trouva beaucoup de choſes communes ; mais c'eſt en parlant des vérités que perſonne ne conteſtoit que Condillac vou-

loit mener ſes lecteurs aux vérités ſur leſquelles diſputoit toute la France.

» La *logique à l'uſage des écoles palatines*, qui eſt ſon dernier ouvrage, eſt un réſumé ſimple, clair & précis des découvertes les plus intéreſſantes qu'il avoit faites dans le développement des facultés intellectuelles de l'homme. Elle eſt diviſée en deux parties : dans la premiere, il s'attache à la détermination des moyens d'acquérir des idées, au développement des premieres facultés de l'entendement humain : dans la ſeconde, il préſente les langues comme des méthodes analytiques, dont l'influence dans l'acquiſition des lumieres eſt irrévocable ».

Dans la France littéraire, & dans un éloge prononcé en 1787 dans la ſociété royale d'agriculture d'Orléans, on cite de Condillac un ouvrage que nous avons vainement recherché, & dont le titre néanmoins intéreſſoit notre dévouement à la gloire de l'auteur : ce ſont des *recherches ſur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu*, 2 vol. in-12, 1749. Il nous ſemble qu'un pareil ouvrage eût ſervi à préſenter Condillac ſous un rapport neuf & des plus piquants. Nous regrettons ſincérement de n'avoir pu nous aſſurer comment le Locke français déterminoit les idées du beau : pour celles de

vertus, comme elles étoient avec toute leur pureté dans son cœur, certes leur définition & leur développement ne lui eussent pas été difficiles.

CONDORCET (*Jacques-Marie Caritat de*), né au château de Condorcet dans les Baronnies, le 11 novembre 1703, d'une des familles les plus distinguées de la province, reçut la meilleure éducation; suivit quelque temps le parti des armes; & le quitta pour entrer dans l'état ecclésiastique. D'Yse de Saleon son oncle, évêque de Rhodès, ensuite archevêque de Vienne, le choisit pour un de ses grands vicaires; lui fit obtenir l'évêché de Gap en 1741, celui d'Auxerre en 1754. En acceptant ce dernier, Condorcet donna l'exemple d'un désintéressement rare de nos jours; il refusa une abbaye qu'avoit possédée l'évêque son successeur, estimant que les revenus de l'évêché devoient suffire à ses dépenses. Sept ans après, il fut appelé à l'évêché de Lisieux, & ne voulut abandonner Auxerre qu'après y avoir été autorisé par un bref du pape. Clément XIII lui enjoignit cette translation, comme utile à l'église; & il obéit. Il est mort en 1783, emportant dans sa tombe les regrets de ses diocésains. L'instruction de son diocese étoit pour lui la premiere de ses

fonctions pastorales. Il composa lui-même ses *mandements* & ses *lettres pastorales* ; & on peut le regarder comme un des plus éclairés & des plus vertueux prélats de son temps.

CORBIERES (*Louis de*), natif de Livron, publia en 1583 la *chiromancie de Tybertus réduite en art.*

CORDIER (*Mathurin*), du Gapençois, vivoit en 1558 ; a laissé des *épîtres chrétiennes* & des *cantiques* ; le *miroir de la jeunesse* ; un *recueil de sentences extraites de l'écriture sainte* ; une *traduction des distiques attribués à Caton* ; enfin des *dissertations latines.*

CORLIEU (*Pierre*), natif de Grenoble, a donné en 1578 une *instruction pour tous les états.*

CORNU (*Pierre*), conseiller au parlement de Grenoble, ami d'Expilly, se livra quelque temps à son goût pour la poësie française ; publia en 1583 un *recueil de vers*, qui ne lui obtint pas une grande célébrité. Il a laissé manuscrit un *recueil d'arrêts* estimé ; & en 1654, on imprima son *tableau historique des triomphes de Henri IV.*

COSTAL (*Pierre*) naquit à Vienne, se livra

à l'étude de la jurisprudence ; & sous le titre d'*Adversaria*, a publié un ouvrage qui n'est pas sans mérite.

COSTE (*Antoine*), né à Grenoble, entra dans l'ordre de St. Dominique. Après avoir professé quelque temps la théologie, il fut procureur-général de son ordre, prieur de la province, & remplaça au concile de Constance Aymon de Chissé, évêque de Grenoble. Il se distingua par ses connoissances, s'obtint l'estime de tous les écrivains du temps, entr'autres de Gerson, qui ne parle de lui qu'avec éloge.

COURT (*Benoît le*), né à Saint-Simphorien près de Vienne, est particulierement connu pour son *commentaire sur les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne*, publié en 1533 par Sébastien Gryphius à Lyon. L'érudition qu'il développe, donne une grande idée de ses connoissances en jurisprudence ; & sur des questions oiseuses, il discute les points les plus importants du droit civil. Outre ce commentaire, il reste de le Court deux ouvrages, qui lui ont donné moins de réputation, mais qui ne sont pas moins estimables : l'un de jurisprudence, a été publié sous le titre de *Euchiridium juris utriusque terminorum ;* l'autre est une *histoire naturelle des arbres*, publié en 1560, in-fol.

Cregut (*Antoine de*), ministre de la religion protestante dans le Valentinois, a professé d'abord dans son pays. Appelé à Die pour succéder à d'Yse, celui-ci, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir remplacé, s'attacha à le faire condamner par une assemblée de ministres, & parvint à faire arrêter à Geneve l'impression de ses ouvrages. Cet acharnement porta Cregut à le ménager peu dans ses divers écrits : & il est juste d'observer qu'il ne méritoit pas les désagréments que lui suscitoit d'Yse. Il a donné une *théologie*; une *apologie du synode de Charenton*; un *traité de franc arbitre*; & quelques ouvrages de parti.

Cyprian de St-Natalie, augustin déchaussé, natif de la Côte-Saint-André, publia quelques pieces de vers en 1665.

D

DAVID (*Claude*), de Vienne, a laiſſé pluſieurs pieces de vers en l'honneur d'Oronce Finé.

DAVIN (*Jean*), du Gapençois, médecin de Leſdiguieres, obtint des lettres de nobleſſe en 1607, & a laiſſé un *traité de la cure de la peſte.*

DÉAGEANT (*Guiſchard*), natif de Saint-Marcellin, fut quelque temps commis chez Arnaud d'Andilly, qui le plaça chez M. de Luynes, dont il parvint bientôt à avoir la confiance. Il ſervit ce favori, à la mort du maréchal d'Ancre : & dans diverſes occaſions, il parvint même à ſe faire connoître de Louis XIII, qui voulut le nommer à l'évêché d'Evreux, après la mort de ſon épouſe. Mais préférant un ſecond mariage & les intrigues de la cour, aux honneurs qu'il pouvoit eſpérer dans l'état eccléſiaſtique, Déageant refuſa ; & peu après, pour avoir déplu à MM. de Chaulnes & de Luxembourg, il fut diſgracié. M. de Luynes le ſoutenoit néanmoins encore, lorſque ce miniſtre l'abandonna entierement. Il fut ſoupçonné d'avoir des liaiſons contraires aux biens de l'état ; fut enfermé ; &

après ſon élargiſſement, fut exilé en Dauphiné, où il mourut en 1626, dans l'exercice de ſa charge de premier préſident à la chambre des comptes. Son petit-fils, Adrien Roux de Morges, a publié en 1668, in-12, à Grenoble, ſes *mémoires ſur pluſieurs choſes particulieres, depuis les dernieres années d'Henri IV, juſqu'au C. de Richelieu*, & compoſés par ordre de ce miniſtre. Chargé d'engager Leſdiguieres à ſe convertir, le ſuccès de ſes ſollicitations fit dire à Richelieu, que s'il avoit extirpé l'héréſie en France, Déageant lui avoit donné le premier coup de pied.

DESERRET (*André*) naquit à Valence de parents nobles, en 1687 ; reçut une éducation conforme à ſa naiſſance ; & après avoir fait ſes premieres études, pour les achever & pour perfectionner ſes talents, fut envoyé à Paris, où il ſe livra à ſon goût pour l'étude. Il ſe propoſoit d'entrer dans l'état eccléſiaſtique ; mais il en fut détourné par les diſputes qui partagoient l'égliſe gallicane en partiſans de Rome & en diſciples de la grâce. Quoique peu diſpoſé à ſe livrer à aucun eſprit de parti, ſans y penſer & ſans le vouloir, il ſe ferma la porte des honneurs, en ſuivant les opinions qui lui paroiſſoient les plus approchantes de la

vérité. Les ſoupçons qu'on avoit formés contre lui, & les recherches qu'il vit faire pour le convaincre d'erreur, lui firent ouvrir les yeux. Pour éviter les perſécutions dont on le menaçoit, il prit la réſolution de ſortir du royaume : il ſe retira en Heſſe, où des bienfaicteurs lui firent obtenir la protection du prince Charles Ier, qui le fit étudier, ſans rien débourſer, trois ans à Marbourg & dix-huit mois à Geneve. A ſon retour, il fut nommé prédicateur de l'égliſe françaiſe de Marbourg & de Soualmdorff, enſuite profeſſeur extraordinaire de philoſophie & d'éloquence françaiſe. Il eſt mort en 1721, âgé de 34 ans, & a laiſſé des manuſcrits dont on ne peut que deſirer la publication. On lui attribue l'*hiſtoire des ſavants de Heſſe*.

DIE (*Anne*, *comteſſe de*), célebre dans le 12.e ſiecle par ſon eſprit & ſa beauté, fut juge de la cour d'amour, & fut aimé d'Adhémard de Grignan, qui compoſa des vers à ſa louange. A la mort de cet amant, qui rendit l'ame en lui baiſant la main, elle conçut un chagrin ſi violent, qu'elle refuſa de ſe marier, & fut ſe faire religieuſe au couvent de Saint-Honorat à Taraſcon, où elle mourut en 1293.

DILLY (*Antoine*), prêtre d'Embrun, mourut à Paris en 1677, lorfqu'il faifoit imprimer un ouvrage fur *l'ame des bêtes.*

DISDIER (*Guy*), médecin de Grenoble, natif de Saint-Antoine dans le Viennois, a publié en 1560 un *abrégé de Valafcus fur la tarentule, & les remedes contre fon venin*; & un *abrégé de la chirurgie.*

DISDIER (*Claude*), avocat célebre dans le 17.e fiecle.

DISDIER (*François-Michel*) naquit à Grenoble au commencement de ce fiecle; fit fes premieres études en chirurgie dans fa patrie, & après avoir fait quelque féjour à Montpellier, fut à Paris, où il fut reçu membre de l'académie royale de chirurgie & démonftrateur d'anatomie. Il donna un *traité des bandages*, en 1741; une *hiftoire exacte des os*, en 1745; une *farcologie, ou traité des parties molles*, en 1748; il mourut en 1785.

DORBERT (*Antoine*), miniftre de la religion proteftante à Grenoble, publia en 1660 un recueil intitulé, *récréations littéraires & myftérieufes*, contenant des difcours de rhétorique, de théologie & de philofophie.



Dorne (*Antoine*), professeur de droit à l'université de Valence sa patrie, obtint des lettres de noblesse, pour prix de ses lumieres & de ses travaux. Il avoit professé 30 ans, lorsqu'il mourut : & en considération de ses connoissances, les consuls & les notables de sa patrie assisterent à ses funérailles.

Dumas (*Guillaume*), professeur de droit en l'université de Grenoble sa patrie, se distingua par ses connoissances, & obtint la place de président unique au conseil delphinal.

Dupré (. . .) naquit aux environs de Grenoble ; apprit dans cette ville le métier d'orfevre ; fut ensuite à Paris, où il s'établit joaillier. En s'occupant à distiller des cristaux pour faire de faux diamants, il découvrit une liqueur inflammable, dont l'activité étoit si grande, qu'elle consumoit ce qu'elle touchoit, sans qu'on pût l'éteindre ; l'eau ne sembloit même qu'accroître ses forces. Après s'être bien assuré de sa découverte, Dupré crut devoir la communiquer à la cour, & il fit des expériences sur le canal de Versailles. On étoit alors en guerre, & pour s'assurer des avantages qu'on pourroit retirer d'un pareil fléau, on envoya Dupré dans divers ports de mer : mais le succès terrible qu'il eut,

remplit

remplit d'épouvante les plus intrépides marins; & Louis XV reconnoissant qu'une pareille découverte auroit des suites trop funestes à l'humanité, si elle devenoit publique, acheta le silence de Dupré, en le décorant du cordon de l'ordre du St. Esprit, avec une honnête pension. Il vint dans sa patrie pour faire enregistrer ses lettres de noblesse, & dans ce voyage, il laissa appercevoir à ses amis du jeune âge le chagrin dont il étoit rongé. Il étoit suivi de deux hommes, payés par le gouvernement pour épier sa conduite & ses discours. Les vains honneurs dont on l'avoit gratifié ne le dédommageoient pas de la perte de sa liberté. On croit que sa mort fut précipitée, & que son secret est enseveli dans sa tombe.

DUPUY (*Raymond*), de la fameuse famille *de Podio* de Dauphiné, se croisa, lors de la premiere expédition des chrétiens en Palestine; & frappé de la ferveur des compagnons de Gerard, fondateur de l'ordre hospitalier de St-Jean-de-Jérusalem, il se fit recevoir, & fut choisi pour succéder à Gerard dans la direction de cette nouvelle institution. Dans un chapitre général, il donna à son ordre, qui ne tarda pas à acquérir de la célébrité, les statuts que les chevaliers maintenant de Malte, observent

encore aujourd'hui. A la piété & aux connoiſſances, il réuniſſoit une valeur digne de mémoire. Nous renvoyons à le faire connoître plus particulierement dans les *mémoires hiſtoriques du Dauphiné*.

DUPUY (*François*), natif de Saint-Bonnet en Champſaur, fut général des chartreux en 1503, vicaire-général de l'évêque de Grenoble & de celui de Valence. Il a laiſſé une *vie de St. Bruno*, & un ouvrage ſur *les pſeaumes*.

DUPUY (*Guillaume*), médecin à St-Chef, enſuite à Grenoble, s'obtint, par ſes connoiſſances, l'eſtime des ſavants ſes contemporains, entr'autres de Geſsner l'érudit, qui ne parle de lui qu'avec éloge. Il a laiſſé en latin une *phlobotomie artificielle* : deux livres de *la maniere de ſe purger* : une *défenſe de Meſué, contre Manard & Faſcius* : un *diſcours ſur la ſaignée*. Louis Dupuy ſon fils, a traduit les *épîtres de Diogene le cynique* : le dialogue de Lucien, intitulé *Toxaris* : les *commentaires d'Ammonius ſur les inſtitutions de Porphyre*.

DUVAURE (. . . .), ancien officier de cavalerie, naquit en Dauphiné ; & après s'être retiré des troupes, ſuivit la carriere du théâtre

avec un certain ſuccès. *Le faux ſavant*, ou *l'amour précepteur*, comédie qu'il donna d'abord en cinq actes, & qui fut enſuite réduite en trois, fut applaudie ; ainſi que *l'imagination*, comédie en un acte, en proſe, avec un divertiſſement. Sur la fin de ſes jours, il ſe retira aux environs de Creſt, où il eſt mort. Il a laiſſé deux fils dignes de lui par leurs talents. L'aîné, de l'académie d'agriculture de Lyon, de celles de Rouen, Paris, &c., a fait recevoir au théâtre deux comédies de ſon pere, de qui il ſe propoſe de publier un *recueil de poëſies*.

E

Ebbon, évêque de Grenoble en 855, a dressé les canons du troisieme concile de Valence.

Eglise (*Geoffroi de l'*), avocat du Viennois, ensuite conseiller au parlement de Grenoble en 1460, fut estimé pour son savoir.

Eladius, diacre de l'église de Valence, à qui l'on attribue la *vie de St. Apollinaire*, que les Bollandistes ont publiée.

Eme (*Octavien*), natif de Dauphiné, fut conseiller en Piémont, président au parlement de Grenoble, ensuite président unique du conseil souverain de Pignerol en 1559. Ce fut à son mérite qu'il dut les honneurs dont il fut décoré.

Emery (*Jean*), natif de la Mure, a laissé des manuscrits estimés des jurisconsultes. Il fut célebre par ses connoissances en 1660.

Enoc de Jarcieu (*Pierre*), du Viennois, a cultivé la poësie française avec un certain succès dans le 16.e siecle, & a publié un *recueil de pieces diverses.*

Erinach (*Paul*), théologien de Grenoble ; publia en 1650 un *traité de la grâce selon St. Augustin, St. Prosper, St. Fulgence, contre Pelage & Fauste.*

Escure (*Jean-Antoine de l'*), natif de la vallée de Graisivaudan, professeur en droit en l'université de Valence en 1583, a laissé des manuscrits *sur le digeste.*

Espagne (*Jean d'*), ministre de l'église françaife à Londres, natif de la province, a laissé un *recueil d'opuscules*, publié à Geneve en trois vol. in-12. Dans le *traité des erreurs populaires ès points généraux de la religion*, dédié à Charles Ier, on trouve qu'il a assez bien réussi à expliquer la doctrine de la communion eucharistique. Il a critiqué avec liberté le catéchisme de Calvin, divisé en 55 sections, qui est un livre lithurgique de Geneve.

Esprrvier (*Jacques*), de Saint-Simphorien-d'Ozon, théologien, prédicateur célebre en 1569, fut abbé de Chaulnes, ensuite de Saint-Hilaire près de Carcassonne, où il fut poignardé par des protestants. Son zele à les poursuivre & les convaincre d'erreurs, en lui attirant de la réputation, lui fit obtenir leur haine. Outre plusieurs

écrits de controverse & plusieurs sermons, il a laissé un *poëme sur les guerres civiles de France* : une *oraison funebre de François de la Vallette, dit Parisot*, grand-maître de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, maintenant de Malte.

ESPINAY (*Æquilin d'*), capucin du lieu de Moretel, mort en 1640, a professé la théologie à Valence avec un grand concours de disciples, & s'est distingué par nombre de conversions. On a de lui un *commentaire sur la somme de Saint Thomas.*

ETIENNE (*Joseph*), de Valence, vivoit dans le 16.e siecle ; a laissé une *défense du calvaire, contre les calomnies des protestants.*

EUSTACHE (*Bertrand*), professeur de l'université de Grenoble, célebre en 1337.

EUSTACHE (*David*), natif de la province, ministre de la religion protestante à Corp, ensuite à Montpellier, assista au synode de Loudun en 1659, & fut nommé pour porter la lettre de ce synode au roi. Ce fut à Toulouse, en présence de la reine mere & du cardinal Mazarin, qu'il le harangua. Il mourut quelque temps après, laissant deux filles. Outre plusieurs sermons qui

lui avoient obtenu une certaine réputation, on a de lui les *remedes salutaires contre la séparation avec Dieu*, qui parurent en 1645 : la *victoire de la foi* : une *réponse au P. Meynier :* ses *colloques avec Barruel, curé d'Entraigues* ; & *l'orateur Tertule convaincu*, qui parut anonyme.

Exea (*André d'*), professeur en droit en l'université de Valence sa patrie, fut vice-sénéchal de Montelimart, & mourut en 1560, après avoir publié sur les décrétales, des ouvrages estimés des jurisconsultes.

Expilly (*Claude*) naquit à Voiron en 1561; perdit son pere en 1571. Il fit ses premieres études à Tournon ; fut étudier en droit à Paris, ensuite à Turin, & une année à Padoue sous Pancirolle & Menochius. Un pays aussi célebre que l'Italie, piqua sa curiosité, & il le parcourut en voyageur éclairé, en homme désireux de s'instruire : il se lia avec les savants qu'il put connoître, & visita deux fois l'infortuné Tasse, pour lors retenu à l'hôpital de Ferrare. A son retour, la réputation de Cujas l'attira à Bourges, où il étudia quelque temps, & où il se fit recevoir docteur en 1584. Retiré à Grenoble, avant de fréquenter le barreau, il fut homme de société, & travailla dans le silence

du cabinet. Pendant les deux années qu'il passa ainsi, il se livra à son goût pour la poësie françaife, & chanta sous le nom de Chloride, Méraude de Baro, veuve de M. Chevalet, dont il étoit épris : il soupira pour elle jusqu'à ce qu'elle eût rendu toutes ses espérances vaines, en épousant Cornu son ami. Dès lors, assez sage pour oublier un amour qui ne pouvoit être légitime, il fréquenta le barreau, & s'y acquit bientôt une brillante réputation. Pendant les troubles de la guerre civile, la crainte de voir sa bibliotheque pillée, l'engagea à rester à Grenoble, où son esprit de paix lui mérita l'estime des deux partis ; il obtint même l'amitié de Lesdiguieres, qui le porta à rechercher la place de procureur-général à la chambre des comptes, & qui n'oublia rien pour la lui faire obtenir. Il se maria en 1589 à Isabeau Bonneton, & fut député à la cour par la province, en 1600. Ce voyage ne lui fut pas seulement avantageux du côté de la fortune, il en profita pour se faire des amis & pour obtenir l'estime du roi, qui le nomma procureur-général du conseil souverain établi à Chambery, qui l'employa depuis à plusieurs affaires importantes en Italie. Il commença à ressentir des douleurs de la pierre en 1606 : il les supporta d'abord avec patience ; mais leur violence augmentant, il se rendit à

Paris pour ſe faire faire l'opération, qui eut le plus heureux ſuccès. Pendant ſa maladie, il fut viſité par le chancelier de Sillery & par les plus grands magiſtrats. Pour ſe rétablir entierement, il fut aux eaux de Vals; & à ſon retour, il reçut en même temps, & la nouvelle de la mort de ſon épouſe, & un brevet de conſeiller d'état, avec 4000 liv. d'appointement. Il ſe rendit enſuite à Grenoble, où il exerça la charge de premier préſident à la chambre des comptes, juſqu'en 1634, qu'il fut nommé préſident du conſeil ſouverain établi à Chambery. Il mourut en 1636, revenant de Turin, où il avoit été envoyé pour quelques négociations. Outre ſon *recueil de poëſies* qu'il avoit publié en 1594, il a laiſſé un *recueil de plaidoyers*. En 1630, on fit frapper à Grenoble, par Ollier, une médaille en ſon honneur, ſur le revers de laquelle eſt placé un roſſignol ſur un arbre, avec cet exergue: *Nec gemere ceſſabit.*

F

Fabry (*Hugues*), jurisconsulte célebre sous François I.er, dont on a des consultations manuscrites.

Falcos (*Aimar*), d'une illustre famille de la province, entra fort jeune dans l'ordre de St. Antoine, où il ne tarda pas à se distinguer. A peine avoit-il achevé ses études, qu'on lui confia la paroisse de St. Antoine, & qu'on le chargea de remplir les fonctions de grand-prieur, en l'absence de ce dernier. Peu après, il fut pourvu de la commanderie de Bar-le-Duc, & fut député auprès de Clément VII, pour défendre les droits de son ordre. Les pleins pouvoirs & les lettres de recommandation qu'on lui donna en partant pour Rome, par une distinction particuliere, contenoient son éloge ; & le succès de sa négociation, joint à l'estime qu'on avoit pour son mérite, le fit recevoir à son retour avec les démonstrations de la joie la plus vive. Après la mo rt de l'abbé Théodore en 1527, il fut choisi pour gouverner l'ordre, conjointement avec Borrel, sous le titre de vicaire-général. Quelque temps après, le chapitre de

l'ordre créa en sa faveur la place de dictateur, pour la défense de ses droits; emploi qu'il remplit avec beaucoup de zele. Il mourut en 1544, dans la 51.e année de son âge, après avoir été cruellement tourmenté par les douleurs de la pierre. Il avoit publié en 1534 une *histoire de son ordre*, en latin; & en 1536, un *traité sur le parti qu'on doit prendre dans les opinions religieuses*. Le style simple & élégant de ces deux ouvrages annonce que Falcos étoit familiarisé aux beautés de la langue latine. Le nécrologe de St. Antoine cite encore de lui plusieurs écrits qui n'ont pas vu le jour.

FARREL (*Guillaume*) naquit à Gap en 1469; fit ses études à Paris, où il régenta quelque temps au college du cardinal le Moine. Lefevre-d'Etaples lui fit connoître les opinions de Calvin, & il fut un des premiers qui les adopta & qui en fit profession en France. Briçonnet, évêque de Meaux, qui s'intéressoit à lui, instruit de ses erreurs, l'appela auprès de lui pour les lui faire abjurer: mais ses soins furent inutiles; il fut obligé de le faire chasser de Meaux. Farrel se réfugia d'abord à Strasbourg, d'où il passa à Basle en 1524. Un grand-vicaire avec qui il disputa, le fit chasser; & réfugié à Geneve, il fut encore banni en

1538, pour avoir voulu publier ses opinions. A Metz, où il fut ensuite, les magistrats lui défendirent de prêcher; & il mourut en 1565 à Neuchâtel, âgé de 76 ans. Il s'étoit marié à 69 ans. Il s'étoit uni à Zuingle, à Œcolampade, à Calvin; & plus occupé de la prédication que de la composition, il n'a laissé que des petits traités, tels que son *vrai usage de la croix, & de l'abus d'icelle*, publié en 1560 : son *traité de la parole de Dieu & des traditions humaines*; de *la sainte cene, &c.* Son ouvrage le plus recherché, est son *glaive de l'esprit*, qui contient de bonnes choses contre les libertins. Son opiniâtreté & son penchant à suivre toutes sortes d'opinions, a pu donner de lui une idée désavantageuse : il est juste cependant de reconnoître qu'il n'étoit pas sans mérite; il avoit sur-tout des talents pour la prédication. Des ministres protestants l'avoient accusé de renouveller les erreurs de Paul de Samosate, & un synode de Lausanne le lava de cette accusation.

FAUCHERAND (*Pierre de*), sieur de Montgaillard, naquit à Nions, servit sur terre & sur mer; fréquenta la cour, où il essuya des disgraces; & mourut fort jeune, en 1606. D'Audiguier, éditeur de ses *poësies diverses*, prétend vainement qu'il étoit sans études : ses discours,

ſes poëſies françaiſes, ſa nouvelle en vers italiens, ne laiſſent aucun doute ſur ſes connoiſſances dans les langues.

FAURE (*Antoine*), chanoine d'Embrun, natif de Gap, a vécu en 1500, & a laiſſé une *hiſtoire des Vaudois*, qui ſe trouve manuſcrite dans les archives de l'évêché de Valence.

FAURE (*Antoine*), des Bleins, natif d'Ancyron dans le comté d'Albon, profeſſa avec diſtinction à l'univerſité de Valence, mourut en 1616, & a laiſſé un *inſtitut au droit canonique*, qu'on a publié après ſa mort, & qui eſt eſtimé. Jacques ſon fils, a donné un ouvrage ſur *le roſaire de la Ste. Vierge.*

FAY (*Merlin de*), de Villiers, juriſconſulte & poëte cité avec éloge par Expilly ſon contemporain.

FAYE. (*Voyez* LAFAYE).

FELIX (*Jean*), natif de Livron dans le Valentinois, cordelier en 1212, a laiſſé manuſcrit un *recueil de ſermons.*

FERONCE (*Ozias*), de Vizille, fut un des

premiers qui s'attacha en France à la connoiſſance des aſtres. Il fit ſans maître quelques progrès dans l'aſtronomie ; inventa les inſtruments, qu'on a perfectionnés en Hollande, & publia les obſervations qu'il avoit faites. Bally, dans ſa ſavante hiſtoire de l'aſtronomie moderne, le cite avec éloge.

FIGON (*Jean*), de Montelimart, donna en 1558 la *courſe d'Attalante & l'amitié bannie du monde*, dialogue en vers français : en 1554, *la poëtique trophée* : en 1558, *la pérégrination de l'enfant vertueux* ; *ſuivi de trois chants royaux.*

FILLON (*Etienne*), juriſconſulte du Viennois, célebre en 1582. Melchior Fillon ſon parent, juge de Vienne, enſuite procureur-général à Grenoble en 1590, a laiſſé des manuſcrits ſur le droit, qui ſont eſtimés.

FINÉ (*Oronce*), fils de François Finé, médecin eſtimé du Briançonnois, perdit ſon pere dès ſa jeuneſſe ; & ſoutenu par un généreux compatriote, fut achever ſes études à Paris, au college de Navarre. La mécanique fut d'abord la partie à laquelle il ſe livra, & il acquit bientôt une brillante réputation, par une horloge en bois. Agrégé à l'univerſité, en qualité de

professeur de mécanique & de mathématiques, il s'opposa avec une telle opiniâtreté au concordat, qu'il fut enfermé. Après son élargissement, il fut donner ses leçons au college de Maître-Gervais, d'où il passa au college royal en 1530. La gloire que lui procura son mérite supérieur pour le temps, étoit telle que les ambassadeurs & les princes étrangers se faisoient un plaisir de le visiter & de le connoître : honneur qui lui fut, il est vrai, peu profitable, mais qui prouve du moins l'estime dont il jouissoit. Ses ouvrages, comparés avec ceux des génies de ce siecle, sont peu de chose sans doute ; mais ces génies placés au siecle de Finé & de Borrel n'eussent peut-être pas été plus estimables. Ce n'est donc pas par le peu de succès qu'eurent leurs soins, qu'on doit juger de leur mérite. L'ignorance générale, rafermie par les troubles de religion ; le peu de récompense que put alors obtenir le vrai mérite ; tout contribua à rendre inutiles les efforts de Finé, qui mourut de chagrin de ne pouvoir obtenir de la cour les récompenses qu'on lui avoit promises. Il occupoit ses moments de loisir à tracer des cartes, qui, par leur produit, l'empêchoient de ressentir les tristes effets de la misere. Ses amis, après sa mort, qui arriva en 1553, chargerent sa tombe de vers. Il avoit pris pour devise : *Virescit vulnere virtus.* L'on a recueilli

en 3 vol. in-fol. ses œuvres latines de géométrie, d'optique, de géographie & d'astrologie.

FINÉ DE BRIANVILLE (*Claude-Oronce*), parent du précédent, natif de Briançon, aumônier du roi, abbé de Quincey près de Poitiers, mort en 1675, fut ami de Marolles & de quelques savants de son temps. Il se livra d'abord à la poësie française; mais dans ce genre de composition, il n'eut pas grand succès. En 1664, il donna un *abrégé de l'histoire de France*, *avec les portraits des rois*. La beauté de la gravure, plus que le style, ont donné du prix à cet ouvrage. En 1670, l'*histoire sacrée*, en 3 vol. avec figures, fut encore redevable de sa célébrité aux talents du graveur. La traduction des *lettres de Bougars*, ambassadeur de Henri IV, qui parut en 1695 après sa mort, est son meilleur ouvrage. On ne connoît que le titre de son *jeu de cartes en portraits de nos rois*; de son *jeu des armoiries des souverains de l'Europe*.

FINÉ DU BONNET (*Charles*) professa sept ans à l'université de Valence, obtint par son mérite des lettres de noblesse, & mourut à Grenoble au commencement du 17.e siecle, avec la réputation de jurisconsulte éclairé.

FLEURY-

Fleury-Ternal (*Charles*), jesuite, né à Thein en 1692, mort en 17..., a publié une *histoire de St. Barnard*, archevêque de Vienne, & une *histoire du cardinal de Tournon*.

Floquet, de Romans, troubadour du 13.e siecle, excellent jongleur, qui fut comblé d'honneurs dans les cours où il parut. Après avoir chanté quelque temps une comtesse de Dauphiné, il passa en Italie, & fut faire sa cour à Frédéric II, qui fut élu empereur en 1212. Il fut bien reçu de ce prince, ainsi que de Guillaume-le-jeune, marquis de Montferrat, & du seigr du Caret, qui s'empressoient d'accueillir les favoris des muses. Il fut particulierement uni au dernier : & l'on ignore où il mourut. Les trois tensons qui restent d'un Floquet, qu'on croit le même que celui-ci, donnent une assez bonne idée de ses talents : les deux premiers traitent des choses que doivent proscrire les bonnes mœurs ; le dernier n'est qu'une pure galanterie.

Fontaine (*Pierre*), de Chevrieres dans le bailliage de Saint-Marcellin, vivoit en 1593, & a laissé un *recueil de lois*.

Fontaine (*Alexis*) naquit à Claveyson dans

le Viennois en 1705, fit ſes études chez les jeſuites, & fut deſtiné par ſes parents à prendre une place de conſeiller. Les ſollicitations qu'on lui fit pour l'engager à faire un cours de droit, le fatiguerent de telle maniere, qu'il ſe décida de quitter ſa famille pour aller étudier à Paris. Le haſard lui fit rencontrer les éléments d'Euclide, dont la lecture développa ſon goût pour l'étude de la géométrie; & depuis, plus occupé de cette ſcience que de la juriſprudence, il s'y livra entierement. Les ſecours que le P. Caſtel s'empreſſa de lui procurer, ne firent que l'entraîner plus avant dans une étude vers laquelle ſon goût le portoit: & les deux premieres années qu'il paſſa à Paris, lui furent conſacrées. La perte de ſon pere en 1715, l'obligea de retourner au ſein de ſa famille, où il reſta juſqu'après la mort de ſon frere aîné, qui le laiſſa héritier de 50000 liv. Alors libre de ſuivre ſon penchant, il vendit ſon héritage, & fut ſe fixer à Paris. Il acquit la terre d'Anel près de Compiegne, où il pouvoit jouir à la fois, & de la ſolitude, & de la ſociété des ſavants, qui ſe firent un plaiſir de le viſiter. MM. Clairault & Maupertuis lui furent ſur-tout attachés; & ſes moments furent partagés entre leur ſociété & l'étude.

Son premier titre à l'académie des ſciences

de Paris, fut une *méthode pour résoudre les problêmes dè maximis*, qui étoit plus générale que celle de Bernoully, dont il n'avoit pas lu les ouvrages ; qui n'est pas réduite en formule comme celle d'Euler, & qui ne fut que l'essai de ses forces. Elle fut suivie de la solution du problême des tautochrones, dont pour lors s'occupoient les plus grands géometres. Au sujet de cette solution, Fontaine s'exprime ainsi dans ses mémoires : « Quand j'entrai à l'académie, l'ouvrage que M. Jean Bernoully avoit envoyé en 1730, qui est un chef-d'œuvre, venoit de paroître : cet ouvrage avoit tourné l'esprit de tous les géometres de ce côté-là ; on ne parloit que du problême des tautochrones : j'en donnai la solution, & on n'en parla plus ». Ce ton de la part de Fontaine, est celui d'un homme certain du succès ; & ce qui le justifie, est le suffrage de d'Alambert, qui, dans l'article tautochrone de l'encyclopédie, dit qu'on peut regarder le mémoire de Fontaine comme un des plus beaux qui se trouvent dans les mémoires de l'académie des sciences.

Jusqu'à Fontaine, on n'avoit donné sur le calcul intégral, que des méthodes particulieres ; Newton, Cotes, les Bernoully, Euler n'avoient publié que des vues grandes & profondes ; & il étoit réservé à notre géometre

de l'embraffer dans fon entier. En 1739, il préfenta à l'académie des fciences fes *recherches fur la théorie générale des équations différentielles.* Son mémoire eft divifé en deux parties : dans la premiere, il pouffe fort loin la théorie des équations de condition, dont Nicolas Bernoully avoit donné les premiers effais ; dans la feconde, il développe le fyftême des différentielles intégrales, qui peuvent avoir une équation des ordres fupérieurs : il démontre comment toutes les intégrales répondent à la fois à la même différentielle & à la même intégrale finie ; comment, lorfqu'on les connoît, il ne refte plus, pour avoir l'intégrale finie, qu'à éléminer les différences. Il ne confidere que les équations dont les intégrales font algébriques. Si elles font rationnelles & pour le premier ordre, il eft aifé de déduire de fa méthode une formule finie qui les renferme toutes, & par conféquent de reconnoître fi une équation propofée eft fufceptible d'une intégrale de cette forme.

Outre ces deux théories, également importantes & fécondes, il a donné l'idée de rappeler les équations des ordres fupérieurs, à des équations du premier, en regardant les différentielles comme nouvelles variables : de rappeler auffi l'intégration des équations du premier ordre, foit aux quadratures, en multipliant les

équations propoſées par un facteur, qui les rend différentielles exactes; ſoit à l'intégration des équations homogenes, en y ſuppoſant variables le parametre, qui avoit été regardé comme conſtant.

Pour parvenir à la réduction des équations différentielles, ou à des différentielles exactes, ou à des équations homogenes, il chercha en vain une autre méthode que celle des coifficiens indéterminés: elle lui parut ſeule générale: & pour mettre les analyſtes à portée de l'employer, il entreprit ſa ſeconde méthode du calcul intégral.

Sa *Méthode d'approximation pour les équations déterminées*, où l'on n'a pas beſoin, comme dans celle de Newton, de connoître d'ailleurs une premiere valeur approchée de l'inconnue, & qui donne toutes les racines, ſoit réelles, ſoit imaginaires, fut une preuve que le calcul intégral n'étoit pas le ſeul objet de ſes méditations. Quoique M. de la Grange ait donné depuis une méthode plus courte & plus ſimple, on doit néanmoins regarder la ſienne comme un monument de la ſagacité & de la fineſſe de ſon génie. La mécanique nouvelle qu'il s'étoit faite, n'eſt appuyée que ſur une idée métaphyſique ſinguliere; elle eſt ſi extraordinaire, que la poſtérité ſeule pourra lui aſſigner une place.



Dans tous ſes écrits, dans ceux même qui ſont les plus courts, on voit briller une maniere qui lui étoit propre; la plupart roulent ſur des objets de pur calcul, & conduiſent à des théories profondes, plutôt qu'à des réſultats applicables à des objets utiles. Son mérite ne peut être connu que des géometres du premier ordre; & l'admiration de ceux qui ne pouvoient l'apprécier, lui plaiſoit moins que leur étonnement. Il paroît s'être plu à laiſſer ſur la nature & l'étendue de ſes méthodes, une obſcurité affectée, qui ſert à cacher leurs limites: l'on ne ſauroit dire s'il a agi plus pour avoir le plaiſir de rire de la mépriſe de ceux qui admiroient & vantoient dans ſes ouvrages ce qui n'y étoit pas, ou pour avoir la ſatisfaction d'être deviné par ſes égaux.

Satisfait d'avoir prouvé qu'il égaloit en talents les plus habiles géometres, il ne s'empreſſa pas de les égaler en réputation; on peut croire même qu'il vit la gloire avec indifférence. Les honneurs littéraires le flattoient autant que les éloges des flatteurs ignorants; & ſi ſa réception à l'académie des ſciences de Paris en 1733, lui fit plaiſir, c'eſt qu'il ignoroit alors juſqu'où il pouvoit s'élever. Bien loin d'aimer à faire parler de lui, cette eſpece d'amour-propre étoit au contraire ce qu'il obſervoit avec le plus de ſoin.

Un homme célebre, avide d'opinion, lui parloit un jour avec un mépris très-férieux de l'ambaffadeur Turc, qui étoit devenu l'attention de tout Paris; il crut remarquer de l'humeur dans ce mépris : « Eh ! que vous fait l'ambaffadeur » Turc, lui dit-il ? en feriez-vous jaloux » ? L'importance qu'on met fouvent aux petites chofes, eft encore un de ces ridicules qu'il avoit foin d'obferver. Un homme differtoit longuement fur le prix des denrées, qu'il avoit pris foin de déterminer : « Voilà, dit-il, un homme qui » connoît le prix de tout, excepté le prix du » temps ».

Heureux par l'étude, qui lui fervoit de remede contre l'ennui, il n'avoit befoin de perfonne; & quoiqu'il obfervât la foibleffe humaine pour la bleffer, comme il difoit fouvent; quoiqu'il ne parût dans la fociété filencieux, que pour traiter fans pitié les hommes vains & fans talents, on peut croire cependant qu'il n'étoit pas d'un caractere méchant, qu'il avoit plus de mépris que de haine.

Sa qualité d'académicien penfionnaire l'obligeoit à réfidence; & prefque tous fes ouvrages furent néanmoins compofés à la campagne. Les théories qui l'occupoient avoient befoin d'être fuivies fans diftraction. « Une découverte, di- » foit-il fouvent, vaut mieux que dix ans d'affi-

» duité ». Et la haute idée qu'on avoit de ses talents, faisoit non-seulement excuser cette infraction aux réglements, mais encore lui procura, sans qu'il la demandât, une place à l'académie de Berlin. Si l'on n'avoit pas été instruit de son ignorance en géométrie, on l'eût accusé de plagiat; mais son génie inventif étoit trop connu, pour qu'on lui fît un pareil reproche. Sans s'informer si d'autres avant lui avoient eu les mêmes idées, il donnoit celles qu'il avoit, comme lui étant propres; & les découvertes qu'il fit dans le calcul intégral l'ont placé parmi les premiers géometres du siecle.

D'un génie que la société n'avoit ni poli, ni corrompu, il eut tous les goûts de la nature, & les suivit sans contrainte. Sa supériorité fit excuser le peu de ménagement qu'il employa dans les disputes qu'il eut avec de grands géometres, dont il parut toujours digne émule en talent. Sa vie fut simple & solitaire : l'étude des sciences exactes & la connoissance des hommes fut l'unique occupation de ses jours. Instruit en littérature, il relisoit avec le plus vif plaisir Tacite & Racine, dont les ouvrages étoient ses délices.

Quoiqu'il prît soin de la terre d'Anel, il avoit néanmoins un éloignement extraordinaire pour les affaires; & dans un procès qu'il eut à soutenir la premiere année de la possession de cette

terre, son avocat ayant voulu lui rendre compte de sa conduite, il l'écouta quelque temps; ensuite lui dit : « Mais, monsieur, croyez-vous » que j'aye le temps de m'occuper de cette » affaire » ? Une pareille réponse dut étonner beaucoup l'avocat, dut lui faire concevoir une singuliere idée de la géométrie & de ceux qui s'en occupent. Sa négligence & son peu de capacité pour les détails d'intérêt, l'enleverent à la géométrie. La perte d'un procès qu'il essuya, mais qui ne put troubler son bonheur, le força de se retirer à Cuizeaux, petite ville du comté de Bourgogne, dont il avoit acheté la seigneurie. En quittant la capitale, il vendit ses livres, & il se proposa de partager ses moments entre l'étude de la géométrie & celle de l'homme. La mort lui avoit toujours paru une suite nécessaire des lois générales de la nature, dont il étoit absurde de se plaindre ; & il mourut en 1771, le 21 août, d'une maladie cruelle, qu'il négligea d'abord, & qu'il supporta ensuite avec ce calme qu'aucun événement n'avoit jamais altéré.

Ses *mémoires*, qui se trouvent dans le recueil de l'académie des sciences de Paris, & qui ont été publiés séparément en 1764, in-4°, donnent la plus grande idée de son génie. Il ne dédaignoit pas de seconder les jeunes mathéma-

ticiens qui le recherchoient ; il s'intéressoit à leurs succès, leur parloit avec bonté, travailloit même avec eux, & ne les abandonnoit que lorsque travaillant seuls ils n'avoient plus besoin de ses lumieres. S'il n'eut pas les passions violentes que donne la société, s'il ne fit pas de grands biens à ses semblables, Fontaine du moins ne leur fit aucun mal. = (*Extrait de l'éloge de* FONTAINE, *par* CONDORCET).

FOREST (*Floride de la*), natif du Dauphiné, donna en 1605 un *recueil de réponses au soldat français.*

FOUGEROLES (*François de*), médecin, mort à Grenoble sa patrie, après avoir obtenu des lettres-patentes pour l'établissement d'un college de médecine dans cette ville. Il a publié une *traduction des aphorismes d'Hipocrate.*

FOURNIER (*Marcellin*) a donné en 1660 *les annales ecclésiastiques d'Embrun* sa patrie, & un *discours sur les alpes maritimes.*

FROMENT (*Pierre*), avocat au parlement de Grenoble, conseiller en l'élection de Briançon sa patrie, a laissé un *essai sur l'incendie de Briançon* en 1624 ; *les singularités des alpes en la prin-*

cipauté du Briançonnois, avec des remarques curieuses sur le passage du roi en Italie, & une histoire du loup.

FUSTIER (*Abel*), gentilhomme du Graisivaudan, qui se distingua en 1670 par ses talents pour la poësie française, & dont il reste plusieurs pieces manuscrites.

G

GAILLARD (*Pierre*), archidiacre de Gap, publia en 1679 *le chemin du vrai chrétien*, *avec un discours sur la conception de la Vierge.*

GAILLAN (*George*), jesuite, natif de Grenoble, fut provincial de son ordre en 1680. Il a donné deux ouvrages : l'un en latin, sur *la mort & la croix de J. C.*; & un autre en français, intitulé, *piété de la ville de Lyon dans l'association du St. Sacrement.*

GANDIL (*Philibert de*), gentilhomme, natif de Genas dans le Viennois, a publié en 1559 un *recueil de vers moraux.*

GARCIN (*Antoine de*), de Crest, a donné un *traité du jurisconsulte chrétien*; une *imitation de Rolland le furieux*; & une traduction du *Nymphal Fossolan*, & *de l'origine des Florentins de Bocacc.*

GARDON (*Simon*), du Sablon près le Rhône dans le Viennois, s'adonna à la poësie latine, & laissa des pieces manuscrites, dont Allard étoit possesseur.

Garenne (*N. de la*), gentilhomme dauphinois, a publié en 1657 un ouvrage intitulé, *les Bacchanales*, ſatyre contre les ivrognes, remplie de vérités & de folies ; ſuivie de l'*éloge du tabac*, en ſtances ; & le tout précédé d'une préface, qui n'eſt que la compilation de tout ce que les mythologiſtes ont écrit ſur Bacchus.

Gautier (*Mathurin*), dominicain, natif de Voiron, mort en 1595, a composé l'*oraiſon funebre de M. de Bellievre*, premier préſident au parlement de Grenoble.

Gautier (*Ennemond*), natif des environs de Vienne, ſe diſtingua dans le 17.ᵉ ſiecle par ſes talents pour le luth, & fut appelé à la cour par Anne d'Autriche.

Gay (*Antoine*), juriſconſulte célebre à Vienne en 1570, verſé dans la langue grecque.

Gelinon (*Jean*), clerc de Vienne, juriſconſulte célebre dans le 13.ᵉ ſiecle.

Geliot (*Annibal*), jeſuite, a laiſſé une *diſſertation ſur la voie Lactée.*

Gentillet (*Innocent*), natif du Viennois,

s'adonna à l'étude de la jurisprudence, & fut président de la chambre de l'édit de Grenoble. Aussi grand théologien que jurisconsulte éclairé, il fut attaché à Lesdiguieres, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes. Après l'édit de réunion, il se retira à Geneve. En 1578, il dédia au roi de Navarre une *apologie des protestants*, qui fut imprimée, dix ans après, en latin & en français, avec des corrections & augmentations. En 1586, il dédia au même prince son ouvrage intitulé, *bureau du concile de Trente; auquel est montré qu'en plusieurs points ce concile est contraire aux anciens canons & à l'autorité du roi*, in-8°, imprimé en français & en latin. Quelques écrivains assurent qu'il fut syndic de la république de Geneve, & que sous le nom de *Joachimus Ursinus*, il a publié divers ouvrages. Allard se trompe, lorsqu'il attribue à Vincent son fils, *l'anti-Machiavel*; la traduction & la préface de l'ouvrage de *Josias Simler* sur *les Suisses*. Ces deux ouvrages parurent en 1578, & appartiennent à Innocent.

GEORGES, capucin de Vienne, est l'auteur du *Credo* qu'on a donné à la suite du concile de Trente, & a laissé un ouvrage latin contre les protestants, intitulé : *Tres nodi indissolubiles.*

GERARD (*Valentin*) entra chez les jesuites en 1562 ; fut professeur de théologie, recteur à Tournon; & mourut en Italie, le 3 novembre 1616, âgé de plus de 70 ans. La même année qu'il mourut, il parut de lui, in-4.°, un ouvrage intitulé : *Le triomphe de la Vierge des impostures du ministre Codure.*

GERARD (*André*), jesuite, du Gapençois, professa la rhétorique, les humanités, la philosophie & la langue grecque ; fut supérieur du college d'Arles & de celui d'Embrun. Lorsqu'il accompagna le cardinal Barberin à Rome, il resta dans cette ville, en qualité de secrétaire-général de son ordre, & mourut en 16 . . . Il a donné *Medula epistolarum sancti Pauli & epistolarum canonicarum & aliorum sanctorum*, en 1672 : un *traité de controverse en matiere de foi*, en 1662.

GILBERT (*L. de*) a donné en 1688 une *vie de St. Etienne*, évêque de Die ; suivie d'une liste chronologique des évêques de la même ville, traduite du latin.

GIRARD (*Jean*), jesuite d'Embrun, vivoit dans le 17.e siecle, & a composé des *odes*, des *cantiques spirituels*, des *instructions pour les confesseurs*, un *discours contre les blasphemateurs*, un *sur*

les mérites de la Ste. Vierge, une *instruction pour ceux qui enseignent la religion chrétienne*, & une *pour ceux qui approchent du St. Sacrement.*

GIRARD DE SAINT-PAUL (*Guide*), vicaire-général de l'évêque de Grenoble, recteur de l'université de Paris en 1570, naquit aux environs de la Côte-Saint-André, & a laissé une tragédie, intitulée, *Néron*, qu'il fit représenter par les écoliers de l'université, ainsi qu'une comédie & une pastorale.

GIRARD (*François*), ecclésiastique du Viennois, a donné un *traité pour l'exécution des signatures bénéficiales*, en 1656.

GOLAT (*Humbert*), du Viennois, vivoit en 1660, & a laissé une *paraphrase, en vers français, de l'office de la conception de la Ste. Vierge.*

GONDOIN (*Gilbert*), de Romans, a donné en 1581 un *recueil de quatrains moraux.*

GORDON (*Bernard de*), de Bais-sur-Baix dans le Bas-Dauphiné, se distingua en 1312 par ses connoissances, & a laissé une *pratique de la médecine.*

GRANGE.

GRANGE. (*Voyez* LAGRANGE).

GRAS DU VILLARD (*Pierre le*), chanoine de l'églife collégiale de Grenoble, fupérieur de la maifon de Parménie, mort en 1785, âgé d'environ 85 ans, fe diftingua par fon amour pour l'étude. Il n'eft paru que le *profpectus des mémoires hiftoriques de la province*, qu'il fe propofoit de donner en 3 vol. in-4.°; & du *Grasfianna*, ou *œuvres diverfes*; qu'un cahier in-4.°, contenant quelques antiquités de St. André; & les *éloges*, *en ftyle lapidaire*, de quinze illuftres chanoines de la même églife. C'eft dans fa lettre *fur la comete* à un de fes amis, qu'il apprend qu'il a voyagé en Italie; qu'il a donné une édition de l'ouvrage intitulé, *délices d'Italie*; & qu'il fut uni à M. de Tencin. Son *difcours fur la vie & la mort du cardinal le Camus*; la *vie de fœur Louife*; le *fanctoral de Grenoble*; les *agréments de la folitude*; les *cantiques fpirituels*; le *voyage fpirituel des fœurs de Parménie*; l'*hiftoire abrégée de la maifon de Parménie*; le *recueil d'infcriptions latines*, font des productions dont on ne connoît plus que le titre. *L'efprit de l'efprit des lois* eft attribué à ce laborieux écrivain, dont le ftyle eft fans élégance, dont le mauvais goût & le peu de jugement font impar-



donnables, dans un ſiecle auſſi éclairé que celui où il vivoit.

Gregoire, né à Vienne, ſe diſtingua dans l'ordre de St. Dominique en 1292, & a laiſſé des manuſcrits ſur les éclipſes du ſoleil & de la lune.

Guerin (*Melchior*), de Romans, capucin en 1680, a donné un *abrégé de l'hiſtoire ſainte*, & un *abrégé de l'hiſtoire profane.*

Guerin (*François*), conſeiller, garde-des-ſceaux de la cour des aides de Vienne ſa patrie, en 1640, a laiſſé le *ſtyle de la cour des aides.*

Guerin (*Simon*), natif de Vienne, religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel, a donné des *exercices ſpirituels pour dix jours de l'année*, en 1668, in-12.

Guerin (*François*), miniſtre de Pragelas en 1760, a donné *le tableau dernier*; un *traité de la génération*; deux *traités du fait des chrétiens*; le *pélérinage chrétien.*

Guiard (*Jacques*), natif de Vif près de Grenoble, publia en 1560 un *art d'aimer.*

GUIFFREY (*Guigues de*), dit *le chevalier de Boutieres*, chevalier des ordres du roi, a laiſſé des annotations à l'hiſtoire du chevalier Bayard. Ce militaire diſtingué mérite d'être connu, & ſon hiſtoire fait partie des *mémoires hiſtoriques* qui nous reſtent à publier.

GUIGUES I.er, ſurnommé *du Châtel*, naquit en 1083, au bourg de Saint-Romain, dioceſe de Valence. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance & à la piété de ſes parents. Il étoit ſur le point de s'établir dans le monde, lorſqu'il partit en 1107 pour la Grande-Chartreuſe, où il fut s'enſevelir. A peine eut-il vécu trois ans dans cette retraite, que les chartreux le choiſirent pour leur chef; & ſous ſa conduite, cet ordre juſqu'alors renfermé dans les montagnes de la chartreuſe, s'étendit au-dehors. Preſſé par des perſonnes de conſidération & de mérite, Guigues envoya ſept colonies en divers endroits de France; & il peut paſſer pour un des fondateurs d'un ordre qui juſqu'alors avoit été fort peu célebre. Il fut lié intimément à *Pierre-le-vénérable* & au grand *St. Bernard*. Il mourut le 27 juillet 1137, dans la 54.e année de ſon âge. On peut le conſidérer comme éditeur & comme auteur : il a eu ſoin de raſſembler les lettres de St. Jerome, d'en laiſſer une copie corrigée

des fautes de plusieurs copistes ; il a rédigé les *statuts* que St. Bruno avoit donnés de vive voix ; & outre six *lettres* & des *méditations chrétiennes*, il a composé par ordre du pape Innocent II, une *vie de St. Hugues*, *évêque de Grenoble*, dont il avoit été contemporain.

GUILLAN (*Claude*), du Gapençois, vivoit sous François I.er, & a laissé un ouvrage sur les *épîtres de St. Paul.*

GUILLAUME, de Gap, abbé de St-Denis, s'adonna à la médecine & à la langue grecque. Il a traduit la *vie du philosophe Secundus*, écrite en grec, & conservée dans les manuscrits de la bibliotheque du roi. On lui attribue encore la traduction de la *vie de St. Denis*, *par Syncelle.*

GUILLAUME, chanoine de l'église cathédrale de Grenoble, a donné une *vie détaillée de Marguerite comtesse d'Albon*, dont il étoit contemporain : elle se trouve manuscrite à la chambre des comptes de Grenoble.

GUILLET (*Pierre*), jurisconsulte de Vienne, célebre sous Henri IV, dont on a des manuscrits estimés.

GUILLET (*Simon*), né à la Tour-du-Pin, fut avocat-général, enſuite correcteur à la chambre des comptes de Grenoble ; maître-d'hôtel de la reine Marguerite. Doué d'une mémoire prodigieuſe, il s'eſt livré à la poëſie latine, & a laiſſé quelques pieces manuſcrites. Il a publié les *alliances de France & de Savoye*. Il eut un fils surnommé *François*, qui fut avocat-général, & qui cultiva comme lui la poëſie latine, a laiſſé quelques pieces manuſcrites.

GUILLET (*François*), d'Aoſte dans le Viennois, a donné des *exercices de piété*, & une *pratique de l'oraiſon mentale*.

GUILLON (*Etienne*), natif de Saint-Simphorien, parvint par ſon ſeul mérite à la place de préſident unique du conſeil delphinal, en 1444. Dévoué à Louis XI, lorſqu'il n'étoit que dauphin, il compoſa un *diſcours ſur les prétentions de ce prince*, contre le roi Charles VII ſon pere ; & laiſſa un *traité des prérogatives des docteurs en droit*.

H

HANNETAIRE (*Jean-Nicolas Servandoni d'*), né à Grenoble en 1719, fut élevé avec ſoin, mais ne remplit pas les vues de ſes parents, qui le deſtinoient à l'état eccléſiaſtique. Epris d'une jeune demoiſelle qui le ſuivit à Liege, il ſe maria ; & ſous le nom de d'Hannetaire il monta ſur le théâtre, où ſa ſenſibilité & ſon intelligence lui obtinrent des applaudiſſements. Il s'attacha à former ſon épouſe ; & dans une profeſſion où la vertu étoit rare alors, l'art pénible de comédien, ils ſe diſtinguerent par leurs bonnes mœurs, autant que par leurs ſuccès. De Liege appelé à Bruxelles, dans la troupe du maréchal de Saxe, d'Hannetaire parvint à mériter l'eſtime de cet homme fameux ; obtint même la direction du ſpectacle de cette derniere ville ; direction dont il a joui pendant trente ans à la ſatisfaction générale. Il ſe retira du théâtre en 1773, & mourut à Bruxelles en 1780.

Pour lui témoigner ſa bienveillance, le prince Charles de Lorraine lui avoit fait 1200 liv. de penſion, lui avoit donné un brevet ou privilege. Il étoit en correſpondance avec le maréchal de Saxe, Garrick, Voltaire, &c. Les *obſervations*

ſur l'art du comédien, dont la derniere édition eſt de 1775, 1 vol. in-8.°, ſont d'autant plus eſtimables, qu'elles préſentent ce que l'on a écrit de mieux ſur l'art difficile du théâtre. Elles font regretter que d'Hannetaire n'a pas publié d'autre production, quoiqu'il ſe délaſsât ſouvent, ſoit à la compoſition de quelques pieces de vers, ſoit à d'autres travaux relatifs à ſon art.

HAUTERIVE (*Amédée d'*) naquit à la Côte-Saint-André; paſſa une année à Bonnevaux, où ſon pere s'étoit retiré avec pluſieurs gentilshommes; fut enſuite confié aux religieux de Cluni, qui prirent ſoin de ſon enfance. Après avoir reçu une éducation conforme à ſa naiſſance, il fut à la cour de l'empereur Conrard III ſon parent, qui le prit en affection, & qui l'aima comme ſon propre fils. Après avoir fait quelques campagnes, & donné des preuves de ſa bravoure, quoiqu'il eût pu eſpérer de s'élever aux plus grands honneurs, il ſe dégoûta du monde, & fut s'enſévelir à Clairvaux, auprès de Saint-Bernard, où il embraſſa la vie monaſtique. Quelque temps après ſon arrivée, on le nomma, malgré ſes répugnances, à l'abbaye de Haute-Combe : forcé d'accepter cette dignité, il s'occupoit à maintenir l'ordre & la paix dans ſon monaſtere, lorſqu'il fut nommé à l'évêché

de Lauſanne, & obligé de quitter une abbaye où il commençoit à jouir de ſes ſoins à y fixer la diſcipline. Il eut une belle occaſion de faire éclater ſes vertus dans l'adminiſtration de ſon dioceſe, & dans la régence des etats de Savoie, que le comte lui confia en 1144, lorſqu'il partit pour la Terre-Sainte. En rempliſſant les fonctions de prélat & de régent, d'Hauterive ſe comporta avec tant de ſageſſe & de prudence, qu'il obtint l'eſtime des grands & du peuple. Il parvint même ſous ſa régence à leur aſſurer une certaine proſpérité; & après avoir remis au comte, à ſon retour de Paleſtine, la direction de ſes états, il mourut en 1158, regretté des empereurs, des papes & des princes de ſon temps, de qui il avoit été connu. Frédéric I.er l'avoit nommé ſon chancelier: & les huit *Homélies* qui nous reſtent de lui, prouvent que, malgré les occupations qu'il eut, il ne laiſſa pas de cultiver ſon eſprit. M. Couſin, en 1708, les a publiées, avec une traduction: elles roulent preſque toutes ſur les grandeurs de la Vierge; & quoique le ſtyle ſe reſſente du temps, il eſt en général ſimple & aiſé.

HAUTEVILLE (*Jacques de*), célebre en 1360 par ſon érudition, étoit natif d'auprès de Romans.

HENRI DE Ste-GENEVIEVE, augustin déchaussé de Bourgoin, dont le nom de famille est Balafin, a donné en 1660 un ouvrage intitulé : *les devoirs d'un bon novice.*

HERACLÉ, né à Vienne, sous l'épiscopat de St. Avit, après avoir fait ses études avec le plus grand succès, fut envoyé auprès de Gondebaud, roi de Bourgogne. Il se distingua à la cour de ce prince arien, par son zele à défendre l'intérêt de l'église. Nommé à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, il fut sacré en 524; & assista aux conciles de Carpentras, d'Orange, de Vaison, au 3.e de Valence, au 4.e d'Orléans. Il contribua aux réglements qui y furent faits; & mourut au retour du dernier. Il ne reste de lui que quelques lettres conservées dans le recueil de celles de St. Avit.

HILAIRE (*Claude*), augustin, né à la Sauze dans le Gapençois, a donné une traduction de *l'exposition des mysteres & des canons de la messe.*

HOSTUNG (*Charles de*), natif du Royannais, a publié en 1613, une *apologie du P. Bonniol, contre le ministre Marchu.*

HUGUES, neveu du duc de Bourgogne, né à Romans, professa d'abord la vie monastique; fut abbé de Saint-Marcel à Châlons-sur-Saône, & camérier de Lyon. En allant en pélérinage à Rome, il passa à Die, & fut faire sa priere dans l'église de cette ville, au moment où le clergé & le peuple assemblés s'occupoient du choix d'un évêque, après avoir déposé celui qui l'étoit. Quoiqu'étranger, on le crut envoyé de Dieu, & on l'élut à l'unanimité. Il fut présenté au légat du pape, tout botté & éperonné; & quoiqu'il ne fût que clerc, il fut sacré évêque malgré lui: le légat l'engagea à ne pas se refuser aux vœux de la ville de Die. Et lorsqu'il eut affermi son autorité, qu'il eut arrêté les progrès de la corruption, & mis quelque ordre dans la discipline de son église, il continua son pélérinage, & fut à Rome recevoir les ordres des mains du pape. Sa réputation l'avoit devancé: il reçut à la premiere ordination, jusqu'au sacerdoce; à la seconde, il fut sacré évêque.

Pendant son séjour, il obtint l'amitié de Grégoire VII & de St. Anselme, qui se trouvoient à Rome. Grégoire lui conféra la légation de France & de Bourgogne: & lorsqu'il fut de retour à Die, après avoir donné ses soins à faire fleurir la discipline & les bonnes mœurs, il s'occupa de sa légation; il assembla de conci-

les, pourſuivit avec zele les ſimoniaques & concubinaires, alors fort nombreux. Le pape fut ſouvent obligé de lui écrire, pour qu'il modérât ſon ardeur à faire condamner les plus coupables. Conjointement avec Amat, évêque d'Oleron, autre légat du pape, il traita des affaires de l'égliſe gallicane, depuis 1076 juſques 1099; il ne laiſſa pas paſſer une année ſans convoquer pluſieurs conciles. Dans cet intervalle, il paſſa de l'évêché de Die à l'archevêché de Lyon. Grégoire VII, en mourant, le déſigna pour un de ceux qu'il eſtimoit digne de lui ſuccéder; & ce témoignage avantageux lui donna une ambition qui a terni l'éclat de ſes vertus. Il ne diſſimula pas ſon deſir pour la papauté. Le chagrin qu'il laiſſa éclater, lorſque Diſdier, abbé de Mont-Caſſin, eut accepté; les manœuvres qu'il employa pour former un parti contre ce pontife qui occupa le ſiége de Rome ſous le nom de Victor III, lui firent perdre de l'eſtime qu'on lui portoit: il fut excommunié, lui & ſes partiſans; & cette excommunication fut levée par Urbain, ſucceſſeur de Victor, qui le réintégra dans les fonctions de légat du ſaint ſiége.

Hugues préſida aux conciles de Brioude, d'Autun; lança deux excommunications; l'une, contre Philippe-le-Hardi, roi de France, qui, du vivant de ſon épouſe, avoit épouſé Bertrade;

l'autre, contre l'empereur Henri IV, qui foutenoit l'anti-pape Guibert. Il entreprit pour pénitence de fes écarts un pélérinage en Gallice, qui l'empêcha d'affifter au concile de Plaifance, auquel il avoit été invité. Il perdit pour quelque temps les bonnes grâces d'Urbain, qui le fufpendit de fes fonctions de légat. Sa défaveur ne fut pas cependant de longue durée. Après le concile de Clermont, il reconduifit Urbain en Italie, & revint à Lyon réintégré dans fes dignités. En 1095, il reçut & retint quelque temps St. Anfelme à Lyon. Ce fut fous fa protection que fe forma en 1099 l'ordre de Cîteaux, dont il peut être regardé comme le fondateur.

Urbain, en mourant, eut pour fucceffeur à la papauté Pafchal, qui ne choifit que des italiens pour fes légats. Hugues en fut offenfé. Il profita de cette difgrâce pour faire un pélérinage à Jérufalem; & pour s'y rendre, reçut ordre du pape de paffer par Rome, où il reçut la légation d'Afie. A fon retour de Jérufalem, il s'attacha à faire régner les bonnes mœurs dans fon diocefe; & il mourut en 1106 à Sufe, lorfqu'il fe rendoit à Guaftalla fur le Pô, pour affifter à un concile. La confiance de deux pontifes, l'amitié des plus faints perfonnages, & les fuffrages honorables que les écrivains du temps ont rendus de fes vertus éminentes,

perſuadent qu'il fut un des plus grands prélats de ſon ſiecle. Il ne reſte de lui que quelques *lettres* qui font regretter qu'on n'ait pas eu ſoin de recueillir ſa correſpondance, qui, par ſes fonctions & ſes divers travaux, devoit être des plus intéreſſantes.

HUGUES (*St.*), né à Château-Neuf, fut élevé avec ſoin par Adilon ſon pere, qui ſe rendit recommandable par ſa bravoure & ſes vertus, & qui, ſur la fin de ſes jours, ſe retira à la Grande-Chartreuſe, où il mourut dans les bras de ſon fils, alors évêque de Grenoble. St. Hugues s'attacha à Hugues, évêque de Die, qu'il ſeconda dans ſes travaux apoſtoliques. Elu évêque de Grenoble, malgré ſa réſiſtance, il fut ſacré dans l'égliſe d'Avignon; & ne ſe rendit aux vœux de ſon égliſe, qu'après avoir fait un voyage à Rome, où il ſe fit confirmer par le pape. A ſon retour, il s'appliqua à rétablir la diſcipline, à réprimer le libertinage, qui faiſoit d'affreux ravages : la ſimonie, l'uſure, l'adultere régnoient de toutes parts. Ne voyant pas que ſes ſoins fuſſent ſuivis du ſuccès, il ſe découragea; & dans un premier mouvement, ſe retira à la Chaiſe-Dieu, où il prit l'habit monaſtique.

Les beſoins de ſon dioceſe l'obligerent bientôt de ſortir de ſon monaſtere. Le pape lui enjoignit



de reprendre ſes fonctions épiſcopales, & il ſe rendit aux ordres du ſouverain pontife. Après avoir gouverné l'égliſe de Grenoble 52 ans, il termina ſa vie en 1132; & eut, avant de mourir, la ſatisfaction d'avoir, comme il le déſiroit, un chartreux pour ſucceſſeur dans l'évêché de Grenoble. Il fut lié aux plus ſaints perſonnages de ſon temps, ſur-tout avec Pierre-le-vénérable, St. Bernard & St. Bruno: il reçut ce dernier avec ſes compagnons, & le fixa dans un déſert auprès de Grenoble, qui eſt devenu le chef-lieu de l'ordre des chartreux. Pour que le repos de ces cénobites ne fût pas troublé, il défendit la chaſſe dans toute l'étendue du pays, & interdiſit aux femmes l'entrée de la Chartreuſe. Il eut toute ſa vie l'humilité & la réſerve la plus exemplaire. Outre un *cartulaire de Grenoble*, qui eſt un monument précieux pour l'hiſtoire, dom Martenne, dans ſon appendice, a conſervé de lui la *lettre* dans laquelle il établit St. Bruno dans ſon déſert.

HUGUES, de Château-neuf, neveu du précédent, fut chanoine de Lyon, enſuite religieux à Cîteaux, où il eut à peine paſſé quelques années, qu'il fut élu abbé. Ses vertus éminentes lui mériterent la vénération & l'amitié de St. Bernard & de l'empereur Frédéric.

Aux vertus chrétiennes il joignoit de grandes connoissances ; & il est le même qu'Allard cite comme abbé de Leoncel & de Bonnevaux.

HUGUES, chartreux, qui fut tiré de son monastere pour occuper l'évêché de Grenoble, ensuite celui de Vienne, & qui en fut redevable à son mérite éminent.

HUMBERT, natif de Romans, fut élevé avec soin; & dans sa jeunesse, par suite de ses conversations avec des chartreux, fit vœu d'entrer dans cet ordre. Ses parents l'envoyerent à Paris pour achever ses études. Il entendit Renaud de Saint-Gilles, qui l'engagea d'entrer dans l'ordre de St. Dominique : mais le vœu qu'il avoit fait dans son enfance, lui donna des scrupules. Il consulta; & après s'être assuré qu'il pouvoit être dispensé de le remplir, il fit en 1224 sa profession dans l'ordre des F.F. prêcheurs. Il prêcha, professa quelque temps à Lyon avec succès. Il fit un voyage à la Terre-Sainte; & à son retour, il fut nommé provincial de la province romaine. Pendant son administration, il s'obtint l'estime de ses religieux, de plusieurs prélats, & d'Innocent IV, qui voulut l'élever aux plus grandes dignités. Humbert refusa ; & après avoir été chargé de la province de France, dans un cha-

pitre général tenu à Bude en 1254, il fut, d'une voix unanime, élu géneral de ſon ordre. Après ſa nomination, il s'occupa de la viſite de ſes couvents, & commença par ceux de Hongrie, d'où il paſſa en Italie. Il tint à Milan un chapitre général; & pendant ſon ſéjour en France, il obtint la confiance de St. Louis: il tint ſur les fonts baptiſmaux Robert ſon fils. Et après avoir préſidé à un chapitre général tenu pour les affaires de l'ordre, il ſe rendit à Rome, à la ſollicitation de St. Louis, pour engager le pape à terminer le différent ſurvenu entre les docteurs réguliers & les ſéculiers de l'univerſité de Paris. Il fut admis en 1258 au conſeil du roi; & après avoir refuſé les hautes dignités, il ſe démit du généralat, ſe retira dans le couvent de ſon ordre à Valence, où il vécut quelques années en ſimple religieux, occupé de la priere & de l'étude, & où il mourut en 1277. Il fut généralement regretté, non ſeulement dans ſon ordre, mais encore par tous les prélats qui l'avoient connu.

Il avoit commencé la compilation du bréviaire à l'uſage des dominicains; il a laiſſé une *expoſition de la conſtitution de l'ordre des F. F. prêcheurs*, où il explique leurs ſtatuts de la maniere la plus claire. On a conſervé manuſcrits un *livre d'inſtruction pour les officiers de l'ordre;* un *traité de l'érudi-*

tion

tion des F. F. prêcheurs; un livre de *la prédication de la croix, contre les ſarraſins*; cinq *traités de matieres diverſes*, qui devoient être diſcutés dans le concile convoqué par Grégoire X; une *vie de St. Dominique*; une *chronique des généraux de l'ordre*, depuis 1203 juſqu'en 1254; ſept *lettres adreſſées aux religieux*, une ſur le vœu de religion, & le livre des *ſept degrés de contemplation*.

HUMBERT II, dauphin de Viennois, né en 1312, mort en 1355, eſt digne de la conſidération des gens inſtruits, par les privileges qu'il accorda aux amis de l'étude, par le ſoin qu'il prit à favoriſer de tout ſon pouvoir les progrès des lumieres. Dans les *mémoires hiſtoriques*, nous nous propoſons de le faire connoître plus particulierement.

I

INOI (*François*) donna en 1513 des *avertissements aux trois états du monde, selon la justification du monstre né à Ravenne.*

ISNARD (....), natif de Grenoble, médecin, ami de Pichon, de qui il publia une *traduction de la Philis de Scire*, avec une préface & une vie du traducteur.

J

JACQUES, recollet d'Embrun, a donné *le censeur de la détraction ;* les *maximes de J. C.* ; des *méditations sur la regle de St. François & de Ste. Claire.*

JACQUES, chanoine d'Embrun sa patrie, a donné, en vers burlesques, un poëme intitulé : *Il faut mourir.* On l'a réimprimé à Rouen en 1710. C'est une suite de dialogue, où le ridicule se trouve à chaque page, & qui présente en même temps les maximes & les préceptes les plus utiles.

JARENTON, né en 1045 d'une des plus illustres familles des environs de Vienne. Il fut élevé avec soin par l'abbé de Cluni ; & au sortir de ce monastere, passa quelques années dans le monde, qu'il aima avec passion. Il oublia bientôt les préceptes de vertu qu'on s'étoit efforcé de faire germer dans son cœur : pour se livrer avec plus de liberté à la fougue des passions, il se défit, dit-on, d'un canonicat qu'il avoit à l'église de Valence, & ne parut quelque temps uniquement occupé que des plaisirs. Encore à

la fleur de l'âge, on étoit loin de prévoir qu'après avoir passé quelques années dans la vie la plus voluptueuse, il dût tout-à-coup l'abandonner pour se replier sur lui-même & préférer les douces impressions de la vertu aux tumultueuses agitations d'un monde pervers. Il surprit par une conversion aussi subite qu'inattendue. Ce fut en 1070 qu'il se rendit à la Chaise-Dieu, & fut au pied de l'abbé Durand, successeur de St. Robert, faire profession d'une vie toute opposée à celle qu'il avoit menée jusqu'alors. Sa ferveur fut continue, & ses progrès dans la vie monastique le firent choisir pour prieur de la communauté. Hugues, évêque de Die, l'ordonna, & trois années, à son retour du concile d'Autun, où il avoit été envoyé avec quelques autres religieux, il fut appelé à l'abbaye de St. Benigne de Dijon. Il voulut refuser, mais ce fut en vain. Il fut sacré & instalé par l'évêque de Langres, en 1077 ; & dans l'administration de cette abbaye, ses premiers soins furent d'y établir une discipline réguliere, de révendiquer les biens aliénés, d'en procurer d'autres par la faveur dont il jouissoit auprès des princes, des prélats & des seigneurs les plus puissants. En 1084, il rendit un important service à Grégoire VII, qu'il fit délivrer par le duc de la Pouille, lorsque l'empereur Henri IV,

l'aſſiégeoit dans le château Saint-Ange. Le pape voulut en vain le retenir à Rome. A ſon retour, il reçut dans ſon abbaye de St. Benigne, les moines de St. Vannes : & chargé par le pape Urbain de réconcilier Guillaume-le-roux, roi d'Angleterre, avec Robert ſon frere, il fit un voyage en Angleterre : mais ſa négociation fut infructueuſe. A ſon retour, il aſſiſta au concile de Valence, où il plaida en faveur des moines de St. Vannes, qu'on troubloit dans l'abbaye de Flavigny. Il aſſiſta à l'aſſemblée de Pierre-Enciſe, & mourut en 1112. Dom Mabillon a conſervé de ce ſavant & pieux abbé une lettre adreſſée au ſchiſmatique Thierry : c'eſt la ſeule qui reſte d'une foule que Jarenton a dû écrire, & qui ne pouvoit être qu'intéreſſante pour l'hiſtoire de ſon temps.

JEROME DE SAINTE-PAULE, auguſtin déchauſſé, natif de Dauphiné, qui a donné en 1670 *les juſtes plaintes & gémiſſements des éléments, conſolés par les miracles de Notre-Dame de l'Oſier.*

JOFFREY (*Jean de*), natif de Saint-Chef; profeſſeur de droit à Valence, enſuite à Poitiers, parvint par ſon mérite à l'évêché de cette derniere ville, en 1340.

Joffrey (*Antoine de*), parent du précédent, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1540, a donné un *abrégé de l'histoire du regne des Ottomans, de leurs superstitions, & de l'origine des cinq empires descendus de Mahomet*; une traduction du dialogue de Padolphe Collenucio, intitulé : *La tête & le bonnet.*

Joubert (*François*), juge à Valence sa patrie, sous Charles IX, qui a laissé manuscrits des *mémoires sur les troubles* de son temps.

Joubert (*Laurent*), né à Valence en 1529, fut professeur de l'université de Montpelier, médecin de François II, de Charles IX, de Henri IV, & mourut à Lombez en 1582. La même année, on publia ses œuvres en deux vol. in-fol. Son *traité des erreurs populaires*, en un vol. in-8.°, 1578, qu'il dédia à la reine de Navarre, a fait beaucoup de bruit, parce qu'il traita le premier en français, & avec une liberté cinique des parties de la génération de l'homme & de la femme. Dans le *traité du ris*, in-8.°, 1579, il recherche la cause morale du ris de Démocrite; & à la suite, on a imprimé son dialogue de la cacographie. Il a traduit l'*histoire des poissons* de Rondelet son maître; & la *chirurgie de Guy de Cauliac.* Il a laissé un fils, Isaac Jou-

bert, qui a publié une *apologie de l'ortographe française*, & traduit plusieurs ouvrages de son pere.

JOUVE (*Joseph*), jesuite, né à Embrun en 1704, mort en 1758, a donné une *histoire de la conquête de la Chine par les tartares*, Mantcheoux, 2 vol. in-12, 1754; une *histoire de Zénobie*, sous le nom d'*Euvoi d'Hauteville*, en 1758, 1 vol. in-12. Ces deux ouvrages sont estimés.

JULIA FELICISSIMA, fille très-instruite, née à Vienne, & citée avec éloge.

JUVENIS (*Jean de*), de Gap, parvint par son mérite à la dignité de chancelier de Louis II, duc d'Anjou & roi de Naples. Son frere, évêque de Gap, se fit estimer par ses connoissances, autant que par ses vertus.

JUVENIS (*Raymond de*), conseiller, procureur du roi au bailliage de Gap sa patrie, a laissé manuscrite une *histoire séculiere & ecclésiastique du Dauphiné*, dont les cordeliers d'Aix avoient une copie.

L

Labeaume (*Louis de*), conseiller au parlement, mort en 1676, avoit de grandes connoissances dans la science des médailles.

Lacolombiere (*Claude de*), né à Saint-Simphorien dans le Viennois, fit ses études chez les jesuites à Lyon, où il entra fort jeune. Après avoir professé quelque temps la rhétorique, il se livra à l'éloquence de la chaire, & s'y fit remarquer par ses talents. En qualité d'aumônier de la duchesse d'Yorck, il fut à Londres, où il fut entendu avec plaisir. Lors de la persécution suscitée contre les catholiques, il fut obligé de revenir en France; & il mourut en 1680, âgé de 40 ans, à Baray en Bourgogne, où il s'étoit retiré. Doux, pieux, on trouve dans ses ouvrages un cœur sensible & plein de feu, un esprit cultivé & sans ostentation. Son recueil d'œuvres, en 6 vol. in-8°, à Lyon, contient des *sermons*, des *lettres*, des *retraites spirituelles*, des *réflexions morales*, qui ne peuvent que plaire, & par la douceur des préceptes, & par l'élégance du style, & l'onction qu'on y retrouve. Lacolombiere étoit lié avec la plupart des savants de son temps. Patru,

ſon ami intime, le regardoit comme un de ceux qui connoiſſoient le mieux ſa langue : il connut auſſi Marie à la Coque, dont il a laiſſé une *vie*, publiée par Langues, évêque de Soiſſons. Il a travaillé à donner une forme à la célébration du cœur de Jeſus, & en a compoſé un *office, avec des inſtructions*, qui parut en 1726.

LACROIX (*Felix de*), ſeigneur de Chevrieres, &c. fut conſeiller au parlement de Dauphiné ſa patrie, & nommé par François I.er en 1544, pour faire le procès au chancelier Poyet ; il fut enſuite avocat-général au parlement de Grenoble, conſeiller d'état & intendant de la province ; & il mourut en 1583, digne par ſes vertus & ſes talents de la confiance de ſon prince.

Jean de Lacroix ſon fils, conſeiller au parlement de Grenoble en 1578, avocat-général en 1585, maître de requêtes, & intendant des finances de l'armée que le duc de Mayenne commandoit en Dauphiné en 1588, enfin ſurintendant des finances d'Henri IV, dans la même province, en 1595, reçut un brevet de conſeiller d'état, & fut nommé garde-des-ſceaux du parlement, établi à Chambery en 1600. Il fut commis la même année pour l'exécution de la paix avec la Savoie, & reçut

pour récompenſe de ſes ſervices, une place de préſident à mortier au parlement de Grenoble. En 1605, il fut nommé ambaſſadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie, & fut chargé de pluſieurs négociations ſecretes. A ſon retour, Henri IV apprenant qu'il étoit veuf, le nomma à l'évêché de Grenoble; & Marie de Médicis le choiſit pour être ſon conſeil ordinaire. En 1611, il fut fait conſeiller d'état ordinaire avec 2000 liv. de penſion; aſſiſta aux états-généraux en 1615, & à l'aſſemblée des notables en 1618. En 1619, durant l'aſſemblée du clergé, il mourut à Paris, & ſon corps fut porté au tombeau de ſes peres, dans l'égliſe de St. Bernard de Romans. Il avoit un eſprit excellent, un jugement ſolide & un ſavoir fort étendu; il liſoit toutes ſortes de livres, diſant n'en avoir jamais lu où il n'y eût trouvé quelque choſe de bon. On trouve de lui dans Guy Pape un commentaire; & il en a fait un ſur le *ſtatut* de Louis XI, *touchant la donation entre-vifs ſuivant l'uſage du Dauphiné.* Parmi ſes deſcendants eſtimables par leurs vertus, leurs lumieres & leur bravoure, on remarque Jean-Baptiſte de Lacroix, prieur de Saint-Vallier, chevalier de Malte, docteur de Sorbonne, chanoine de l'égliſe collégiale de Grenoble, & aumônier de Louis XIV, qui refuſa conſtamment les évêchés qui lui furent

offerts en France, & n'accepta que celui de Quebec, dans l'efpoir de pouvoir fans contrainte parmi des fauvages, remplir les fublimes fonctions de l'épifcopat. Il mourut en 1727, dans l'hôpital qu'il avoit fondé à Quebec; laiffant dans l'efprit des fauvages d'Amérique, un fouvenir de fes vertus, que le temps ne fauroit affoiblir.

LAFAYE (*Jean de*), miniftre de la religion proteftante, natif de Loriol, a laiffé des opufcules; un *traité pour foutenir la religion par les peres*; le *chemin ouvert à la paix*; & l'*anti-moine*, ouvrage fanatique qui l'obligea de fortir de France. Il fut mourir en Suiffe en 1676 ou 77.

LAFAYE (*Jean-Elie Leriget de*), né à Vienne en 1671, fut élevé dans fa patrie, s'appliqua particulierement à la géométrie, qu'il crut devoir lui être utile dans la carriere des armes, à laquelle il fe deftinoit. Son defir de fervir étoit fi grand, qu'en qualité de fimple cavalier, & âgé feulement de 19 ans, il fe trouva à la bataille de Fleurus. Il prit enfuite un parti plus conforme à fa naiffance, & après avoir fervi quelque temps dans les moufquetaires, il fut fait enfeigne des gardes, & fe trouva en cette qualité à la bataille d'Eckrem. Il fe dif-

tingua à celle de Ramillet & à celle d'Oudenarde. Au siége de Douai & à celui du Quesnoi, il commandoit un bataillon. Non content de se faire remarquer par sa bravoure, il fit usage des connoissances qu'il avoit dans la géométrie; il inventa des machines pour le transport des pieces d'artillerie, pour le passage des rivieres; & ses découvertes lui mériterent l'amitié du duc de Bourgogne, qui aimoit que l'on pensât, & qui approuva ses inventions. Ce prince éclairé devoit le faire nommer chef d'un corps d'ouvriers enregimentés pour faire tous les travaux de la guerre, lorsque la paix fit négliger ce projet, dont Lafaye étoit l'inventeur. Libre alors, il se retira à Paris, où il se livra à son goût pour les mathématiques & la physique expérimentale. Quelques dépenses qu'il fût obligé de faire pour se former un cabinet de physique, il les fit toujours avec plaisir, & parvint à en avoir un des plus curieux. Il avoit une pierre d'aimant, qui seule lui avoit coûté 2030 liv., & sur laquelle il fit des expériences & des observations en 1716. L'académie des sciences l'admit dans son sein; & par son assiduité, il prouva à cette société, qu'il ne se bornoit pas au simple titre d'académicien. La premiere année, il étudia à prendre le ton; & la seconde, il donna deux morceaux qui

firent concevoir les plus belles eſpérances. Le premier, qui eſt une machine propre à élever l'eau à une certaine hauteur, fondée ſur une idée géométrique, fut un des ornements de l'académie, lorſqu'elle reçut la viſite de Pierre-le-Grand. Le ſecond morceau eſt un mémoire ſur la formation des pierres de Florence, dans lequel il prétend que les figures qu'on croit voir ſur ces pierres, ne ſont formées que par l'écoulement d'une matiere fluide, qui, pénétrant dans les pores de ces pierres, ſe diviſent en pluſieurs petits courants, & laiſſent des impreſſions qui peuvent reſſembler aux figures qu'on imagine voir. Les eſpérances qu'on avoit formées furent bientôt évanouies ; & ſa ſanté s'étant affoiblie tout-à-coup, il mourut en 1718, le 2 avril. Sa modeſtie, & l'eſpece de timidité avec laquelle il donna les morceaux de ſa compoſition, plaiſoit ſur-tout, dit Fontenelle, dans un militaire tranſplanté dans une aſſemblée de ſavants. D'une gaîté naturelle, d'un ton agréable de plaiſanterie, ſous des dehors polis & flatteurs, Lafaye cachoit ſon penchant à l'ironie ; il voiloit ſes connoiſſances par ſes manieres prévenantes, & réparoit le tort qu'il avoit d'être phyſicien, géometre & homme de guerre. Tout-à-la-fois affable & généreux pour ceux qui étoient réduits à l'implorer, il ſavoit proportionner ſes

libéralités aux conditions ; & ſon courage intérieur & raiſonné l'empêchoit d'être troublé par l'ambition & les faveurs de la fortune.

LAFAYE (*Jean-François Leriget de*), frere du précédent, né à Vienne en 1674, ſuivit auſſi le parti des armes & l'étude : la belle littérature l'occupa davantage que celle des ſciences. Après avoir été mouſquetaire, lieutenant dans le régiment du roi, capitaine dans le régiment de Laſſe infanterie, gentilhomme ordinaire du roi, il fut nommé par Louis XIV, ſon envoyé extraordinaire auprès de la République de Gênes, & fut enſuite ſecrétaire des commandements de M. de Bourbon. En 1713, il ſe trouva au congrès d'Utrecht, & apporta au roi la ratification des traités. Il reſta ſix mois à Londres, chargé ſeul des affaires de France, auprès de la reine Anne. Par ordre du duc de Bourbon, à qui il fut attaché, il fit en 1717 un voyage en Allemagne, & ne ſéjourna dans aucune cour où il ne ſe fit eſtimer & chérir par ſon eſprit agréable, ſa politeſſe, ſon extrême douceur. Amuſant, délicat, ennemi du faſte & des airs de hauteur, s'il ne fut pas un ſavant profond, il ne s'en piqua pas. Il fut uni aux plus beaux eſprits de ſon temps, & ſut mettre à profit leurs liaiſons. Réuniſſant beau-

coup de ſagacité à une mémoire heureuſe ; il fit ſes délices de la poëſie, & laiſſa pluſieurs pieces où le génie brille plus que l'art. D'une taille bien priſe, quoique médiocre ; d'un viſage ouvert, d'un regard fin & ſpirituel, il avoit un ſourire agréable, & un air vif, aiſé, empreſſé, prévenant : il étoit l'homme qu'on devoit choiſir pour donner aux étrangers l'idée d'un français. Sobre, preſqu'inſenſible aux plaiſirs de la table, il jouit d'une bonne ſanté, quoique d'une complexion foible. A des talents & du goût pour la poëſie, il réuniſſoit un vif amour pour les arts, & ne négligeoit rien pour concourir à leurs perfections. Il parvint à ſe former une collection des plus précieuſes de tableaux, d'eſtampes, de pierres gravées ; & ſon cabinet étoit ouvert à tous les curieux, ſans difficulté. Il fut reçu à l'académie françaiſe en 1730 ; & mourut en 1731, dans la 57e année de ſon âge, ſecrétaire du cabinet du roi. Sept ans avant de mourir, on lui fit l'opération de l'empieme ; & pour récompenſe de ſes ſervices, il avoit eu une penſion de 3000 liv. Il ne s'étoit pas marié. Parmi les petites pieces de vers français qu'il a laiſſés, on diſtingue ſur-tout ſon *ode ſur la rime à la Motte*, & *ſes épigrammes.*

LAFFEMAS (*Barthelemi de*), valet de chambre de Henri IV, natif de Beaufemblant, contrôleur-général du commerce de France, a donné un *discours sur les sources des abus & monopoles glissés sur le peuple de France*; un autre, intitulé, *Trésor & richesse pour mettre l'état en splendeur, & les moyens de chasser la gueuserie de France*; un *discours contenant cinq traités sur l'incrédulité ou l'ignorance de ceux qui ne veulent croire le bien & le repos de l'état*; & des *remontrances au peuple.*

LAGRANGE (*Claude de*), avocat au parlement de Grenoble sous Henri III & Henri IV, a donné le *style de la cour de Saint-Marcellin*, & des *plaidoyers en faveur du tiers-état de la province, contre les deux autres ordres.*

LAGRANGE (*Antoine de*), minime en 1619, a donné le *temple mystique de Salomon.*

LAMORLIERE (*Jacques-Auguste de*), chevalier de l'ordre du Christ en Portugal, né à Grenoble, mort en 17.., a publié le *siége de Tournay*; *Angola*; *Milord Stenley, ou le vertueux criminel*; les *lauriers eccléfiastiques*; *Mirza Nadir*, où se trouve l'histoire des dernieres expéditions de Thamas Koulikam; le *contrepoison des feuilles*; *très-*

très-humbles remontrances à la cohue, ſur la tragédie de Denis le tyran; *réflexions ſur la tragédie d'Oreſte, de Voltaire*, ou parallele de cette piece avec celle de Sophocle d'Euripide & de Crebillon; *lettre d'un ſage à un homme reſpectable, & dont il a beſoin*, ſur la muſique françaiſe & italienne; *lettre de Racine à M. M***, & réponſe de ce dernier ſur la tragédie des Héraclides; *obſervation ſur la tragédie du duc de Foix*; *lettre à Mme. de * * *, ſur la tragédie de l'orphelin de la Chine*; *le gouverneur*, comédie en trois actes, en proſe; *les ſoirées de Paphos*; *la Créole*, comédie en un acte, en proſe; *l'amant déguiſé*, comédie en deux actes, en proſe; *le royaliſme*; *le fataliſme*, & quelques autres romans orduriers, & dignes de l'oubli où ils ſont délaiſſés.

LANGES (*Claude de*), écuyer, fils d'André de Langes, célebre avocat, naquit à Grenoble d'une famille originaire d'Orange, qui s'étoit diſtinguée par ſon attachement & ſes emplois dans la religion prétendue réformée. Claude s'appliqua à l'étude du droit, & y acquit de grandes connoiſſances: il eût été reçu conſeiller au parlement de ſa patrie, s'il eût voulu quitter la réforme; mais il ſe refuſa conſtamment aux ſollicitations qu'on lui fit, & épouſa en 1674 Anne Sarrazin, d'une famille ancienne & diſ-

tinguée à Geneve, où il se retira peu de temps après la révocation de l'édit de Nantes. Sa probité, sa politesse & son érudition lui firent bientôt des amis dans cette ville; & il y mourut en 1717, âgé de 74 ans. On dit qu'il avoit du goût pour la poësie, & qu'il eût pu la cultiver avec succès, mais qu'il n'en fit pas de cas. On a publié de lui en 1718, en trois volumes, une *histoire de l'ancien & du nouveau testament, par demandes & par réponses*, avec des réflexions morales, où l'on remarque beaucoup d'érudition & de zele pour la réforme. Son ouvrage est estimé des protestants. On a trouvé parmi ses papiers des *réflexions sur le traité des deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité; des réflexions sur le 14.e chapitre de Nicole*, intitulé, *préjugés légitimes contre les protestants*; des *réflexions morales* dans le goût de celles de la Rochefoucault; enfin, des *dialogues contre l'infaillibilité de l'église romaine.*

LARISSE (*Guillaume de*), capitaine de santé de la ville de Grenoble, en 1597 délivra cette ville de la peste, & publia en 1608 une *méthode pour guérir de la peste & s'en préserver*, suivie d'un opuscule sur la *maniere de désinfecter une ville.*

LARIVIERE (*Louis de*), minime de Greno-

ble, publia en 1625 une *vie de St. François de Sales ;* en 1650, la *vie de Marie Teyssonniere, suivie des tableaux mystiques des quatre amours.*

LAURENT DE SAINTE-MARGUERITE, augustin déchaussé de Grenoble, vicaire-général de son ordre en France, a donné une *histoire de Notre-Dame de l'Osier*, & eut un frere célebre dans le 17.e siecle, par ses connoissances en matiere de droit.

LAUTIER (*Philippe de*), Embrunois, président à la cour des monnoies, a donné un *traité sur l'ancienneté du prix des monnoies.*

LAYOLE (*Allemand*), de Saint-Rambert au-dessous de Vienne, organiste, qui s'adonna à la composition, & qui a laissé quelques morceaux de musique.

LEGER (*Jean*), d'Embrun, ministre de la religion protestante, mort à Amsterdam, a publié une *histoire des vallées du Piémont*, avec figures.

LEGIER (*St.*), archevêque de Vienne en 1038, a laissé une histoire de ses prédécesseurs, & a fait présent de sa bibliotheque à son église.

LEMPS (*Louis de*), natif de Chirens, avocat célebre au commencement de ce ſiecle, qui ſe diſtingua à-la-fois par ſon érudition & ſon éloquence, & qui par ſon mérite fut appelé à être conſeiller au parlement, & refuſa.

LEOTAUD (*Vincent*), jeſuite, natif de la Vallouiſe, dioceſe d'Embrun, entra en 1613 dans la compagnie de Jeſus, profeſſa quatorze ans les mathématiques avec honneur, & mourut à Embrun en 1672. Après avoir donné en latin, en 1631, des *éléments de géométrie pratique*, où il traite des ſections coniques; un ouvrage ſur *la quadrature du cercle*, en 1654; quatre livres de *mathématiques*, en 1660; trois livres de *ciclométrie*, en 1663; une *magnotologie*, en 1668; il a laiſſé manuſcrites pluſieurs pieces latines & des inſtruments gnomoniques, &c.

LIARD (*Guigues*), de Cremieu dans le Viennois, inventa en 1430 une piece de monnoie en uſage dans la province, qui porte ſon nom.

LIEVRE (*Jean le*), abbé de Saint-Ferreol, chanoine de Saint-Maurice de Vienne, a donné *les antiquités de Vienne*, & une *expoſition des myſteres de la meſſe*.

LIONNE (*Artus de*), natif de Gap, conseiller au parlement de Grenoble, épousa Isabelle de Servien, dont il eut Hugues de Lionne. Après avoir perdu son épouse dans un âge peu avancé, il fut quelque temps indécis s'il se remarieroit; mais détourné de ce parti par Abel de Servien pour lors en faveur, il entra dans l'état ecclésiastique, prit la prêtrise, & fut nommé à l'évêché de Gap en 1637. Ses premiers soins dans l'administration de cette église, furent de réparer les pertes qu'elle avoit faites; & dans la visite de son diocese, il ne fut pas arrêté par la rigueur des saisons. Il n'oublia rien pour faire régner la discipline, & il peut être regardé comme le restaurateur de l'église de Gap. Il fit rebâtir la cathédrale, qui avoit été renversée par les hérétiques; & donna en 1649 une preuve de son attachement à sa patrie, en refusant l'archevêché d'Embrun, où il avoit été nommé. Il abdiqua en 1661; il se retira à Paris avec l'abbaye de Solignac; & mourut le 18 mai 1663. Il a laissé une *histoire des évêques de Gap* ses prédécesseurs. Hugues son fils, né à Grenoble en 1611, ministre d'état, a laissé des *mémoires* imprimés dans un recueil de pieces in-12, 1668; & des *négociations* imp. à Francfort, in-4°. (Voyez les *mémoires historiques de la province*).

Humbert de Lionne, frere d'Artus, eſt mort doyen de la chambre des comptes, après s'être acquis quelque réputation par ſes connoiſſances dans les belles-lettres, & ſur-tout dans l'hiſtoire de la province, ſur laquelle il avoit eu ſoin de raſſembler grand nombre de pieces curieuſes.

LISLE DE LA DREVETIERE (*Louis-François de*), né à Suze-la-Rouſſe en Dauphiné, fut envoyé par ſon pere à Paris pour y achever ſes études. Il fit un cours de droit; fréquenta le barreau, qui étoit le parti le plus agréable à ſon pere, dont le revenu modique fourniſſoit à peine à ſes beſoins. L'amour du plaiſir éloigna bientôt de Liſle de cette carriere, & le força de faire uſage des talents qu'il avoit reçus de la nature. Il ſe mit à travailler pour le théâtre italien : l'*arlequin ſauvage*, qui fit beaucoup de plaiſir, & qu'on revoit toujours avec ſatisfaction, fut la piece par laquelle il débuta. *Timon le miſantrope*, qui parut après, eut le plus grand ſuccès, aſſura à ſon auteur une place honorable parmi les auteurs comiques. *Arlequin au banquet des ſept ſages*; *le banquet ridicule*; *le faucon, ou les oies de Bocace*; *le berger d'Amphryſe*; *le valet auteur*; *arlequin aſtrologue*; *arlequin grand mogol*, & quelques autres petites pieces recueillies en 1 vol. in-12, ne ſont pas ſans mérite. Sa tragédie de

Danaüs, donnée en 1752, n'eut pas grand ſuccès. Son *eſſai ſur l'amour-propre*, poëme diviſé en quatre chants, ne fut pas également fort eſtimé, quoiqu'on trouve des morceaux frappants & des tirades aſſez bonnes. D'un caractere rêveur & taciturne, il ne pouvoit faire ſa cour aux grands : il y avoit, diſoit-il, trop à ſouffrir dans leurs antichambres. Cet éloignement fut contraire à ſa réputation, ainſi qu'à ſa fortune ; & il n'a pas joui de la gloire qu'il eût pu ſe promettre, ſi l'on eût eu ſoin de ſeconder ſes talents.

LISLE (*Michel Rigaud de*) fut eſtimable par ſes vertus, autant que par ſes ſoins à favoriſer l'agriculture. Les habitants de Creſt lui ont élevé un monument. L'utilité publique fut toujours le motif de ſes travaux. Il eſt mort à Creſt ſa patrie en 1782, & a laiſſé un *mémoire ſur la culture de l'eſparcet ou du ſainfoin*, & un *manuel ou mémoire ſur le ver-à-ſoie.*

LIVACHE (*Daniel*), avocat, juriſconſulte célebre à Grenoble en 1560.

LOQUE (*Bertrand*), calviniſte, natif de Champſaur, a donné un *traité de l'égliſe.*

LORME (*Thomas de*), natif de la Côte-Saint-

André, reçut de Boiſſat des leçons de poëſie françaiſe, qu'il cultiva avec ſoin. Il a publié en 1665 un recueil de poëſies, intitulé : *La muſe nouvelle.*

LOUVIER (*Antoine*), natif de Revel dans le Viennois, parvint par ſon mérite à l'évêché de Maguelone, en 1398.

LUBAC (*Severin de*), de Romans, mathématicien célebre en 1575.

LYONNARD (*Claude*), de l'ordre des F.F. prêcheurs, a donné en 1661 un *panégyrique des Gaules & du Dauphiné*, en latin.

M

Mably (*Gabriel Bonnot de*) naquit à Grenoble le 14 mars 1709. Après avoir fait ses premieres études à Lyon, le cardinal de Tencin son parent lui fit avoir une place au séminaire de St-Sulpice à Paris : mais, plus occupé de l'étude des belles-lettres & de l'histoire, que de la théologie, il refusa d'entrer dans les ordres, & s'imagina que le sous-diaconat seroit suffisant pour le fixer.

Lorsqu'il fut hors du séminaire, Mably fut admis dans le cercle de savants qui composoient la société de M.me de Tencin, & il n'y fut pas déplacé. Il fut quelque temps avant de donner aucun ouvrage au public; & M.me de Tencin, qui l'avoit entendu avec quelque satisfaction traiter des questions de politique avec la plus grande clarté & la plus grande justesse, songea à se servir de lui. Le *parallele des Français & des Romains* la fortifia dans son projet, & elle résolut de le placer auprès de son frere le cardinal de Tencin, qui commençoit à entrer au ministere.

Pour le mettre en état de paroître au conseil avec distinction, Mably fit pour lui un abrégé des traités de paix conclus depuis celui de

Weſtphalie ; lui conſeilla de ſolliciter la permiſſion de ne donner ſon avis que par écrit ; ce qui lui fut accordé. Par ce moyen, il ne ſe traita aucune affaire au conſeil ſur laquelle Mably n'eût à faire des obſervations. Il augmentoit ſa tâche ; mais, plus jaloux d'être utile, que d'épargner ſes peines, Mably en fut dédommagé par la ſatisfaction de voir ſouvent ſes avis ſuivis. En 1743, il conclut, avec l'ambaſſadeur Pruſſe, le traité que Voltaire porta à Frédéric, & qui lui mérita l'eſtime de ce prince : il ſe trouva de ſon avis ſur l'armée que Louis XV devoit commander dans la campagne de la même année ; & en 1746, il fut chargé de dreſſer les mémoires qui devoient ſervir aux négociations de Bréda.

L'étude étoit pour Mably un beſoin : ſes premiers travaux en politique le porterent à ſuivre une carriere, dans laquelle l'entretenoit encore ſon goût naturel. Un différent qu'il eut avec le cardinal ſon parent, bien-loin de le détourner, ne fit que l'affermir dans ſon projet. Le cardinal, qui vouloit caſſer un mariage proteſtant, prétendoit qu'il devoit ſe conduire en prince de l'égliſe, plutôt qu'en miniſtre ; que ſa gloire étoit intéreſſée dans cette affaire. Enfin, il dit à Mably, qui lui conſeilloit d'agir en miniſtre d'état, qu'en ſuivant ſon avis, il ſe

déshonoreroit : & à cette réponſe, Mably le quitta bruſquement, ne voulut pas le revoir.

Il n'eut aucun regret de ſa démarche, il ſe perſuada que ſa conduite étoit juſtifiée par l'impoſſibilité de faire le bien dans la ſituation où il ſe trouvoit ; il ſe refuſa même de donner des inſtructions ſur la politique au pere de Louis XVI, & préféra aux dignités qu'il pouvoit eſpérer, cette tranquille obſcurité, au ſoin de laquelle l'homme juſte eſt aſſuré du bonheur.

Simple particulier, Mably ſe livra à la compoſition d'ouvrages utiles. Une opération du gouvernement lui ayant paru digne de blâme, il ſe permit de publier un pamphlet, dont la police active ſut prévenir la publication. Il fut averti qu'on ſe propoſoit de le punir perſonnellement ; & pour ſe ſouſtraire à des vexations toujours affligeantes, il s'éloigna quelque temps de Paris, & ſe promit bien de ne plus ſe compromettre.

Avant ſon abſence de Paris, Mably, quoique d'un tempérament bilieux, n'avoit pas contracté cette auſtérité de principes, cette rudeſſe dans les manieres & le langage, qui le firent paroître depuis comme un homme ſingulier. Il parut oublier que les hommes, comme il le diſoit ſouvent, ſont des enfants dont on ne doit pas exiger tout-à-coup de l'héroïſme : que

le vrai ſage eſt celui qui les connoît aſſez pour ne pas ignorer qu'on ne peut eſpérer quelque bien qu'en s'abaiſſant juſqu'à leur foibleſſe. L'expérience de Caton auroit dû lui faire craindre d'expoſer à un ridicule ſans doute déplacé, mais toujours funeſte, des principes & des vertus, qui, offerts avec moins de ſévérité, euſſent gagné tous les cœurs. C'eſt dans ſon éloignement pour les ſociétes nombreuſes, c'eſt en fréquentant peu les hommes, qu'il contracta cette fermeté de caractere, qu'on prit pour de l'entêtement; ce mécontentement des hommes & des choſes, qu'on eſtima miſantropie; ces emportements qui tenoient de la colere; cette prévention enfin pour ſes principes & ſes connoiſſances, qui le rendoit incapable de ſouffrir la moindre contradiction.

Chez une dame digne par ſes vertus & ſes talents de la ſociété des hommes les plus eſtimables, on racontoit une anecdote touchante, dont tous les aſſiſtants, excepté lui, furent vivement émus. Son ſang froid excita de la ſurpriſe; on le lui témoigna: « Mais, dit-il, cela n'eſt » pas dans la nature. — Qui vous l'a dit? » — Cinquante ans d'expérience & de médi» tation. — Mettez-en encore autant, mon » cher abbé, & vous n'aurez pas ſondé tous » les replis du cœur humain ». A ces mots,

Mably ſe leve, frappe le parquet de ſa canne; on s'attendoit à une grande exploſion de colere, quand, revenant tout-à-coup de ſon emportement, il prend la main de ſon ami, qui le fixoit en riant : « Vous avez raiſon, dit-il, je ne » ſuis qu'un ſot ».

Ce retour ſur lui-même ne laiſſe pas douter combien dans ſes mouvements ſa raiſon & ſon bon cœur gardoient ſur lui de l'empire. Dans une autre occaſion, M** lui avouoit franchement que Platon l'ennuyoit, du moins dans les traductions ; & comme il prenoit de l'humeur, M**, pour l'appaiſer, crut pouvoir lui dire : « Si Platon » vous eût reſſemblé, je parlerois autrement ». Mably trépigne à ces mots, & s'écrie, en le regardant : « Il convient bien à un petit gredin » comme..... moi, d'être comparé à Platon ».

L'aviliſſement dans lequel il voyoit les hommes, les progrès rapides de la corruption, juſtifieront ſon indignation auprès des hommes ſages & amis des mœurs. L'étude qu'il avoit faite des paſſions, la marche uniforme qu'il avoit obſervée dans les révolutions des états, lui avoient donné une telle ſagacité, que dans pluſieurs de ſes ouvrages, il a tiré l'horoſcope de pluſieurs états de l'Europe. L'adage de Leibnitz, « le temps préſent eſt gros de l'avenir », étoit continuellement préſent à ſa mémoire ; & ſes amis ſe plu-

rent à l'appeler le prophête de malheurs. « Il » eſt vrai, leur répondoit-il, que je connois » aſſez les hommes pour en eſpérer difficile- » ment le bien ».

Caton l'ancien fut ſon modele, & Sparte ſa république. Sa vénération pour Licurgue fut ſi grande, qu'il eût deſiré être né ſous ſes lois.

Une dame applaudiſſoit un jour ſur ce qu'il montroit du caractere : « Du caractere, madame, » reprit-il ; il eſt certains pays où l'on peut en » avoir ; & je ſens que ſi j'étois né à Sparte, » j'eûs été quelque choſe ».

Ennemi de toute intrigue, étranger à l'ambition, il ſe vit offrir des honneurs académiques, que la plupart des écrivains recherchoient avec avidité. Le duc de Richelieu vouloit qu'il occupât une place à l'académie françaiſe : plein d'eſtime pour ſon mérite, il le preſſa vivement, & comme Mably ſe défendoit ſur ſa répugnance à faire les démarches uſitées : « Mais ſi l'on faiſoit les démarches pour vous, lui dit Richelieu, que vous fuſſiez reçu, n'accepteriez-vous pas ? » Vaincu par une offre auſſi noble, Mably promit ; & fier de la victoire qu'il croyoit avoir remportée ſur la modeſtie, Richelieu regarda comme certaine la réception du premier publiciſte de l'europe : il ne s'atttendoit pas à l'obſtacle que Mably y mit lui-même.

A peine fut-il libre qu'il courut chez Condillac son frere pour l'engager à le dispenser de tenir sa promesse. Celui-ci surpris de sa résistance à se rendre au procédé singulier du duc, lui fit observer qu'il s'exposoit à l'inimitié d'un homme puissant. « Mais, lui répartit Mably avec humeur, si j'accepte, je serai forcé de louer le cardinal de Richelieu ; ce qui est contre mes principes : si je ne le fais pas, devant tout à son petit-neveu, je serai coupable d'ingratitude ». Pour le tirer d'embarras, Condillac se mit sur les rangs, & les sollicitations de Richelieu furent pour lui.

La seule académie de Lyon peut se glorifier de l'avoir eu pour associé correspondant, & il y avoit été admis dans son jeune âge. Il eut sur-tout occasion de faire connoître son indifférence pour les faveurs, lorsqu'il se vit recherché par un ministre qui estimoit ses vertus & ses talents. Il se refusa à ses invitations ; se contenta de dire à celui qui lui en parloit : « Je le verrai lorsqu'il ne sera plus en place ».

Riche de ses épargnes, deux mille écus de rente suffirent à ses besoins ; il ne retira jamais aucun bénéfice de ses ouvrages ; il se contenta d'exiger des libraires quelques exemplaires pour donner à ses amis ; & tous ceux qui eurent avec lui des affaires d'intérêt n'eurent jamais à se plaindre.

L'avarice, comme l'ambition, lui fut étrangere, & au plus noble désintéressement il réunissoit encore la bienfaisance. Il se plaisoit, autant qu'il le pouvoit, à réparer les torts de la fortune; il étoit sur-tout révolté de la fierté dédaigneuse du grand, qui semble faire une grâce lorsqu'il accorde quelque foible secours, qui se croit en droit avec un rang & de l'opulence, de mépriser les talents & le génie aux prises avec la fortune: son indignation alors étoit si vive, que, sans égards ni considération, il lui échappoit de dire sa pensée toute entiere. Un grand parloit un jour devant un homme de mérite qu'il avoit eu occasion d'obliger; il rappelloit avec une certaine complaisance qu'il l'avoit tiré de son grenier: « M. le comte, lui dit Mably indigné, ce sont les hommes de mérite qui logent dans les greniers, dans les palais habitent les sots ».

Mais toujours juste dans son mépris, il ne confondit jamais l'homme vertueux avec l'homme pervers. Dans l'homme accablé des revers de la fortune, il crut voir un prince détrôné retenu dans les fers: dans les êtres que l'adversité réduit à la servitude, il distingua les droits que l'injustice du fort ne doit jamais confondre. Dans un domestique qu'il eut toute sa vie, il ne vit pas seulement un homme, mais un ami fidele: aussi

aussi s'occupa-t-il de lui assurer une existence heureuse après sa mort. Quoique sur la fin de ses jours on lui eut accordé, sans qu'il le demanda, une pension sur l'évêché de Cahors, il se priva de plusieurs commodités que les infirmités de l'âge pouvoient lui rendre nécessaires pour augmenter le peu qu'il se proposoit de laisser à son domestique.

Jaloux d'épargner ses amis dans sa derniere maladie, il eut soin de leur dissimuler la violence de ses maux ; & lorsqu'il sentit approcher sa derniere heure, il demanda à fermer les yeux à la lumiere avec les consolations que présente à l'homme vertueux la religion chrétienne, dont il avoit toujours respecté les principes & les mysteres. Jusqu'à son dernier soupir, il conserva la plus grande présence d'esprit. Son domestique, qui l'avoit toujours soigné seul, avoit besoin de repos ; il s'en apperçut, & lui ordonna d'en prendre. Mably dit au valet étranger qui le veilla la derniere nuit : « Mon ami, vous aurez peu de peine avec moi ; la premiere fois j'appellerai, & vous me donnerez à boire ; la seconde fois je n'aurai pas la force d'appeller, mais j'aurai celle de frapper, & vous me rendrez le même service ; ce sera le dernier ». Et il mourut comme il l'avoit dit.

Son domestique, qu'un simple mur à cloison

féparoit, ne l'entendant plus, crut qu'il étoit expiré : il se leva, saisi d'effroi, courut à son lit; le trouvant sans mouvement, il le retourna; & ouvrant avec effort sa paupiere mourante, Mably lui témoigna sa reconnoissance par un sourire, & mourut dans ses bras.

Ainsi termina sa carriere, le 25 avril 1785, un des plus éclairés publicistes de ce siecle. Plus desireux de concourir au bonheur de ses semblables, que de captiver leur admiration en flattant leurs passions, il ne fut qu'être utile : il méconnut l'art de se faire des prôneurs ; il ne jouit pas de toute la renommée qu'il étoit néanmoins en droit de prétendre, & dont la postérité, plus juste que ses contemporains, doit accompagner son souvenir. Quoique plein de mépris pour la corruption de son temps, il n'avoit pas un cœur susceptible de haine; il avoit même une certaine sensibilité qui le faisoit accueillir avec bonté l'infortuné qui n'étoit redevable de son malheur qu'a l'injustice du sort.

Plus occupé des choses que du style; dans tous ses ouvrages on reconnoît un philosophe laborieux qui dédaigne de rechercher à plaire; qui n'a d'autre but que d'instruire & d'intéresser : & le peu de soins qu'il mit à émouvoir par les ressources de l'élocution, est une des princi-

pales caufes de fon peu de célébrité. Mais en obfervant qu'il ne jouit pas à Paris de toute fa gloire, il importe cependant d'obferver qu'il fut dédommagé de l'efpece d'indifférence des Français, par les hommages qu'il reçut de l'étranger. A peine fon *droit public de l'europe* fut publié, qu'on s'empreffa de le traduire en allemand, en anglais, qu'il devint un livre claffique des univerfités de ce dernier peuple, & fut qualifié de *manuel des miniftres* par les miniftres eux-mêmes. Les *entretiens de Phocion* furent eftimés par l'académie de Berne, une des meilleures productions de l'année dans laquelle il parut. Enfin il fut confulté par les Polonais & les Anglo-Américains fur la forme de gouvernement qu'il leur importoit d'adopter.

On a fouvent trouvé de la reffemblance entre les principes du citoyen de Geneve & ceux de Mably. Mais le premier, en affectant de tout méprifer, ne cherchoit que des prôneurs. Sans confiance, injufte même pour ceux qui lui étoient le plus attachés, il eft mort fans avoir fu conferver d'anciens amis. Mably, au contraire, avoit de l'indignation & du mépris fans vanité, fans oftentation; & avec une humeur peu liante, a paffé fa vie dans le fein de l'amitié & l'a vue affife à fon lit de mort. Il fuffiroit de nommer fes amis pour convaincre qu'il put être heu-

reux de leur attachement. On distinguoit parmi eux l'auteur du voyage d'Anarcharsis, Barthelemy; le traducteur de Juvenal, Dussault; le chantre des ris, Collé; enfin cette femme justement célebre par ses talents poëtiques, madame du Bocage.

Lorsque le *parallele des Français & des Romains* parut en 1740, 2 vol. in-12, les journalistes s'empresserent d'en faire l'éloge; & Mably ne fut pas long-temps à rougir de l'accueil que lui fit le public. Il reconnut, peu de temps après la publication, qu'il s'étoit trompé, & il eût voulu pouvoir anéantir un ouvrage qu'il n'estimoit pas devoir lui faire honneur. Chez M. le comte d'Aiguemont, il en rencontra un exemplaire, qu'il jetta au feu, malgré l'opposition des assistants: il souffroit avec peine qu'on lui en parlât: pour le faire oublier, il donna en 1748 son *droit public de l'europe.* Il s'attacha dans cet ouvrage à développer les principes d'une politique sage fondée sur les traités de paix conclus depuis celui de Westphalie, & il indiqua aux nations les moyens de se procurer une paix durable. L'homme en place à qui il s'adressa pour avoir la permission de le faire paroître en France, lui demanda fierement s'il étoit ministre ou ambassadeur, pour écrire sur la politique. Mably se retira indigné, se promettant de ne plus s'exposer à de pareils

refus; & il se décida à le faire paroître chez l'étranger. Mais lorsqu'on voulut faire circuler quelques exemplaires en France, la police voulut y mettre obstacle. Il ne fallût rien moins que la protection d'un ministre ferme & courageux pour que la France jouît des instructions d'un ouvrage dont les peuples étrangers, qui avoient mieux su en apprécier tout le mérite, s'étoient empressés de profiter. Quoique l'esprit des lois parut vers le même temps, son succès ne nuisit pas à celui du droit public, dont les dernieres éditions ont été en 3 vol. in-12.

Les *observations sur les Grecs*, publiées en 1749, 1 vol. in-12, qui furent louées par les journalistes & bien reçues du public, parurent bientôt défectueuses à Mably, qui crut devoir s'occuper de les réfuter.

Ce fut en 1750 qu'il donna les *observations sur les Romains*, 2 vol. in-12. Il fit un désaveu aussi noble que rare des principes qu'il avoit suivis dans son premier ouvrage: & quoique Montesquieu eût déjà publié la grandeur & décadence des Romains, les observations ne furent pas moins bien accueillies du public. Il avoit pour objets de montrer les dangers d'une domination trop étendue; de présenter les Romains vainqueurs & libres, tant que la fortune les contient dans des limites; esclaves

& malheureux, lorſqu'ils ſont les maîtres du monde.

En 1754, parurent *les principes de négociations*, 1 vol. in-12. Mably s'attacha à faire l'éloge des traités fondés ſur la bonne foi & la juſtice, s'occupa à en faire reſſortir tous les avantages.

Ces *principes* furent regardés comme l'introduction au droit public, & juſtement ſurnommé le manuel des négociateurs.

Un ton ferme, mais naturel, une expreſſion à la fois ſimple & vigoureuſe, avoient juſqu'alors caractériſé les ouvrages de Mably. Cette touchante ſimplicité, cette gracieuſe préciſion, qui diſtinguent les ouvrages de l'antiquité, ne paroiſſoient pas lui être familieres : & lorſque les *entretiens de Phocion*, qu'il donna comme traduits du grec, parurent, on y fut d'abord trompé. On y trouva dans le ſtyle, quoique ſévere, cette pureté, cette correction, qui flattent & ſatisfont l'oreille ; on y remarqua cette onction ſimple, qui émeut & intéreſſe. Le but de l'auteur eſt d'amener l'homme à la félicité par la vertu ; c'eſt le ſage Phocion qui endoctrine un jeune Athénien. Un critique obſerva que Mably, dans le caractere du jeune Ahénien, n'avoit fait que tracer celui de la jeuneſſe françaiſe : il n'y eut qu'une voix ſur le mérite de cette production. Tous les hommes vertueux & éclairés

ont souscrit au jugement de la république de Berne, qui crut devoir lui adjuger la palme, comme la meilleure qui ait paru dans le temps. Il est inutile de relever l'injustice de J. J. Rousseau, qui accusa Mably d'avoir profité de son contrat social, qui voulut même que les *entretiens* ne fussent que son propre ouvrage, présenté sous une forme nouvelle. L'injustice de cette accusation est évidente pour tout homme éclairé; & certes, il y a autant de différence entre les deux productions, qu'il y en a entre le mérite des deux écrivains.

Dans les *observations sur l'histoire de la Grece*, qui parurent en 17.., 1 vol. in-12, Mably désavoua les principes qu'il avoit adoptés dans ses observations sur les Grecs; & pour motif de son désaveu, il remarqua que les erreurs en politique, intéressant l'humanité entiere, un ami des hommes ne devoit jamais se refuser à les reconnoître & à les réfuter, lorsqu'il s'étoit convaincu qu'il avoit erré: à cet égard, il ne croyoit pas qu'il fût louable de mettre de l'amour-propre à persister dans des erreurs qu'on ne sauroit se dissimuler à soi-même; & cette sage modestie étoit d'autant plus estimable, que lui seul, de son temps, pouvoit se réfuter: il prouvoit sur-tout, que l'amour de la vérité surpassoit en lui tout autre intérêt.

Les principes des philosophes économistes ne lui convinrent pas. Le systême développé par Lariviere, dans son ouvrage intitulé, de l'ordre naturel & essentiel des sociétés, lui parut digne d'une réfutation sérieuse ; & ce fut l'objet de l'ouvrage qu'il fit paroître sous le titre modeste de *doutes proposés aux philosophes économistes.* Quoique polémique, ce livre sera utile alors même qu'on ne s'occupera plus de la dispute qui l'a fait produire ; en ce qu'il renferme les principes qui peuvent seuls assurer à la société une prospérité durable.

Tous ces ouvrages avoient assuré à leurs auteurs une place distinguée parmi les publicistes & les écrivains utiles : quoique moins renommé qu'estimé, Mably étoit néanmoins certain de jouir d'une grande célébrité ; & son talent supérieur lui valut des louanges étrangeres. Les Polonais, jaloux de perfectionner leur gouvernement, inviterent à la fois J. J. Rousseau & Mably, à leur tracer la route qu'ils devoient suivre pour améliorer leur gouvernement ; & pour satisfaire à leur demande, Mably crut devoir se rendre sur les lieux pour être plus assuré des réformes indispensables. Il séjourna une année en Pologne ; & à son retour, il s'occupa de l'ouvrage qu'on lui avoit demandé, mais dont les Polonais ne pouvoient plus pro-

fiter, lorſqu'il fut publié en 1781, ſous le titre *du gouvernement & des lois de Pologne.*

L'année précédente, il avoit donné la *maniere d'écrire l'hiſtoire.* La critique ſévere qu'il fit des hiſtoriens modernes, lui valut quelques réponſes ameres, où, ſans nuire aux principes ſages qu'il établit, on releva quelques torts réels, quelques injuſtices vraiment inattendues dans un écrivain juſqu'alors eſtimé ſans partialité.

Autant par ſes premieres productions, Mably avoit joui d'une eſtime générale, autant par les dernieres qu'il publia, il s'attira des reproches. Ses *principes de morale* furent cenſurés par la Sorbonne; & dans le fait, méritoient de l'être pour les paradoxes contre la pureté des mœurs qu'ils préſentoient. La corruption générale les lui avoient fait enviſager comme remedes avantageux: mais ils ne peuvent être eſtimés ainſi, qu'autant qu'on ne pourroit en employer d'autres; & ils ne ſont pas admiſſibles, en ce qu'il en eſt de préférables.

Dans la *légiſlation ou principes des lois*, après avoir établi que le bonheur & la conſervation de nos qualités ſociales, ſont attachés par la nature à l'égalité; après avoir reconnu qu'il n'eſt plus poſſible de ramener aujourd'hui l'égalité des conditions & la privation de toute propriété perſonnelle, Mably vouloit qu'on s'attachât

à reſtreindre dans les bornes les plus étroites, l'avarice & l'ambition; qu'on privât ces hommes d'opulence, de luxe & de commerce. Cette production n'avoit pas été favorablement accueillie; cependant, lorſque John Adam, miniſtre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique l'invita à lui communiquer ſes obſervations ſur les conſtitutions diverſes de ſes compatriotes, Mably s'attacha à rappeler les principes qu'il avoit développés dans ſa légiſlation; il blâma avec franchiſe ce qu'il eſtima digne de blâme; il préſenta aux Américains les moyens qu'il croyoit les plus propres à garantir leur liberté & leur bonheur; ſans dire cependant, comme on l'a prétendu, que les Américains ſoient trop vieux pour eſpérer une félicité durable. Les mêmes nouvelliſtes ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont aſſuré que les Américains ont brûlé l'ouvrage de Mably: ils ont réclamé contre un fait auſſi contraire à leur ſageſſe & à leurs lumieres.

En 17.., Mably avoit donné les deux premiers volumes de ſes *obſervations ſur l'hiſtoire de France*; il n'avoit fallu rien moins que l'autorité d'un miniſtre au-deſſus des préjugés, pour que cet ouvrage ne fût pas ſaiſi par la police & anéanti dès ſa naiſſance. En traçant un tableau fidele des révolutions ſurvenues dans le gouvernement, Mably, il eſt vrai, ne diſſimuloit

nullement les torts des rois, de la nobleſſe & du clergé ; il ſembloit avoir au contraire pour objet de ſuivre & de déterminer leur envahiſſement ; de rappeler au tiers ſes droits impreſcriptibles : & il étoit naturel que le gouvernement n'accueillît pas une production qui lui étoit autant contraire. Les deux premiers volumes ne lui étoient cependant pas auſſi défavorables que les derniers, que Mably avoit coutume d'appeler ſon teſtament, dont il avoit laiſſé multiplier les copies, & dont, en 1788, on a vu multiplier & enlever les éditions.

En rappellant aux Français leurs droits & leur inconſidération éternelle à laiſſer échapper les occaſions les plus favorables de les réclamer & garantir, il exprime ſon deſir ſincere de voir dans ſa patrie un gouvernement ſagement combiné, où la liberté & la ſûreté ſoient à-la-fois l'ouvrage de la puiſſance des rois & de celle du peuple. Puiſſent nos premiers législateurs profiter de ſes lumieres, & en conſultant ſes obſervations, faire en ſorte que l'expérience de nos peres ne ſoit pas de nouveau perdue !

Mais, de tous les ouvrages de Mably, celui qui ſemble avoir été compoſé pour nous guider dans la révolution, eſt le traité des *droits & devoirs du citoyen*, publié également après ſa mort, quoique fait dès 1752.

Après avoir remonté au principe du pacte ſocial ; après avoir relevé les erreurs des publiciſtes les plus célebres dans cette production, comme par preſſentiment de la révolution qui devoit bouleverſer la France, il trace avec une noble ſimplicité, avec une ſage aſſurance, la conduite ferme que le gouvernement, les ordres & le peuple doivent tenir pour ſe garantir réciproquement leur liberté & leurs droits. Malgré le progrès des lumieres, Mably prévoit & retrace les malheurs que toute modification dans un gouvernement établi depuis des ſiecles, peut entraîner : il les prévoit & en prévient. Puiſſent nos législateurs, en travaillant d'un commun accord à la confection & à l'établiſſement d'une conſtitution nouvelle, nous ſauver des déſaſtres annoncés par le plus éclairé & le plus prévoyant des publiciſtes !

A la demande de ſon frere Condillac, Mably avoit compoſé pour le prince de Parme une *maniere d'étudier l'hiſtoire*, qui parut à la ſuite du *cours d'études*. Il s'attache dans cette importante production à faire ſaiſir au prince les principes fondamentaux de l'aſſociation ; combien les gouvernements actuels s'en ſont écartés ; & comment il feroit poſſible de les ramener à ſes principes indeſtructibles, qui ſeuls peuvent aſſurer une proſpérité ſociale. Il s'attache à prouver au

prince, que les rois ſont faits pour les peuples, & non les peuples pour les rois : maxime qu'il ſe plut à répéter, lorſqu'on parla de le charger de l'éducation de l'héritier d'un grand empire; & c'eſt cette maxime qui le délivra d'un fardeau, qu'il craignoit plus qu'il ne deſiroit.

Outre cette foule de productions vraiment utiles, dont quelques-unes, entr'autres les dernieres, ſont, pour notre ſituation actuelle, d'un avantage direct, Mably a laiſſé quelques manuſcrits dignes de la publicité. Son *traité du beau* eſt, ſelon un des meilleurs critiques de ce ſiecle, ſupérieur à ce qu'on a dit de mieux ſur cette matiere. Le *traité des talents* ne ſauroit lui être inférieur : mais celui qui doit le plus piquer la curioſité, eſt le *traité des paſſions* : il eſt vraiment intéreſſant de connoître comment Mably a tracé le tableau des paſſions, lui qui par le ſang froid & la ſagacité, étoit le plus en état d'en ſuivre & obſerver la marche & le progrès.

Outre ces traités, il reſte quelques ouvrages politiques, tels que *notre gloire & nos rêves*; *des maladies politiques & de leurs remedes*, &c.

Les ouvrages de Mably ont été ſouvent réimprimés : ſes héritiers doivent s'occuper d'une édition complette de ſes œuvres; & certes la publication des diverſes productions



inédites, attendue avec grande impatience, feroit favorablement accueillie.

Après la mort de Mably, fes héritiers & fes amis voulurent ériger un monument à fa gloire, & le gouvernement s'y oppofa; il permit feulement qu'une fociété favante, l'académie des infcriptions, acceptât l'offre d'un inconnu qui fit les fonds d'un prix, dont l'éloge de Mably étoit le fujet. Deux orateurs eftimables fe font diftingués dans cet hommage rendu à la mémoire du premier publicifte de l'Europe; & cet article eft extrait des éloges de MM. Brifard & Lévêque.

MAGRET (*Guillaume*), jongleur du Viennois, qui fe rendit célebre dans le 13.e fiecle, par quelques pieces de vers eftimés. Quoiqu'accueilli, honoré & recompenfé, il dépenfoit, jouoit ce qu'on lui donnoit, & étoit toujours vêtu comme un pauvre. Il voyagea; & l'on conjecture qu'il eft mort en Efpagne dans une maifon hofpitaliere. Il ne refte de lui que trois chanfons: dans l'une, il parle de Pierre II, roi d'Aragon, facré à Rome en 1204, & à qui il donne le titre de légat du pape: il ne paroît pas contraire aux Touloufains, à qui on faifoit alors la guerre comme hérétiques. Dans une autre chanfon, il s'emporte, & contre les

grands ſeigneurs qui trompoient les pauvres gentilshommes, & contre la fierté des vilains opulents. Il ſemble regretter qu'on ne prenne pas pour argent comptant ſes pieces de vers.

MAIRONIS (*Jean*), natif du dioceſe d'Embrun, inſtitua en 1320 l'*acte Sorbonique*, qui conſiſte à ſoutenir theſe depuis cinq heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir. Il a laiſſé, en outre, un *commentaire ſur les quatre livres du maître des ſentences.*

MALLEIN (. . . .) ſe diſtingua à Grenoble en 1677, par ſon goût & ſes talents pour la poëſie française. Dans le recueil de la Rolandiere, on trouve de lui des *ſtances* & un *ſonnet.*

MAMERT (*St.*), évêque de Vienne ſa patrie en 463, fut un des plus ſages & des plus éclairés prélats de ſon temps. Il s'attira l'inimitié de St. Hilaire, en ordonnant un prêtre dans la ville de Die. Il fut obligé de ſe rendre à Rome pour cette affaire; & à ſon retour, il s'occupa des beſoins de ſon dioceſe. Une année l'intempérie de la ſaiſon donna des inquiétudes pour la récolte; on dit qu'il recourut à la priere & à la pénitence, & qu'en commémoration de leurs ſuccès, il inſtitua les roga-

tions. Il baptisa St. Avit; mourut peu de temps après Claudien son frere. Dans le recueil d'Eusebe d'Emese, on trouve une homélie sur les Ninivites, qu'on croit de lui; Dupin croit même que celle qui la suit, lui appartient également: c'est ce qui reste des écrits de ce pieux & savant prélat.

MANISSY (*Théodore de*), gentilhomme de Romans, a donné en 1612 le *bouquet des plus belles fleurs & traités moraux.* François de Manissy-Ferriere son parent, président à la chambre des comptes, se fit estimer par ses vertus & ses lumieres.

MARC (*François*), natif du Graisivaudan, conseiller à Grenoble sous Louis XII & François I.er, a laissé un *recueil de décisions*, publié en 1521 par Ennemond Amabert.

MARCEL (*Guillaume de St.*), dominicain, né en Dauphiné, qui parvint par ses lumieres & ses vertus à l'évêché de Nice, en 1317.

MARCELIN, du Pont-de-Beauvoisin, capucin en 1620, a donné les conférences qu'il avoit eues avec plusieurs ministres.

MARCHIER

MARCHIER (*Ennemond*), avocat au parlement de Grenoble en 1605, obtint, par ses connoissances, des lettres de noblesse.

MARINS (*Bertrand des*), de Château-Neuf-de-Maran, a publié en 1539 les *sept paralleles de l'amour.*

MARQUET (*Barthelemi*), ami de Calignon, à qui il succéda en la charge de conseiller en la chambre de l'édit de Grenoble, se distingua à Valence, où il étudia d'abord; & partisan de la réforme, il fonda à Die les prix qu'on distribuoit au college protestant établi dans cette ville.

MARQUIS (*Jean*), natif de Condrieux, fut principal au college d'Autun à Paris, en 1533, & présida à l'édition du *royal mausolée de Jean Morel* son compatriote & son ami. Il fut uni avec la plupart des savants de son temps, & eut sur-tout l'amitié du juste Lipse, avec qui il étoit en relation. Après avoir exercé la médecine à Lyon, attiré à Vienne par Pierre de Villars, archevêque de cette ville, il y mourut en 1625, âgé de 72 ans. Jerôme de Villars, successeur de Pierre au siége de Vienne, eut beaucoup d'estime pour lui; & son tombeau

se trouve dans les cloîtres de St. Pierre de Vienne. Il a laissé une *suite à la chronologie de Génébrard.*

MARSE (*Jacques*), natif de Dauphiné, vivoit en 1552, a laissé un *commentaire sur les comptes annuels & astronomiques d'Arelan.*

MARTIN (*Gabriel*), abbé de Clausone en 1640, naquit à Valence, & donna un ouvrage intitulé : *Faussetés sur lesquelles est fondée la religion protestante*; une *inscription en faux* contre l'ouvrage de Marc Vulson, concernant l'autorité du pape & la liberté de l'église gallicane; & un *diurnal à l'usage des catholiques.*

MASSARD (*Jacques*), médecin, né à Grenoble, donna en 1680 un *traité de la panacée, ou remede universel*; avec *un traité des abus de la médecine ordinaire, & des avis de Vanhelmont sur la composition des remedes.*

MASSON (*Jacques*), de Cesanne dans le Briançonnois, vivoit dans le 16.e siecle, a donné une *conciliation d'Aristote, de St. Thomas, de Scot.*

MASSON (*Antoine le*), natif du Buis dans

les Baronnies, conseiller & trésorier de guerre en 1590, a donné des *commentaires sur le Dante*, & une traduction du *décaméron de Bocace.*

MAUGIRON (*Antoine de*), abbé de St. André de Vienne, vivoit en 1620, & s'occupoit avec succès de la poësie italienne.

MELCHIOL, capucin de Vienne, obtint des indulgences pour l'église de St. Maurice sa patrie, & donna en 1651 une *maniere d'obtenir les indulgences de Rome.*

MENEY (*Etienne*), de l'ordre de St. Dominique, a publié un ouvrage sur le *rosaire*; une *traduction de quelques livres de Savonarolla*, une de l'*oraison mentale de Rodolphe*; & a travaillé à l'histoire des illustres dominicains.

MENTEL (*N.*), médecin de Grenoble en 1656, a laissé en vers latins une *description des merveilles du Dauphiné.*

MEREUIL (*Arnaud de*), fils du seigneur de Mereuil, dans les Baronnies, poëte provençal en 1220.

MERLIN (*Jean-Raymond*), de Romans, fit

profeſſion de la religion prétendue réformée, & a laiſſé une *expoſition des dix commandements.*

MEUILLON (*Raymond de*), né en 1235, d'une des plus anciennes familles de la province, ſe rendit à Siſteron, dès qu'il fut en âge de raiſon, & contre le gré de ſes parents, entra dans l'ordre de St. Dominique, où il remplit avec honneur les divers emplois dont il fut chargé. Il ſe diſtingua ſur-tout par ſes talents dans la prédication, & fut choiſi, avec un de ſes confreres, pour rétablir la diſcipline dans les couvents de ſon ordre en Angleterre. A ſon retour, en 1281, il fut nommé à l'évêché de Gap, & il s'occupa avec beaucoup de zele à faire régner le bon ordre dans ſon dioceſe. Les ſtatuts qu'il a laiſſés, ſont des preuves de ſon ardeur à veiller & prévenir les beſoins de ſon troupeau. Il fut attaché au comte de Provence, Charles II roi de Naples, & fit, par ſes ordres, un voyage à Rome & à Barcelone. Il fut nommé à l'évêché d'Embrun à ſon retour, en 1290; & en 1294, il aſſembla un concile provincial dans cette ville. Quoique parvenu à l'épiſcopat, il fut toujours attaché à ſon ordre: & il revenoit d'un chapitre général tenu à Montpellier, lorſqu'il mourut au Buis, ſur la fin de l'année 1294. Il fut enterré,

comme il l'avoit ordonné, dans la chapelle de Ste. Magdeleine du couvent de ſon ordre à Siſteron. On peut le regarder comme un des plus grands prélats de ſon temps ; & quoiqu'il ne reſte aucun de ſes ouvrages ; le témoignage avantageux qu'ont donné les hiſtoriens de ſes vertus & de ſes lumieres, doit rendre ſon ſouvenir précieux.

MICHAL (*Blaiſe*), natif du Viennois, mort dans un voyage qu'il fit en Italie vers le milieu du 16.e ſiecle, a laiſſé, ſur les *ſucceſſions réciproques des freres*, un ouvrage en latin, eſtimé des juriſconſultes, dont la ſeconde édition a été publiée à Geneve en 1665, chez Samuel Chouet.

MILLET (*Jean*), de Grenoble, a laiſſé dans le patois de ſa patrie, trois comédies, *la Liauda*, *Margoton*, & *la bourgeoiſie de Grenoblo.* Elles ne ſont pas ſans mérite, ainſi que quelques autres productions dans le même ſtyle qui reſtent de Millet.

MITALIER (*Claude*), vibailli de Vienne en 1583, avoit avec Cujas une correſpondance en lettres grecques, & faiſoit concevoir de grandes eſpérances, lorſqu'il mourut âgé de 36 ans, laiſſant un fils qui compoſa en honneur de Henri

IV & de Lesdiguieres, un poëme de 4000 vers acrostiches.

MOIRENC (*Aimar de*), natif d'un village de même nom près de Grenoble, archevêque de Vienne en 1196, se distingua par son érudition & par son talent dans la poësie latine.

MONTAGNE (*Claude-Louis*), sulpicien, docteur de Sorbonne, né à Grenoble, mort en 1767, âgé de 80 ans, a publié en latin un *traité de Dieu*, un autre *de la Trinité*, un autre *de l'œuvre des six jours*, un autre *de la grâce*, un autre *des sacrements*; enfin des *institutions théologiques*; & le tout extrait des œuvres de Tournely.

MONTCHENU (*Jacques de*), chanoine de Vienne, se distingua en 1227, par ses connoissances dans la jurisprudence.

MONTEIL (*Adhemard de*) naquit dans le Valentinois. Après avoir suivi quelque temps le parti des armes, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'évêché de Puy en Velay, vers l'an 1080. Ses soins dans l'administration de cette église, furent non seulement de réta-

b'ir la diſcipline, mais encore de ſe faire reſtituer les biens & les privileges qu'on avoit enlevés. Il s'occupoit des beſoins de ſes ouailles, lorſqu'en 1095 il reçut le pape Urbain II, qu'il accompagna au concile de Clermont, où il fut nommé légat du pape, & élu chef de l'armée qu'on réſolut d'envoyer contre les Muſulmans. Dans cette expédition périlleuſe, au rapport des hiſtoriens, Adhemard ſut allier le perſonnage de capitaine à celui du miniſtre des autels; & ſa prudence, ſon activité, l'onction de ſes diſcours, furent d'un grand ſecours aux croiſés. Il n'eut pas le plaiſir de conduire les chrétiens à Jéruſalem; enveloppé dans la contagion qui ravagea l'armée chrétienne après la priſe d'Antioche, il mourut le 1.er août 1098, & fut enſeveli dans l'égliſe de St. Pierre de la même ville, avec tous les honneurs dus à ſon rang & à ſes vertus. Outre divers fragments de ſes diſcours qu'on trouve dans les écrivains de cette croiſade, & qui donnent une bonne opinion de ſon éloquence ſimple & touchante, on croit qu'il a compoſé l'antienne *Salve Regina*: & l'opinion qui la lui attribue, paroît la mieux fondée.

MONTEUX (*Jerôme de*), ſeigneur de Miribel, fut un médecin habile ſous Henri IV, qui laiſſa

une *dissertation sur la fontaine qui brûle*, & un *commentaire sur l'art de conserver la santé.*

MONTUERE (*Raoul de*) vivoit dans le 16e siecle, médecin d'Aouste dans le Viennois, a donné *les fleurs de la médecine*, & *la physique des mois en faveur des malades.*

MORARD (*François de*) vivoit en 1590, & a laissé des *mémoires pour servir à l'histoire* de son temps. Hugues de Morard son fils s'est distingué dans le barreau.

MOREL (*Jean*), seigneur de Grigni, maréchal ordinaire des logis de la reine, valet de chambre, ensuite maître-d'hôtel du roi, naquit à Embrun, & se distingua parmi les savants du 16.e siecle. Son amour pour les belles-lettres l'attacha à Erasme, à qui il ferma les yeux à Basle en 1536. Lorsqu'il fut de retour à Paris, Cathérine de Médicis goûta son esprit, & lui confia l'éducation d'Henri d'Angouleme, grand-prieur de France, fils naturel de Henri II. Ronsard, du Bellai, Dorat, & presque tous les écrivains de son temps lui ont donné dans leurs ouvrages des preuves de leur estime. Sur la fin de ses jours, il perdit la vue, & il mourut en 1581. Il avoit eu trois filles célebres par leurs

connoiſſances : Camille, l'aînée, qui étoit un prodige d'érudition; Lucrece, qui mourut en 1580; & Diane, qui mourut en 1581, quelque temps avant lui. Jean Marquis ſon ami, publia après ſa mort, ſous le titre de *royal mauſolée*, un recueil de vers fait en ſon honneur.

MOREL (*Meraud*), juriſconſulte, natif du Viennois, profeſſa à Valence; fut avocat, enſuite conſeiller au parlement de Grenoble en 1519.

MOREL (*Pierre ou Claude*), avocat, enſuite chanoine de Valence & de Romans, fut agrégé de l'univerſité, & fonda en 1541 un college pour treize écoliers.

MOREL (*François*), avocat en 1640, a laiſſé des manuſcrits ſur pluſieurs queſtions de droit canonique.

MORIN (*Pierre-Claude*), auguſtin réformé, naquit à Notre-Dame de Vaux, dioceſe de Grenoble, en 1728; & mourut au couvent de Bourgoin, en 1785. Doué d'une imagination vive & d'une grande facilité à l'étude, il cultiva à la fois la théologie, la philoſophie, les mathématiques & la poëſie françaiſe. Il fut, par les agré-

ments de son esprit, se procurer l'amitié de Piron, de J. J. Rousseau, du maréchal de Senecterre, & de plusieurs autres personnages distingués par leurs talents. Il a laissé plusieurs pieces, qui, sans être d'un grand mérite, ne laissent pas de faire entrevoir, qu'avec plus de commerce avec le monde & la société, ce religieux eût pu s'acquérir quelque gloire. Il a laissé manuscrit une tragédie de *Merovée*, en cinq actes; une d'*Adelle & de Philippe-Auguste*, également en cinq actes; & un petit *essai sur la quadrature du cercle*, dont il a publié une partie en 1769, dans le journal encyclopédique, au mois de juillet, & dans l'affiche du Dauphiné 1775, N.° 36. Il a fait imprimer en 1759 une *ode*, qu'il présenta à Mme. la comtesse de la Marche, lorsqu'elle passa à Bourgoin le 21 février: en 1761, une *these philosophique en vers latins*: en 1763, une *lettre philosophique sur les mysteres*: en 1764, une *épître à Piron*, sur la nomination de M. le maréchal de Tonnerre au gouvernement du Dauphiné; la même année, des *vers* & une *ode* sur le retour du parlement du Dauphiné; une *ode à la comtesse d'Artois*, lorsqu'elle passa à Bourgoin; enfin une à M. de Vergennes.

MOTET (*Jean*), jesuite de Briançon, pro-

nonça en 1670 un *discours sur l'entrée de la duchesse de la Valette à Metz*.

MUSSY (*Jean-Raymond*), avocat du Viennois en 1670, s'adonna à la poësie française, composa des tragédies, quelques pieces détachées & des discours.

N

Nicolai (*Nicolas de*), valet de chambre de Charles IX, né à la Grave en Oyſans, mort à Soiſſons en 1583, fut coſmographe du roi & commiſſaire d'artillerie. Il publia une traduction de l'eſpagnol, de *l'art de naviger*; & réduiſit, en forme de deſcription hydrographique, le voyage de Jacques V roi d'Ecoſſe autour de ſes états. Il a donné en 1586 les voyages au levant, ſous le titre de *diſcours & hiſtoire véritable des navigations & voyages faits en Turquie*; ouvrage qui, quoiqu'ancien, eſt auſſi recherché par l'exactitude de la narration, que par la beauté de figures gravées en bois d'après le Titien.

Nicolas (*Jean*), imprimeur de Grenoble, que les productions de Chorier ruinerent, & qui ne ſe contenta pas d'imprimer les ouvrages d'autrui, mais qui compoſa pluſieurs petites pieces, telles que la *belle Hollandoiſe*, la *relation des eaux de Prangin*, *&c.*

Noir (*Soffrey le*), juriſconſulte célebre du 14e ſiecle.

O

Ode de Tiors (*Claude*), natif d'auprès de Romans, a écrit en 1573 sur le bannissement des ministres protestants; a publié en 1577 une *traduction des distiques de Michel de Verin*, poëte de Florence; en 1579, les *joyeuses recherches de la langue tolosane*, & un ouvrage contre les jesuites.

Ogier, ou Augier, ou Ugier, troubadour célebre vers la fin du 12.e siecle, naquit au bourg de Saint-Donat du Viennois, & fut en Lombardie, où il fit sa résidence. Il fréquenta la cour de Frédéric I.er, qui fut empereur en 1155 : il composa grand nombre de *sirvantes* & de *tensons*, où il louoit les bons & blâmoit les méchants. Il ne reste plus que huit de ses pieces, parmi lesquelles on trouve des traits dignes d'être conservés.

Ogier (*Léonard*), conseiller du roi, notaire royal à Grenoble, mort en 1785, cultiva les lettres, & a laissé des manuscrits qui ne sont pas sans mérite. Lorsque Dupré eut découvert son eau inflammable, il découvrit une maniere de

s'en ſervir ſans aucun riſque, & la propoſa au gouvernement. Il en fut fait une expérience aux environs de Grenoble ; & ſatisfait du ſuccès, le gouvernement gratifia Ogier, & lui enjoignit de ceſſer ſes recherches ſur une découverte qu'il importoit d'anéantir.

P

PALU (*Pierre de la*), religieux de l'ordre des F. F. prêcheurs, natif du diocese de Vienne, professa avec succès la théologie à Paris, & fut nommé patriarche de Jérusalem en 1329. Il fut envoyé auprès du soudan d'Egypte par Philippe de Valois, en faveur des chrétiens d'Orient, & il réussit dans sa mission. A son retour, il voulut engager les potentats de la chrétienté à délivrer les saints lieux du joug des infideles. Il fut un des premiers qui se déclara contre l'opinion de Jean XXII, sur la vision béatifique ; & mourut à Paris en 1341, laissant manuscrit une *chronique des rois de Jérusalem*; un *commentaire sur les pseaumes*; un *itinéraire*; un *commentaire sur le maître de sentences*, & quelques autres ouvrages.

PAPE (*Guy*); né à St-Simphorien-d'Ozon; après avoir fait ses études à Lyon, fut étudier la jurisprudence en Italie en 1430, & se fit recevoir docteur en l'université de Padoue. A son retour, il perdit sa mere, & son oncle Pierre de la Palu, official & chanoine de Lyon, qui lui laissa sa bibliotheque. Il exerça quelque temps la charge d'avocat à Lyon, & comptoit



s'y fixer, lorſqu'il fut attiré à Grenoble par Etienne Guillon ſon compatriote & ſon ami, conſeiller au conſeil delphinal, qui lui fit obtenir de l'emploi, & qui lui donna ſa fille en mariage. Guy Pape ne tarda pas à ſe diſtinguer parmi les juriſconſultes qui vivoient pour lors à Grenoble : & lorſque Guillon ſon beau-pere fut parvenu à la charge de préſident du conſeil delphinal, il obtint ſa place de conſeiller; ce qui l'expoſa aux traits des envieux. Leurs manœuvres le priverent non-ſeulement de ſa charge, mais même firent démettre ſon beau-pere de ſa préſidence. D'un caractere naturellement taciturne, ces traverſes ne firent qu'augmenter ſon humeur noire & mélancolique; & la triſteſſe ſembloit ſeule le dominer, lorſque l'arrivée du dauphin lui fit reprendre courage. Ce prince inſtruit de ſon mérite, voulut ſe l'attacher, & l'envoya à Rome complimenter Nicolas IV, ſur ſon élévation. A' ſon retour, ſatisfait du ſuccès de ſon ambaſſade, Louis XI l'admit dans ſon conſeil, & lui donna toute ſa confiance : il le nomma commiſſaire des différents qui intervinrent en 1448 entre lui & l'évêque de Valence. Augmentant d'eſtime pour lui, autant que ſes ennemis paroiſſoient mettre d'intérêt à ſa perte, il lui donna la charge de maître des requêtes de ſon hôtel; & lorſqu'il eut érigé

le

le conseil delphinal en parlement, il lui garda sa place de conseiller. Pour appaiser des révoltes excitées à Gap & à Crest, contre son autorité, & en faveur du comte de Provence, il l'envoya dans ces deux villes ; & à son retour, lorsqu'il fut remis d'une maladie, il l'envoya auprès de son pere, le roi Charles, pour ménager sa réconciliation. Mais Guy Pape, malgré ses efforts, ne voyant pas que sa négociation eût un heureux succès, après en avoir instruit Louis, se retira en Suisse, d'où il ne revint que lorsque tout fut pacifié en Dauphiné. Ami de Bayle, il ressentit un vif chagrin du mauvais traitement qu'on fit à ce savant jurisconsulte, pour avoir reconnu Charles. Depuis lors, il commença à s'éloigner du parlement, quoiqu'il eut été nommé président. Libre par la mort de Louise Guillon son épouse, il se maria à Catherine Cizerin, qui lui fit oublier les chagrins de son premier mariage, & dont il eut quatre fils & deux filles. Sur la fin de ses jours, retiré au château de Fontanil, à une lieue de Grenoble, il y vécut tranquille, & partagea ses moments entre la composition de ses ouvrages & la compagnie de son épouse. D'un mérite reconnu, il étoit souvent consulté, même par le duc de Savoie. Il mourut en 1472, après s'être démis de tous ses emplois. Outre ses décisions, sur lesquelles plu-

ſieurs juriſconſultes ont travaillé, & dont Chorier a recueilli une juriſprudence, il a laiſſé un *recueil de conſultations*, également eſtimé. Sous Charles IX, un de ſes petits-fils, Jacques Pape, de la religion proteſtante, a laiſſé des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de ſon temps.

PAPICE (*Mathieu*), juriſconſulte du Valentinois, célebre en 1541, a donné des obſervations ſur la Clémentine *de renonciatione*.

PARIS (*les freres*) naquirent à Moirans, ſervirent avec diſtinction dans la finance au commencement de ce ſiecle. Ils étoient quatre, également utiles & eſtimés. Leurs talents ſupérieurs, ou plutôt leur crédit particulier, furent pluſieurs fois du plus grand avantage pour leur patrie. Comme leurs diverſes opérations furent purement adminiſtratives, nous nous réſervons à entrer dans de plus grands détails dans les *mémoires hiſtoriques du Dauphiné*. Un d'eux fut plus homme de lettres que financier, Pâris du Verney : il eut l'idée de marier Louis XV avec la fille du roi de Pologne ; & lorſqu'il fallut combler le déficit du tréſor, il s'expoſa à la haine des courtiſans, en travaillant à un dictionnaire des grâces de la cour. On parvint même à le faire décréter, & ſes freres furent diſperſés.

Quelque temps après, on reconnut ſon innocence : mais les courtiſans obtinrent qu'il ne reparût pas à la cour ; & il eſt mort dans une de ſes terres.

Les Pâris furent amis des lettres. Crebillon dédia ſa tragédie de Pyrrhus à l'aîné. Voltaire leur fut redevable d'une partie de ſa fortune. Du Verney fut fondateur de l'école militaire ; & pendant ſon exil, il s'eſt occupé de pluſieurs ouvrages. Parmi ſes manuſcrits, on a trouvé un *traité des monnoies depuis le commencement de la monarchie* ; un *traité des domaines du roi* ; un *traité des gabelles de France* ; un *traité des rentes depuis François I.er* ; un *traité des colonies françaiſes* ; un *traité des charges créées ou ſupprimées depuis 1689* ; un *dépouillement des droits exiſtants ſur les marchandiſes*, contenus dans le tarif de 1664 juſqu'en 1721, avec les variations arrivées ſur chaque eſpece ; un *traité de l'origine des droits des fermes*, qui n'eſt pas achevé ; des *cartes géographiques pour les greniers à ſel* ; divers projets pour le miniſtere de la guerre, de la marine ; un projet des poudres, & un autre ſur la ferme des poſtes. Ces ouvrages volumineux ſont le fruit des loiſirs des quatre freres : Du Verney donnoit le plan & rédigeoit les matériaux, que ſes freres raſſembloient.

PARME (*Jean de*), natif du Gapençois, entra dans l'ordre des F. F. mineurs, & en fut élu général. Ses soins à faire fleurir la discipline, lui firent des ennemis qui l'accuserent d'interprêter à volonté les statuts de l'ordre, d'avoir des erreurs sur la religion : ils firent tant par leurs manœuvres, qu'il se démit du généralat. Lorsqu'il ne fut plus que simple religieux, ses ennemis ne cesserent de le poursuivre, & parvinrent même à mettre de leur parti St. Bonaventure, qui avoit été choisi pour son successeur. La rigueur dont on usa envers Parme, qui fut mis au cachot avec ses adhérents, & qui fut obligé de se défendre de plusieurs accusations graves, devant des cardinaux qu'on lui avoit donnés pour juges, a fait croire à plusieurs qu'il étoit coupable, & que ce n'étoit pas sans fondement qu'on lui attribuoit *l'évangile éternel.* Son innocence fut quelque temps à triompher des fureurs de ses ennemis : mais enfin il obtint, par ses vertus & ses connoissances, l'estime du cardinal Otton, neveu du pape Innocent IV, qui prit sa défense contre l'acharnement de ses adversaires, & qui le fit absoudre de toutes les accusations qu'on avoit intentées. On lui laissa le choix du monastere où il vouloit se retirer ; & il termina ses jours dans la solitude la plus grande & dans les exercices de la piété la plus

fervente. Pendant sa retraite, il composa plusieurs opuscules; mérita l'amitié du pape Jean XXI & de plusieurs prélats; & mourut en 1289, âgé de 80 ans, après avoir été un modele de piété & de modestie.

PARME (*Antoine de*), natif du Gapençois, fils du seigneur d'Aspremont, entra dans l'ordre de St. Dominique, se distingua en 1314 par ses talents pour la prédication, & a laissé des sermons manuscrits.

PARMISSON (*Laurent*), de Montelimart, a publié une *rhétorique* en 1584.

PASCHAL (*Pierre*) a laissé des *harangues*; des *épîtres latines*; un *discours au sénat de Venise*; un *éloge de Henri II*, & un commencement d'*histoire de France*. Claude son fils, de Saint-Geoire, s'adonna à la poësie française, & fit plusieurs *rondeaux*.

PASCHAL (*Claude*), d'une autre famille que les précédents, a composé la *décision paschaline*, qui se trouve à la suite des décisions de Guy Pape. A de grandes connoissances dans la jurisprudence, il réunissoit de goût pour la poësie française: & dans les notes de Boutieres à

l'hiſtoire du chevalier Bayard, on a publié les vers qu'il fit en l'honneur de l'annotateur.

PASQUET (*Arnaud*), de Voiron, donna en 1580 une traduction des *dialogues de George Pictour.*

PASTEL (*Jean de*) publia en 1618 la *piperie des miniſtres.*

PASTOR (*David*), miniſtre de la religion proteſtante en 1680, a fait imprimer un *manuel chrétien.*

PATIN (*Jean-Antoine*), célebre avocat du 17.ᵉ ſiecle, a laiſſé manuſcrits pluſieurs volumes intéreſſants : & Joſeph ſon fils, qui entra dans l'ordre de St. Dominique, ſe diſtingua par ſes ſuccès dans l'étude, profeſſa la philoſophie & la théologie avec honneur ; & à ſon retour de Toulouſe, où il avoit été envoyé, il mourut à Avignon en 1681. La poëſie françaiſe occupoit ſes moments de loiſir : il avoit entrepris de traduire en vers alexandrins les épîtres de St. Paul ; & on a publié de lui en 1705, en latin, une *théologie évangélique* ; une *théologie cléricale*, *& ſes opuſcules ſur le coſtume & la diſcipline des clercs*, en 1710 ; ſes *opuſcules ſur la bible*, en 1712. On

conſerve encore manuſcrits des *opuſcules ſur l'homme*, *les paſſions*, *les vertus cardinales*; *ſur les divers états des catholiques*; *ſur la théologie poſitive & morale*, *&c.*

PAUL, capucin de Romans, eſt mort en 1667 en odeur de ſainteté, & a laiſſé une *pratique de l'oraiſon mentale pour les ames contemplatives.*

PEIRAT (*Guillaume du*) naquit au village de Fezin, ſur les bords du Rhône, dans le Viennois, dont ſon pere étoit ſeigneur; & après avoir reçu une éducation conforme à ſa naiſſance, fut achever ſes études à Paris. Il fréquenta le barreau, fut ſubſtitut du procureur du roi, & quitta enſuite la robe pour l'état eccléſiaſtique. Il fut tréſorier de la chapelle de Vincennes, proto-notaire du ſaint ſiége, conſeiller & aumônier ſervant ſous Henri IV & Louis XIII. Il travailla par ordre de ces princes à l'hiſtoire eccléſiaſtique de la cour de France, qu'il dédia à Louis XIV, & qui parut en 1645, après ſa mort, ſous le titre d'*antiquités & recherches de la chapelle & oratoires des rois de France, depuis Clovis*, 1 vol. in-f°. Cet ouvrage intéreſſant & curieux, eſt diviſé en trois livres: le premier traite du ſervice divin, & de la ma-

niere dont il s'eſt fait en divers temps dans la chapelle du roi ; le ſecond renferme les différentes cérémonies qui s'y pratiquent ; & le dernier contient les droits & les privileges du grand-aumônier & des autres officiers eccléſiaſtiques.

PELISSON (*Jean*), juriſconſulte célebre ſous François I.er, a compoſé l'épître qui ſe trouve au commencement de l'ancien graduel de l'égliſe de Vienne ſa patrie, & a laiſſé des vers latins en l'honneur de la même égliſe.

PELISSON (*Antoine*), juriſconſulte diſtingué ſous Henri IV, de la même famille que le précédent.

PELOUX (*Imbert*), par ſes talents & ſes connoiſſances, obtint des lettres de nobleſſe de Henri IV.

PENNE (*Hugues de la*), natif de Mouttier ou du Moneſtier dans le Gapençois, cultiva la poëſie provençale avec un tel ſuccès dans le 13.e ſiecle, qu'il fut regardé comme le meilleur troubadour de ſon temps. Il fut couronné par Béatrix, comteſſe de Provence, qui lui fit obtenir l'emploi de conſeiller-ſécrétaire

de Charles I.er ſon époux. Il répara par ſes talents l'injuſtice de la fortune qui le fit naître dans la miſere; il s'acquit l'eſtime & l'amitié de nombre de puiſſants ſeigneurs; il amaſſa de grandes richeſſes; épouſa Mabile Simiane; & mourut quelque temps après, en 1280. On le ſoupçonna de s'être emparé des poëſies de Silvacene ſon compagnon, qui mourut fort jeune par excès d'amour. Il a laiſſé un *traité des tromperies d'amour.* Selon Millet, Hugues eſt fils d'un marchand de Meſſac dans l'Agenois, qui, avec une belle voix & du goût pour le chant, ſe mit d'abord jongleur, & chanta les poëſies des autres, enſuite il en compoſa lui-même; & par ſes talents, fut bien venu des ſeigneurs. Il ſavoit les généalogies, mérite eſtimé dans les cours. Il eut la paſſion du cabaret & du jeu: & il ſe maria à l'Iſle dans le comtat Venaiſſin. Les manuſcrits d'où cette notice eſt tirée, renferment trois chanſons de galanterie d'Hugues, qui n'offrent rien de remarquable.

PERARD (*Guillaume*), dominicain, natif du Viennois, ſe diſtingua dans ſon ordre dans le 13.e ſiecle: il eut des talents pour la prédication, & un ſavoir profond: il a laiſſé des ſermons manuſcrits, des *réflexions ſur la propriété, ſur le régime & la regle de St. Benoît.*

PERAULT (*Guillaume*) naquit dans un villag du même nom, dans le Viennois ; entra dan l'ordre de St. Dominique ; & mourut en 1290, après avoir été profès à Lyon. Outre le *traité de l'érudition des religieux*, qu'on attribue à Humbert de Romans, on a de lui une *somme des vertus & des vices*, & plusieurs opuscules manuscrits.

PERIER (*Aimar du*), seigneur de Chameloc, de la maison-forte d'Arvilliers, conseiller au parlement, se fit estimer par son érudition & ses connoissances dans la science des lois. En 1610, il publia un *discours historique sur l'état des Gaules, & particulierement du Dauphiné sous les Romains, les Bourguignons & les Français*, qu'il dédia à Lesdiguieres, & qui ne paroît avoir été dicté que pour relever la gloire de ce capitaine fameux. Un de ses petits-fils cultivoit la poësie latine en 1680.

PERREAU (*Jean*), médecin de Valence, a traduit du grec en latin *les mois attiques de Théodore de Gaza* en 1530.

PERRIN (*Jean-Paul*), ministre de la religion protestante à Nyons, composa, par ordre d'un synode de la province, une *histoire des Vaudois*, qu'il fit imprimer en latin en 1610.

PERROTIN (*Jean de*), abbé de Longueterre, natif de Saint-Geoire dans le Viennois, a laiſſé pluſieurs manuſcrits ſur la nobleſſe de la province.

PHILIPPE, clerc du dioceſe de Valence, fut un de ceux dont le ſéjour en Aſie fut avantageux à la littérature. Il fut évêque de Tripoli, & traduiſit de l'arabe en latin, la lettre d'Ariſtote à Alexandre, intitulée *ſecreta ſecretorum Ariſtotelis.* M. de Baluze, parmi ſes manuſcrits, avoit une copie de cette piece rare.

PHILIPPE de Notre-Dame, auguſtin déchauſſé de la province, publia en 1667 un ouvrage intitulé : *Speculum monaſticum in quo totius religioſæ diſciplinæ caſus & difficultates clarè videntur.*

PICTOUR (*Georges*), d'Embrun, donna en 1571 ſept *dialogues* latins.

PIEDMONT (*Euſtache*), notaire, a laiſſé manuſcrits des *mémoires* ſur la province, que Melchior Piedmont ſon petit-fils, avocat à Grenoble, conſervoit avec ſoin en 1745, & dont la bibliotheque de St. Antoine avoit copie.

PIERRE-MARIE, capucin de Vienne en 1680, a compoſé un ouvrage en faveur de St. Joachim, & pluſieurs pieces de vers.

PILATI (*Humbert*) fut chanoine de l'église collégiale de Grenoble, & fecrétaire d'Humbert II. Les preuves qu'il a laiffées de fes connoiffances dans les divers actes qu'il fit au nom du dauphin, donnent une grande idée de fon mérite. Il mourut en 1355, avec la réputation d'être un des plus favants eccléfiaftiques & des plus profonds jurifconfultes de fon temps.

PISARD (*N.*), jurifconfulte de Vienne, a laiffé des notes *fur les décifions de Guy Pape.*

PISE (*Jofeph de la*), feigneur de Maucoil, avoit près de 50 ans lorfqu'il s'occupa à raffembler les manufcrits que lui avoit laiffés fon pere, & à former un corps d'hiftoire, qu'il fit imprimer en 1639, in-fol., fous le titre de *tableau des princes & de la principauté d'Orange*, avec figures. Quoique cet ouvrage fut digne d'être récompenfé par les recherches & les travaux immenfes qu'il avoit exigés, il ne procura néanmoins aucune récompenfe à fon auteur.

PLUVINEL (*Antoine de*), natif de Creft, après avoir fréquenté les académies d'Italie pour l'équitation, revint en France, & s'attacha à Henri, duc d'Anjou, qui le fit fon écuyer, & l'emmena avec lui en Pologne, lorfqu'il en fut

élu roi. Après la mort de Charles IX, Henri préférant la couronne de France à celle de Pologne, prit le parti de revenir incognito, & Pluvinel fut un des trois gentilshommes qui l'accompagnerent. Ce prince le combla de bien; & après sa mort, il s'attacha au grand Henri, qui plein d'estime pour lui, & connoissant son mérite, lui confia la direction de sa grande écurie, le fit son chambellan & sous-gouverneur du dauphin son fils. Ses connoissances ne se bornoient pas à la science du manege, il eut les talents propres aux négociations, & eut du succès dans son ambassade d'Hollande. Il mourut à Paris en 1620. C'est à ses soins qu'on doit l'ouverture des académies d'équitation, qu'il introduisit en France; & le traité du manege qu'il a laissé, intitulé, *art de monter à cheval*, in-fol. 1625, n'est pas sans mérite. Les gravures de Crispin Depas augmentent le prix de cet ouvrage curieux, en ce qu'elles représentent avec beaucoup de ressemblance, les seigneurs qui fréquentoient l'académie de Pluvinel.

POLIGNY (*Jacques de*), mathématicien de Gap, célebre sous Henri IV, fut choisi par ce prince pour la direction d'un chemin à travers les Alpes.

Polin (*Michel*), de Grenoble, expert dans l'art d'arpenter, a publié une *méthode* sur la profession, en 1634.

Polloux (*Scipion de*), du Viennois, grand-prévôt du Dauphiné, se fit estimer en 1569, par un esprit cultivé, & fit graver & élever dans l'église des minimes, en l'honneur de Bayard, le monument qu'on y voit encore de nos jours. Arnaud de Polloux de Foisy son fils, eut beaucoup de goût pour la science des médailles.

Ponce, évêque de Valence, assista au concile de Verceil en 1040, & s'y distingua autant par la régularité de ses mœurs que par ses connoissances.

Ponce, abbé de Saint-Ruf, mort avant 1127, a laissé une *lettre à l'abbé & aux chanoines réguliers de Chamoussey*, que dom Martenne a conservée : elle est bien écrite, pleine d'onction, & roule sur des points de la vie monastique.

Ponnat (*Claude de*), chanoine de Gap, en 1320, composa, selon Allard, l'*histoire de Jean de Sintré*. Sa famille s'est, de tout temps, distinguée par son amour pour les lettres.

PNOTAIMERY (*Alexandre de*), feigneur de Faucherand, naquit à Montelimart, & voyagea en Italie. Dans fes œuvres, il apprend que les mœurs des Italiens le fcandaliferent ; qu'il fe trouva à plufieurs batailles ; enfin, qu'il fut attaché à Henri IV. Outre un *recueil de poëfies*, où il paroît avoir beaucoup d'amour pour fa patrie, & où il ne paroît pas avoir reçu de grands bienfaits de fon roi, il a laiffé deux difcours qu'on trouve dans les mémoires de la ligue. L'un compofé fur la bleffure du roi, adreffé au préfident de Harley ; & l'autre adreffé à M. de Soiffons, fur la guerre d'Efpagne.

PONTIS (*Louis de*), feigneur de Pontis dans le diocefe d'Embrun, naquit en 1583 ; entra de bonne heure au fervice, dans le régiment des Gardes. Louis XIII l'engagea à acheter la charge de commiffaire-général des Suiffes, après lui avoir donné une lieutenance dans les Gardes & une compagnie dans le régiment de Breffe. Le cardinal de Richelieu voulut fe l'attacher ; & n'ayant pu y parvenir, chercha à lui nuire : ce qui le décida à s'éloigner de la cour. Il fe retira à Port-Royal-des-Champs, où il vécut dans la retraite & dans la pratique des vertus chrétiennes. Il mourut en 1670, âgé de 87 ans. En 1676, on a publié de lui des *mémoires* qui

renferment des détails curieux ſur les princes ſous leſquels il avoit ſervi. Il a vu trois regnes; a reçu dix-ſept bleſſures : mais mécontent du cardinal de Richelieu, il ne l'épargna pas; c'eſt ce qui rend ſes mémoires ſuſpects.

PORRET (*Pierre*), apothicaire de Saint-Marcellin en 1560, eſt cité avec éloge par Beſſon & Jacques Gohorry. A l'art de la diſtillation, dans lequel il étoit très-expert, il joignoit des connoiſſances étendues dans la botanique.

PORSAN (*Antoine*), chanoine théologal de l'égliſe de St. Maurice de Vienne, principal du college de la même ville en 1600, a laiſſé divers ouvrages.

PORTEFAIX (*Pierre*), de la religion proteſt.^e, dédia en 1622 aux ſages ſeigneurs de la ville d'Yverdun, ſon *recueil de poëſies*, qui contient une méditation ſur la pénitence, en vers héroïques; une hymne ſur la patience; des cantiques; la paraphraſe des pſeaumes 41 & 116, & des pieces chrétiennes.

PORTES (*Guillaume de*), premier préſident au parlement, qui ſe fit eſtimer en 1680 par ſes connoiſſances & ſes vertus, & dont la famille

famille s'eſt plu de tout temps à favoriſer les ſciences & les arts.

POUCHOT (*M.*), chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, capitaine au régiment de Béarn, naquit à Grenoble en 1712, entra dans le génie, ſervit en Italie, fit pluſieurs campagnes avec le régiment de Béarn. Après les campagnes de Flandre & d'Allemagne, il paſſa en Amérique en 1755; & dans ces contrées éloignées, par pluſieurs actions d'éclat, il mérita l'eſtime & la confiance de ſes généraux. On voit dans ſes mémoires, qu'il donna une preuve de ſes talents & de ſa bravoure à la défenſe des forts de Niagara & de Levis, qui lui avoient été confiés. Malgré les éloges que ſon intrépidité lui fit obtenir, à ſon retour, il fut néanmoins compromis dans l'affaire de Bigot, & fut obligé de ſe rendre à la cour pour ſe défendre. Son innocence ne fut pas long-temps à triompher: bien-loin d'être puni, il ſollicita la récompenſe qu'on devoit à ſes travaux, & obtint une modique penſion, avec laquelle il ſe retira au ſein de ſa famille. C'eſt alors qu'il s'occupa de ſes *mémoires ſur l'Amérique ſeptentrionale*, qu'on a publiés en 1781 à Yverdun. Il eût pu vivre tranquille au ſein de ſa famille; mais n'écoutant que ſon amour pour la gloire, il rentra dans la

carriere des armes, fut servir en Corse; où il périt dans une embuscade en 1769.

Pourroy (*Sébastien*), président au parlement, se fit estimer par son esprit & ses vertus sociales. Son fils Aimar a publié un *recueil d'arrêts*.

Pourroy (*Philippe*), maître aux comptes, parent du précédent, composa la vie de quelques-uns de ses contemporains, qu'il brûla avant de mourir : il s'adonna à la poësie française : il a laissé une *paraphrase du dies iræ*; & a prononcé en 1650 un *discours au sujet de l'hommage du C. de Clermont*.

Prat (*Jean*), député du Briançonnois en 1644, avec Louis Cheronier & Gaspard Jallin, a publié, la même année, la *transaction d'Humbert de Viennois, contenant les franchises desdits Briançonnois; le transport du Dauphiné au roi de France; les confirmations desdits rois de France, & les arrêts obtenus*. Le tout recueilli par Claude des Ponts, procureur du roi dans le Briançonnois, & par Jean-Etienne Rossignol, député de la même principauté.

Prevot (*Antoine*), de Valence, donna

en 1563 *l'amant reconforté*, où il dépeint le bien & le mal des femmes, & donne des remedes contre l'amour.

PRUNIER (*Artus de*) fut premier président au parlement de Grenoble, & laissa des manuscrits. Nicolas son fils, marquis de Virieu, qui fut son successeur au parlement, & ambassadeur à Venise, étoit redevable de sa derniere dignité à ses grandes connoissances.

Q

QUEIRAS (*Humbert de*) donna en 1559 des *explications françaises sur les neuf livres de Justinien.*

QUEIRAS (*Louis-Humbert de*) est mort en 1676, & s'est distingué par ses connoissances dans l'art héraldique.

QUINSONNAS (*Joseph Pourroy de l'Auberiviere de*), ancien président au parlement de Dauphiné, directeur de la bibliotheque publique de Grenoble sa patrie, naquit en 1738, & mourut à Lyon en 1786. Son esprit cultivé, son ame généreuse, & son zele pour l'agrandissement de la bibliotheque publique, l'ont rendu digne de l'estime de tous les amis des sciences. C'est à ses soins & à ceux de M. le duc de Tonnerre qu'on est redevable du privilege d'avoir un exemplaire de tous les ouvrages imprimés au Louvre. Son pere d'abord conseiller à Grenoble, ensuite président au parlement de Besançon, & membre de l'académie de cette derniere ville, a laissé à la chambre des comptes de sa patrie, des *réflexions* sur l'histoire de la comtesse d'Albon, par Guillaume, chanoine de Grenoble.

R

Raban (*Edouard*), imprimeur d'Orange, a donné en 1676 les *antiquités de la ville d'Orange*, in-8°.

Rabot (*François*) parvint par ses connoissances à avoir la confiance de Charles VIII ; fut chancelier du royaume de Naples, & associé à Carle pour l'éducation de Renée, fille de Louis XII, dont il eut aussi la confiance.

Rabot (*Bertrand*), d'une famille distinguée dans la robe, vivoit sous Henri IV, & a laissé des *notes sur Guy Pape.* Jean Rabot de Veissilieu son petit-fils, fut avocat-général, & publia des plaidoyers, qui l'avoient fait remarquer.

Rambaud d'Orange, prince d'Orange, célebre dans le 12.e siecle par ses talents pour la poësie provençale, & par la protection qu'il accorda au troubadour. Il fit son séjour à Courtezon ; & a laissé vingt-huit pieces qui donnent une fort mauvaise idée de son caractere : elles sont écrites d'un style barbare, avec une contrainte extraordinaire, & sont presque inintelligibles. Inconstant, libertin, il eut plu-

ſieurs maîtreſſes ; & la comteſſe de Die, qui fut la derniere, fut celle à qui il fut attaché plus long-temps. Cette comteſſe, épouſe de Guillaume de Poitiers, répondit à ſon amour, & a laiſſé quatre pieces où l'on trouve des ſentiments naïfs & tendres, qui peuvent faire connoître les mœurs de ce temps. Rambaud mourut à Courtezon en 1130. Noſtradamus s'eſt trompé, en diſant qu'il fut ſimple gentilhomme d'Orange, & qu'il fut exilé aux îles d'Hieres, pour avoir dédié un *traité de l'art d'aimer* à la princeſſe Marguerite, femme de Louis IX.

RAMBAUD DE VACHERES. (*Voy.* VACHERES).

RAMBAUD (*Antoine*), de Grenoble, célebre ſous François I.er, laiſſa des notes ſur Guy Pape.

RAMBAUD (*Honorat*), de Gap, enſeignoit en 1578 la langue françaiſe à Marſeille, & donna un livre ſur l'*abus de l'écriture*, où il voulut introduire une nouvelle ortographe.

RAMBAUD (*Antoine*), célebre avocat du tiers-état du Dauphiné, ſous Henri IV, publia pluſieurs plaidoyers en faveur du peuple contre les nobles & le clergé. Son fils, juge de Die, donna en 1615 une *traduction de l'épître de St.*

Jérôme à Damaze. En 1620, il dédia à Mme. de Lesdiguieres un ouvrage du même pere, concernant Ste. Paule ; & il adressa un *discours à M. de Lesdiguieres, pour l'engager à accepter la charge de connétable.*

REMY, capucin de Vienne dans le 16.e siecle, a laissé un *recueil de poësies.*

REVILLASC (*Jean de*), natif de Trieves, comte de Celles, seigneur du Barroux, citoyen d'Avignon, a dédié en 1648, au cardinal Bichy, les *exagyeses de tous les évangiles du carême, avec la passion*, composée en dixains. Allard lui attribua une traduction en vers français des pseaumes de David.

REVEL (*Hugues de*), natif de la province, grand-maître de Malte, mort en 1278, fit plusieurs réglements dans son ordre.

REVOL (*Louis*), natif du Dauphiné, parvint, par son mérite, à être secrétaire d'état sous Henri III : & après la mort de ce prince, servit Henri IV, qui lui conserva sa place. Il assista aux conférences de Noisi & de Surenne ; fit tous ses efforts pour engager ce prince à quitter la réforme. Il mourut en 1594, âgé

de 63 ans, & fut enterré à St-Germain-l'Auxerrois. Outre des instructions qu'il dressa pour deux envoyés, & qu'on conserve manuscrites à la bibliotheque de St-Vincent de Besançon, il a laissé dans sa famille des *mémoires* qui ne peuvent être que curieux & intéressants. Sa vie doit faire partie des *mém. hist. de la province*.

REVOL DE LA RAMILLIERE (*Louis de*), docteur de Sorbonne, abbé de Villiers & de Montilliers, petit-neveu du précédent, se distingua dans le 17.e siecle par les agréments de son esprit : il fut uni avec la plupart des savants de son temps ; & s'adonna successivement à la poësie, à la théologie, à la prédication, où il s'acquit une réputation : il a laissé plusieurs manuscrits.

REY (*Charles*), syndic & doyen des écrivains de Grenoble sa patrie, a donné en 1663, avec permission du parlement, un *tarif de liquidation des lods*.

REYNARD (*Jean*), dominicain, vicaire-général de Gaspard de Tournon, évêque de Valence & de Die sa patrie, se distingua en 1515 par ses talents pour l'éloquence sacrée; & a laissé un carême latin, intitulé, *de peregrinatione generis humani*.

Reynaud (*Jean-François*), de Romans, obtint en 1609, par ſon eſprit & ſon mérite, des lettres de nobleſſe.

Reynier (*Jean*), de Bourgoin, publia en 1545 des *notes ſur Suetone tranquille.*

Rigaud (*David*), marchand de Creſt, a laiſſé un *recueil de poëſies diverſes*, & un *poëme ſur la cigale.*

Rivail (*Aimar du*), natif de Saint-Marcellin, conſeiller au parlement, s'eſt diſtingué dans le 15.e ſiecle par ſon érudition. L'*hiſtoire des allobroges* en latin qu'il a laiſſée, eſt des plus curieuſes & des plus rares. Ses *notes ſur les lois des douze tables*, ſon *hiſtoire du droit civil*, & ſon *livre du droit canon*, écrits en latin, ſont des ouvrages eſtimés.

Riviere (*Chriſtophle*), prêtre de Saint-Marcellin, a fait imprimer en 1595 l'*antidote de l'ame.*

Riviere (*Louis de la*). (*Voy.* Lariviere).

Rochas (*Hercule de*), gentilhomme, né près de Grenoble, s'adonna à la poëſie françaiſe, &

par les agréments de son esprit, s'obtint l'estime & l'amitié du duc d'Olivarès, grand d'Espagne, & mourut en 16...

RODON (*David de*), savant professeur de philosophie parmi les réformés, mort à Geneve en 1670. *Le tombeau de la messe*, ouvrage qui fit beaucoup de bruit, l'obligea de sortir de France; & outre cet écrit fanatique, il a laissé une *philosophie*; un *traité des lumieres de la raison contre les athées*; une *dissertation sur les atomes*, & une *sur la liberté*.

ROLANDIERE (... *Marin de la*), écuyer, a publié un *recueil de poësies chrétiennes sur les mysteres & les devoirs de la religion*, in-4.°, à Grenoble chez Dumon.

ROLLIN (*François*), ministre de Veynes, a publié une *dissertation* où il examine les miracles de J. B. Gault, évêque de Marseille.

ROMANESCHE (*Gaspard de*), natif du Viennois, donna en 1529 un ouvrage sur *la dignité du sacerdoce*, & un sur *l'immunité de l'église*.

ROSTAING (*Pierre*), de Vienne, avoit recueilli les inscriptions de sa patrie, qui ont été publiées par Chorier & le Lievre.

ROSTAN (*André de*), natif de la Guillotiere, fit imprimer en 1582 un *recueil d'anagrammes.*

ROUX (*Girard*), gentilhomme, natif des montagnes du Dauphiné, s'adonna à la poësie provençale.

ROUX (*Etienne*), confeiller au parlement en 1650, écrivoit avec aifance en vers comme en profe.

RUFFIN (*Tribonius*), ami de Pline le jeune, naquit à Vienne, où il exerça les premieres charges, & où il fe diftingua autant par fes qualités de bon citoyen, que par les connoiffances qu'il avoit acquifes. Pline ne parle de lui que comme d'un homme d'un mérite extraordinaire, qui réuniffoit à des fentiments vraiment louables une éloquence digne du barreau de Rome, où il s'étoit formé. Ils entretenoient un commerce de lettres, dans lequel ils fe marquoient les événements les plus remarquables de leur ville. De leur correfpondance, il ne refte qu'une lettre de Pline, qui raconte à fon ami quelques avantures plaifantes des fils adoptifs de l'orateur Domitius Afer.

Pendant que Ruffin étoit duumvir de fa patrie, il s'apperçut que le combat d'hommes nuds

à la lutte, étoit une ſource de corruption ; il le défendit. Mais des eſprits auſſi corrompus que mal intentionnés, lui firent un crime de cette défenſe, ſous prétexte qu'il n'en avoit pas le pouvoir ; & la cauſe fut portée à Rome, devant l'empereur, où Ruffin ſe défendit avec tant de ſageſſe, de gravité & d'énergie, que non ſeulement ſa conduite fut approuvée, mais même quelques ſénateurs opinerent d'en faire autant à Rome. Ce ſeul événement de la vie de Ruffin, dont on ait connoiſſance, ſuffit pour faire connoître combien il étoit eſtimable, & combien il étoit digne des éloges que Pline lui donne.

S

SABAUDE, citoyen de Vienne, contemporain des Mamert, professa la rhétorique avec distinction. Par sa grande subtilité d'esprit, son élégante facilité à s'énoncer, & son application à étudier en particulier, il fit revivre quelque temps les bonnes études, & parut être le seul qui connût & possédât les beautés de l'éloquence. Il fut ami de St. Sidoine, & de Pragmace, rhéteur estimé. Il eut un avantage sur ce dernier, en ce qu'il forma plus d'éleves; que par sa douceur & ses complaisances, il avoit su se les attacher. Claudien Mamert ne craint pas de dire que, s'il n'eût pas remis en vigueur l'amour de l'étude, il eût fait l'épitaphe des lettres.

SAGE (*Laurent*), célebre médecin du Viennois en 1448.

SAGE (*Esprit*), chanoine de l'église de St-Paul-trois-Châteaux, en 1680, a laissé des recherches sur les évêques de sa patrie.

SAILLANS (*Gaspard de*), de Valence, vivoit en 1569, & a publié des *dissertations*, des *épîtres*, & des *recherches sur les pierres précieuses*.

Saleon (*Jean d'Yſe de*), chanoine de l'égliſe collégiale de Grenoble, vicaire-général du même dioceſe, & de celui d'Aix, ſucceſſivement évêque de Digne, d'Agen, de Rhodes, & mort archevêque de Vienne en 17.., fut redevable de ſes dignités à ſon zele pour la religion & à ſes grandes connoiſſances.

Salonin, ſavant archevêque de Vienne en 428.

Sambain (*Hugues*), architecte de Vienne en 1570, mort à Dijon, a laiſſé un ouvrage ſur l'architecture.

Saunier (*Louis*), Gapençois, publia en 1584 des *odes*, des *hymnes*, des *ſonnets*, & d'autres pieces de vers français.

Saurin (*Elie*) naquit à Uſſeaux dans la vallée de Pragelas, le 28 août 1639. Son pere, Pierre Saurin, miniſtre de ce lieu, mort au ſervice de l'égliſe de Grenoble, eut le plus grand ſoin de ſon éducation & de celle de ſon frere: & l'un & l'autre y répondirent. Elie, à dix-huit ans, fut en état de diſputer avec honneur à Die & à Niſmes. Il ſe diſtingua à Geneve; lutta même, malgré ſon jeune âge, avec des

doćteurs de l'églife romaine; & en 1661, le fynode de la province récompenfa fon zele en l'admettant au miniftere, & en lui confiant l'églife de Venterol, quoiqu'il eût à peine 22 ans. Il eut occafion dans ce pofte, de faire connoître la fermeté de fon caraćtere ; & malgré le feigneur, il fit fa réfidence à Venterol. Jufqu'alors, pour la feule commodité du miniftre, on avoit fixé fa réfidence à Nyons ; mais Saurin préféra l'avantage de fon troupeau au fien propre. Le feigneur de Venterol ofa l'infulter; ce qui donna lieu à un procès qui ne fut pas terminé à fon avantage. Appelé peu de temps après à l'églife d'Embrun, Elie n'y fit pas un long féjour, & fut obligé de fortir du royaume, pour avoir refufé de lever fon chapeau devant un prêtre qui portoit le viatique à un malade : il étoit à la tête d'un convoi, lorfque cette rencontre furvint; & il étoit fur le point d'obtenir une place de profeffeur en théologie, lorfqu'il fut condamné à une amende & au banniffement. Il fe retira d'abord à Geneve, d'où il paffa en Hollande en 1664, où il fut bien reçu. Peu de temps après fon arrivée, on lui confia l'églife de Delft; & ce fut pendant fon miniftere à cette églife, que Labadie publia fon ouvrage intitulé, *le hérault*, dont un fynode lui donna l'examen. En pleine affemblée, Saurin produifit les remarques qu'il

avoit faites ſur ce livre, & propoſa de les ſoutenir contre Labadie, qui refuſa ſon défi. Pour prouver que l'intérêt n'avoit eu aucune part dans ſon examen, comme ſes ennemis le diſoient, il refuſa la place de l'auteur du hérault; & ce ne fut que quelque temps après qu'il paſſa de Delft à Utrecht. Lorſque Louis XIV s'empara de cette ville, il étoit miniſtre de ſon égliſe; & quoiqu'il eût un propoſant, il étoit obligé de faire preſque toutes les fonctions.

Son propoſant, nommé Payan, étoit un vieux miniſtre, qui ſe prévalant des égards que Saurin avoit pour lui, ſe crut ſon égal, refuſa de prêcher à ſa réquiſition, & prétendit même être miniſtre, & non propoſant. Saurin, quoique d'une complexion délicate, ſupporta quelque temps ces tracaſſeries; mais enfin fatigué, il dénonça à une aſſemblée eccléſiaſtique la conduite de Payan, qui fut généralement déſapprouvée. Attaché à la ville d'Utrecht, Saurin lui en donna une preuve en 1673, en refuſant de ſe rendre à l'invitation de l'égliſe de Dordrecht. Après avoir paſſé ſa vie dans le célibat, il mourut en 1703, âgé de 64 ans. Il eut une probité exempte de ſoupçons injurieux; une ame ſupérieure aux paſſions aviliſſantes, telles que l'ambition & l'envie; & ſut réunir à un tempérament foible, un caractère plein de fermeté,

meté, une ardeur des plus vives pour l'étude; & un esprit aussi pénétrant que subtil. Outre la théologie, les mathématiques qu'il avoit apprises de lui-même, il consacra ses moments de loisir à la physique expérimentale. Il prêchoit d'abondance, & ne voulut jamais se rendre à l'invitation de ses amis, qui lui conseillerent de composer une théologie. Un catéchisme, selon lui, étoit préférable : aussi dans ses papiers a-t-on trouvé l'essai d'un pareil ouvrage.

La dispute qu'il eut avec Jurieu, fit encore connoître non seulement la fermeté de son caractere, mais même son opiniâtreté. Ce fut en vain que le synode de Breda prononça en faveur de Jurieu : il ne crut pas pour cela devoir se taire ; & il publia, malgré leurs décisions, sa *défense de la doctrine de l'église* ; la *justification de la même doctrine*, & une *suite de cette justification.*

Ces trois ouvrages terminerent cette querelle. Mais l'on peut observer combien dans ces disputes scholastiques on est esclave de ses emportements, puisque ces deux ministres ne cesserent de se traiter d'hérétiques, de prêcher & d'écrire l'un contre l'autre, malgré les décisions de plusieurs synodes. Jurieu & Saurin parurent mettre dans ce différent une animosité peu digne de leur caractere ; & quoique ce dernier pro-

teſtât qu'il n'avoit agi que par zele pour la vérité, l'aigreur avec laquelle il écrivoit ne paroît pas s'accorder avec une pareille proteſtation.

L'ouvrage qui fit le plus d'honneur à Saurin, ſont ſes *réflexions ſur le droit des conſciences*, où il réfute le commentaire philoſophique de Bayle, & le livre de Jurieu, intitulé, *droit des deux ſouverains en matiere de religion, le prince & la conſcience.* Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties: la premiere contient des réflexions générales ſur ſon ſujet, & traite de la conſcience éclairée & de la conſcience non éclairée: la ſeconde réfute Bayle; la troiſieme, Jurieu; & dans la quatrieme, Saurin s'efforce d'accorder la tolérance avec l'attention que tout gouvernement doit avoir d'empêcher que la vraie doctrine ne ſoit pas altérée. Il combat l'intolérance romaine, & celle de quelques proteſtants: par les peines qu'il ſe donne, il paroît être fort embarraſſé ſur une queſtion auſſi épineuſe qu'intéreſſante.

La théologie de Saurin étoit ſcripturaire; la providence & l'écriture étoient les ſeuls livres qu'il étudioit; l'étude des peres ne lui paroiſſoit utile que pour connoître l'état de la religion depuis les apôtres, & non pour en tirer des inſtructions, leurs idées théologiques étant peu claires.

Ce ſentiment, qui lui eſt particulier, caractériſe la théologie de ce miniſtre, l'un des plus

eſtimables qu'aient eu les proteſtants. La gloire de Dieu étoit, à ſon avis, le grand & unique objet de la religion, & devoit être l'unique objet des actions humaines; il penſoit qu'on devoit aimer Dieu pour lui-même : & c'eſt l'objet de ſon *traité de l'amour de Dieu*, publié en 1701, 2 vol. in-8o. Il croyoit, en ſecond lieu, que l'ancienne révélation ſe rapporte à l'évangile : enfin il étoit perſuadé que les promeſſes de la nouvelle alliance ne ſont que ſpirituelles; que les unes en ce monde s'accompliſſent par le St. Eſprit, & les autres ne doivent s'accomplir que dans le ciel : & c'eſt là ce qui lui faiſoit croire que le pain quotidien de l'oraiſon dominicale devoit s'entendre d'un pain ſpirituel, le St. Eſprit. En 1704, on a publié, in-8.o, ſon *traité de l'amour du prochain*, diviſé en deux parties, dans lequel il prétend que nous ne devons aimer notre prochain autant que nous-mêmes, qu'avec certaine différence & ſuivant certains degrés. Il examine ſi la rénonciation de St. Paul au ſalut éternel pour la converſion des juifs, eſt poſſible : & cet ouvrage eſtimable pour les proteſtants, ne fit que prouver combien ſon auteur avoit médité ſur les matieres les plus intéreſſantes de la religion.

SAURIN (*Joſeph*), frere du précédent,

naquit à Courtezon dans la principauté d'Orange, en 1659, ainsi qu'Elie son frere : il fut élevé par son pere, & fit connoître, dès ses premieres années, un vif desir de s'instruire & une grande vivacité d'esprit. En 1683, un synode du Dauphiné, satisfait de ses progrès, lui confia l'église d'Eure, où il ne fit pas un long séjour. Il fut obligé, peu de temps après, de sortir du royaume, pour quelques mots repréhensibles qu'il avoit prononcés en chaire ; & il se retira à Geneve, d'où il passa dans le pays de Vaud, où on lui fit avoir la cure de Berchier près d'Yverdun. Il n'y fut pas long-temps tranquille ; les ministres Suisses exigeant qu'il signât un formulaire nommé *consensus*, il fit d'abord difficulté, parut même décidé à quitter son église. Par le moyen d'un certificat que ses protecteurs & ses amis lui firent obtenir, il fut quelque temps à couvert des persécutions ; & dans ce même temps, il épousa une fille de la famille des Crouzas, considérée dans le pays. Il n'avoit que 26 à 27 ans ; il étoit aimé de son épouse ; & il pouvoit espérer de jouir d'une grande considération, lorsque, par des confidences indiscrettes, il s'exposa à être de nouveau persécuté. Il passoit pour avoir signé ; il crut qu'il y avoit de la lâcheté à le laisser croire : pour détromper, il osa prêcher

contre le ſentiment théologique ; & les miniſtres Suiſſes, fâchés d'avoir été pris pour dupes, le pourſuivirent. Il fut obligé de faire un voyage en Hollande, où il conſulta ſon frere. Les plus ſavants miniſtres ne pouvoient réſoudre ces doutes ; & après bien d'incertitude, il écrivit à Boſſuet, qui lui fit une réponſe des plus favorables. Après avoir conféré avec lui dans ſa maiſon de campagne à Gemini, où il s'étoit rendu avec un ſauf-conduit, Saurin fut chercher ſon épouſe, & revint faire abjuration en 1690. Son mérite, ſes lumieres rendirent ſa converſion des plus éclatantes ; & on crut long-temps que l'eſpoir de trouver en France les ſecours & les protećtions qui lui manquoient en Suiſſe, l'avoit engagé à cette démarche. On ſuſpećta toujours ſa ſincérité ; & l'hiſtoire qu'il fit lui-même des motifs qui l'avoient engagé à entrer dans le ſein de l'égliſe romaine, fut traitée de roman. Bien reçu de Louis XIV, à qui il fut préſenté avec ſon épouſe ; gratifié d'une penſion, il s'occupa des mathématiques, & fut reçu en 1707 à l'académie des ſciences, avec des diſtinćtions flatteuſes. Il donna au journal des ſavants pluſieurs excellents extraits. En 1709, il fut compromis dans l'affaire des couplets par Rouſſeau : il avoit d'abord été ſon ami, mais il s'étoit attiré ſon

inimitié par ſon caractere vif & impétueux ; par ſa franchiſe noble & eſtimable , que ſes ennemis traitoient de fierté. Dans cette malheureuſe affaire, Rouſſeau le fit arrêter comme coupable, & il fut mis quelque temps en priſon. Son innocence ne tarda pas cependant à triompher : & par arrêt du parlement, en 1712, il fut lavé de cette accuſation, & Rouſſeau banni du royaume.

Après douze ans d'application aux mathématiques, il défendit le ſyſtême de Deſcartes contre une objection d'Huyghens, à laquelle tous les autres cartéſiens n'avoient pu répondre. Après ce coup d'eſſai, il donna la ſolution du problême propoſé par le marquis de l'Hôpital en 1692 : il ſe trouva enſuite engagé dans la diſpute des infiniment petits, & eut pour adverſaire M. Rolle, le plus ſubtil des algébriſtes de ce temps. Après ſa réception à l'académie des ſciences, il donna des mémoires ſur les courbes de la plus vîte deſcente ; il entreprit un traité ſur la peſanteur ſelon le ſyſtême cartéſien : & lorſque l'affaire des couplets fut terminée, il reprit ſes travaux par l'examen de la nouvelle méthode des tangentes & des courbes, dont Bernoully avoit fait une application. Il avoit entrepris un examen général de l'art de l'horlogerie ; il n'en a donné qu'un échan-

tillon ; & il eſt à regretter qu'il n'ait pas achevé cet ouvrage intéreſſant.

Le journal des ſavants & les mémoires de l'académie des ſciences contiennent les ſeuls écrits qu'il a laiſſés : il fit honneur à l'académie des ſciences. Fontenelle termine ſon éloge, en diſant qu'il fut un des plus laborieux académiciens ; que s'il n'a pas donné beaucoup de mémoires, c'eſt parce qu'il étoit ſort ſcrupuleux, & craignoit toujours que ces productions ne fuſſent pas dignes du grand jour. Sa philoſophie rigide, & ſon peu de ſoin à flatter les paſſions humaines, lui firent des ennemis que ſa franchiſe ne faiſoit qu'irriter ; & il ne pouvoit ſe retenir de dire ſouvent en face le mal qu'il penſoit. Il mourut en 1737, d'une fievre léthargique, aimé & eſtimé de Boſſuet, de l'Hôpital, de Mallebranche, de Lamotte & de Fontenelle. Son fils, mort en 1780, a fourni la carriere du théâtre avec un certain ſuccès. == (*Extrait de l'éloge de* SAURIN, *par* FONTENELLE).

SAUTEL (*Pierre-Juſte*) naquit à Romans en 1613, & mourut à Tournon en 1660. Il étoit entré chez les jéſuites dès ſa jeuneſſe ; & après avoir acquis une grande connoiſſance des meilleurs écrivains de Rome, il s'adonna à la poëſie latine, qu'il cultiva avec quelque ſuccès. S'il

eût réuni un goût auſſi éclairé & auſſi ſain, qu'il avoit une verve heureuſe & facile, il eût obtenu un rang honorable parmi les poëtes latins modernes. Mais à une imagination des plus vives, réuniſſant une fécondité à laquelle il ne ſavoit pas mettre de bornes, il parut avoir pris pour modele Ovide, & n'abandonner un ſujet, qu'après l'avoir préſenté ſous toutes les faces. Cette abondance regne dans tous ſes ouvrages; le plus intéreſſant eſt ſon recueil d'élégies, intitulé: *Jeux allégoriques & poëtiques*. La maniere dont l'auteur a ſu décrire les plus petits objets, fait plaiſir; & malgré la ſatiété qui s'y rencontre des mêmes idées, on peut retirer de ſa lecture autant d'inſtruction que d'agrément. Lorſque cet ouvrage parut en 1656, Sautel y ajouta les *jeux ſacrés*, ou les larmes de la pieuſe Magdeleine, petit poëme dont la latinité eſt agréable. Après ſa mort, en 1665, on publia ſon *année ſacrée poëtique*, qui n'eſt qu'un recueil d'épigrammes latines, fades & preſque ſans mérite, ſur tous les jours & fêtes de l'année.

Sautereau (*Pierre-Antoine de*), d'une famille diſtinguée de la province, fut provincial des capucins, où il étoit entré; travailla avec beaucoup de zele aux miſſions; & mourut en

1661, après avoir publié un ouvrage intitulé : *Association de l'amour perpétuel de Jesus.*

SAVOIE (*César*), peintre de Grenoble, estimé en 1670.

SERAPHIN, augustin déchaussé, natif de Grenoble, provincial de son ordre en 1680, & dont le nom de famille est Mayance, a laissé une *conciliation de St. Thomas & de St. Augustin.*

SERCLIER (*Jude*) naquit à la Côte-Saint-André, & fut chanoine de Saint-Ruf en 1600. Pour instruire ses confreres & les chrétiens, il composa un poëme en vers alexandrins & en rimes plates, qu'il intitula le *grand tombeau du monde*, ou le jugement final, qu'il divisa en six livres, & qui parut en 1606, in-8.° de 662 pag. Cet ouvrage chargé de commentaires, n'a pour but que d'engager les hommes à prévenir la justice divine, par une sincere pénitence de leurs péchés : c'est un mêlange continuel des dogmes les plus sacrés, des vérités les plus importantes & des raisonnements les plus abstraits. L'érudition sacrée & profane y est semée avec profusion & sans goût ; le style est imité de Ronsard, & tellement au-dessous, qu'on ne sauroit lire deux pages de suite sans ennui. Outre

ce gros volume, on a encore de Serclier un ouvrage intitulé, *l'anti-démon*, & une *réponse sur l'origine de l'excellence de l'ame.*

SERMENT (*Louise-Anastasie*) naquit à Grenoble, & mourut à Paris en 1692, âgée de près de 30 ans. L'académie de Ricovrati, où son talent pour la poësie latine la fit admettre, la surnomma la *Philosophe*; & la langue de Virgile lui étoit aussi familiere que la langue française, dans laquelle elle fit également quelques pieces de vers. Guyonnet de Vertron a pris soin de rassembler ses pieces, dont la plus connue est celle qu'elle fit quelque temps avant de mourir, dans des accès de douleur que lui causoit un cancer au sein. Elle fut amie du grand Corneille, de Quinault, qui la consultoit comme sa muse; & ce fut à ses soins que Genest fut redevable de son goût pour la poësie française; elle lui conseilla d'apprendre le cid, & son conseil ne lui fut pas nuisible.

SERRES (*Jean*), né en Dauphiné, après avoir échappé à la St. Barthelemi, se retira à Lausanne, où il fit ses études, & où il fut reçu ministre. Il composa dans cette ville son *commentaire sur l'état de la religion & de la république en France, sous Henri II, François I.er, & Char-*

les IX, jusqu'à la fin de la guerre civile; & cet ouvrage, dont il n'espéroit pas une grande gloire, parce qu'il étoit fort jeune, le fit néanmoins connoître : ce fut en 1571 qu'il le publia pour la premiere fois, divisé en trois parties in-8°. En 1578, il donna à Geneve sa version latine de Platon, qui ne fut pas fort approuvée, & qui étoit indigne de l'être. En 1579, il rentra en France, & fut s'établir à Nismes, où il donna des leçons de belles-lettres, & où il eut une dispute à soutenir avec les jesuites de Tournon, & en particulier avec le P. Hay : les uns prétendent qu'il fut l'agresseur, d'autres disent que ce furent les jesuites : quoi qu'il en soit, cette dispute donna lieu à divers écrits latins & français que Serres publia sous le titre d'*anti-jesuites*. Après avoir fait quelque séjour à Nismes, il passa à Orange, où il exerça quelque temps les fonctions de ministre, ainsi qu'à Montelimart. Il mourut à Geneve en 1598, âgé de 50 ans. La publication de son *inventaire de l'histoire de France*, qui n'est qu'un abrégé de l'histoire de la monarchie depuis Pharamond jusqu'à Charles VI, lui fit obtenir en 1597 la charge d'historiographe de France, & lui mérita l'estime de Henri IV, à qui on prétend qu'il avoua qu'on pouvoit également se sauver dans l'église romaine comme dans la réformée. Ce conseil, joint au

mécontentement qu'eurent les protestants de son grand *traité de la foi catholique*, a fait soupçonner que sa mort précipitée n'étoit pas naturelle. En 1576, il avoit donné chez Henri Etienne une édition des *pseaumes de David*, *avec la paraphrase de Buchanan*: en 1579, un *commentaire sur l'ecclésiaste de Salomon*; les *vœux pour la prospérité du roi & du royaume de France*, avec une exhortation à la paix la même année: en 1590, un *discours sur l'immortalité de l'ame*; & en 1597, *l'usage de l'immortalité de l'ame*. Outre une nouvelle édition de son Platon, il avoit annoncé une comparaison de la doctrine de ce philosophe avec celle d'Aristote; un théâtre des provinces de la Gaule Narbonnoise; & un traité du purgatoire. On lui a attribué des ouvrages qui ne lui appartiennent pas; on l'a confondu avec d'autres écrivains, & on a souvent altéré son nom. Il étoit marié, & on ignore s'il a laissé des enfants. Son frere, surnommé Olivier, qui a laissé le *théâtre d'agriculture & du manege des champs*, est cité par le président de Thou. On ignore si c'est le même que celui que Casaubon dit avoir été membre de l'académie de Montpellier, & que Perrin dans son histoire des Vaudois dit avoir été ministre à Montagnac.

Jean Serres, emporté dans la société, comme dans ses écrits, a rempli ses ouvrages de décla-

mations indécentes, de réflexions aussi frivoles que triviales. Son inventaire a fourni à Dupleix de quoi faire un gros volume des erreurs qu'il a faites, soit à l'égard des personnes, soit à l'égard des faits, des lieux & des temps.

SERRIONNE (*Joseph Accarias de*), né à Gap, mort à Paris en 17 . . . a publié en 1736 une *traduction en prose de Publius Syrus*, qu'il fit précéder d'une préface instructive & d'une vie de Syrus. La même année, il donna une *traduction du poëme de l'Etna de Severus*, également précédé d'une préface & d'une vie du poëte latin, suivi d'une *dissertation sur le mont Etna*, de notes pleines d'érudition, & de deux cartes géographiques. Il fut avocat au grand conseil, & donna un *mémoire pour l'abbé d'Anguy*; un *mémoire sur le concordat germanique*, en 1747, in-4.°; *les intérêts de l'europe développés relativement au commerce*, en 1767, 4 vol. in-12.

SERVIEN (*Abel*) naquit à Grenoble en 1594, d'une famille distinguée dans la robe, fut procureur-général au parlement de Grenoble, député aux états-généraux en 1617, maître de requêtes de l'hôtel du roi en 1624, intendant de la justice en Guienne & de l'armée delà les monts confiée au cardinal de Richelieu, pré-

ſident de la juſtice ſouveraine du roi à Pignerol, premier préſident au parlement de Bordeaux, enſuite ſecrétaire d'état, plénipotentiaire à Munſter, garde des ſceaux de l'ordre du St.-Eſprit, & en cette qualité il aſſiſta au ſacre de Louis XIV, & fut chancelier du même ordre en 1654 ; il fut un des premiers membres de l'académie françaiſe ; & mourut à Meudon, en 1659, âgé de 56 ans. Il a laiſſé des lettres & des mémoires, publiés en 1650, in-8.°, à Cologne, avec les écrits du comte d'Avaux. (Voyez les *mémoires hiſtoriques de la province*).

François Servien ſon frere, évêque de Bayeux, publia en 1650 des *décrets & ſtatuts ſynodaux* à l'uſage de ſon dioceſe.

SIGNAC (*François de*), ſieur de la Borde, roi d'armes en Dauphiné, donna en 1559 le *trépas & funérailles d'Henri II.*

SILHON (*N.*), natif de Vienne, jacobin en 1270, a laiſſé un écrit ſur *l'oraiſon mentale.*

SIMIANE (*Alphonſe de*), abbé de Saint-Firmin, en 1680 naquit à Grenoble, & ſe diſtingua par ſon amour pour les belles-lettres. Les langues grecque, hébraïque & latine ne lui étoient pas étrangeres, & ſes divers écrits de

controverſe n'ont pas été inutiles pour la converſion des hérétiques. Gras-du-Villard le nomme parmi les chanoines illuſtres de la collégiale de Grenoble, ſous le ſurnom de *François*.

François de Simiane de la Coſte, ſon frere, préſident au parlement, s'eſt diſtingué par ſes connoiſſances dans la ſcience des lois.

SOLIGNAC (*Blaiſe de*), d'auprès de Romans, a donné, en forme de lettres, un *voyage d'Henri II.*

SYLLOL (*Jean*), médecin de Montelimart, par ſon mérite & ſes talents, obtint des lettres de nobleſſe en 1606.

T

TARDIN (*Jean*), docteur en médecine, publia en 1618 une *hiſtoire de la fontaine qui brûle*; & pluſieurs diſſertations phyſiologiques.

TARDIT (*André*), juriſconſulte de Grenoble, célebre dans le 17.e ſiecle.

TENCIN (*Claudine-Alexandrine Guerin de*), née à Grenoble en 1681, paſſa ſa jeuneſſe au monaſtere de Montfleuri, où elle prit le voile & où elle paſſa cinq années aſſez tranquille. Mais les charmes de la retraite, le repos dont elle avoit joui, ne tarderent cependant pas à diſparoître; & dans ſon ennui, les enchantements du monde, les plaiſirs de l'amour, les grandeurs de la fortune, lui firent former des deſirs d'autant plus vifs, qu'ils étoient excités par la privation. Le bonheur qu'elle s'étoit d'abord promis de jouir, s'évanouit comme un ſonge, & l'agrément même de la ſituation de ſa retraite augmenta le trouble de ſon ame. Les exercices religieux, l'amitié, l'étude ne purent la diſtraire, & lui procurer le repos, vers lequel ſe tournoient tous ſes deſirs. Le chagrin accompagna ſes pas; une ſombre mélancolie ne lui fit entrevoir l'avenir

l'avenir qu'avec horreur ; & après bien d'irréſolutions, elle ſe décida à rompre des fers dont elle ne s'étoit chargée qu'inconſidérément. Elle abandonna Montfleuri pour ſe rendre à Paris, où elle ne tarda pas à ſe faire des amis puiſſants. Elle entra dans le ſyſtême de Law, ce qui la fit connoître de pluſieurs miniſtres, & fut fort utile à ſa fortune. Fontenelle, qui devint ſon ami intime, lui fit obtenir un bref de la cour de Rome, qui fut ſuffiſant pour la mettre à couvert de toute pourſuite, quoiqu'il ne fût pas fulminé : & partageant ſes jours entre l'étude & la compagnie des hommes les plus agréables & les plus inſtruits, elle ſe livra tour à tour à la politique, à la littérature & à l'amour. Elle contribua à l'avancement de l'abbé de Tencin, ſon frere, qu'elle fit connoître de Law : & lorſqu'il s'occupoit à Embrun de la dépoſition de Soanen, elle tenoit à Paris des aſſemblées de jeſuites & d'évêques, à qui elle communiquoit ſon zele. Elle gardoit ſi peu de ménagement, que la cour l'exila à Orléans. Son exil fut de peu de durée ; & à ſon retour, elle s'adonna à l'étude des belles-lettres. Les conſtitutionnaires firent place aux gens d'eſprit, dont elle forma ſa ſociété : Fontenelle, Monteſquieu, Piron, & pluſieurs autres, furent ſes amis. La mort de la Frenaye, qui fut tué dans

ſa chambre, vint troubler ſon repos : elle fut accuſée d'y avoir eu part, & transférée du châtelet à la baſtille. Son innocence ne tarda pas cependant à triompher, & un arrêt du grand conſeil la lava de l'accuſation intentée. Rendue à ſes amis, elle partagea ſes moments entre leur ſociété & la compoſition de quelques petits ouvrages qui lui font honneur. Accoutumée à juger des écrits d'autrui, elle ne put ſe refuſer à l'envie d'écrire ; en voulant dépeindre les fureurs de l'amour, elle fit la peinture de ſon cœur & de ſon eſprit. Lorſque Monteſquieu donna ſon eſprit des lois, elle en prit nombre d'exemplaires, qu'elle diſtribua à ſes amis. Au milieu de gens d'eſprit & de gens du monde, on la voyoit donner le ton, ſe faire écouter avec attention ; & on a pris ſoin de conſerver pluſieurs de ſes ſaillies. « Il n'eſt pas d'état plus difficile à ſupporter, diſoit-elle, que celui où l'on eſt mal avec ſoi-même. On croit, répétoit-elle ſouvent, que le talent s'achete comme une étoffe, lorſqu'on eſt riche. Enfin, il n'eſt pas d'état plus inſupportable que de ſe croire haï de ce qu'on aime, ou d'en pleurer la mort ». Elle mourut le 4 décembre 1764, regrettée de ceux qui l'avoient connue, & particuliere-ment des gens de lettres. *Le ſiége de Calais*, *le comte de Cominge*, *les malheurs de l'amour*, & *les*

anecdotes d'Edouard II, que Mme. de Beaumont a achevées, sont les romans qu'elle a laissés, & qui ont été recueillis en 6 vol. in-12, 1787, sous le titre d'*œuvres de Mme. de Tencin*. La délicatesse d'expressions & de pensées, les portraits aimables & variés, les sentiments tendres, & le ton de la bonne compagnie, distinguent ces écrits, & assurent leurs succès. Lambertini, qui étoit uni à leur auteur par l'amitié avant de parvenir à la papauté, & qui avoit entretenu un commerce de lettres avec elle, lui envoya son portrait, lorsqu'il eut obtenu la thiare; & elle lui répondit par une lettre des plus ingénieuses.

TENCIN (*Pierre Guerin de*), né à Grenoble en 1679, fut élevé avec soin; & après avoir été prieur de Sorbonne, ensuite docteur & grand-vicaire de Sens, fut connu à la cour par ses liaisons avec le fameux LAW. Il accompagna à Rome le cardinal de Bissy, en qualité de conclaviste, en 1721. Après l'élection d'Innocent XIII, il fut chargé des affaires de France à Rome, & obtint en 1724 l'archevêché d'Embrun. Il tint en 1727 un concile contre Soanen: sous la nomination du roi Jacques, il eut la pourpre en 1739; enfin, l'évêché de Lyon en 1740. Après la mort du C. de Fleury, il parvint au ministere;

& quelques années après se retira dans son diocese, où il mourut en 1758, âgé de 80 ans. Ses aumônes abondantes le firent regretter dans son diocese : & on dit que sur la fin de ses jours, il eut des sentiments différents de ceux qu'il avoit d'abord montrés ; & que son ardeur se refroidit tellement, qu'il fut tolérant. Il a laissé des mandements & des lettres pastorales. (Voyez les *mémoires historiques du Dauphiné*).

THERRASSON (*Paul*), médecin, donna en 1673, sous le titre de *mercure de Passy*, l'apologie des eaux de Die.

THEYSSIER (*Jacques*), natif de Valence, de l'ordre de St. Dominique, fut un des plus savants religieux de son temps ; il rétablit le couvent que son ordre a dans sa patrie, & qu'avoient détruit les calvinistes : en 1675, il publia un *exercice d'aimer toujours la mere de Dieu*, & une *vie de la B. Vierge Marie* : en 1678, il a paru une nouvelle édition de son ouvrage, augmentée d'une méditation pour chaque jour de la semaine.

THERISSE (*Théophile*), docteur en médecine, professeur de philosophie à Die, a publié en 1672 un *traité des naturelles qualités & vertus de*

la fontaine découverte au lieu de Penès, territoire de Die.

Tissot (*Jacques*), du Dauphiné, a donné une *histoire du géant Théutobocus, roi des Téutons*, défait par Marius, & enterré au pied du château de Chaumont, maintenant Langon, près de Romans.

Torchefelon (*Guillaume*), du Dauphiné, laissa en manuscrit les *armoiries des principales maisons de sa patrie.*

Tornat (*Guillaume*), jacobin de Grenoble, dans le 13.e siecle, a travaillé sur les épîtres de St. Paul & sur l'écriture sainte.

Tour du Pin (*Guy de la*) naquit en 1232, d'Albert, premier seig.r de la Tour du Pin, & de Béatrix, de la famille des dauphins de Viennois. Il fut élevé avec soin; entra fort jeune dans l'ordre de St. Dominique à Clermont, & succéda, à l'âge de dix-huit ans, à son oncle, évêque de la même ville, qui mourut en 1249 dans une croisade où il avoit accompagné St. Louis. Ce prince, à son retour de la Terre-Sainte, logea chez le prélat, que le légat apostolique avoit sacré évêque, malgré son jeune

âge ; & satisfait de son esprit & de ses vertus, Louis le prit en affection, & lui en donna plusieurs marques. En 1259, de ses épargnes, Guy fonda le chapitre de Crest ; & mourut en 1286. Il avoit assisté au concile d'Aurillac, & avoit été sur le point de passer à l'archevêché de Lyon. Digne de l'amitié & de l'estime du pieux monarque que la France révere, il n'oublia rien pour faire fleurir la discipline, la piété & la vertu dans son diocese. Les pauvres & les monasteres participerent à ses richesses ; & il eut la gloire de terminer sa carriere dans la pratique des vertus & des fonctions épiscopales.

TOUR DU PIN (*Jacques-François-Réné de la*), abbé d'Ambournai, grand-vicaire de Riez, né au château de la Tour-du-Pin en Dauphiné, d'une des plus anciennes familles de la province, après avoir reçu une éducation conforme à sa naissance, fut à Paris, où il se livra à l'éloquence de la chaire, & vit ses efforts couronnés par le succès. En 1755, il prêcha l'avent à la cour : il fut de l'académie de Nancy ; & mourut en 1765, âgé de 44 ans. Il avoit commencé à publier ses *panegyriques*, qui ne sont pas sans mérite, & qui forment 6 vol. in-12. L'académie française fut satisfaite de son panégyrique de

St. Louis en 1751, quoique son style soit plus brillant que ne l'exige l'éloquence sacrée.

TRILLARD (*Claude*), jesuite, natif de Vienne, fut éditeur de quelqu'ouvrage de Boissat; se distingua par ses talents pour la poësie française.

TRIVIO (*Claude de*), jurisconsulte, littérateur distingué en 1680.

TROUBADOURS. Il est plusieurs poëtes provençaux qu'on conjecture être natifs de la province : tels sont, *Aimeri de* BELMONT, amoureux d'une comtesse de Sobiras, qui vivoit sous Jacques I.er, roi d'Aragon : un RAMBAUD, dont il ne reste que deux tensons relatives aux idées de chevalerie & aux mœurs du temps, & qui étoit contemporain d'Albertet de Sisteron & de Rambaud de Vacheres : RABIERRIS, de Romans, dont il ne reste qu'une piece. ALBERT, *ou* ALBERTET, de Sisteron, étoit fils du jongleur Nazur, qui fit de bonnes chansonnettes ; il naquit dans le Gapençois, & fut fixer son séjour à Sisteron. Excellent jongleur de cour, plaisant & divertissant les compagnies, il fit quelque séjour à Orange, où il amassa des



richeſſes ; & il fut homme doux, ſtudieux & bien-venu des dames. Son amour pour la marquiſe de Maleſpine, faiſoit parler les médiſants, & il reçut ordre de s'éloigner : il obéit ; & mourut de douleur à Taraſcon. Avant d'expirer, il confia ſes poëſies à un ami, qui devoit les remettre à ſon amante ; mais cet ami lui fut infidele, & les vendit à un Fabre d'Uzès, qui s'en ſervit comme lui appartenant : mais cette fourberie ayant été découverte, le plagiaire fut fouetté de verges. Noſtradamus met ſous le nom d'Albert, un ouvrage intitulé : *Lou portraits d'amour, & des œuvres mathématiques.*

TROYA-D'ASSIGNY (*Louis*), connu plus particulierement ſous le nom de l'abbé Roche, prêtre de Grenoble, mort en 1772, âgé de 80 ans, s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues ſavantes & de l'hiſtoire eccléſiaſtique ; & dans les diſputes de l'égliſe, fut du parti des auguſtiniens : il travailla aux nouvelles eccléſiaſtiques de Bourſier ; & publia en 1727 une *dénonciation aux évêques de France & au corps des paſteurs* ; en 1747, le *diſcours de St. Gregoire de Nazianze ſur l'excellence du ſacerdoce* ; ouvrage des plus eſtimables, & qui devint le manuel de tous les prêtres : le traducteur fidele & élégant ne paroît avoir rien négligé pour faire parler ſon

auteur d'une maniere digne de lui : en 1753, la *traduction du discours contre Julien l'apostat*, par le même pere. En 1750, il avoit publié *la vraie doctrine de l'église*, ou suite du catéchisme historique & dogmatique ; la même année, la *fin du chrétien* : en 1755, il donna une *dissertation sur le caractere essentiel à toute loi de l'église en matiere de doctrine* ; en 1757, *St. Augustin contre les incrédules*, & *le plan de la religion*, faisant suite. Les tomes 12 & 15 de *l'histoire ecclésiastique de Racine* sont de lui, ainsi que les *lettres à Morenas*. Il a laissé un *traité de l'espérance*, & une *histoire de la bulle unigenitus*. = Giroud, libraire à Grenoble, son neveu, a la collection de ses ouvrages.

TYBERTUS (. . . .), de Cesane dans le Briançonnois, vivoit en 1593, & a laissé un *abrégé des vies de Plutarque* en latin, & quelques vers dans la même langue.

TYRAM (*Jacques*), du diocese d'Embrun, jesuite en 1670, a laissé un ouvrage en faveur des curés, & un autre, touchant les trois contrats.

U

Ulphin (*St.*), évêque de Die en 800, a donné la vie de St. Marcel, son prédécesseur.

V

Vacheres (*Rambaud de*), fils d'un chevalier nommé Peirols, du village de Vacheres, dans la principauté d'Orange, se vit obligé, par son peu de fortune, de faire usage des talents que la nature lui avoit donnés : il s'attacha d'abord, en qualité de jongleur & de troubadour, à Guillaume de Baux, premier prince d'Orange, & reçut de grands biens de ce prince, qui le combla d'honneur, & lui procura la connoissance de plusieurs seigneurs puissants. Rambaud reconnoissant ses faveurs, lui donna plusieurs preuves de son zele, & fit plusieurs pieces en son honneur. Il étoit d'usage que les troubadours voyageassent ; & de la cour d'Orange, Rambaud passa en Italie, où il fut bien reçu, & se fixa auprès de Boniface, marquis de Montferrat, qui fut pour lui un bienfaicteur généreux & éclairé. Il se perfectionna tellement dans cette cour, dans la guerre comme dans la poësie, qu'il fut jugé digne d'être fait che-

valier ; & le marquis avoit pour lui tant d'estime & d'amitié, qu'il le fit en même temps son compagnon d'armes.

Par cette nouvelle qualité, Vacheres eut de grands avantages pour les aventures de galanterie, & il devint amoureux de Béatrix, sœur de Boniface, femme du seigneur del Carrat, près de Savone, qui demeuroit à la cour de son beau-frere. Rambaud chanta quelque temps son amour d'un ton mystérieux : cependant Béatrix ne tarda pas à le deviner ; & en affectant quelque temps de l'ignorer, lui donna plusieurs marques d'estime & de bienveillance, qui l'enhardirent & le porterent à faire un aveu qui ne fut pas rejeté. La piece qu'il a laissée, où il trace sa conversation avec sa dame & sa déclaration, est des plus naïves, & donne une idée des mœurs antiques. Depuis, n'étant occupé que de son amante, Rambaud la célébra dans ses pieces, composa même en son honneur un petit poëme, intitulé, *là carros*, où il fait allusion à l'usage pour lors établi en Italie, d'arborer un étendard sur un charriot, qu'une troupe avoit intérêt de défendre, & qu'une autre troupe avoit plus intérêt de prendre.

Par son mérite, Rambaud eut des envieux, qui persuaderent à Béatrix de ne pas avoir

pour lui tant de bonté, sous prétexte qu'il n'étoit pas d'une naissance assez relevée pour mériter son amour. « Et tant médirent, dit le naïf » historien provençal, comme font les méchan- » tes gens, que Béatrix s'en courrouça contre » lui ; & quand il la prioit d'amour & lui » crioit merci, elle n'entendoit point ses prie- » res ; au contraire, lui disoit qu'il devoit » porter son amour à d'autres dames qui fussent » faites pour lui, & qu'elle n'auroit jamais » autre chose à lui dire ». Accablé d'un tel traitement, dévoré de chagrin, Vacheres cessa de chanter, & fit même une sirvante contre le sexe. Son courroux paroissoit être implacable ; cependant il fit la paix avec facilité.

Deux jongleurs étrangers, qui jouoient parfaitement de leurs instruments, arriverent à la cour de Boniface, & exécuterent une stampide dont tous les auditeurs furent enchantés : Rambaud seul demeuroit plongé dans la tristesse. Le marquis, qui s'étoit apperçu de son chagrin, lui demanda pourquoi il ne se rejouissoit pas à entendre de si beaux airs & à voir une si belle dame que sa sœur, qui l'avoit retenu pour son serviteur. Je n'ai pas sujet d'être joyeux, lui reprit sechement notre troubadour : & Boniface, qui en savoit la raison, dit à sa sœur de prier Rambaud de s'égayer pour

l'amour d'elle : après avoir reçu les ordres de ſa belle, Rambaud reprit ſa gaîté, chanta comme auparavant, compoſa même la chanſon que Béatrix lui avoit demandée.

Juſqu'alors, chanter ſes amours, avoit été ſa ſeule occupation ; la croiſade qu'on prêcha en 1204, vint l'en diſtraire.

Boniface avoit été choiſi chef de l'armée ; & quoique très-attaché à Béatrix, Vacheres ne pouvoit, ſans ſe couvrir de honte, refuſer de marcher ſur les pas de ſon bienfaicteur : il ſe croiſa. Cette expédition parut enflammer ſa verve du plus noble feu ; & l'enthouſiaſme des croiſades reſpire dans la piece qu'il fit à ce ſujet. Il s'enrichit dans cette croiſade : & on ne ſait s'il mourut avant ou après le marquis de Montferrat, qui fut tué dans un combat contre les Turcs en 1207.

Les pieces qu'on a de ce troubadour, ſe font remarquer par une élégance peu connue dans ſon temps, & il peut être regardé comme un des plus grands poëtes provençaux.

VACHON (*François de*), préſident au parlement de Grenoble ſous Henri III, ſe fit eſtimer par ſon amour pour les lettres, & par la protection qu'il accorda à pluſieurs littérateurs. Le ſavant Cornélius Agrippa, à qui il avoit donné

l'hoſpitalité, ainſi qu'à Rabelais, mourut dans ſa maiſon à Grenoble. Vachon de la Roche, conſeiller, mort en 1708, un de ſes deſcendants, fut également recommandable par ſon amour pour l'étude, & fut ami du préſident Valbonnais.

VALBONNAIS (*Jean-Pierre Moret de Bourchenu de*) naquit à Grenoble en 1651 ; fit ſes études à Notre-Dame de Grâce, chez les PP. de l'Oratoire. Avec des amis de ſon pere, il fit un voyage en Italie en 1667 : & à ſon retour, il voulut aller à Paris ; ce qui lui fut refuſé. Mais tourmenté du deſir de voir la capitale, il partit ſans le conſentement de ſa famille : & lorſqu'il fut à Paris, ſes reſſources, qui n'étoient pas conſidérables, furent bientôt épuiſées : il écrivit alors à ſon pere, qui lui envoya quelque argent, ſous condition qu'il reviendroit au plutôt. Valbonnais n'eut pas touché l'argent qu'il paſſa en Hollande, d'où il fut en Angleterre. Il trouva à Londres M. de Canaple, dernier duc de Leſdiguieres, qui lui fit le meilleur accueil, & qui le mit en état de paroître à la cour avec honneur. Il ſe fit connoître de Charles II, qui le traita avec diſtinction; & enhardi par ſes marques de bienveillance, il réſolut de ſe trouver à un combat naval ; il ſollicita la permiſſion de monter ſur

un vaiſſeau de la flotte qui étoit à Portſmouth; & ſe trouva à la bataille de Solbaye, où le péril qu'il courut lui fit tellement impreſſion, qu'il ne ſongea plus qu'à retourner à Paris. Son pere conſentit qu'il fît ſon cours de droit dans cette ville; & il paſſa ſon temps dans le commerce des gens de lettres, dans la viſite des bibliotheques, & l'étude des mathématiques, dont il prit des leçons d'Ozanam. Lorſqu'il eut achevé ſon cours de droit, il ſe rendit à Grenoble, où il fut reçu conſeiller en 1677. Moins occupé de l'étude des lois que des mathématiques, avec ſon ami Vachon de la Roche, conſeiller, il fit venir Ozanam, & le retint deux ans à Grenoble. Ce fut l'application qu'il donna aux ſciences, qui lui fit perdre la vue en 1701. Il avoit été reçu premier préſident à la chambre des comptes en 1690; & en 1696, il avoit reçu un brevet de conſeiller d'état honoraire. Quoiqu'affligé de la perte de ſes yeux, il ne renonça pas pour cela à l'étude; il eut un lecteur, & compoſa pluſieurs ouvrages eſtimables. Il ne ſe maria pas, & paſſa ſes jours aſſez agréablement. Il tint des aſſemblées de ſavants, donna des concerts, & n'oublia rien pour ſe diſtraire. Son mérite reconnu lui ouvrit les portes de l'académie des inſcriptions & belles-lettres de Paris en 1728, & il fut un des premiers membres de

l'académie de Lyon. Attaqué d'une retention d'urine, il mourut en 1730, âgé de 79 ans. Frugal, & très-laborieux, malgré ſon infirmité, il ſut faire régner l'ordre dans ſon domeſtique, & emporta dans ſa tombe, non ſeulement les regrets des pauvres à qui il diſtribuoit des ſecours, mais des riches & des gens de lettres, à qui il ne refuſoit pas de communiquer ſes connoiſſances. La littérature ancienne & moderne, l'hiſtoire & les poëtes, lui étoient connus; Horace étoit ſur-tout ſon auteur favori. Outre pluſieurs morceaux qu'il publia dans le journal de Trevoux, il a laiſſé des *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Dauphiné*, contenant l'hiſtoire des dauphins de Viennois, avec les preuves, 2 vol. in-fol; un mémoire pour prouver la juridiction du parlement de Grenoble ſur la principauté d'Orange; un mémoire à M. de Vertot, concernant Raymond Dupuy, grand-maître de Malte. Son corps a été inhumé dans la chapelle où repoſe celui de Bayard, près de Grenoble.

VALENTIER (...) dédia en 1622 le *portrait du duc de Leſdiguieres* à ſa veuve, au ſujet de la réception du comte du Sault en la lieutenance du Dauphiné, & dans lequel il a fait voir la reſſemblance du comte avec le connétable.

VALLET (*Pierre*), avocat, enſuite lieutenant-général de police à Grenoble, où il eſt mort en 1780, a laiſſé une *méthode pour faire promptement des progrès dans les ſciences & les arts*, par le moyen de l'analyſe ; un *art de limiter les terres à perpétuité* ; une lettre inſérée dans l'affiche du Dauphiné, N.os 41, 42, 43 de l'année 1777, *ſur les ſept tombeaux découverts dans la vigne des religieuſes de Ste. Marie d'en-haut de Grenoble* ; un mémoire intitulé, *les conſuls ne doivent pas ſe mêler de la police* ; la *délibération des charbonniers de Quaix*, *ſur la rentrée du parlement en 1764* ; enfin des manuſcrits, qui ne peuvent contenir que des choſes curieuſes. Il a fourni pluſieurs articles à l'encyclopédie d'Yverdun. Cet homme ſtudieux fut recommandable par ſes vertus domeſtiques & ſon érudition : il fut un des hommes les plus jaloux de la gloire de ſon pays ; & à ce titre ſeul, il avoit des droits à l'eſtime publique.

VALLIER (*Jean de St.*), juriſconſulte célebre dans le 17.e ſiecle.

VALLIER (*Guillaume*), de Grenoble, a laiſſé des *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du 16.e ſiecle.*

VARCES (*Pierre de*), avocat-général, natif de

Claix près de Grenoble, fut célebre dans le 17.e siecle, pour son érudition & son éloquence.

VAUCANSON (*Jacques*), né à Grenoble en 1709, annonça dès l'enfance les dispositions les plus heureuses pour la mécanique. Il faisoit ses études au college des jesuites : & sa mere, d'une piété févere, ne lui permettoit d'autre dissipation, que de l'accompagner le dimanche dans un couvent, où elle alloit visiter deux dames de sa connoissance : pendant leur pieuse conversation, il s'occupoit à examiner par les fentes d'une cloison de planches, une horloge placée dans une chambre voisine ; il en étudioit le mouvement, cherchoit à découvrir le jeu des pieces, dont il ne voyoit qu'une partie : l'impression que fit cette horloge sur sa jeune imagination, le rendit rêveur : enfin, il saisit un jour le mécanisme de l'échappement, qu'il cherchoit depuis plusieurs mois, & il éprouva pour la premiere fois le plaisir le plus vif & le plus pur. Avec des instruments simples & grossiers, il fit une horloge en bois qui marquoit assez exactement les heures. Le plaisir d'orner une chapelle, étoit au nombre des amusements que lui permettoit sa mere ; il l'orna bientôt de petits anges qui agitoient leurs aîles, de prêtres automates qui imitoient des fonctions ecclésiastiques.

Il ſe trouva à Lyon, lorſqu'on parloit de conſtruire une machine hydraulique pour donner de l'eau à la ville. Il en conſtruiſit une, qu'il ſe garda de propoſer. Mais, lorſqu'il fut à Paris, il fut étrangement ſurpris de retrouver dans la Samaritaine la machine dont il avoit eu l'idée à Lyon. Il fut quelque temps à Paris auprès d'un de ſes oncles, ſans avoir d'occupation déterminée. En ſe promenant aux Thuileries, il fut frappé de la ſtatue du flûteur, & conçut l'idée de faire un automate qui imiteroit un joueur de flûte. Son oncle, à qui il communiqua ſon idée, pour l'en détourner, le menaça, lui fit même craindre pour ſa liberté : & pour lui épargner une démarche ridicule, Vaucanſon ſe mit à voyager dans les principales villes de l'europe, enſuite revint à Paris, pourſuivi par ſon projet d'automate. Un jour, en ſe promenant, il obſervoit une conſtruction que faiſoit faire le riche Samuel Bernard ; & à ſon attention, il laiſſoit voir qu'il avoit quelques obſervations à communiquer. Samuel, qui ſe trouva par haſard près de lui, & qui s'en apperçut, lui adreſſa la parole, & par ſuite de la converſation, lui fit des offres avantageuſes, qu'il accepta avec reconnoiſſance. Sans inquiétude dès-lors ſur ſon exiſtence, Vaucanſon refuſa les places qu'on lui offrit, & réſolut de ſe livrer entierement à la

mécanique. Il mit à profit une maladie longue & cruelle, pour s'occuper de ſon flûteur, dont l'exécution n'avoit été que retardée.

De la combinaiſon des pieces qu'il fit au ſortir de ſon lit, ſans aucune correction, ſans aucun tâtonnement, réſulta la machine toute entiere. Il n'oſa pas avoir de témoin de ſon premier eſſai; & ſous prétexte d'une commiſſion, il écarta même un ancien domeſtique qui lui étoit fidellement attaché. Celui-ci, qui avoit vu ſes préparatifs, qui avoit pénétré ſon deſſein, ne put ſe réſoudre à obéir : il ſe cacha derriere une porte; & transporté au premier ſon de flûte, il s'élança dans la chambre, tomba aux genoux de Vaucanſon, qui lui parut plus qu'un homme, & qui le releva, en l'embraſſant & pleurant de joie.

Après la certitude du ſuccès, notre mécanicien compoſa, ſur ſon automate, un mémoire détaillé, dont il fit hommage à l'académie des ſciences en 1739. Il fut auſſitôt reçu dans le ſein de cette ſociété ſavante; & les éloges qu'il reçut des hommes en état d'apprécier ſon mérite, le dédommagerent des déſagréments que voulurent lui ſuſciter la foibleſſe & l'envie.

Haut de cinq pieds & demi, le flûteur, repréſentant un faune, eſt aſſis ſur le bout d'un rocher, placé ſur un piédeſtal de quatre pieds

& demi de hauteur, ſur trois & demi de large. Après avoir obſervé dans la premiere partie de ſon mémoire, que la flûte traverſiere eſt de tous les inſtruments à vent celui qui eſt le plus ſuſceptible d'agréments, par la variété des ſons, Vaucanſon, dans la ſeconde partie, détaille tous les reſſorts qu'il a employés pour faire jouer la machine ; reſſorts qui tous vont aboutir au rouage renfermé dans le piédeſtal.

Ce chef-d'œuvre de mécanique, ce prodige de génie, exécute avec autant de force & d'élégance, de juſteſſe & de préciſion, pluſieurs airs de ſymphonie, dont quelques-uns ſont peu faciles.

Quelles difficultés n'a-t-il pas fallu vaincre, pour faire parvenir le ſon juſqu'aux levres du faune ; pour modifier ce ſon à l'embouchure de la flûte, afin de lui faire produire des ſons, tantôt forts, tantôt foibles, & accompagnés de coups de langue ! D'une infinité de chaînes qui partent du piédeſtal, les unes montent dans la poitrine de l'automate, les autres dans ſes épaules ; deſcendant enſuite dans l'avant-bras, ſe plient au coude, parviennent juſqu'au poignet, & forment le mouvement des doigts, de la même maniere que dans l'homme vivant, par la dilatation & la contraction des muſcles. C'eſt ſans doute la connoiſſance de l'anatomie & de la né-

vrologie qui a guidé l'auteur dans sa mécanique ; mais, dans l'exécution, il a fallu d'autres lumieres ; & l'imagination a de la peine à s'en figurer les efforts. On ne voit rien de pareil dans l'histoire des mécaniques : la tête parlante d'Albert le Grand est une fable ; le flûteur est ce qui a paru de plus admirable.

Parvenu à cette découverte à 30 ans, Vaucanson faisoit espérer des inventions bien plus surprenantes & plus parfaites : l'année suivante, il exposa son canard & son joueur de tambourin.

Il représenta, dans le premier de ces automates, les visceres destinés à la fonction du boire, du manger & de la digestion : le jeu de toutes les parties nécessaires à ces fonctions fut parfaitement imité. Pour aller prendre le grain dans la main, l'animal automate allonge le col, avale, digere, & rend par les voies ordinaires le grain tout digéré. Il copia, d'après nature, tous les gestes du canard, qui avale avec précipitation, & qui redouble de vîtesse dans le mouvement de son gosier, pour faire passer son manger jusque dans l'estomac. L'aliment y est digéré comme dans les vrais animaux, par dissolution, & non par trituration ; enfin, la matiere digérée dans l'estomac, est conduite par des tuyaux, comme dans l'animal par des boyaux, jusqu'à l'anus, où il a un sphincter qui en permet la sortie.

Vaucanſon n'a prétendu par ſa mécanique ; 1.° que de faire avaler le grain ; 2.° le macérer, cuire ou diſſoudre ; 3.° le faire ſortir dans un changement ſenſible. Son deſſein étant plus de démontrer, que de montrer ſa machine, il l'a laiſſée à découvert, de maniere qu'à ſon inſpection, on voit les expédients employés pour faire prendre le grain au canard artificiel, le lui faire aſpirer juſque dans ſon eſtomac ; & là, dans un petit eſpace, conſtruire un laboratoire chimique, pour en décompoſer les principales parties intégrantes, & le faire ſortir à volonté par des circonvolutions de tuyaux, à une extrémité de ſon corps. La conſtruction des aîles de l'automate eſt parfaitement imitée ſuivant les lois de l'anatomie, os par os ; les éminences, nommées pophyſes, s'y trouvent régulierement obſervées, comme les différentes charnieres, les cavités ; les trois os qui compoſent l'aîle, y ſont très-diſtincts : enfin, on ne peut qu'admirer le génie qui a pu inventer une pareille machine, qui, une fois montée, joue ſans qu'on y touche. L'animal artificiel boit, barbotte dans l'eau, croaſſe comme le canard naturel ; il s'éleve ſur ſes pattes, tourne la tête à droite & à gauche, & fait tous les geſtes de l'animal vivant.

Le joueur du tambourin, qui repréſente un



berger planté droit ſur un piédeſtal, & qui joue une vingtaine d'airs, menuets, rigodons ou contre-danſes, eſt le dernier automate dont s'eſt occupé Vaucanſon. On pourroit croire d'abord que les difficultés ont été moindres que dans le flûteur; mais, ſi l'on réfléchit que dans ce dernier automate, il s'agit de faire articuler une flûte à trois trous, où tous les trous dépendent du plus ou moins du vent, & des trous bouchés à moitié; qu'il a fallu donner tous les vents, avec une vîteſſe que l'oreille a peine à ſuivre; donner des coups de langue à chaque note, juſque dans les doubles croches, parce que cet inſtrument n'eſt pas agréable autrement; & qu'enfin, il s'agit de l'inſtrument le plus faux, le plus ingrat par lui-même. Tous nos joueurs de tambourin ne peuvent remuer la langue avec aſſez de légéreté pour faire une meſure entiere de doubles croches toutes articulées; il en coule la moitié; & en cela le joueur automate les ſurpaſſe, puiſqu'il joue un air entier avec de coups de langue à chaque note.

La combinaiſon du vent qu'il a fallu trouver à cet effet, a fait faire à Vaucanſon des découvertes dont on ne ſe fût pas douté; & par ce travail, il eſt parvenu à s'aſſurer que cette petite flûte eſt l'inſtrument qui fatigue le plus

la poitrine des joueurs : les muſcles de leur poitrine, font un effort équivalent à un poids de 60 livres, puiſqu'il faut cette même force de vent, c'eſt-à-dire un vent pouſſé par cette force ou cette peſanteur, pour former le *ſi* d'en-haut, qui eſt la derniere note où cet inſtrument puiſſe s'étendre. Une once ſuffit pour faire parler la premiere note, qui eſt le *mi* ; & l'on peut juger quelle diviſion du vent il a fallu faire, pour parcourir toute l'étendue du flageolet provençal. Après avoir achevé ſa machine, l'auteur avoue qu'il a été ſurpris de ſon ſuccès, & qu'avant il en a ſouvent déſeſpéré. Il a fallu toute ſa patience & ſon courage, pour donner à chaque note un vent différent, ſuivant les diverſes poſitions où elle ſe trouve ; mais cet inſtrument n'occupe qu'une main.

De l'autre, l'automate tient une baguette, avec laquelle il bat du tambour de Marſeille, accompagnant en meſure les mêmes airs qu'il joue avec ſon flageolet : le mouvement n'eſt pas le plus aiſé de la machine ; il a fallu une combinaiſon infinie de leviers, de reſſorts différents, mis avec aſſez de juſteſſe pour ſuivre l'air.

Certes, ces machines étoient des preuves de génie ; elles donnerent bientôt à leurs auteurs une grande célébrité ; & l'illuſtre Fré-

déric, qui vouloit rassembler autour de lui les hommes les plus fameux de l'Europe par leurs génies & leurs talents, voulut l'attirer à sa cour. Sourd à sa voix, Vaucanson crut se devoir à sa patrie; & le cardinal de Fleury, peu de temps après, l'attacha à l'administration, en lui confiant l'inspection des manufactures de soie, qui forme une des branches les plus importantes du commerce de France.

Dans un voyage qu'il fit à Lyon, les ouvriers qui avoient ouï dire qu'il étoit venu pour simplifier leurs métiers, le poursuivirent à coups de pierres. Il ne tarda pas à trouver une occasion de se venger: consulté sur quelques privileges qu'on vouloit accorder aux ouvriers de Lyon, en faveur desquels on faisoit valoir l'intelligence peu commune qu'il falloit avoir pour leurs métiers, Vaucanson répondit par une machine avec laquelle un bœuf, un cheval ou un âne pouvoient exécuter, aussi bien que le plus habile ouvrier, les étoffes en soie des plus belles & des plus parfaites; il regarda sa machine comme une plaisanterie, & il fut trop modeste. Tout moyen d'où résulte une économie des forces & de l'industrie des hommes, est à la fois un excellent principe dans tous les arts, une maxime des plus certaines d'une politique éclairée.

Au milieu de ſes occupations pour la perfection des machines en uſage pour les étoffes en ſoie, il ſuivoit en ſecret une idée, à l'exécution de laquelle Louis XV s'intéreſſoit; c'étoit la conſtruction d'un automate, dans l'intérieur duquel devoit s'opérer tout le mécaniſme de la circulation du ſang. Les lenteurs que l'exécution éprouva, dégoûterent Vaucanſon, qui n'y renonça qu'avec regret.

Livré à des travaux utiles, il ſatisfit la ſociété par ſes vertus domeſtiques : il ſut réunir une ame ſenſible & généreuſe à des talents ſupérieurs. Il fut à la fois bon ami, bon époux, bon pere : & quoique attaqué, ſur la fin de ſes jours, d'une maladie longue & cruelle, il conſerva néanmoins toute ſon activité. Il étoit occupé, aux derniers moments de ſa vie, de l'exécution de la machine qu'il avoit inventée pour la chaîne ſans fin : « Ne perdez pas de » temps, diſoit-il aux ouvriers, je ne vivrai » peut-être pas aſſez long-temps pour vous » expliquer mon idée toute entiere ». Et il termina ſes ſouffrances & ſa vie, le 21 novembre 1782.

Ses premieres machines lui ont obtenu un nom, qui ſera long-temps célebre chez le vulgaire, comme les mémoires & les travaux pour les manufactures lui ont mérité, auprès des



ſavants & des gens inſtruits, la réputation d'un des plus étonnants génies. Outre les utiles mémoires qu'il a préſentés à l'académie des ſciences de Paris, & qui ſe trouvent dans l'importante collection de cette ſavante ſociété, il avoit publié ſéparément, en 1739, un *mémoire* in-4.° ſur le flûteur automate; une *lettre* à l'abbé des Fontaines, ſur le canard & le joueur du tambourin; & dans le mercure de 1745, une *deſcription* du métier avec lequel un âne peut fabriquer des étoffes en ſoie.

VAUD (*Pierre*) *ou* VALDO, naquit à Vaud, village près de Lyon, ſur les bords du Rhône; frappé de la mort ſubite d'un de ſes amis, il embraſſa un genre de vie qui lui fit des admirateurs. Il vendit ſes biens, les diſtribua aux pauvres; & non content de faire des libéralités, il voulut ſe mêler de prêcher. Comme il étoit fort peu inſtruit, ſa doctrine ne fut pas des plus orthodoxes : il prétendoit que comme les chrétiens ſont freres, leurs biens doivent être communs. On lui impoſa ſilence : mais animé d'un faux zele, Vaud, ſuivi des pauvres, que ſes libéralités attiroient, forma un parti; & prêchant l'indépendance, il ordonna à ſes diſciples de ne porter que des ſandales comme les apôtres; ſoutint qu'ils avoient le même

droit que les prêtres, de consacrer & d'administrer les sacrements; & les nouveautés qui le firent chasser de Lyon, l'obligerent de chercher un asile dans les montagnes de la province & de Savoie. Irrité du peu de cas qu'on avoit paru faire de lui, il ne garda plus aucune bienséance, aucune mesure; & foulant aux pieds ce que la religion a de plus saint, il infecta la *Vallouise* & les vallées d'Angrogne & des Freissenieres, de sa doctrine, qui y jetta de si profondes racines, qu'elle n'a pu en être arrachée. Les Vaudois ne différerent d'abord des catholiques, que sur l'administration sacramentale, qu'ils prétendoient devoir appartenir indistinctement à tout fidelle; & ils eurent la même croyance sur la consubstantiation. Ils furent long-temps nommés Chaisnards & Josephistes, de deux prédicants célebres parmi eux, Chaisnard & Joseph.

Le pape Luce III, en 1182, refusa d'approuver leur doctrine, & la condamna, ainsi qu'Innocent III & le concile de Latran. Un nommé Olivier la répandit en Languedoc, dans le diocese d'Albi, d'où vint le nom d'Albigeois : & Sarel, en 1536, fit accéder les Vaudois de la province à l'union de croyance avec les Suisses; union qui les fit regarder par les calvinistes comme leurs précurseurs.

VEISSILLIEU (*Chriſtophe de*), juriſconſulte célebre dans le 16.e ſiecle.

VERUS ſuccéda à St. Eutrope au ſiége épiſcopal d'Orange, vers l'an 476 ou 477, & aſſiſta en 517 au concile d'Epaone. Les Bollandiſtes ont publié une partie de la vie qu'il avoit compoſée de ſon prédéceſſeur; & le bréviaire de St-Paul-Trois-Châteaux renferme la même vie, dont il manque la fin. Aucun ſavant n'a douté que cet écrit appartînt à Verus; ſa ſincérité & ſon attention à ne pas mêler des menſonges à la vérité, ſe font remarquer dans ce fragment, où la préciſion & la ſimplicité ſemblent s'unir pour augmenter le prix.

VIDEL (*Louis*), fils de Laurent Videl, médecin du Briançonnois, naquit à Briançon vers l'an 1598, & fut quelque temps ſecrétaire du connétable de Leſdiguieres, enſuite du duc de Créqui: mais, peu fait pour avoir des devoirs à remplir, il mécontenta ce dernier, qui lui donna ſon congé; & ſe retira à Grenoble, où il ne fit pas un long ſéjour. M. de l'Hôpital, gouverneur de Paris, qui l'avoit connu, & qui avoit conçu de l'amitié pour lui, l'appella dans la capitale, où il ne tarda pas à mériter ſa diſgrâce, par

ses imprudences. Obligé de se retirer, il se mit précepteur chez une personne riche; & après avoir fait une éducation, il se retira à Grenoble, où pour vivre il se mit à donner des leçons de langue française & de géographie. Il s'appliqua à l'étude de l'italien, pour en donner des leçons & pour pouvoir subsister avec plus d'aisance. Après la mort de son épouse, estimé de plusieurs membres de la chambre des comptes, il obtint un logement au palais, & y mourut quelque temps après, âgé de 77 ans, en 1675. Il avoit publié une *traduction du discours de Boissieu au pape*; une *traduction de l'esprit du christianisme, d'Eusebe*; une du *capucin écossois*; une histoire amoureuse, intitulée, *Melante;* une *histoire de Lesdiguieres*; une *histoire de Bayard*; il avoit composé pour son usage une *géographie en vers français.*

VIDEL (*Alexandre*), parent du précédent, né dans le diocese d'Embrun, s'adonna à la médecine, à la chimie; fut élevé dans la religion protestante, dont il fit abjuration en 1670; & la même année, il publia les *motifs de sa conversion.*

VILLENEUVE (*Michel de*), médecin célebre à Grenoble sous François I.er, a donné une *traduction de Ptolomée.*

VILLENEUVE (*Louis de*), parent du précédent, médecin, qui obtint, par ſon mérite, des lettres de nobleſſe en 1588.

VINAI (*Jean de*), de l'ordre des FF. prêcheurs en 1320, a donné une *traduction du miroir hiſtorial de Vincent de Beauvais*, & une *légende dorée.*

VINAI (*François de*) vivoit dans le 17.e ſiecle, a donné un *compartiment hiſtorique*, & une *aſtronomie journaliere.*

VINCENT (*Jacques*), natif de Creſt, aumônier du duc d'Enghien en 1570, a donné une traduction du *Palmerin d'Angleterre*; une de *Roland le furieux*; une de l'hiſtoire eſpagnole de *dom Floriſſel*; & une du diſcours de Pierre Cocburne, écoſſois, ſur l'*incarnation.*

VINCENT (*Jean*), avocat à Grenoble, ſe diſtingua, ſous Henri IV, dans la défenſe du tiers-état de la province contre les deux autres ordres.

VIRIEU-PUPETIERE (*Pierre-Natal de*), mort en 1630, ſe fit diſtinguer par ſes lumieres & ſon empreſſement à ſeconder les amis de l'étude.

VIVIER

VIVIER (*Philippe de*), vibailli du Graisivaudan sous Louis XIII, a donné le *style de la chambre des comptes*, dont il fut président, & s'est fait estimer par ses connoissances dans la littérature & la jurisprudence.

VOLET (*Blaise*), de Die, bel esprit du 16.e siecle.

VOIRON (*Burnon de*), prieur de Bonnevaux dans le 12.e siecle, naquit dans un bourg du même nom, diocese de Grenoble, & a laissé une *vie d'Amédée d'Hauterive.*

VULSON (*Marc*), conseiller de la chambre d'édits de Grenoble sous Henri IV, a publié un *traité de la puissance des papes & des libertés de l'église gallicane*; un *discours sur l'élection des enfants ou des héritiers*; & a laissé plusieurs manuscrits.

VULSON DE LA COLOMBIERE (*Marc de*), fils du précédent, de la religion prétendue réformée, gentilhomme de la chambre du roi, fut un des plus érudits écrivains de son temps, & eut les connoissances les plus étendues dans le blason. En 1638, il surprit sa femme en adultere; la tua, & s'en fut ensuite en poste à

Paris, où il obtint sa grâce. Depuis cette aventure, les femmes coquettes de Grenoble furent menacées de la Vulsonade. Il mourut en 1658; & il avoit publié en 1639, in-fol., un *recueil de plusieurs pieces & figures d'armoiries: le théâtre d'honneur de chevalerie, ou le miroir historique de la noblesse*, 2 vol. in-fol. 1648; cet ouvrage des plus intéressants & des plus curieux, est absolument nécessaire pour la lecture des anciens romans & le cérémonial de chevalerie. *La science héroïque, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, &c.* 2 vol., 1644, fut réimprimée chez Chamoisy en 1669; & cette édition est des plus belles, d'un des meilleurs ouvrages sur le blason. *L'office des rois d'armes héros & poursuivants*, in-4.°, 1645: *des questions plaisantes & recréatives, avec leurs décisions, pour se divertir agréablement dans la compagnie des dames; un discours problématique, touchant le célibat & le mariage, où l'on voit les raisons qui peuvent persuader ou divertir les jeunes hommes & les jeunes filles d'embrasser la vie monastique*, 1659, in-12. En 1560, il donna, in-fol., *le portrait des hommes illustres, dépeints dans la galerie du palais de Richelieu* avec leurs principales actions, armes & devises, & éloges latins, dessinés & gravés par Zacharie, Reince & François Bignon; ensemble l'abrégé de leurs vies: il y a vingt-cinq portraits & vies.

VULSON (*Pierre de*), docteur en médecine à Grenoble, a fait imprimer en 1630 un *usage des eaux minérales acides d'Auriol, Trieves & du Monestier-de-Clermont.*

Y

YSE (*Alexandre d'*), d'une des plus nobles familles de la province, fut ministre de la religion protestante & professeur de théologie à Die. Lorsque le duc de Savoie fit la guerre à ses sujets protestants, les habitants des vallées Vaudoises se proposerent de fournir des secours à leurs freres, & il fut chargé de la recette d'une somme dont on lui reprocha d'avoir mal usé. Cette affaire n'eut pas de suite : la chambre de Castres, devant qui elle fut portée, trouva ses fautes minutieuses. Il ne fut qu'un an professeur à Die ; & le synode de la province lui donna pour successeur Cregut, dont il fut dès lors l'ennemi ; il le fit condamner par un synode ; fit arrêter l'impression de ses ouvrages à Geneve, & n'oublia rien pour le faire renoncer à la place dont on le privoit, en lui conservant les émoluments. Il fut député à Cromwel par les vallées ; assista au synode de Loudun, en qualité de député de la province ; & mourut dans les sentiments d'une piété édifiante, après avoir publié son ouvrage intitulé, *propositions & moyens pour parvenir à la réunion des deux religions en France.*

FIN.

ERRATA.

PAGE 9, lig. 6, *au lieu de* croisées, *lisez* croisés.
26, lig. 9, *au lieu de* Saurin l'aîné, Lafaye, *lisez* Saurin, l'aîné Lafaye.
27, lig. 19, *au lieu de* ouvert des portes, *lisez* ouvert les portes.
28, lig. 19, *au lieu de* petit langage, *lisez* petit bagage.
30, lig. 26, *au lieu de* liberté & prospérité nationales, *lisez* la liberté & la prospérité nationale.
41, lig. 2, *au lieu de* le 14 décembre de la même année, *lisez* il mourut le 14 décembre, &c.
Ibid. lig. 21, *au lieu de* publié à Venise, *lisez* publiée à Venise.
42, lig. 17, *au lieu de* croisées, *lisez* croisés.
43, lig. 4, *au lieu de* devinatoire, *lisez* divinatoire.
48, lig. 17, *au lieu de* AUTHON, *lisez* ANTHON.
62, lig. 23, *au lieu de* la 30.e année, *lisez* la 50.e année.
63, lig. 7, *au lieu de* BARRAL (*François*), *lisez* (*Gaspard*); & à l'article suivant, *lisez* (*François*), fils du précédent.
92, lig. 1, *au lieu de* emporter, *lisez* porter.
192, lig. 15, *au lieu de* refusé les hautes dignités, *lisez* les plus hautes dignités.
201, lig. 4, *au lieu de* Langues, *lisez* Languet.

PAG. 224, lig. 13, *au lieu de* parloit devant un homme, *lisez* parloit devant lui d'un homme.

227, lig. 13, *au lieu de* dans laquelle il parut, *lisez* ils parurent.

228, lig. 14, *au lieu de* le comte d'Aiguemont, *lisez* d'Egmont.

241, lig. 5, *au lieu de* Maran, *lisez* Mazan.

261, lig. 21, *au lieu de* il réunissoit de goût, *lisez* du goût.

265, lig. 10, *au lieu de* selon Millet, *lisez* selon Millot.

271, lig. 1, *au lieu de* PNOTAIMERY, *lisez* PONTAIMERY.

279, lig. 13, *au lieu de* attribua, *lisez* attribue.





